



* 0 0 0 3 5 1 9 *

14

REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil de *Montreux*.

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

que le présent registre renferme *quatre cents pages*.

Lausanne, le *18 mars* 1912.

Pour le Département :

fr Le Chef du service de police,

H. Fiaux



N^o 14.

Ce volume fait suite à un précédent dont les inscriptions vont du numéro 90 de l'année 1909 au numéro 45 de l'année 1912. - Ce que nous certifions.

Montroux, le dix-neuf avril mil neuf cent douze. -

L'officier de l'Etat civil: _____



Russat

Registre des mariages A.

Form. 3.

No 47.

Pochon - Cossard.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pochon, Paul Arthur, employé de bureau,
(célibataire)originaire de Chêne - et - Paquier, domicilié à
Jeneu, commune du Châtellard, né à
Jenezy le trois septembremil huit cent quatre vingt sept, fils de
Henri Pochon, officier d'état civil et de
Louise née Leppelardaz,
à Jenezy.2. Cossard, Rose Nancy, lingère,
(célibataire)originaire de St Christophe (Turin, Italie), domiciliée à
Clarens, commune du Châtellard, née àAigle, au cloître delà, le vingt-quatre janvier
mil huit cent quatre vingt-trois, fille de
Jean-Pantaleon Cossard, décédé, et de
Marie Sylvie née Humel

à Clarens

Comme témoins :

1. Guillaume Heffort, cellier, Cern - Rommets
2. Ernest Repollaz, agent de police, Les Planches - RommetsLes publications ont eu lieu à Châtellard le 23 janvier, à Chêne et
Paquier le 25 janvier et à St Christophe le 25 février 1912.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.St Rommets, le vingt deux avril mil neuf
cent douze.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des époux,
Actes de publications et de
non opposition,
Certificat de validité.

Les époux :

Pochon
Rose Pochon

Les témoins :

Heffort Guillaume
Repollaz

L'officier de l'état civil :

Cuney

Communiqué à la Chancellerie et
à Donneloye.

Registre des mariages A.

No 48

Pilet - Sorrier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pilet, Paul, charbon, _____
Célibataireoriginaire de Rossinière _____ domicilié à
Rossinière "la Fine" _____ né à
Rossinière "la Fine" _____ le vingt un octobre _____
_____ mil huit cent quatre vingt six _____ fils de
Louis Henri Pilet, charbon, à Rossinière "la Fine" _____ et de
Elisabeth née Hebel, née à _____à _____
2. Sorrier, Sophie-Louise, agricultrice
Célibataireoriginaire de Vevey et Chateau d'Vevey _____ domiciliée à
Clarend _____ née à
Clarend, commune de Chasselas le treize mai _____
_____ mil huit cent quatre vingt quatre _____ fille de
Sorrier, François, né à _____ et de
Sophie née Perret, _____
à Clarend.

Comme témoins :

1. Pache Paul, agent de police, les Planches
2. Cosandey Henri, employé de bureau, les PlanchesLes publications ont eu lieu à Rossinière le 10, à Chateau d'Vevey,
Vevey et Montreux, le onze avril mil neuf cent douze.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.A Montreux, le vingt six avril mil neuf
cent douze.

Pièces déposées :

Certificat de publication
de l'officier de l'état civil
de Rossinière.

Les époux :

Pilet Paul
Pilet Sophie

Les témoins :

Pache Paul.
Cosandey

L'officier de l'état civil :

Cuneylan sup

Communiqué à Chateau d'Vevey, à
Vevey et à Rossinière

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 49.

Delavy - Marki,

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delavy, Léon Charles, vortuer
Célibataireoriginaire de Hourvy (Jalais) domicilié à
Verney, Commune de Chatelard né à
Hourvy le dix juin
mil huit cent quatre vingt trois fils de
Clément Delavy et de
Vincenne née Madens2. Marki, Rosa, repasseuse
Célibataireoriginaire de Sandach (Argovie) domiciliée à
Verney née à
Gerne le deux mai
mil huit cent quatre vingt quatre fille de
Maurice Marki et de
Margaritha née Raschel
à Gerne

Comme témoins :

1. Elie Delavy, agriculteur, Hourvy
2. Clément Ruffet, commissaire facteur, Gernez MontreuxLes publications ont eu lieu à Chatelard le 1, à Sandach et
à Hourvy le deux avril mil neuf cent douzeAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.A Montreux, le vingt-sept avril mil neuf
cent douze

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés.
Actes de publication et
de non opposition.

Les époux :

Delavy Charles
Rosa Delavy

Les témoins :

Elie Delavy,
Alfred Clément

L'officier de l'état civil :

Cuneyd Jap.

Communiqué à Hourvy et à Sandach

Registre des mariages A.

N° 50

Bettler - Borier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bettler, Henri-Emile, menuisier
célibataire

originaire de Nebeschi (Dorne) domicilié à

Petit-Communes du Châtelard né à

Genève le deux juin

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Pierre Bettler et de

Marie-Pamy nee Anselme } décédés

à

2. Borier, Emma-Sophie, repasseuse
célibataire

originaire de Château d'Oex domiciliée à

Pavel, Communes du Châtelard née à

Roffinère le premier décembre

mil huit cent quatre-vingt-six fille de

Jost-Stram-Borier, cultivateur à Roffinère et de

Marie-Hélène nee Rodieux, décédée

à

Comme témoins :

1. Vincent Gétaz, menuisier, Petit-Hautaux.

2. Charles Parisod, vassier, Les Planches.

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 11, à Château d'Oex,

et à Thierachern le douze mars mil neuf cent

douze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

A. Bornmann, le vingt-sept avril mil neuf

cent douze

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés.

Actes de publications et de non opposition.

Les époux :

Emile Bettler

Emma Bettler

Les témoins :

Ch. Parisod

Vin Gétaz

L'officier de l'état civil :

C. Meylan

Communiqué à Thierachern et
Château d'Oex

Registre des mariages A.

N° 51.

Pittet - Grison

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pittet, Sulpice Joseph, portier _____
 (Célibataire) _____

originaire de Jallard le Perroir (Jura) _____ domicilié à
 Territet, Commune des Planches _____ né à
 Jallarmont _____ le quinze mai _____
 mil huit cent quatre vingt-un _____ fils de
 Séphose Pittet, journalier _____ et de
 Marie nee Sudan _____
 à Fausseme, _____

2. Grison, Marie Caroline Celestine, femme de chambre
 (Célibataire) _____

originaire de Dorgnon (Provence) de Turin (Italie) _____ domiciliée à
 Territet _____ née à
 Bergin (Turin, Italie) _____ le vingt quatre septembre
 mil huit cent quatre vingt-neuf _____ fille de
 Victor Grison _____ et de
 Justine nee Chapuisat _____
 à Dorgnon _____

Comme témoins :

1. Gustave Cornamusaz, concierge, Territet _____
 2. Henri Cherpillot, cocher, Territet _____

Les publications ont eu lieu à ex Planches et à Jallard le Perroir le
 treize mars et à Dorgnon le onze avril mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Montreux, le vingt-neuf avril mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publications et de non
 opposition _____
 Actes de validité _____

Les époux :

Sulpice Joseph Pittet
 Caroline Pittet

Les témoins :

G. Cornamusaz
 Henri Cherpillot

L'officier de l'état civil :

C. Meylan

Communiqué à Echallens et
 à la Chancellerie

Registre des mariages A.

N° 52.

Subort - Kopp.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Subort, Oscar, employé au Montau-Melau-Bernois
Célibataire

originaire de Naanches domicilié à
Jernex, Commune du Châtellard né à
Jernex le quatorze janvier
mil huit cent quatre vingt six fils de
François Arrien Subort, serrurier et de
Marie Elise née Rollet
à Jernex

2. Kopp, Adèle, sans profession
Célibataire

originaire de Rothalminster (Danere) domiciliée à
Jernex née à
Rothalminster le quinze neuf mai
mil huit cent quatre vingt sept fille de
Paul Kopp, décédé et de
Anna Kopp, née Tiebernhuber,
à Rothalminster

Comme témoins :

- 1. Rosa Keller, sans profession, Montreux
- 2. Emilie Peres, sans profession, Montreux

Les publications ont eu lieu à Naanches et au Châtellard le
28 mars et à Rothalminster le treize un
mars mil neuf cent douze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

MONTREUX, le quinze neuf avril mil
neuf cent douze

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés
Acte de publication et de
non opposition
Certificats de validité

Les époux :

Oscar Subort
Adèle Kopp

Les témoins :

Rosa Keller
Emilie Peres

L'officier de l'état civil :

Meylan sub

Communiqué à la Chancellerie

Registre des mariages A.

N° 53.
de Brunhoff
Kornikoff

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. de Brunhoff Jacques Yves, sans profession
célibataire

originaire de France domicilié à
Paris, 4, Rue Dufour Rodier (XIV^e Arrondissement) à
Paris le neuf décembre

mil huit cent quatre vingt huit fils de
Maurice de Brunhoff, Ingénieur civil et de
Marie Marguerite née Meyer
à Paris

2. Kornikoff Elisabeth
sans profession
célibataire

originaire de Russie domiciliée à
Sout Starin (Gouvernement des Planches, Pouchkov) - née à
Anna Koff (Russie) le deux janvier

mil huit cent quatre vingt sept fille de
Igor Ilyitch Sergievitch Kornikoff, décédé et de
Baïla Abrahamovna
à Sout Starin

Comme témoins :

- 1. Richard Cornaz docteur médecin à Vevey -
- 2. Nella Cornaz, à Vevey

Les publications ont eu lieu à Paris le cinq avril, aux Planches
le vingt huit mars et à l'Église cathédrale de Vevey le cinq avril
de cette année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

MONTREUX, le vingt neuf avril mil

neuf cent douze

Pièces déposées :

- Acte de naissance des époux.
- Consentement au mariage
du père et mère de l'époux.
- Certificats de publications
et de non opposition.
- Autorisation de célébration
de l'un ou de l'autre des époux
de l'autre et de l'un ou de l'autre
des parents.

Communiqué à la Chancellerie

Les époux :

Jacques de Brunhoff
Elisabeth de Brunhoff

Les témoins :

D^r Richard Cornaz
Nella Cornaz - Hergem.

L'officier de l'état civil :

H. H. H.

Le mariage a été célébré
à l'Église cathédrale de Vevey
le 29 avril 1912, selon
certificat joint au dossier
L'officier de l'état civil
H. H. H.

Registre des mariages A.

N° 54.

Cornero-Mespi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cornero, Vincenzo - Diago - Antonio - Joas, tenancier
(célibataire)

originaire de Trino (Province de Novare, Italie) domicilié à

Seytaux né à

Trino le vingt deux novembre

mil huit cent septante huit fils de

Pierre Cornero, négociant, à Casale - Inopinato et de

-Marguerite née Palazzo, décédée.

à

2. Mespi, Pauline, femme de chambre

(célibataire)

originaire de Sierre (Valais) domiciliée à

Seytaux née à

Sierre le vingt trois avril

mil huit cent quatre vingt douze fille de

Joseph Mespi, décédé et de

-Adelaine née Widmer,

à

Sierre

Comme témoins :

1. Charles Parisot, dessinateur, fs Plauches

2. Ernest Jordan, fumeur, fs Plauches

Les publications ont eu lieu à Seytaux le 5 Mars, à Sierre le 6, et à

Trino le onze avril mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Seytaux le quatre mai mil neuf cent

douze

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés

Consentement de la mère de la fiancée

Actes de publication et de pro-

-position

Autorisation du Département de

Justice et Police du 23 avril 1912.

Communiqué à la Chancellerie et

à Sierre

Les époux :

Cornero Vincent

Pauline Cornero

Les témoins :

Ch. Parisot

E. Jordan

L'officier de l'état civil :

C. Meylan sup.

Registre des mariages A.

No 55

Prestipino - Ganascia

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Prestipino Antonino, maçon
(Célibataire)

originaire de Novara di Sicilia (Province de Messine) Italie domicilié à
Saleri, Commune du Châtelard né à
Novara di Sicilia le trois mai

mil huit cent quatre vingt huit fils de
Nunzio Prestipino maçon et de
Giulia nei Spasafora
à Novara di Sicilia

2. Ganascia Teodolinda Bisola, repasseuse
(Célibataire)

originaire de Sopra (Province de Côme) Italie domiciliée à
Saleri née à
Sopra le trois octobre

mil huit cent quatre vingt huit fille de
Giuseppe Ganascia, maçon et de
Teresa nei Gregani, à Sopra
à Sopra

Comme témoins :

- 1. Michèle Prestipino, ménagère, Villeneuve
- 2. Josephine Moschella, ménagère, Villeneuve

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 23 janvier, à Sopra
le 12 avril et à Novara le quatre huit mars mil neuf
cent douze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

A Fontenay, le quatre mai mil neuf cent
douze.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés. Consentement
à mariage des parents du fiancé.
Actes de publication et de non
opposition
Termes de célébration de département
de Justice et Police en date du 27
avril 1912.

Les époux :

Prestipino Antonino
Teodolinda Prestipino

Les témoins :

Prestipino Michèle
Moschella Josephine

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à la Chancellerie

Registre des mariages A.

N° 56.

Müller-Jolet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Müller, Gottfried-Charles, cordonnier
veuf de Marie née Dorandoriginaire de Oberlangenegg (Berne) domicilié à
Chexbres né à
Avenas le premier septembre
mil huit cent cinquante-neuf fils de
Jacob Müller, et de
Marie Agathe née Rothmann, tous deux décédés
à2. Jolet, Julie Elise, née Echenard, tailleur
veuve de Jean-Jacques Joletoriginaire de Tholeyres et de Châtillons domiciliée à
Chexbres née à
Olon le sept juin
mil huit cent soixante-dix-neuf fille de
Jean-Jacques Echenard, agriculteur, à Jambuis, Olon et de
Julie-Barbarine, née Chamorel, décédée
à

Comme témoins :

1. Clara Gellieron, garde-malade, Puidoux
2. Camille Muthus, agent de police, Les PlanchesLes publications ont eu lieu à Oberlangenegg (Schwarzenegg) le 12 avril
à Chexbres le 11 avril, à Châtillons le 12 avril et aux Tholeyres
le douze avril mil neuf cent douze.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Fontenay, le quatre-vingt-un mil neuf cent
douze

Pièces déposées :

Certificat de publication de l'officier
de l'état civil à Chexbres
du 29 avril 1912.

Les époux :

Müller Charles
Elise Müller

Les témoins :

C. Muthus
Clara Gellieron

L'officier de l'état civil :

C. Muthus sup.

Communiqué à Schwarzenegg, à
Chexbres, et à Olon la ville

Registre des mariages A.

N° 57.

Rolli Rolli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rolli, Alfred, architecte
Célibataire

originaire de Hebdorf (Berne) domicilié à
la Rouvenaz, Commune du Chablard né à
la Rouvenaz le trois juin
mil huit cent quatre vingt cinq fils de
Samuel Rolli, décédé et de
Élise Marie née Van

à la Rouvenaz
2. Rolli, Clara Caroline née Steinert, fleuriste
jeune de Frédéric Rolli ses le trois neuf mars mil
neuf cent huit

originaire de Hebdorf (Berne) domiciliée à
la Rouvenaz née à
Wernsdorf le douze août
mil huit cent quatre vingt un fille de
Charles Auguste Steinert, décédé et de
Caroline née Paennel, à Wernsdorf
à

Comme témoins :

1. Charles Rolli, Ingénieur la Rouvenaz Montreux
2. Henri Cisandoy, employé les Planches

Les publications ont eu lieu à Chablard le 3 avril et à
Thierachem le 4 avril 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le six mai mil neuf cent
douze.

Pièces déposées :

Extraits de naissances des fiancés
Actes de publication et de non
opposition
l'acte du 1^{er} mariage de la fiancée
se trouve vol. 9. fol. 25. n° 114 des
mariages de l'arrondissement.
l'acte de décès du 1^{er} mari de la
fiancée se trouve vol. 12. fol. 124
n° 72 des décès de l'arrondissement.
Communiqué à Thierachem

Les époux :

M. Rolli
Clara Rolli

Les témoins :

P. Rolli
Chisandoy

L'officier de l'état civil :

Ameylon

Registre des mariages A.

No 58

Walter de Stoecklin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Walter, Adolf, pharmacien
(Célibataire)

originaire de Unterkirchberg o.a. Laupheim (Wurtemberg, Allemagne) domicilié à
Kreuz, Commune du Châtelard né à
Unterkirchberg le onze février
mil huit cent quatre-vingt-un fils de
Christian Walter, forgeron et de
Euprosine née Junginger
à Schussenried (Wurtemberg)

2. de Stoecklin née Dubois, fausse-Cécile
divorcée de Joseph-Albert Henri de Stoecklin, vis le
neuf décembre mil neuf cent six
originaire de Fribourg domiciliée à
Kreuz, Commune du Châtelard née à
Fribourg le onze février
mil huit cent soixante-un fille de
James Dubois et de
Pauline née Jeschlimann } divorcés
à

Comme témoins :

- 1. Bernard Hendrich Rouffier, sans profession, à Kreuz-Hauterive
- 2. Harry Stevens, musicien, Clarens

Les publications ont eu lieu à Châtelard le neuf avril, à Fribourg
le dix et à Unterkirchberg le onze-sept avril mil
neuf cent dix-sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Kreuz, le huit mai mil neuf
cent dix-sept

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés -
Acte de 1^{er} mariage de la fiancée et
jugement de divorce. Certificat de ca-
pacité pour la fiancée. Actes de
publication et de non opposition.
Intimation au Département de Justice
et Police le 2 Mai 1917

Les époux :

Adolf Walter
Cécile Walter

Les témoins :

B. H. Rouffier
H. Stevens

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à la Chancellerie et
à Fribourg

Par décision du 3 décembre 1920 le Dépar-
tement politique fédéral a prononcé la réin-
tegration gratuite de Dame Louise-Cécile
Walter, divorcée de Stoecklin, née Dubois
le 11 février 1861 au Loch dans le droit
de cité du Canton de Neuchâtel et de la
Commune du Loch.

Inséré le 24 janvier 1921.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 59.

Fave - Droye.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fave - Rochey, Jules - Joseph, appareilleur
Célibataireoriginaire de française, domicilié à
Clarens, commune de Châtard né à
Bernex. (Dépt. Haute-Savoie) le quatorze juin
mil huit cent quatre vingt sept fils de
Marie - Michel Fave, notaire et de
Françoise - Antonietta née Tissot
à Clarens.2. Droye, Thérèse - Marie, cuisinière
Célibataireoriginaire de Muvilly (Fribourg) domiciliée à
Clarens. née à
Muvilly le onze octobre
mil huit cent quatre vingt sept fille de
Constant Droy, agriculteur et de
Georgine - Philomène née Aubry
à Muvilly.

Comme témoins :

1. Famille Nutrex, agent de police, Les Planches
2. Parisot Charles, dessinateur, Les Planches.Les publications ont eu lieu à Châtard le 11 avril, à Muvilly
le 13 et à Bernex le 24 avril 1912.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix mai mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Extraits de naissances des fiancés.
Certificat de capacité pour le fiancé
Justification des parents du fiancé
Actes de publication et non
opposition. - Autorisation de
M. le Préfet de la Haute-Savoie
du 15 mai 1912.Communiqué à la Chancellerie et
à Muvilly

Les époux :

Jules Fave.
Thérèse Fave

Les témoins :

M. Parisot
C. Nutrex

L'officier de l'état civil :

Meylan sup.

Registre des mariages A.

N° 60

Martin Senn,

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin, (Camille) Auguste, agriculteur
Célibataireoriginaire de Etagnières domicilié à
Clarus, Commune de Châtelaré né à
Illers le Perrot le vingt un septembre
mil huit cent quatre vingt neuf fils de
Clair Isidore Martin, décédé et de
Marie Julie Justine née Pettraw.

à Illers le Perrot.

2. Senn, Anna, repasseuse,
Célibataireoriginaire de Hartau et Buchs (Le Gall) domiciliée à
Clarus née à
Heite, Hartau le sept novembre
mil huit cent quatre vingt neuf fille de
Johann Jakob Senn et de
Katharina née Schlegel.

à Roffa (Grisons)

Comme témoins :

1. Emile Rujax, employé, P. P. Erenu - Montreux
2. Mathieu Henri Martin, agriculteur, Clarus - MontreuxLes publications ont eu lieu à Châtelaré et à Etagnières le 24,
à Buchs le 25, et à Hartau le 26 avril 1912Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Montreux, le dix huit mai mil neuf
cent douze.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des
fiancés.
Actes de publication avec non
opposition

Les époux :

Martin Camille
Anna Martin

Les témoins :

Emile Rujax
Mathieu Henri

L'officier de l'état civil :

Meylan son

Communiqué à Schallens, à Buchs
et à Hartau

Registre des mariages A.

N° 61.

Reitzer - Pomaro,

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reitzer, Joseph, appareilleur -
électricien, célibataire

originaire de française (Dorney, Ain) domicilié à
Meyx - Assus, commune du Chablard né à
Chêne, commune de Chablard le vingt quatre février
mil huit cent quatre vingt six fils de
Marie - Joseph Reitzer, veuf et de
Charlotte - Lucie née Roray
à Jerny.

2. Pomaro, Marie - Soline, Améthique
Célibataire

originaire de Barcello Lombardia, Italie domiciliée à
La Rousseuse, commune du Chablard née à
Chamoson le treize mai
mil huit cent quatre vingt cinq fille de
Jean Pomaro et de
Catherine née Schmidly
à Chamoson

Comme témoins :

- 1. Henri Burdet, maçon, Chailly sur Chablard
- 2. Ernest Reitzer, monteur électricien, Jerny - Porteur.

Les publications ont eu lieu à Chablard le 28 mars, à Jerny - Porteur
le 12 avril et à Barcello le 25 avril 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix - huit mai mil neuf cent
dix - deux.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés, consentement
à mariage de la mère du fiancé, acte de décès
du père du fiancé, Actes de publication et de
non opposition, original et expédié
pour le fiancé. Autorisation de l'époux
à Jerny et Police de Jerny le 9 mai 1912.

Les époux :

Reitzer

Soline Reitzer

Les témoins :

Burdet Henri

Ernest Reitzer

L'officier de l'état civil :

Meylan

Communiqué à la Chancellerie

Registre des mariages A.

N° 62

Junod - Naeder

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Junod, Charles-Alexandre, commis aux C. F. F.
(célibataire)

originaire de Signières (Neuchâtel) domicilié à

Signe né à

Aaro (Dessin) le neuf novembre

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Charles Joseph Junod, décédé et de

Jina née Hautz

à Signe

2. Naeder, Fida - Emma, sans profession

(célibataire)

originaire de Külleberg (Berne) domiciliée à

Clarens née à

Clarens le dix quin

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Samuel Naeder, décédé et de

Jone Marie Régine (Arline) Françoise née Reichlin

à Clarens

Comme témoins :

1. Amos Kolliker, employé C. F. F. (saisonné)

2. Louis Naeder, horticulteur, Laclaux - Montreux

Les publications ont eu lieu à Signe, Montreux, Signières le onze

mai, à Külleberg, le trois mai 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-un mai mil neuf

cent douze.

Pièces déposées :

Certificat de publication et l'officier

de l'état civil à Signe le

18 mai 1912

Les époux :

C. Junod

F. Naeder

Les témoins :

Kolliker

Naeder

L'officier de l'état civil :

Cuneyla sp.

Communiqué à Signières, à Signe
et à Külleberg.

Registre des mariages A.

N° 63

Delachaux - Teixeira

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delachaux, Théodore professeur et journaliste
Célibataire

originaire de Chaux & Fonds domicilié à Neuchâtel

Interlaken le vingt-un mai mil huit cent septante-neuf

fils de Louis-Constant Théodore Delachaux, décédé et de Marie-Elise nee Flury

à Interlaken

2. Teixeira, Violante, sans profession
Célibataire

originaire de Belem Para (Brésil) domiciliée à Neuchâtel

Itagorary (Brésil) le onze janvier mil huit cent quatre-vingt-quatre

fille de Leopoldino - Pereira Teixeira, décédé et de Violante - Pereira nee Penna

à Belem Para (Brésil)

Comme témoins :

1. Jules Weinberger, docteur, Para, (Brésil)

2. Jules Félix Roulet, fermier, Chaux & Fonds

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel le 29 avril et à la Chaux & Fonds le 1^{er} mai 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-trois mai mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par l'officier de l'état civil de Neuchâtel le 18 mai 1912.

Les époux :

Théodore Delachaux

Violante Teixeira

Les témoins :

J. Weinberger

Roulet

L'officier de l'état civil :

Meylan

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 600 f. d.

Communiqué à la Chaux & Fonds, à Neuchâtel, à la Chancellerie.

Par jugement du Tribunal de l'arrondissement de Neuchâtel rendu en date du 1^{er} mai 1926 déclaré définitif et exécutoire le 23 avril 1926, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an, le délai pendant lequel l'individu ne pourra contracter un nouveau mariage.

Montreux, le 1^{er} mai 1926.

L'officier de l'état civil

J. Rothelin

Registre des mariages A.

No 104

Martin - Daubar

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin, Joseph, agriculteur
Célibataire

originaire de Rossinière domicilié à

Cherney, commune du Chatelard né à

Cherney, commune du Chatelard le vingt-un juillet

mil huit cent soixante dix-sept fils de

Jean Pierre Martin, agriculteur et de

Henriette Pauline née Clerc

à Cherney

2. Daubar, Zélie - Marie, ménagère
Célibataire

originaire de Inex domiciliée à

Inex, commune du Chatelard née à

Inex, hameau de la Fontaine le neuf août

mil huit cent soixante dix-sept fille de

Jean-Jour Daubar, agriculteur, à Chigle et de

Anne-Frédérique née Balmet, née à

à

Comme témoins :

1. Ernest Magnin, agent de police, festlauches

2. Jean Rosset, tailleur festlauches

Les publications ont eu lieu à Chatelard le 8, à Inex le 9, et à
Rossinière le dix mai 1912Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Bonseurs, le vingt-cinq mai mil neuf
cent douze

Pièces déposées :

Extrait de naissance des fiancés.
Actes de publication et de non
opposition

Les époux :

Martin Joseph
Daubar Zélie

Les témoins :

E. Magnin
Jean RossetCommuniqué à Rossinière et à
Inex.

L'officier de l'état civil :

C. Meyer

Registre des mariages A.

N° 65

Rémy - Pauxe

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Remy, Ernest-Alfred, bucleron
célibataire

originaire de Naufayon (Sribourg) domicilié à
Jeyaux né à

La Combe, commune des Planches le neuf juin
mil huit cent quatre vingt huit

fils de
Joseph-Julien Remy, bucleron et de
Marie-Julie née Gschie

à Jeyaux
2. Pauxe, Mary-Clara, couturière
célibataire

originaire de Ormont-Verdoux et Heysin domiciliée à
Veray, commune des Planches née à

Valleyres sur Villeneuve le premier juillet
mil huit cent quatre vingt huit

fille de
Henri Pauxe vigneron et de
Pauline - Lucie née Lucodes,
à Valleyres sur Villeneuve

Comme témoins :

- 1. Robert Baudin, jardinier, Jeyaux
- 2. Alphonse Roubet, cantonnier - N. O. P. aux Planches

Les publications ont eu lieu à Naufayon, Jeyaux, Ormont-Verdoux,
Leyzin et aux Planches le 1. Mai 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Monteux, le vingt-neuf mai mil neuf
cent douze

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés.
Actes de publication et de non
opposition

Les époux :

Ernest Remy
Clara Pauxe

Les témoins :

Baudin Robert
Alph. Roubet

L'officier de l'état civil :

Curjean sup.

Communiqué à Naufayon, à Ormont-Verdoux
et à Leyzin.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

No 66.

Masoni Aubouy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Masoni, Jean-Ernest, cuisinier
célibataireoriginaire de Frola (Prov. Italie) domicilié à
Ferriset, Commune des Planches né à
Berne le vingt-six févriermil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Jean-Féopold Masoni, en Belgique et de
Maria Anna née Geber, née à2. Aubouy, Nenny, Acmeuse de magasin
célibataireoriginaire de Lutry et Grandvaux domiciliée à
Ferriset née àLutry le premier novembre
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Charles Aubouy, décédé et de
Eliu Accastel née Kienle

à Ferriset

Comme témoins :

1. Albert Sauterens, employé au Ferriset-Anciens, Geytroux.
2. Joseph Nisch, tailleur, Paveil - Kautoux.

Les publications ont eu lieu à ux Planches le 18 avril, à Lutry le
20 avril, à Grandvaux le 20 et à Frola le 22 avril
1912.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Montreux, le vingt-neuf mai mil neuf
cent douze.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés. Fête de
décès de la mère du fiancé. Déclaration d'absence
de père du fiancé. Fête de décès du père de
du fiancé. Fête de décès de la mère
de la fiancée. Autorisation de départance
de l'épouse absente en date du 22 mai 1912.
Actes de publication et de non
oppositionCommuniqué à la Chancelerie, à
Lutry et Pully.

Les époux :

Ernest Masoni
Nenny Masoni

Les témoins :

Joseph Nisch
Albert Sauterens

L'officier de l'état civil :

Cuney

Registre des mariages A.

N° 67.

Aciconi - Lettau.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aciconi, Artemio, musicien
 fils de Amalia nee fattanzi des le vingt-sept
 décembre mil neuf cent dix
 originaire de Fermo (Ascoli Piceno, Italie) domicilié à
 la Rousselettoz Commune de Châtellaro né à
 Fermo le vingt-un octobre
 mil huit cent soixante-onze fils de
 Helysade Aciconi, décédé et de
 Felinda nee Foggi
 à Fermo

2. Lettau, née Saillen, Catherine-Philomène, ménagère
 fille de Elie Lettau des le vingt-trois mars mil neuf
 cent neuf
 originaire de Massongex (Jura) domiciliée à
 la Rousselettoz Commune de Châtellaro née à
 Peronnay (Jura) le vingt janvier
 mil huit cent soixante-quatorze fille de
 Maurice Saillen menuisier, à Peronnay et de
 Catherine nee Gex, décédée
 à

Comme témoins :

1. Ernest Richard, huissier municipal, Les Planches
 2. Pierre Armellei, musicien, En Krnex, Montreux

Les publications ont eu lieu à Châtellaro le 18 mars, à Massongex
 le 19 mars et à Fermo le 2 mai 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
 Montreux, le vingt-neuf mai mil neuf cent
 douze.

Pièces déposées :
 Extraits de naissance des fiancés. Acte de décès
 de la femme du fiancé. Acte de décès
 du 1^{er} mari de la fiancée. Autorisation
 de mariage de l'Etat de Justice et Police
 en date du 18 mai 1912.
 Actes de publication et de non
 opposition

Les époux :
 Aciconi Artemio

Philomène Aciconi

Les témoins :
 Richard
 Armellei

L'officier de l'état civil :
 Meylan sup

Communiqué à la Procureur et à
 Massongex.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 68

Aemig - Ruch

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aemig, Max, employé
célibataire

originaire de Karlsruhe domicilié à
au Reich, Commune des Planches né à
Karlsruhe le seize août
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Karl Aemig, tapissier, à Karlsruhe et de
Philippine Inei Spiegel, décédée
à

2. Ruch, Michela - Alexandra - Edeltraud, sans profession
célibataire

originaire de Kappelrodeck (Grand Duché de Bade) domiciliée à
Karlsruhe née à
Kappelrodeck le dix-huit juin
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Josef Ruch, décédé et de
Josefine nee Jeller
à Karlsruhe

Comme témoins :

1. Hermann Kloepper, hâbler, Roussier, Planches
2. Alfred Kentschke, musicien, Roussier, Planches

Les publications ont eu lieu à Karlsruhe le 10 mai, aux Planches
le 25 avril et à Kappelrodeck le 26 avril 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Roussier, le trente-un mai mil neuf
cent douze.

Pièces déposées :

Extraits de naissances des fiancés.
Promesse de mariage sur papier par la fiancée
le 17 avril 1912 à Karlsruhe.
Certificat de capacité pour la fiancée.
Autorisation du Département de Justice
et Police du 17 mai 1912.
Acte de publication et de non
opposition.

Communiqué à la Procureur.

Les époux :

Max Aemig

Michela Aemig

Les témoins :

H. Kloepper
A. Kentschke

L'officier de l'état civil :

Cuneylar

Registre des mariages A.

N° 69

Deluc - Giovannoni

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Deluc, Jean Louis, fonctionnaire fédéral
célibataire

originaire de Chêne-Bougeries (Genève) domicilié à
Berne né à

Genève le quatorze mars
mil huit cent quatre vingt trois fils de

Jules Deluc, agriculteur, décédé et de
Jenny-Harriette Grandjean, décédée

à

2. Giovannoni, Elie-Rose Pauline, garde-malades
célibataire

originaire de Orino (Province de Cans, Italie) domiciliée à
Clarens née à

Thonon-les-Bains (France) le vingt-un juillet
mil huit cent quatre vingt neuf fille de

Edouard Giovannoni, et de
Liberala Colombo

à Clarens

Comme témoins :

1. Pélissier, Jean-Jacques, fonctionnaire employé, Berne

2. Cornetier, Emile, fonctionnaire employé, Berne

Les publications ont eu lieu à Berne le 23, au Châtelard le 24,
à Chêne-Bougeries le 26 et à Orino le 28 janvier 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Berne, le premier jour mil neuf cent
douze.

Pièces déposées :

Permis de publication délivré
par l'officier de l'état civil
de Berne le 29 mars 1912
Acte de publication et de non
opposition

Les époux :

Jean Louis Deluc
Alice Deluc

Les témoins :

Pélissier
Cornetier

L'officier de l'état civil :

Curjel

Communiqué à Mme-Gongoris,
à Gama, à la pharmacie

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

No 70.

Borloy. Arner.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borloy, Alfred-Emile, journalier
 jeune de Rosalie Borloy née Arner des le vingt-neuf septembre 1910 (mil neuf cent dix)
 originaire de Ormont - Aessous domicilié à
 Caux, commune des Planches né à
 Ormont - Aessous le trente-un octobre
 mil huit cent septante-sept fils de
 Emile-Alexis Borloy, décédé et de
 Juliette-Julie née Rothier -
 à Ormont - Aessous.

2. Arner, Flora-Mathilde, ménagère
 célibataire
 originaire de St-Stephan (Berne) domiciliée à
 Caux, commune des Planches née à
 Ormont - Aessous le vingt-neuf septembre
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
 Johann Arner, décédé et de
 Louise née Fund,
 à Ormont - Aessous.

Comme témoins :

1. Ernest Richard, huissier municipal, les Planches
2. Romet Edmond, agent de police les Planches

Les publications ont eu lieu à Caux, Planches le 6, à Ormont - Aessous le 8, et à St-Stephan le 7 mai 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Ormont, le premier juin mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

Acte de 1^{er} mariage de l'époux.
 Acte de décès de la femme de l'époux.
 Extrait de naissance de l'épouse.
 Acte de publications en ce
 non opposition

Les époux :

E. Borloy
 M. Arner

Les témoins :

Ernest Richard

L'officier de l'état civil :

Ernest Richard

Communiqué à Ormont - Aessous et
 à St-Stephan

Registre des mariages A.

N° 71

Zugg - Knechel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zugg, Johannes, tapissier
Célibataireoriginaire de Wymachen (Berne) domicilié à
Neuch, Commune de Châtellard né à
Wymachen le dix avrilmil huit cent quatre-vingt-un fils de
Johann - Jakob Zugg, et de
Rosina nie King } décédés2. Knechel, Clara, blanchisseuse
Célibataireoriginaire de Bättorhinden (Berne) domiciliée à
Neuch, Commune de Châtellard née à
Burgdorf le quatorze novembremil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Rudolf Knechel et de
Elisabeth nie Hubler } décédés

à

Comme témoins :

1. Jean Grunwaldt, relieur, Montreux - Jernex
2. Joseph Berger, tapissier, ClarensLes publications ont eu lieu à Criswil le 1 mai, au Châtellard
et à Bättorhinden le 1. dit 1912.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Montreux, le premier juin mil neuf cent
dix-sept

Pièces déposées :

Extraits de naissances des fiancés
Acte de publication et de non
opposition

Les époux :

Johann Zugg
Clara Zugg

Les témoins :

Jean Grunwaldt
Berger et Dolfe.

L'officier de l'état civil :

Cuneylan

Communiqué à Bättorhinden et à
Criswil

Registre des mariages A.

N° 72

Philipona - Bodenmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Philipona, Joseph-François, Commissionnaire facteur
Célibataire

originaire de Oberschrot, Pieterin et St Ours (Düboug) domicilié à
La Rouvenaz, Commune de Chatelard né à
Rostmatt (Karrapatscha Düboug) le vingt-deux novembre
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Joseph Philipona et de
Marie née Schallen } deçédés

2. Bodenmann, Karolina, fille de palea,
Célibataire

originaire de Lax (Valais) domiciliée à
Lax née à
le vingt-neuf mai
mil huit cent quatre-vingt
Johann Bodenmann, agriculteur et de
Karolina née Lumbiger
à Lax

Comme témoins :

- 1. Promet Emond, agent de police Les Ranches
- 2. Mary Jouis, agent de police Les Ranches

Les publications ont eu lieu à Chatelard le 10 mai, à St Ours le
12 id, à Lax le 12, à Giffers le 12 et à Oberschrot le
15 mai 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix-huit juin mil neuf
cent douze

Pièces déposées :

Extraits de naissance de fiancés
Acte de publication et de
non opposition

Les époux :

J. Philipona
K. Bodenmann

Les témoins :

Signature de l'officier de l'état civil

L'officier de l'état civil :

Signature de l'officier de l'état civil

Communiqué à Giffers, St Ours,
Giffers et à Lax

Registre des mariages A.

No 73

Martin - Fawer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin, Edouard - Henri employé de gares
Célibataireoriginaire de Yverdon domicilié à
Baux, commune des Planches né à
Yverdon le vingt-six décembremil huit cent quatre-vingt-seize fils de
Edouard Henri Martin, cafetier et de
Marie née Staub,

à Yverdon.

2. Fawer Clara, sans profession.
Célibataireoriginaire de Munchenwiler (Berne) domiciliée à
Servion née à
Servion le vingt-cinq aoûtmil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Louis Fawer agriculteur et de
Caroline née Humi

à Servion

Comme témoins :

1. Henri Gosandey, employé, Les Planches
2. Ernest Richard, hussier, Les Planches

Les publications ont eu lieu à Les Planches le 29 mai à Servion, à Yverdon
et à Munchenwiler le 31 mai 1912.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Montreux, le vingt-un juin mil neuf
cent douze

Pièces déposées :

Extraits de naissance & fiancés.
Acte de publication sans
opposition

Les époux :

E. Martin
Clara Martin

Les témoins :

E. Richard
A. Staub

L'officier de l'état civil :

C. Meylan

Communiqué à Yverdon, à Munchenwiler,
Servion et à Oron la Billa.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 174
Manzoni-Redard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Manzoni Pierre Charles, natif, célibataire

originaire de Druogno (Morano, Italie) domicilié à la Rouvray, commune de Châtelard né à Druogno le vingt deux Juin mil huit cent soixante dix neuf fils de Pierre Antoine Manzoni, défunt et de Antonia Maria née Fernandez à Druogno

2. Redard Lucie Elie, célibataire

originaire de Echandens domiciliée à la Rouvray, commune de Châtelard née à Fry le trois Mai mil huit cent quatre vingt cinq fille de Louis Théophile Redard, vigneron à Moutoux et de Susette Nancy née Pichard, dédicée à

Comme témoins :

- 1. Antoine Pizzi, vigneron à Moutoux
- 2. Pacifique Cantarini, propriétaire à Moutoux

Les publications ont eu lieu à Châtelard le deux Avril à Echandens le deux Avril et à Druogno le deux Mai de cette année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Moutoux, le vingt deux Juin mil neuf cent dix

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificats de publications et de non opposition. Permis de célébration délivré le trois Mai par le Département de l'Intré d'Alba.

Les époux :

Pierre Manzoni
Elie Manzoni

Les témoins :

Antoine Pizzi
Pacifique Cantarini

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à la Procureure et à Lemaire.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 6000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 75
Maucci - Bionda

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maucci Felix Joseph, fermiste
célibataire

originaire de Mulazzo (Motta Carrara, Italie) domicilié à
au Trait, Commune du Blanchet né à
Albens (Haute-Savoie) le vingt quatre Juin
mil huit cent quatre vingt cinq fils de
Baptiste Maucci, décedé et de
Antoinette vic Tarantola
à Trait

2. Bionda Clotilde, domestique
célibataire

originaire de Premosello (Novare, Italie) domiciliée à
Premosello, commune de Châtellard née à
Premosello le vingt sept Novembre
mil huit cent quatre vingt treize fille de
Domenico Bionda, macou et de
Peresa vic Pimatola
à Premosello

Comme témoins :

- 1. Antoine Clerano, serurier à boncourt
- 2. Joseph Caniffi, commerçant à boncourt

Les publications ont eu lieu à Mulazzo le dix sept Mai, à
Premosello le dix sept Mai, aux Blanchet et au Châtellard
le vingt Avril de cette année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Mortreux, le vingt deux Juin mil
neuf cent douze.

Pièces déposées :

Acte de naissance du époux
Certificats de publications et de
non opposition. Permis de
célébration délivré le 24 Juin 1902
par le Département de l'Indre
et Loire

Les époux :

Maucci Felix
Maucci Clotilde

Les témoins :

Antoine Clerano

+

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à la Chancellesse.

Registre des mariages A.

N° 16 Salina-Franey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Salina Gioele manœuvre
célibataire

originaire de Villadossola (Novare, Italie) domicilié à
Pobit, commune de Mâchard né à
Villadossola le vingt six août
mil huit cent quatre vingt deux fils de
Giuseppe Salina, décédé et de
Luigia Beltrami
à Villadossola

2. Franey, Marie Caroline Léonide, ménagère
célibataire

originaire de St Didier (Vaud, Suisse) domiciliée à
Pobit née à
St Didier le vingt huit novembre
mil huit cent quatre vingt sept fille de
Alphonse Franey, maréchal et de
Caroline Franey née Ferejan
à Charley sur Clément

Comme témoins :

- 1. Paul Pasche, agent de police aux Planches
- 2. Auguste Welken, agent de police aux Planches

Les publications ont eu lieu à Villadossola le dix sept
St Didier le dix huit août et au Mâchard
le vingt février de cette année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt quatre Juin
mil neuf cent dix

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificats de publications
et de non opposition.
Permis de célébration délivré
par le Maire de Mâchard et
Pobit le dix Mai de cette
année.

Les époux :

J. Salina
Marie Salina

Les témoins :

Paul Pasche.
Auguste Welken

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à la Chancellerie.

Registre des mariages A.

N° 77
Procureur - Regnard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Procureur Alfred, employé de chemin de fer
célibataire

originaire de Digny domicilié à
Fontainivert, commune du Châtelard né à
Cathalaix le vingt-six Janvier
mil huit cent quatre vingt huit fils de
Jules Procureur, agriculteur et de
Aline Robertine Coust.

à Cathalaix
2. Regnard, Marie Marguerite née Mayerat
divorcée d'avec Louis Edouard Regnard de la ving-
t-trois mil neuf cent onze, coutumière,
originaire de Miederdorf (Bâle Jura) domiciliée à
Yverdon née à
Yverdon le vingt-deux
mil huit cent quatre vingt quatre fille de
Edouard Mayerat, baronnier et de
Marie née Seguin
à Yverdon

Comme témoins :

- 1. Ernest Georges, jardinier à Fontainivert.
- 2. Jean Retsch, employé de bureau à Monthier.

Les publications ont eu lieu à Digny le sept Juin, au Châtelard le
six Juin, à Obendorf et à Yverdon le sept Juin
de cette année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-trois Juin mil
neuf cent onze.

Pièces déposées :

Acte de naissance des époux. Acte
de permis de mariage. Acte de naissance
et de divorce. Certificat
de publications et de
publication.

Les époux :

Alfred Procureur
Y Procureur

Les témoins :

E. Georges
J. Retsch

L'officier de l'état civil :

J. W. S.

Communiqué à la Sarraz, à Yverdon
et à Obendorf.

Registre des mariages A.

No 78

Groux Ducet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Groux Eugène, journalier
Célibataireoriginaire de Giez et Morales domicilié à
Bareus commune de Châtellard né à
Orbele dix-sept mai
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Henri Groux, décédé et de
Emma-Harlotte veuve Gaudin

à Clarens

2. Ducet, Clara-Mathilde, ménagère
Célibataireoriginaire de St-Sulpice (Jura) domiciliée à
Salo-kontreux née à
Grächenle dix-sept janvier
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Emile Ducet, marbrin et de
Elise veuve Hoff

à Clarens

Comme témoins :

1. Ernest Perret, journalier Montreux

2. Paul Pasche, agent de police Les Planches

Les publications ont eu lieu à Châtellard, le 18, à St-Sulpice le 20,
à Giez le 21 et à Morales le 24 mai 1912.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Montreux, le vingt huit juin mil neuf
cent douze

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés.
Actes de publication et non
opposition.

Les époux :

Groux Eugène
Groux Clara

Les témoins :

Pasche Paul,
Ernest PerretCommuniqué à Grandson, Giez et à
Blenodons.

L'officier de l'état civil :

Cuneylaux

Registre des mariages A.

N° 19
Chevallay - Rapaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevallay, François - Marc, constructeur de bateaux
célibataire

originaire de St Gingolph (Jura) domicilié à
Blareus, Commune de Châtard né à
Cherex, Commune de Châtard le dix juin
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Jules Chevallay, constructeur de bateaux, à Blareus et de
Elise née Rapaz, décédée

2. Rapaz, Cécile - Emma, cuisinière
célibataire

originaire de Bex domiciliée à
Figele née à
Figele, au Cloître le vingt deux décembre
mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de
Jean Louis Rapaz, Scieur et de
Louise née Auguste

Comme témoins :

- 1. Louise Bonin, journalier, au Bassin - Blareus
- 2. Auguste Helsen, agent de police, Scieur

Les publications ont eu lieu à Châtard le 20, à Figele et St Gingolph
le 22, et à Bex le 23 Mai 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative; l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Fontenay, le vingt-huit juin mil neuf cent
dix-huit

Pièces déposées :

l'extrait de naissance du fiancé est à
fol 26, no 103 du III^e volume de
l'arrondissement de Fontenay.
Extrait de naissance de la fiancée.
Actes de publication et de non
opposition

Les époux :

Marc Chevallay
Cécile Rapaz

Les témoins :

Louise Bonin
Auguste Helsen

L'officier de l'état civil :

Currylan sup

Communiqué à St. Gingolph, à Gars
et à Figele.

Registre des mariages A.

No 80

Regis Roulin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Regis, Jules - Ferdinand - Ernest, cordonnier
Célibataire

originaire de Soire (Prov. Italie) domicilié à
La Rouvenettez, Commune du Châtelard né à
Soire

le sept février
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Jouis Regis, cordonnier et de
Familla nei Mazzola

à La Rouvenettez
2. Roulin, Céline Emma, cuisinière
Célibataire

originaire de Pailly domiciliée à
La Rouvenettez née à

Ponthalaz le vingt-neuf janvier
mil huit cent quatre-vingt-six fille de

François-Jouis Roulin et de
Constance Susanne nei Gentet déçédés

à

Comme témoins :

- 1. Emile Martin, cordonnier, Sala - Nonnece
- 2. Paul Pasche, agent de police, Les Planches

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 28 décembre, à Pailly
le 30 dit 1911 et à Soire le 1^{er} février 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-huit juin mil neuf cent
dix-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Permis de célébration des départements
de Justice et Police du 25 février 1912.
Acte de publication et de
non opposition.

Les époux :

Ernest Regis
Céline Regis.

Les témoins :

Pasche Paul.
Martin Emile

Communiqué à la Chancellerie et
à Montreux.

L'officier de l'état civil :

Curry Bay

Par jugement du Tribunal du
District de Vevey rendu
en date du 19 novembre 1911 déclaré
définitif et exécutoire le 14 février
1912, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à ... an, le
délai pendant lequel l'...
ne pourr... contracter un nouveau
mariage.

Montreux, le 18 février 1912.
L'officier de l'état civil
Curry Bay

Registre des mariages A.

N° 81.
Cenciaroni - Zoli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cenciaroni Clelio Giovanni, mineur
célibataire

originaire de Montquidolfo (Forlì, Italie) domicilié à
Gliou, commune du Panchet né à
Montquidolfo le vingt un septembre
mil huit cent quatre vingt un fils de
Luigi Cenciaroni, agriculteur et de
Marcellina née Carbonari

à Montquidolfo

2. Zoli Franca Maria, mineure
célibataire

originaire de Ghemme (Province d'Inverigo, Italie) domiciliée à
Gliou, commune du Panchet née à
Ghemme le vingt janvier
mil huit cent quatre vingt douze

— fille de
Floriano Zoli, agriculteur et de
Caterina née Colombo
à Ghemme

Comme témoins :

- 1. Antonio Fizzetti, manoeuvre à Montreux
- 2. Emilio Delavis, couturier à Montreux

Les publications ont eu lieu à ce Panchet le neuf avril, à
Montquidolfo le vingt deux mai et à Ghemme
le deux mai de cette année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le trois Juillet mil neuf
cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Procès verbal de mariage des père
et mère des époux. Certificats de
publications et de non opposition.
Demande de célébration délivrée par le
Département de Turin et l'obit le vingt
un juin de cette année.

Les époux :

Cenciaroni Franca
L'époux se sont fait écrire après
moi (et)

Les témoins :

Fizzetti Antoine
Delavis-Aubert

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à la Chancellerie.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 r. d.

Registre des mariages A.

N^o 89
Debi-Vivenza.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Debi Johann Friedrich, fonctionnaire
célibataire

originaire de Kirchberg (Bern) domicilié à

Vernex, commune du Châblard né à

Saint-Sulpice (Neuchâtel) le onze Septembre

mil huit cent quatre vingt quatre fils de

Jean Rodolphe Debi, décédé et de

Anna ni Johner

à Saint-Sulpice

2. Vivenza Erminda, femme de chambre
célibataire

originaire de Omegna (Novare, Italie) domiciliée à

au Pâquier, commune du Châblard née à

Isad (Lancisque de Nord) le dix sept Octobre

mil huit cent quatre vingt cinq fille de

Giuseppe Vivenza, décédé et de

Thérèse Baudouin

à Omegna

Comme témoins :

1. Gabriel Maulin, menuisier à Sâla-Moutoux

2. Athanase Schaller, viticulteur à Vernex-Moutoux

Les publications ont eu lieu à Kirchberg et au Châblard

le vingt deux et à Omegna le onze mai de cette

année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Moutoux, le six Juillet mil neuf

cent dix

Pièces déposées :

Actes de naissance des

époux. Certificats de

publications et de non

opposition.

Les époux :

Jean Debi

Erminda Debi

Les témoins :

Maulin Gabriel

Ath. Schaller.

L'officier de l'état civil :

Massin

Communiqué à Kirchberg et à la

Chancellerie.

Registre des mariages A.

N° 83
Baumann - Holzer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baumann Franz huile, confiseur
divorcé d'avec Anne Jäggi du le vingt deux Avril
mil neuf cent huit

originaire de Staufen (Grand duché de Bade, Allemagne) domicilié à
au Trait, commune des Planches né à
Staufen le dix Juillet

mil huit cent quatre vingt quinze fils de

Justare Franz Baumann et de

Aurelia Baumann née Thoma

à tous deux décidés

2. Holzer Martha, repassuse
catholique

originaire de Hoozendorf (Borne) domiciliée à
Bremgarten née à
Borne le vingt neuf Octobre

mil huit cent quatre vingt deux fille de

Elisabeth Holzer à Compigny et de

à

Comme témoins :

1. Heilig Paul, bonnetier à Vernier-Muhlen

2. Muter Camille, agent de police à Murtaz

Les publications ont eu lieu à Staufen et aux Planches le vingt
neuf Mai, à Mönchaltbach le vingt sept Mai et à
Bremgarten le vingt neuf Mai de cette année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Mortaux, le dix Juillet mil neuf
cent douze.

Pièces déposées :

Acte de naissance du époux - D'ob-
scurité du divorce d'avec Anne Jäggi
par l'officier de l'état civil de Staufen
Coblenz le 17 Mai 1912. Certificats
de publications et de non opposition.
Permis de célébration délivré par le
Maire de Mönchaltbach le 18 Mai 1912.

Les époux :

Franz Baumann
Martha Baumann

Les témoins :

Paul Heilig
C. Muter

L'officier de l'état civil :

Probst

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 9000 f. d.

Communiqué à la Municipalité, à
Zellikon et à Mönchaltbach

Registre des mariages A.

N^o 84
Schüss - Schöpfer

RECTIFICATION

Par décision du 11 décembre 1970
le département de justice et police
du canton de Vaud a ordonné la
rectification de l'inscription ci-contre
en ce sens que le prénom de
l'époux est Emmanuel
graphié Emmanuel

Moutier, le 16 décembre 1970
l'officier de l'état civil:

Schmitt
Communiqué aux officiers de l'état
civil de Hérisau (AD) et du Locle (NE)

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schüss, Charles Emmanuel, pharmacien
cibétarien

originaire de Hérisau et du Locle domicilié à

aux Planches (Moutier) né à
Mottets le huit février

mil huit cent quatre-vingt quatre fils de
Emmanuel Schüss, décédé et de

Christine née Meuli
à Moutier

2. Schöpfer née Bötcher, Hélène Rose, mariée
William Marie Louis Schöpfer de Voluzen, février mil
neuf cent onze

originaire de Gessenay (Berne) domiciliée à

aux Planches (Moutier) née à
Gitz (Locle) le huit juin

mil huit cent quatre-vingt fille de
Wilhelm Gustav Bötcher, décédé et de

Pauline née Pitalitzky
à Berne

Comme témoins :

1. Edouard Schüss, professeur à Lausanne
2. Edouard Mottaz, huissier de paix à Chaux-de-Fonds

Les publications ont eu lieu à Hérisau, au Locle et à
Gessenay le sept juin, aux Planches le six
juin de cette année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Moutier, le dix juillet mil
neuf cent soixante

Pièces déposées :

Acte de naissance de l'époux.
Acte de mariage de l'épouse
et l'autorisation 811 folio 103.
L'acte de décès de l'époux de
l'épouse et de l'autorisation 811
folio 81. Certificats de publi-
cations et de non opposition

Les époux :

C. Schüss
R. Schüss

Les témoins :

Ed. Schüss.
Ed. Mottaz

L'officier de l'état civil :

Schmitt

Communiqué à Hérisau, au Locle
et à Lausanne.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 85.
 Forret-Massou

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Forret Charles Georges, Pâleur
 célibataire

originaire de Fribourg (Nuchâtel) domicilié à
 Lausanne né à
 Lausanne le quatre-vingt

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
 Charles Frédéric Forret, Professeur de Minéralogie et de
 Anna née Bouvier
 à Lausanne

2. Massou Esther Ida, sans profession
 célibataire

originaire de Vevey et de Villeneuve domiciliée à
 Vevey née à
 Vevey le cinq décembre

mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de
 Albert Massou, ancien Sup. de Vevey et de
 Eliza née Fochard, décédée
 à

Comme témoins :

1. Albert Massou, à Vevey
 2. Maurice Adair, élève mathématicien à Amphion

Les publications ont eu lieu à Lausanne le quinze Juin,
 à St. Julien, Vevey et Villeneuve le dix sept
 Juin de cette année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix Juillet mil neuf
 cent douze

Pièces déposées :

Autorisations de célébration
 délivrées le 5 Juillet 1912
 par l'officier de l'état civil de
 Lausanne

Les époux :

C. Forret
 Esther Forret

Les témoins :

A. Massou
 M. Adair

L'officier de l'état civil :

J. J. J.

Communiqué à M. Jubin, à Lausanne
 et à Villeneuve

Registre des mariages A.

N° 86
Luu-Farre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Luu Louis Ernst, maréchal
cibétain

originaire de Rohrbachgraben, (Berne) domicilié à

Sâles, commune de Châtelard né à

Estombes (Châtelard) le onze Octobre

mil huit cent quatre vingt trois fils de

Jean Luu, décédé et de

Mademoiselle Hostetter

à Sâles

2. Farre Marie Louise, femme de chambre
cibétaine

originaire de Breigny St Barthélemy domiciliée à

Femey (commune de Châtelard) née à

Bulle le vingt neuf Mai

mil huit cent quatre vingt trois fille de

Henri Elie Farre et de

Agathe Emelie née Farre

à La Tour de Tréme

Comme témoins :

1. Robert Luu, maréchal - bûcheron

2. Jules Légeret, boulanger - bûcheron

Les publications ont eu lieu à Rohrbach et à Breigny St-Barthélemy le dix huit Juin, au Châtelard le dix sept Juin de la présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Nul doute, le douze Juillet suivant
ont doué.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux, Certificats de
pubertés et de non
opposition.

Les époux :

Louis Luu

Marie Luu

Les témoins :

Robert Luu

Jules Légeret

L'officier de l'état civil :

F. Rossier

Communiqué à Gohlbach et à
Orthalens

Registre des mariages A.

No 87
Dupuis-Liechti

Par jugement du Tribunal du
District de Vevey rendu
en date du 10 juin 1920 déclaré
définitif et exécutoire le 28 septembre
1920 le mariage interit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 8 octobre 1920

L'officier de l'état civil:

J. Bütthel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupuis Paul Albert, serrurier
catholique

originaire de Sauray domicilié à
Vevey

né à
Aigle le vingt six Janvier
mil huit cent quatre vingt onze fils de

Alouis Louis Dupuis fermier et de
Sylvie Rosalie née Goncath
à Lausanne

2. Liechti Rosa, ménagère
catholique

originaire de Happerswil (Berne) domiciliée à
Vevey

née à
Vevey (Mench) le vingt cinq Avril
mil huit cent quatre vingt quatre fille de

Pierre Liechti, dévideur et de
Anna née Hirschi
à Vevey

Comme témoins :

1. Eugène Hoyer Sige de Pair
2. Fritz Liechti, cuisinier, la deux à Montreux

Les publications ont eu lieu à Sauray le deux Juin
à Vevey le dix Juin et à Happerswil le vingt
deux Juin de cette année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le deux Juillet
mil neuf cent deux

Pièces déposées :

Acte de mariage des époux
Certificats de publications
et deux oppositions.

Les époux :

Dupuis Paul
Rosa Dupuis

Les témoins :

Hoyer
Fritz Liechti

L'officier de l'état civil :

J. Bütthel

Communiqué à Gimmel et à Lempson.
Fil

Registre des mariages A.

N° 88.

Monachon-Spicher,

Par jugement du 25 mars 1915 déclaré déchu et exécuté le 21 avril 1915, le Tribunal du District de Vevey a dissous par le divorce le mariage ci-contre des époux:

Monachon-Spicher

Le divorce a été prononcé en application de l'art. 142 du Code civil suisse.

Inscrit par ordre du Département de Justice et Police du 26 avril 1915, (office N° 2710) et sur production d'un extrait du jugement.

Montreux, le 27 avril 1915.

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Par décision du 7 juillet 1937 le Département de Justice et Police du Canton de Vaud a ordonné la rectification de l'acte ci-contre, en ce sens que le nom patronymique "Spicher" soit orthographié "Spycher".

Montreux, le 13 juillet 1937

[Signature]

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Monachon, Alfred, employé au Jevy - Fontaux-Chillon (célibataire)

originaire de Jevy et Possens domicilié à Clarens, Commune du Chablais né à Possens le huit octobre

mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de Héli Monachon, agriculteur et de Lanny veuve Roge à Jevy et Possens

2. Spicher, Elisabeth, mariée (célibataire)

originaire de Kônig domiciliée à Fontaubion-Charonney née à Genève le neuf mars

mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de Johannes Spicher, agriculteur et de Elisabeth veuve Berger à Fontaubion

Comme témoins:

- 1. Joseph Louis Gilliard, employé au S. A. C. Clarens.
2. Auguste Helber, agent de police, Les Planches.

Les publications ont eu lieu à Clarens le 25 juin, à Kônig le 26, à Jevy-Possens et Fontaubion-Charonney le 27 juin 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix-neuf juillet mil neuf cent douze

Pièces déposées:

Extraits de registres des époux, certificats de publication et non opposition, promesse de mariage par l'épouse devant l'officier de l'état civil de Clarens.

Les époux:

Monachon Alfred, Monachon Elisabeth

Les témoins:

W. Helber, Gilard Joseph

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Communiqué à St. George et à Jönig.

Registre des mariages A.

N° 89.

Moia - Quirico.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moia, Carlo Scarpino, marié
(Célibataire)

originaire de Briga, (Province de Novare, Italie) domicilié à
Glion, Commune des Planches né à
Briga le dix-sept octobre
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Bartolomeo Moia, négociant, à Briga et de
Serapina nei Poletti
à Briga.

2. Quirico, Maria Angela, mariée
(Célibataire)

originaire de Briga, Province de Novare, Italie domiciliée à
Glion, Commune des Planches née à
Briga le vingt-trois octobre
mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
Giuseppe Quirico, agriculteur, à Briga et de
Giuseppa nei Antonoli, décédée
à _____

Comme témoins :

- 1. Surra Giacchino, mineur, Glion
- 2. Pietro Picardi, marié, Fermis Montoux

Les publications ont eu lieu à ux Planches le 23 mai et à Briga le 23 et 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montoux, le dix-neuf juillet mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

- Extraits de naissance des fiancés
- Autorisation des parents des fiancés
- Certificats de publication et de non-opposition
- Autorisation de célébration du Département de Justice et Police du 15 juillet 1912.

Communiqué à la Chancellerie.

Les époux :

Moia Carlo
Maia Maria.

Les témoins :

P. Giacchino Pierre
Picardi Vittorio

L'officier de l'état civil :

Montoux J. H.

Registre des mariages A.

No 90

Luthy-Brossy.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Luthy, Juste-Joseph, négociant
 divorcé d'avec Helène Nisek née le deux juin mil neuf cent
 onze
 originaire de Soleure domicilié à
 Genex, commune de Châtellain né à
 Soleure le onze décembre
 mil huit cent soixante-deux fils de
 Victor-Gustave Luthy, décédé et de
 Elise née Stampfli, également décédée
 à

2. Brossy, Rose Eugénie, sans profession
 célibataire
 originaire de Payerne domiciliée à
 Rolle née à
 Rolle le seize janvier
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
 Louis-Philippe Eugène Brossy, jardinier à Rolle et de
 Emma-Josée née Nott, décédée
 à

Comme témoins :

1. Jean Fesse, employé à Genex-Montrambert
 2. Walter Fleussner, négociant, Genex

Les publications ont eu lieu à Châtellain le 5 juillet, à Payerne, à Rolle et
 à Soleure le 6 juillet 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Genex, le quinze juillet mil neuf cent onze

Pièces déposées :

Extrait de naissance de la fiancée
 acte de mariage de fiancé avec
 mention du divorce
 Certificats de publication et de
 non opposition

Les époux :

A. Luthy

R. Brossy

Les témoins :

W. Allemann

J. Fesse

L'officier de l'état civil :

C. Meyer Sr.

Communiqué à Solenne, à Payerne
 et à Rolle.

Registre des mariages A.

No 91.

Cocharo - Aufour.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cocharo, Jules François-Samuel, agriculteur
Célibataireoriginaire de Châtelard domicilié à
Blanchamp (Montreux) né à
Blanchamp le premier juillet
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Samuel Cocharo, vété et de
Marie Eugénie ni Dyre
à Blanchamp2. Aufour, Elise Ida, couturière
Célibataireoriginaire de Châtelard domiciliée à
Blanchamp née à
Ragnos le trente juin
mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Jules Aufour, agriculteur et de
Marie Elise ni Tröllier
à Blanchamp

Comme témoins :

1. Ernest Ragnos, agent de police for Blanches
2. François Aufour, sans profession, Ép. Blanches

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 12 juillet 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-sept juillet mil neuf
cent douze

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés
Après publication et de non opposition

Les époux :

J. Cocharo
Elise Cocharo

Les témoins :

E. Mesquin
Aufour

L'officier de l'état civil :

Meylan sur

Registre des mariages A.

N° 92

Monti - Monti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monti, Aino, Cordonnier
Célibataireoriginaire de Cesena (Province de Forlì, Italie) domicilié à
la Rouvenellas, Commune du Châtelard né à

Cesena le vingt juin

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Giacchino Monti, cordonnier et de

Isa née Nasi

à la Rouvenellas.

2. Monti, Staligisa, Couturière
Célibataireoriginaire de Cesena, (Province de Forlì, Italie) domiciliée à
au Hart, Commune des Planches née à

Cesena le deux novembre

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Settimio Monti, cordonnier et de

Giuglia née Tereri

à

Comme témoins :

1. Tereri Dominique, peintre, aux Planches.

2. Amici Attilio, mineur, Châtelard Montreux

Les publications ont eu lieu à Châtelard et aux Planches le
16 avril et à Cesena le 16 mai 1912.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Montreux, le vingt-neuf juillet mil neuf
cent douze.

Pièces déposées :

Copies de naissance des fiancés

Actes de publication sans opposition

Déclaration au Département de Justice

et d'absence de réclamation de part et d'autre

du 21 juin 1912.

Fonctionnaire à mariage des parents

des fiancés.

Communiqué à la Chancellerie.

Les époux :

Monti Aino

Monti Staligisa

Les témoins :

Tereri Dominique

Amici Attilio

L'officier de l'état civil :

Cuneyda

Registre des mariages A.

No 93.

Bautler. Rouse.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bautler, Jean, typographe
 fiancé de Marie Marguerite née Cottier de le vingt six
 janvier mil neuf cent neuf
 originaire de Lampyray (Berne) domicilié à
La Rouvenaz, Commune de Châtelard né à
aux Planches le vingt six février
mil huit cent quatre vingt deux fils de
Catherine Bautler née Gurken et de

à La Rouvenaz
 2. Rouse, Sophie Emma, sans profession
Célibataire
 originaire de Châtelard domiciliée à
aux Jussemes, Commune de Châtelard née à
aux Jussemes le dix sept juin
mil huit cent quatre vingt dix fille de
Charles Rouse, agriculteur, aux Jussemes et de
Rose Marie de Martines, sicesse

Comme témoins :

1. Charles Rouse, agriculteur, aux Jussemes
 2. Ernest Richard, huissier, Les Planches.

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 18 mai et à Lampyray le
20 mai 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le trente un juillet mil neuf
cent douze.

Pièces déposées :

acte de 1^{er} mariage du fiancé de au
volume X. fol. 2. no 59 de l'arrondissement
arrondissement de Montreux à savoir
acte de naissance de la fiancée au
volume VII. fol. 70. no 112 de même
arrondissement.
Après publication et à ma opposition

Communiqué à Lampyray.

Les époux :

J. Bautler
Sophie Rouse

Les témoins :

Charles Rouse
Ernest Richard

L'officier de l'état civil :

Emmanuel

Registre des mariages A.

N° 94

Cuendet - Patis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cuendet, Charles-Edouard, électricien
Célibataire

originaire de Sainte Croix domicilié à

Clarens, Commune du Châtelard né à

Beignins le vingt-sept décembre

mil huit cent quatre-vingt-un fils de

Jouis-Henri Cuendet, charpentier, à Beignins et de

Marie-Joséphine Levaux, née à

2. Patis, Rosine-Joséphine, femme de chambre
Célibataire

originaire de Orbe domiciliée à

la Tour de Saizy née à

Habonne le seize juillet

mil huit cent quatre-vingt

Jules Patis, décédé et de

Rosine-Elisa née Genovard

à Habonne

Comme témoins :

1. Frédéric Müller, chef de dépôt A. 113, Habonne.

2. Rosine-Elisa Patis, à Habonne.

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 5, à Sainte Croix, Orbe,
la Tour de Saizy et Granges à Sainte Croix le 6 juillet 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Habonne, le deux août mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publications sans opposition

Les époux :

Edouard Cuendet
Alicia Cuendet

Les témoins :

Rosine Patis
Müller Frédéric

L'officier de l'état civil :

Curryhan Juy

Communiqué à Sainte Croix, à Orbe
et à la Tour de Saizy.

Registre des mariages A.

No 95

Tschumi - Roch

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tschumi, Jean - Arthur, Instituteur
Célibataireoriginaire de Wolfisberg (Berne) domicilié à
aux Sports, Commune de Châteleré né à
Nevy le trente aoûtmil huit cent quatre-vingt huit fils de
Gottfried Tschumi, cordonnier et deChristine Justine née Bron,
à La Pours de Putz2. Roch, Rose Catherine, couturière
Célibataireoriginaire de Chateau d'Oex domiciliée à
aux Sports née à
Chateau d'Oex le seize avrilmil huit cent quatre-vingt-six fille de
Charles Roch, charpentier et deMarie-Cécile Catherine née Sottal,
à Chateau d'Oex

Comme témoins :

1. Fritz Tschumi, employé de bureau, La Pours
2. Berthe Roch, couturière, La PoursLes publications ont eu lieu à Châteleré le 13, à Chateau d'Oex
le 14 et à Oberhipp le 15 juillet 1912Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Spontaneus, le cinq août mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés
Acte de publication et sa suppression

Les époux :

Arthur Tschumi
Rose Tschumi

Les témoins :

Berthe Roch
F. Tschumi

L'officier de l'état civil :

Meylan

Communiqué à Philéas d'Ort et à
Oberhipp

Registre des mariages A.

N° 96

Peters - Buchs

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Peters, Jean-Frédéric, ferblantier, célibataire

originaire de Lübeck (Allemagne) domicilié à au Trait (Commune des Planches

Sales-Montreux le vingt-huit octobre mil huit cent quatre-vingt-cinq

fils de Jean-Jean-Ferdinand Peters, ferblantier et de

Arnothée-Caroline-Adelaïde née Donthier à Montreux

2. Buchs, Marie-Esther-Jomane, cuisinière, célibataire

originaire de Joux (Fribourg) domiciliée à au Trait née à

Maitrets (Doubs, France) le trois février mil huit cent quatre-vingt-un

filles de Ferdinand Buchs et de Marie née Frossard

à Vollegarde (Fribourg)

Comme témoins :

- 1. Ernest Richard, huppier, Les Planches
2. Charles Parisod, cuisinier, Les Planches

Les publications ont eu lieu aux Planches le 8, à Joux le 10, et à Lübeck le 13 juillet 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le sept août mil neuf cent douze

Pièces déposées :

- Extraits de naissance des fiancés.
Certificat de capacité pour le fiancé.
Fiches de publication de mariage sans opposition.
Autorisation du Département de Justice et Police du 27 juillet 1912.

Les époux :

J. Peters
M. Peters

Les témoins :

E. Richard
Ch. Parisod

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à la Chancellerie et à Joux.

Par décret du Grand Conseil du 27 novembre 1925, Peters Jean-Frédéric désigné ci-contre, lequel ayant rempli toutes les formalités prescrites à cet effet, a été naturalisé Vaudois et reçu au nombre des bourgeois de la commune de Montreux.

Inscrit le 6 février 1926.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 17.

Zumburnen - Aiserens

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zumburnen, Emile, célibataire
employé d'hôteloriginaire de Wersimmen (Berne) domicilié à
Veytaux né à
Reusy le trois juinmil huit cent quatre vingt-sept fils de
Gottfried Zumburnen, manoeuvre et de
Philonore-Françoise née Haebler

à Veytaux

2. Aiserens, Rosine-Louise, cuisinière
célibataireoriginaire de Saigny domiciliée à
Faussemont née à
Givron le quatorze septembremil huit cent quatre vingt-sept fille de
Louis-Henri Aiserens, mécanicien et de
Rosine-Abèle née Chaillet

à Faussemont

Comme témoins :

1. Gottfried Zumburnen, manoeuvre, à Veytaux
2. Bertha Zumburnen, jeune de chambre, à VeytauxLes publications ont eu lieu à Veytaux le 13, à Wersimmen
et Saigny le 15 et à Faussemont le 16 juillet 1912Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Faussemont, le neuf août mil neuf
cent douze

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés
Acte de publication et de non
opposition

Les époux :

Emile Zumburnen.
Rosine Zumburnen.

Les témoins :

Zumburnen-Gottfried
Bertha Zumburnen

L'officier de l'état civil :

P. Meylon

Communiqué à Wersimmen, à Sa.
Saigny et à Faussemont.

Par jugement du Tribunal de
district de Vevey rendu
en date du 17 mars 1921 déclaré
définitif et exécutoire le 21 mai
1921 le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a pris à deux ans le
délai pendant lequel la femme
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 18 juin 1921

L'officier de l'état civil :

J. Pichler

Registre des mariages A.

N° 98.

Cornuz - Coppex

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cornuz, Paul, célibataire
Manœuvre.originaire de Haut de Jura domicilié à
au Trait Commune des Planches né à
Aigle le dix janvier
mil huit cent quatre vingt cinq fils de
Louis-Damy Cornuz, né à Aigle, décédé et de2. Coppex, Marie Sophie, ouvrière
Célibataireoriginaire de Courry domiciliée à
au Trait née à
Courry le onze avril
mil huit cent quatre vingt sept fille de
Henriette Coppex, managère, au Trait et de

Comme témoins :

1. Charles Coppex, chocolatier, Clarend
2. Jean Baroli, cordonnier, au Trait MontreuxLes publications ont eu lieu à Haut de Jura le 22, à Courry le 23,
à Haut Jully le 24 et à Haut le 27 juillet 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix août mil neuf cent
douze.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés
Actes de publication ou de
non opposition.

Les époux :

Paul Cornuz
Sophie Coppex

Les témoins :

Coppex Charles
Jean Baroli

L'officier de l'état civil :

Cuney

Communiqué à Notier et Jorry.
L'officier

Registre des mariages A.

N° 99.

Klay - Dietrich

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Klay, Emil-Paul-Joseph, cuisinier
Célibataire

originaire de Baiswil (Berne) domicilié à
Jussy, Commune du Châtelard né à
Berne le vingt février
mil huit cent quatre vingt-sept fils de
Friedrich Klay, vigneron et de
Emma née Ryder
à Baiswil

2. Dietrich, Marianne, femme de chambre
Célibataire

originaire de Leissigen (Berne) domiciliée à
Jussy, Commune du Châtelard née à
Leissigen le neuf février
mil huit cent quatre vingt-douze fille de
Rudolf Dietrich et de
Marianne née Ringenberg
à Leissigen.

Comme témoins :

- 1. Edmond Romet, agent de police, Les Planches
- 2. Ernest Richard, vigneron, Les Planches.

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 8, à Leissigen et à
Hindelbank le 9 août 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-quatre août mil neuf
cent douze

Pièces déposées :
Extraits de naissance des fiancés.
Actes de publications, acte de non opposition.

Les époux :
Paul Klay
Marianne Klay

Les témoins :
Vigneron
E. Richard

Communiqué à Hindelbank et à
Leissigen.

L'officier de l'état civil :
Cugnon

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 100.
Gilbert-Bardet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gilbert Charles, garçon de peine
célibataire

originaire de Charornay domicilié à

Ferrières, commune des Planches né à

Clarens le seize mars

mil huit cent soixante neuf fils de

Adolphe Louis Gilbert, sans profession aux Planches et de

Rose Sophie née Ramel

à décédée

2. Bardet Fernande Rosa, fille de ménage
célibataire

originaire de Villars-le-Franc domiciliée à

Baugy sur Flarous (Châblard) née à

Villars-le-Franc le vingt cinq avril

mil huit cent quatre vingt huit fille de

Louise Bardet et de

(1) ~~Joseph Louis Fathrecht~~
~~les deux décédés.~~

Comme témoins :

1. David Cottier, agriculteur aux Planches

2. Jules Pica, jardinier à Monthoux

Les publications ont eu lieu à Charornay et à Villars-le-Franc
le dix sept Juin, aux Planches et au Châblard le
quingé Juin de cette année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Monthoux le vingt neuf avril mil neuf
cent douze

à l'heure de midi en vertu de la loi du 21 et 22 août 1871

Pièces déposées :
Actes de naissance des époux.
Certificats de publications
et de non opposition.

Les époux :
Charles Gilbert
Fernande Gilbert

Les témoins :
David Cottier
Jules Pica

L'officier de l'état civil :
H. Picaud

Communiqué Charornay et à Colbord-
Gallerins

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 101.
Mottier-Muty

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mottier Henri Louis, photographe
célibataire

originaire de Cuscut des Buis domicilié à
Vernex, Commune de Châtelard né à
Vernex le trois septembre

mil huit cent quatre vingt trois fils de
Julis François Mottier, Charpentier et de
Marie Anna née Guyenet
à Vernex

2. Muty Marie Marguerite, sans profession
célibataire

originaire de Bolligen (Berne) domiciliée à
La Prunaz, commune de Châtelard née à
Porrentruy le vingt huit

mil huit cent quatre vingt dix fille de
Jean Muty, absent et de
Marie Eugénie Mathilde née Walzer
à Porrentruy

Comme témoins :

1. Louis Mury, agent de police aux Planches
2. Alexis Aubert, dessinateur aux Planches

Les publications ont eu lieu à Cuscut des Buis et à Bolligen le
vingt six juillet et au Châtelard le vingt cinq
juillet de cette année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Bouteux le vingt neuf août
mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
Certificats de publications et
de non opposition

Les époux :

Henri Mottier
Marie Muty

Les témoins :

Mury
Aubert

L'officier de l'état civil :

J. Mottier

Par jugement du Tribunal du
District de Vevey rendu
en date du 19 octobre 1922 déclaré
définitif et exécutoire le 30 décembre
1922. Le mariage ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel les parties
ne pourront contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 18 janvier 1923

L'officier de l'état civil :

J. Mottier

Registre des mariages A.

N^o 102.
Jungo-Riedo

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jungo Léonard, menuisier
célibataire

originaire de Feibourg et Boedingen domicilié à
la Roumaz, commune du Châtelard né à
Feibourg le vingt-deux Juin
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Jean Jungo, décédé et de
Marie-Félicité Fasel
à Feibourg

2. Riedo Hélène, cuisinière
célibataire

originaire de Zumbhof (Feibourg) domiciliée à
au Fasel, commune des Planches née à
Weinstorf (Feibourg) le dix Janvier
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de

Joseph Riedo et de
Ulrichette ni Heering
à décedés

Comme témoins :

1. Charles Parisod, dessinateur aux Planches
2. Ernest Richard agent de police

Les publications ont eu lieu à Feibourg le trois Août, à Boe-
dingen le deux Août, à Zumbhof le quinze Août, au
Châtelard et aux Planches le deux Août
de cette année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Moutoux, le huit Août mil huit
cent dix-neuf

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux. Certificats de
publications et de
non opposition.

Les époux :

Jungo Léonard
Hélène Jungo

Les témoins :

E. Richard
Ch. Parisod

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Feibourg, à Gösingen
et à Gzellhausen.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 103
Besson - Aubert

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Besson Julien, agriculteur
célibataire

originaire de Châtelard _____ domicilié à

Chornex _____ né à

Chornex _____ le vingt cinq Juillet _____

mil huit cent soixante neuf _____ fils de

Louis Besson, agriculteur à Chornex _____ et de

Stéphanie Cochard, décédée _____

à _____

2. Aubert Julie Cécile, sans profession
célibataire

originaire de Planches _____ domiciliée à

Chornex _____ née à

Chornex _____ le vingt trois Novembre _____

mil huit cent soixante quatre _____ fille de

Charles Louis Auguste Aubert agriculteur à Chornex et de

Sophie Louis de Léviard, décédée _____

à _____

Comme témoins :

1. Emile Schori habitant à Chornex _____

2. Charles Pansod, dessinateur à Moutoux _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard et aux Planches le

quinze Août de cette année _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Moutoux _____ le trois Septembre mil huit
cent douze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux. Certificat de
publications et de non
opposition. _____

Les époux :

Besson

Julie Besson

Les témoins :

A. E. Schori

Ch. Pansod

L'officier de l'état civil :

L. Rossier

Communiqué _____

Registre des mariages A.

N° 104

Aeschbacher-Berger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. ^{bourgeois} Aeschbacher Edgar, employé de
cibataireoriginaire de Sedorf (Bern) domicilié à
Clarens, commune de Châtelard né à
aux Marches le dix huit Aoûtmil huit cent quatre vingt six fils de
Charles Benjamin Aeschbacher, décédé et de
Sophie Henriette Louise née Meillard
à Clarens2. Berger Olympie, sans profession
cibataireoriginaire de Morge (Bern) domiciliée à
aux Varennes, commune de Châtelard née à
Arenches le douze févriermil huit cent quatre vingt neuf fille de
Julienne Berger, décédé et de

Comme témoins :

1. Albert Houbartot, architecte à Clarens
2. Paul Ducrot, marbrier à CrinLes publications ont eu lieu à Sedorf et à Morge le neuf
Août, au Châtelard le huit Août de cette annéeAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Mouroux, le quatre septembre
mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux. Certificats de
publications et de non
opposition.

Les époux :

Edg. Aeschbacher
Olympie Aeschbacher

Les témoins :

A. Houbartot
P. Ducrot.

L'officier de l'état civil :

F. H. H.

Communiqué à Sedorf et à Morge.

Registre des mariages A.

N^o 105.
Giacobino - Ruscio

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Giacobino Federico Giuseppe Biagio, mason
célibataire

originaire de Fobello (Novare, Italie) domicilié à
Verceye (Planches, Suisse) né à
Fobello le deux février

mil huit cent quatre vingt sept fils de
Albert Giacobino et de

Giuseppina ni' Maria
à Fobello

2. Ruscio Rosa Doménica, repassade
célibataire

originaire de Fremosine (Brescia, Italie) domiciliée à
Vevey née à
Fremosine le vingt six Juillet

mil huit cent quatre vingt douze fille de
Domenico Ruscio, peintre en bâtiment et de
Maria Teresa ni' Bertella

à Vevey

Comme témoins :

1. Pascal Ruscio, gypcier-peintre à Vevey
2. Auguste Lelli, Cocher à Clarens

Les publications ont eu lieu à Fobello et à Fremosine le quatorze
Juillet, aux Planches et à Vevey le quinze
Juin de cette année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Moutoux, le quatre septembre
mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux
constatant au mariage, des
père et mère des époux. Certi-
ficats de publications et de non
opposition. Permis de célébration
décreté le 21 août de cette
année par le Département
de Vaud et Solva

Communiqué à la Mairie

Les époux :

Giacobino Federico

Rosa Giacobino

Les témoins :

Pascal Ruscio

Auguste Lelli

L'officier de l'état civil :

Moutoux

Registre des mariages A.

N^o 106
Chuat-Roud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chuat Paul Edouard, appartenant
célibataire

originaire de Gry domicilié à

Fard, commune de Châblard né à

Hauberville (St-Maur) le vingt-six Avril

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Jean Frédéric Chuat, décédé et de

Marie Louise née Perrotet

à Hauberville

2. Roud Rastie Elise, démariée et majeure
célibataire

originaire de Cligle et Yverne domiciliée à

Gry née à

Cligle le vingt Avril

mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

David Louis Roud et de

Fanny Elise née Barbey

à décédé

Comme témoins: Auguste L'Epée, cultivateur de vignes à Vevay

1. Emile Sella, photographe à Vevey

2. Rose Roth, cuisinière à Vevey

Théophile Voegeli, électricien à Claville

Les publications ont eu lieu à Gry, Cligle et Vevay le très

Avril, à Yverne le quatre Avril et au Châblard

le deux Avril de cette année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le six Septembre mil

huit cent deux

Après la radiation et le rattachement aux livres 23 et 24

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux. Certificats de
publications et de non
opposition.

Les époux :

Paul Chuat

Rastie Chuat

Les témoins :

Auguste L'Epée

Théophile Voegeli

L'officier de l'état civil :

J. Perrotet

Communiqué à Bigla - Grandson -
Vevey

Registre des mariages A.

N° 107
 von Siebenthal-
 Grillet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. von Siebenthal Clément, fabricant
 célibataire

originaire de Gessenay (Bern) domicilié à

Grandchamp (Neuchâtel) né à

Grandchamp le vingt Octobre

mil huit cent quatre vingt sept fils de

Jean von Siebenthal et de

Ulrich von Grünig

à Grandchamp

2. Grillet Marguerite Thama, couturière

célibataire

originaire de Lausanne et Chardonnay sur Morges domiciliée à

Ferriet, commune des Planches née à

Ferriet le vingt deux Octobre

mil huit cent quatre vingt dix fille de

Charles Isaac Louis Henri Grillet, décédé et de

Marie Joséphine Cathérine née Schmitzgebél

à Chilly sur Lausanne

Comme témoins :

1. Conrad Sella, photographe, Soubois

2. Rosa Roth, couturière à Ferriet

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Chardonnay et à

Gessenay-le-Vieux, à Neuchâtel et aux Planches

le dix sept de ce mois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Soubois, le dix septembre mil neuf
 cent douze

Pièces déposées :

L'acte de naissance des époux et
 celui de mariage de l'époux et
 celui de mariage de la mariée
 et au volume VII folio 118. Les
 copies de publications et de non
 opposition.

Les époux :

Clément de Siebenthal

Marguerite de Siebenthal

Les témoins :

Rosa Roth

Conrad Sella

L'officier de l'état civil :

H. Roth

Communiqué à Lausanne, à Jönköping
 et à Billens sur Y.

Registre des mariages A.

N° 108
Osterwald-Fallegger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Osterwald Leonhard Niguan
catholique

originaire de Gaisornald et Waldkirch domicilié à
St-Gall

né à
St-Gall le sept novembre

mil huit cent soixante dix sept fils de
Joseph Osterwald défunt et de

Marie Ursula née Dürr

à St-Gall

2. Fallegger Marie Christine Léonie
catholique

originaire de Flühli, canton de Lucerne domiciliée à
aux Planches, Neuchâtel

née à
Lausanne le cinq juin

mil huit cent quatre vingt onze fille de
Fridolin Fallegger et de

Marie née Wüsch

à Neuchâtel

Comme témoins :

1. Emile Oberhardt, hôte à Neuchâtel

2. Pèdra Oberhardt, secrétaire d'hôtel à Neuchâtel

Les publications ont eu lieu à St-Gall le six août, à

Gaisornald et à Waldkirch le six août, aux
Planches le dix huit août de cette année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Neuchâtel, le sept septembre mil neuf
cent douze

Pièces déposées :

Autorisation de célébration
délivrée le six septembre courant
par l'officier de l'état civil de
St-Gall.

Les époux :

Leonie Osterwald

Les témoins :

Emile Oberhardt
Pèdra Oberhardt

L'officier de l'état civil :

Frossch

Communiqué à Gaisornald, à Wald-
kirch, à St-Gall et à Flühli.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Arrêt du Tribunal du District
de St-Gall rendu
le 27 juillet 1916 déclaré
nul et exécutoire le 10 décembre
1916. Le mariage inscrit ci-contre
est dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à an, le
pendant lequel l'.....
peut..... contracter un nouveau
mariage.

..... onéux, le 27 décembre 1916
L'officier de l'état civil
E. Ruchat
Comm. au Dist.

Registre des mariages A.

N° 109

Fankhauser - Guellou

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fankhauser, Charles-Frédéric, architecte
Célibataireoriginaire de Langnan (Beve) et de foche (Veuchâtel) domicilié à
la Rousseau, Commune de Châtellard né à
Villeret le treize aoûtmil huit cent quatre-vingt sept fils de
adoptif de Friedrich Fankhauser, tapissier et de
Emma née Ringeyer
à foche2. Guellou, Rose, Serruillère
Célibataireoriginaire de Champagne (Jaud) domiciliée à
Jerny, Commune de Châtellard née à
Reuvin le dix octobremil huit cent quatre-vingt onze fille de
Jean-François Guellou, restaurateur et de
Marie-Hélène née Viehtry
à Clarens

Comme témoins :

1. Paul Kullennier, horloger, Clarens
2. Ernest Peyrolaz, agent de police Les Planches

Les publications ont eu lieu à Châtellard le 24 août, à Jerny le 26,
à Champagne le 28, et à foche le 29 août 1912Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Montreux, le onze septembre mil neuf
cent onze

Pièces déposées :

Extraits de naissance et passeports
Actes de publication sans
opposition

Les époux :

Charles Fankhauser
Rose Fankhauser

Les témoins :

P. J. Willeumier
E. Peyrolaz

L'officier de l'état civil :

Crieysly sp.

Communiqué à Langnan, au Lode,
et à Champagne

Par jugement du Tribunal du
District de Vevey rendu
en date du 22 avril 1913, déclaré
définitif et exécutoire le 17 septembre
1913, le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à trois ans le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 26 novembre 1913.

L'officier de l'état civil :

J. Rothlieb

Registre des mariages A.

N° 110

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Woelfle, Jean, menuisier-ébéniste,
célibataire,originaire de Oberaldingen (Grand Duché de Bade) domicilié à
Salo, Commune du Châtelard né à
Langellen le trente-un maimil huit cent soixante-dix-neuf fils de
Jean Woelfle, menuisier et deEmma née Egger
à Langellen2. Gaillard, Cicile-Esther, menuisier
célibataireoriginaire de Orgelet, (Département du Jura, France) domiciliée à
Clarens, Commune du Châtelard, née àLa Chaux de Font, le dix-sept août
mil huit cent soixante-quatorze fille deNedaz Camille Gaillard et de
Eliane née Beckenbach & décédée

à

Comme témoins :

1. Emma Nothardt Gaillard, Clarens

2. Louis Eugène, scieur, Clarens

Les publications ont eu lieu au Châtelard le 17 mai, à Orgelet le
19 mai et à Oberaldingen le 2 juin 1912Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Fontenay, le quatorze septembre mil neuf
cent douze

Pièces déposées :

1. Actes de naissance des fiancés
 2. Actes de publication et de non opposition
 3. Certificats de solatité pour les fiancés
 4. Certificats de capacité matrimoniale pour
 les fiancés
 5. Actes de célébration du mariage
 6. Révisé par le département de Justice
 et déposé le 11 janvier 1912.

Communiqué à la Chancellerie

Les époux :

Jean Woelfle
 Cicile Woelfle

Les témoins :

Emma Nothardt Gaillard
 L. Eugène

L'officier de l'état civil :

Eugène J.

Woelfle Gaillard

Lettre du 19 septembre 1917, Jean
 Woelfle, mentionné ci-contre
 a saquis pour lui et sa famille
 la Bourgeoisie de la commune
 de Sondillier (Bienne)
 le 28 novembre 1917
 L'officier de l'état civil :
 J. Nothardt

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° III

Léves - Ferrin.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Léves, Auguste-Léon Ernest, employé d'hôtel
célibataire.originaire de Vouvry domicilié à
en Truc, commune des Planches né à
Marigny fille le huit sept octobre
mil huit cent soixante six fils de
Hippolyte Léves, } et de
Roh Genèvre } décédés2. Ferrin, Julia, sans profession
célibataire.originaire de Chazamou-le-Chêne domiciliée à
Bevy née à
Caranji le premier mars
mil huit cent quatre vingt six fille de
Caroline-Haie Ferrin et de

à Bevy.

Comme témoins :

1. Jean Charles Regamey, cordonnier, à Bevy.
2. Camille Mutret, agent épici. fa PlanchesLes publications ont eu lieu à Planches le 13, à Vouvry le 14, à
Chazamou-le-Chêne le 15, et à Bevy le 16 juillet 1912.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Montreuil, le dix sept septembre mil neuf
cent douze

Pièces déposées :

Extrait de naissance des fiancés
Acte de publication et de non opposition

Les époux :

Léves Ernest
Julia Ferrin

Les témoins :

Regamey & Ch
& Mutret

L'officier de l'état civil :

Creyer Sr

Communiqué à Vouvry, à Yvermond
et à Bevy.

Registre des mariages A.

N° 112.

Helg - Galcher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Helg, Pierre, Ingénieur
Célibataire

originaire de Aelémont (Berne) domicilié à
Genève né à
Mouchâtel le vingt-neuf juillet
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Pierre René Jean Helg, décédé et de
Fanny - Marguerite née Petitpierre, sa veuve
à Mouchâtel.

2. Malcher Sophie Hedwig, sans profession
Célibataire

originaire de Glaris (Glarus) domiciliée à
Hätzlingen (Glarus) née à
Hätzlingen le seize septembre
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Eduard Malcher, négociant, à Hätzlingen et de
Sophie - Johanna née Brändlin, sa femme, décédée
à Hätzlingen.

Comme témoins :

- 1. Marguerite Helg - Petitpierre, à Mouchâtel, sans profession
- 2. Hedwig Brändlin, à Hätzlingen, sans profession

Les publications ont eu lieu à Genève le 29 juillet, à Aelémont
le 3, à Glaris le 2 et à Mouchâtel pour Hätzlingen le
2 août 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix-huit septembre mil
neuf cent douze

Pièces déposées :

Certificats de publications belimés
par l'officier de l'état civil
à Genève en date du 26 août 1912.

Les époux :

Pierre Helg
Hedwig Helg

Les témoins :

Marguerite Helg - Petitpierre
Hedwig Brändlin

L'officier de l'état civil :

Cinglo

Communiqué à Aelémont et à Genève,
à Glaris et à Mouchâtel.

Registre des mariages A.

N° 113

Kauz - Hermod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kauz, Emile - Alfred, employé aux Chemins de fer fédéraux
Célibataireoriginaire de Wyssachengraben (Berne) domicilié à
Perritet, Commune des Ranches né à
Palleus, Commune de Châtard le huit novembre
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Jean Kauz, menuisier, à Perritet et de
Marie-Julie, née Ruffat, veuve2. Hermod, Blanche - Emma, couturière
Célibataireoriginaire de Poliez-le-Grand domiciliée à
Veysaux née à
Bernex, Commune de Châtard le quatorze septembre
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Jean-Jean-Samuel Hermod, agent d'affaires, Veysaux et de
Lucie-Marie-Josée née Bocion, veuve

Comme témoins :

1. Robolphe Schaller, employé de chemins de fer, Perritet
2. Louis Parisod, entrepreneur, GlionLes publications ont eu lieu à Veysaux et aux Ranches le 16, à Poliez-le-Grand et à Eriswil le 17 août 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt septembre mil neuf cent
douze

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés.
Actes de publication et de non
opposition

Les époux :

Kauz Emile
Hermod Blanche

Les témoins :

Rob. Schaller,
Parisod L.

L'officier de l'état civil :

CreygierCommuniqué à Trisong et à Golin
le Grand.

Registre des mariages A.

N° 114.

Niezille - Rimo.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Niezille, Emile, agriculteur,
Célibataire.originaire de Essertines et Belmont sur Gordon domicilié à
au Basset, Commune du Châtelard né à
Essertines le quinze novembre
mil huit cent soixante-quatorze fils de
Anna Niezille, à Bettens, et de2. Rimo, Alice Elise, sans profession
Célibataireoriginaire de Giffers (Fribourg) domiciliée à
Clarens, Commune du Châtelard née à
Château d'Oex le quatre juillet
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Jean-Joseph Rimo, agriculteur, à Château d'Oex et de
Elise de Nozier, née

Comme témoins :

1. Paul Paget, agent de police, Les Planches
2. Henri Gosandey, employé, Les PlanchesLes publications ont eu lieu à Châtelard le 14, à Belmont le 15,
à Essertines et à Giffers le 16 juin 1912.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Pontreux, le vingt septembre mil neuf
cent douze

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés.
Actes de publication et de non
opposition

Les époux :

E. Niezille

A. Rimo

Les témoins :

A. Gosandey
Pasche Paul agent

L'officier de l'état civil :

C. Meyer, Sr.

Communiqué à Buserens, à Galmont
et à Giffers.

Registre des mariages A.

N^o 115.
Mieville - Becker

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mieville Charles Georges, ingénieur
célibataire

originaire de Lausanne domicilié à
Paris (4^e arrondissement) né à
Moutaux le vingt six
mil huit cent quatre vingt cinq fils de
Louis David Mieville, banquier et de
Ida Léontine née Robinson
à Moutaux

2. Becker Anna Louise
célibataire

originaire de Karlsruhe (Baden) domiciliée à
Karlsruhe née à
Karlsruhe le premier Mars
mil huit cent quatre vingt six fille de
Edouard Becker, marchand de vin et de
Mina née Wagner
à Karlsruhe

Comme témoins :

1. David Mieville, banquier à Moutaux
2. Radolphe Mieville architecte

Les publications ont eu lieu à Paris le seize Août, à Lausanne
le dix sept Août et à Karlsruhe le seize Août
de cette année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Moutaux, le vingt trois septembre
mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Autorisations de célébration
délivrées par l'officier de
l'état civil de Lausanne le
dix neuf septembre
courant.

Les époux :

C. Mieville
Anna Mieville

Les témoins :

David Mieville
Radolphe Mieville

L'officier de l'état civil :

J. W. S.

Communiqué à Lausanne par le
Chancelier.

Registre des mariages A.

N^o 116.
Baer-Thibaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baer Arthur, comptable
célibataireoriginaire de Obfelden (Jura) domicilié à
Vernex, commune de Châblard né à
Obfelden le dix sept févriermil huit cent quatre vingt quatre fils de
Johann Jakob Baer, négociant et de
Charlotte Magdalena née Hoffenbauer
à Obfelden2. Thibaud Hélène Louise, téléphoniste
célibataireoriginaire de Ponthalay domiciliée à
Vernex, commune de Châblard née à
Cossonay le six décembremil huit cent quatre vingt six fille de
Paul Charles Louis Thibaud, géomètre officiel et de
Jenny Hélène née Coeybaux
à Vernex

Comme témoins :

1. Henri Coeybaux, géomètre à Genève
2. Paul Thibaud, géomètre à MoutiersLes publications ont eu lieu à Obfelden le vingt six août,
à Ponthalay le vingt sept août et au Châblard
le vingt quatre août de cette annéeAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Moutiers le vingt quatre septembre
mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux. Certificats de
publications et de
non opposition.

Les époux :

Arthur Baer
Hélène Baer

Les témoins :

H. Coeybaux
P. Thibaud

L'officier de l'état civil :

H. J. S.

Communiqué à Cossonay et à Ob-
felden.

Registre des mariages A.

No 117.

Pittet - Sugnauy.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pittet, Jules Henri, chanteur _____
(célibataire) _____

originaire de Jilens Dramard et Seigneux _____ domicilié à
Bon Port, commune des Planches _____ né à
Romont, aux Rochettes _____ le vingt quatre octobre _____
_____ mil huit cent quatre vingt trois _____ fils de
thésime Pittet agriculteur _____ et de
Isaline née Lator, _____
à Romont.

2. Sugnauy, Marie Marie, ménagère _____
(célibataire) _____

originaire de Jilens _____ domiciliée à
Romont _____ née à
Romont _____ le vingt sept juillet _____
_____ mil huit cent quatre vingt quatorze _____ fille de
Jules Sugnauy, agriculteur. _____ et de
Marie née Crausaz _____
à Romont.

Comme témoins :

- 1. Othmar Pochard, employé d'hôtel, Nassons _____
- 2. Robert Aely, boucher, Huchberg (Berne) _____

Les publications ont eu lieu aux Planches le 12, à Villargol pour Jilens
Dramard et Seigneux le 17, à Jilens et à Romont le 13 septembre
1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ le vingt huit septembre mil neuf
cent douze _____

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés
Consentement à mariage des parents
des fiancés _____
Actes de publications et de non
opposition _____

Les époux :

Jules Pittet
Jules Pittet Marie

Les témoins :

Robert Aely
Othmar Pochard

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Villargol, à Jilens
et à Romont.

Registre des mariages A.

N° 118

Comba - Genoud.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Comba, Maxime-Filippe, employé au chemin de fer
célibataireoriginaire de Albeuve domicilié à
aux Arants, Commune du Châtelard né à
aux Sciernes d'Albeuve le quatorze janvier
mil huit cent quatre vingt sept fils de
Jean-Félix Comba et deMarie-Genetière - Caroline née Beaud
aux Sciernes d'Albeuve2. Genoud Marie-Joséphine dite Jaccard, cuisinière
célibataireoriginaire de Châtel St. Denis domiciliée à
aux Arants née à
Châtel St. Denis le vingt-six août
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Alphonse Genoud dit Jaccard et de
Marie née Bochud } décédés

Comme témoins :

1. Morel Henri, marchand de bois à Châtel St. Denis
2. Comba Fernand, agriculteur, Sciernes d'AlbeuveLes publications ont eu lieu à Châtelard et à Châtel St. Denis le
4 septembre, et à Albeuve le 5 septembre 1912. -Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Montreux, le trente septembre mil neuf cent
douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication et de non
opposition

Les époux :

Comba Maxime
Comba Martha

Les témoins :

Morel Henri
Comba Fernand

L'officier de l'état civil :

G. Rossy sup.

Communiqué à Jébanne et à Châtel
St. Denis.

Registre des mariages A.

N^o 119.

Schaller - Désouches

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schaller, Joseph-Louis ferblantier _____
veuf de Marie-Josephine-Louise née Maritano, dès le 28 février
1910. - _____

originaire de Wimmerryl (Fribourg) _____ domicilié à
la Corsay, Commune des Planches _____ né à
Cherlres _____ le deux février _____
_____ mil huit cent sixante-huit _____ fils de
Marie Schaller, domiciliée à Fribourg _____ et de

2. Désouches Marie-Lydie née Cherpillod, ménagère
divorcée de Fritz-Henri Désouches, dès le 8 septembre 1910

originaire de Mont-sur-Rolle _____ domiciliée à
la Corsay, Commune des Planches _____ née à
Cherlres _____ le deux février _____
_____ mil huit cent dix-huit _____ fille de
Jean-Marie Cherpillod, décédé _____ et de
Lucie née M'ettraux _____
à Cherlres _____

Comme témoins :

1. Cosandey Henri, employé aux Planches _____
2. Murry Louis, agent de police, à Glion _____

Les publications ont eu lieu aux Planches le 28, à Wimmerryl le 30 mai
et au Mont le 30 mai 1912. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le trente septembre mil neuf cent
dix-huit. - _____

Pièces déposées :

L'acte de l^{er} mariage du fiancé est au Vol III fol
161. N^o 68. - l'acte de décès de la 1^{re} femme
du fiancé est au Vol. XII fol 571. N^o 51. -
L'acte du 1^{er} mariage de la fiancée portant
la mention du divorce est au Vol II fol :
149. N^o 50. -
Actes de publication et de non opposition

Communiqué à Wimmerryl et à Grolla.

Les époux :

Joseph Schaller
Lydie Schaller

Les témoins :

Cosandey
Murry

L'officier de l'état civil :

G. Cosandey sup.

Registre des mariages A.

N° 120

Amandruz - Richard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Amandruz Edmond-Edmond, agent de police
célibataire

originaire de Mont sur Lausanne domicilié à
Fâles, Commune du Châtelard né à
Lausanne, Porte St Martin le deux mai

mil huit cent quatre vingt-sept fils de
Edmond Amandruz, agriculteur et de
Abina-Ida, née Bigler
à Buchillon

2. Richard, Jeanne-Marguerite, couturière
célibataire

originaire de Bex domiciliée à
Ternex, Commune du Châtelard née à
Bex le vingt-six juillet

mil huit cent quatre vingt-treize fille de
Henri-André Richard, décédé et de
Marie-Eugénie née Vilelans
à Bex

Comme témoins :

- 1. Richard Frédéric, agent au Chêne
- 2. Magnin Ernest, agent à la Couray

Les publications ont eu lieu à Mont le 9 septembre, au Châtelard
et à Bex le 7 septembre 1912. -

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montrent, le premier octobre mil neuf cent
douze. -

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Acte de décès du père de la
fiancée. - Consentement à mariage
de la mère de la fiancée. -
Actes de publication et de non-
opposition. -

Les époux :

E. Amandruz
J. Richard

Les témoins :

F. Richard
E. Magnin

L'officier de l'état civil :

G. Rorsh sup.

Communiqué à Grilly et à Gost.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 121.

Pilet-Desroignes.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pilet Adolphe . employé de gare _____
Célibataire _____originaire de Rossinières _____ domicilié à
Yvernet, Commune du Châtelard _____ né à
Villeneuve _____ le douze février _____
_____ mil huit cent quatre vingt sept _____ fils deDavid Pilet } _____ et de
Hélène née Masson } décédés _____2. Desroignes, Marie-Alice, sans profession _____
Célibataire _____originaire de Saicourt (Berne) _____ domiciliée à
Villeneuve _____ née à
Carames _____ le dix mars __________ mil huit cent quatre vingt huit _____ fille de
Paul-Lucien Desroignes, horloger _____ et de
Marie-Mélanie née Geiser _____
à Villeneuve _____

Comme témoins :

1. Chabloy Ernest, employé aux C.F.F. à Yvernet _____
2. Michel Vincent, employé aux C.F.F. à Covel. _____Les publications ont eu lieu au Châtelard le 30 Août, à Rossinières
Carames et Villeneuve le 31 Août 1912. - _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Montrent, le quatre octobre, mil neuf cent
douze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication et de non-
opposition ! _____

Les époux :

a Pilet
A. Pilet

Les témoins :

Chabloy Ernest
Michel VincentCommuniqué à Rossinières, à Ca-
bannes et à Villeneuve. _____

L'officier de l'état civil :

G. Remy sup.

Registre des mariages A.

N^o 122
Massarelli-Mayer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Massarelli Ferruccio Ferruccio Romano, chauffeur
catholique

originaire de Peviano (Province Thalie) domicilié à
La Bournaiz (Châtelard, Moutoux) né à
Peviano le premier Janvier
mil-huit cent quatre-vingt-six fils de
Vittorio Massarelli, soldat de chambre à Moutoux et de
Clementina née Pellegrini
à Peviano

2. Mayer Maria Anna Angela Lucia, couturière
catholique

originaire de Vanzone ou S. Carlo (Province Thalie) domiciliée à
La Bournaiz (Châtelard - Moutoux) née à
Vanzone ou S. Carlo le dix novembre
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de
Giuseppe Mayer, menuisier et de
Maria née Bigotti
à La Bournaiz

Comme témoins :

- 1. Louis Mayer, gypsiereintu à Moutoux
- 2. Ernest Maguin, agent de police à Moutoux

Les publications ont eu lieu à Peviano et à Vanzone ou S. Carlo
le cinq septembre, au Châtelard le dix huit
juillet de cette année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Moutoux, le onze Octobre mil neuf
cent dix-sept

Pièces déposées :

Acte de naissance des époux.
Certificats de publications et
de non opposition. Permis
de célébration d'origine par
le Département de Turgovie
à Peviano le 23 septembre 1912

Les époux :

Massarelli Ferruccio
Maria Massarelli

Les témoins :

Louis Mayer
E. Melchini

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à la Chancellerie.

Registre des mariages A.

No 123.
Wüthrich - Dupraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wüthrich Jules Samuel, substituteur
célibataire

originaire de Trüb. (Bern) domicilié à
Flendruz, Rougemont né à
Rougemont le vingt-neuf Janvier
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Samuel Wüthrich, agriculteur et de
Elise née Butholz
à Rougemont

2. Dupraz Marie Marguerite, substitutrice
célibataire

originaire de Blonay domiciliée à
Rougemont née à
Chermex (Châblard) le vingt-quatre Septembre
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Louis Gabriel Dupraz, substituteur à Chermex et de
Sophie née Michel
à Chermex

Comme témoins :

1. Louis Jaccard, substituteur aux Planches
2. Marius Chevalley, agriculteur à Chermex

Les publications ont eu lieu à Rougemont le vingt-neuf Septem-
bre à Trüb et à Blonay le vingt-sept Septembre
de cette année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Moutrens, le onze Octobre mil
neuf cent dix-neuf

Pièces déposées :

Attestation de célibation
datée ce jour par l'officier
de l'état civil de Rougemont.

Les époux :

Wüthrich
Marie Wüthrich

Les témoins :

Jaccard
Marius Chevalley

L'officier de l'état civil :

M. Jaccard

Communiqué à Rougemont, à St. Leger
de à Trüb.

Registre des mariages A.

N° 124.

Gehring-Ottiger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gehring Karl _____
 Célibataire _____
 pâtissier _____
 originaire de Winterthur (Canton de Zurich) _____ domicilié à
 Grait, Commune des Planches _____ né à
 Winterthur _____ le vingt-quatre juillet _____
 mil huit cent soixante dix-sept _____ fils de
 Jakob Gehring, décédé _____ et de
 Susanna née Weber _____
 à Winterthur _____

2. Ottiger Mathilda _____
 Célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Rothenbourg (Canton de Lucerne) _____ domiciliée à
 Grait, Commune des Planches _____ née à
 Rothenbourg _____ le deux mai _____
 mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fille de
 Franky Ottiger, décédé _____ et de
 Josefa née Elli _____
 à Rothenbourg _____

Comme témoins :

1. Arnold Bindschedler, rentier à Clavens _____
2. Théodor Müller, musicien à Montreux _____

Les publications ont eu lieu aux Planches le 31 août, à Winterthur
 et à Rothenbourg le 2 septembre 1912. - _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le douze octobre mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
 Certificats de publication et
 de non-opposition. _____

Les époux :

Karl Gehring
 Mathilde Gehring

Les témoins :

A. Bindschedler
 Th. Müller

L'officier de l'état civil :

G. Loméy sup.

Communiqué à Winterthur et à
 Rothenbourg.

Registre des mariages A.

N° 125.

Aicardi - Caucia

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aicardi, Vittorio _____
 Célibataire _____
 Maçon _____

originaire de Clavesana, (Province de Euno, Italie) — domicilié à
 Glion, Commune des Planches _____ né à
 Clavesana _____ le vingt-huit août _____
 mil huit-cent quatre-vingt-dix _____ fils de

Martino Aicardi, décédé _____ et de
 Maria née Zouca _____
 à Baveno _____

2. Caucia, Eva-Maria-Giulia _____
 Célibataire _____
 Menagère _____

originaire de TALENZA (Province d'Alessandria, Italie) — domiciliée à
 Glion, Commune des Planches _____ née à
 TALENZA _____ le vingt-neuf décembre _____
 mil huit-cent quatre-vingt-douze _____ fille de

Edouardo, Caucia, manoeuvre _____ et de
 Emilia née Cavallero _____
 à TALENZA _____

Comme témoins :

1. Charles Rigoni, maçon à Montbaur _____
 2. Victor Pretti, maçon à Glion _____

Les publications ont eu lieu à ux Planches le 22 août, à Clavesana le
 24 septembre et à TALENZA le 19 septembre 1912 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montbaur, le quatorze octobre mil neuf cent
 douze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Consentement à mariage des parents de la fiancée
 Consentement à mariage de la mère du fiancé
 Certificat de décès du père du fiancé
 Certificats de publication et de non-opposition
 Permis de célébration déposé par le
 Département de Justice et Police le 10
 octobre 1912 (N° 6513) _____

Communiqué à la Chancellerie. _____

Les époux :

Aicardi, Vittorio
 Aicardi Eva

Les témoins :

Rigoni Carlo
 Pretti Vittorio

L'officier de l'état civil :

P. Frosch sup.

Registre des mariages A.

N° 126.

Chabloz - Moreillon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chabloz, Lucien - Emile _____
 Célibataire _____
 employé aux C.F.F. _____
 originaire de Taugondry _____ domicilié à
 Ternex, Commune du Châtelard _____ né à
 Romairon _____ le dix-sept décembre _____
 mil huit-cent quatre-vingt-six _____ fils de
 Zélie née Romoz _____ et de
 à Grandson _____

2. Moreillon, Augusta _____
 Célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Gryon _____ domiciliée à
 Gryon _____ née à
 Gryon _____ le neuf août _____
 mil huit-cent quatre-vingt-neuf _____ fille de
 Pierre - Abram Moreillon, agriculteur _____ et de
 Marie - Julie née Roson _____
 à Gryon _____

Comme témoins :

1. Chabloz Ernest, employé aux C.F.F. à Montreux _____
 2. Pèz Auguste, employé aux C.F.F. à Montreux _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard le 18 septembre, à
 Taugondry le 20 septembre et à Gryon le 19 septembre
 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le seize octobre mil neuf cent
 douze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non-
 opposition. _____

Les époux :

Chabloz Lucien
 Chabloz Augusta

Les témoins :

Chabloz Ernest
 Pèz Auguste

L'officier de l'état civil :

J. Ernest sup.

Communiqué à Champagny et à
 Gryon _____

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 127.

Schmid-Zrygart.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schmid, Karl - Wilhelm _____
célibataire _____

tapisier _____

originaire de Bâle et Sûre (Argovie) _____ domicilié à
aux Planches _____ né à

Bâle _____ le seize octobre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-six _____ fils de

Heinrich Schmid, chauffeur _____ et de

Anna-Elisa née Schaub _____

à Bâle _____

2. Zrygart Bertha _____

célibataire _____

cuisinière _____

originaire de Krauchthal _____ domiciliée à

Sâles, Commune du Châtelard _____ née à

Krauchthal _____ le dix septembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-six _____ fille de

Jakob Zrygart, décédé _____ et de

Rosette née Mauch _____

à Krauchthal _____

Comme témoins :

1. Rouge Frédéric, tapisier à la Tour de Peitz _____

2. Pache Paul, agent de police aux Planches _____

Les publications ont eu lieu aux Planches, au Châtelard le 12 sep-
tembre, à Sûre et à Krauchthal le 13 septembre et à Bâle
le 14 septembre 1912. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montrent, le dix-neuf octobre mil neuf cent

douze _____

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés
Actes de publication et de non-
opposition _____

Les époux :

M. Wilhelm Schmid.

Madame Bertha Schmid

Les témoins :

F. Rouge
Paul Pache

L'officier de l'état civil :

J. Arnet sup.

Communiqué à Bâle, à Sûre et à
Krauchthal. _____

Registre des mariages A.

N° 128.

Russo - Friedli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Russo, Cyprien - Jules
célibataire

gypcier
originaire de Ronco - Canavese, Turin, Italie domicilié à
Chailly sur Clarens, Commune du Châteland né à
Chailly le vingt-un mars
mil huit-cent quatre-vingt-neuf fils de

Jean Russo, vitrier et de
Rose née Giroldo
à Clarens

2. Friedli, Ida
célibataire

sans profession
originaire de Hüpfelflüh domiciliée à
Kirchberg née à
Brsigen le dix-huit juillet
mil huit-cent quatre-vingt-douze fille de

Johann Friedli, agriculteur et de
Elise née Kunz
à Kirchberg

Comme témoins :

- 1. Caccia Laurent, vitier à Lausanne
- 2. Russo Paul, serrurier à Chailly.

Les publications ont eu lieu au Châteland le 4 septembre à Hüpfelflüh
et à Kirchberg le 5 septembre et à Ronco - Canavese le 25 sep-
tembre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Mouvent, le dix-neuf octobre, mil neuf cent
douze

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé
Extrait de naissance de la fiancée
Consentement à mariage des parents
du fiancé.
Actes de publication et de non-
opposition
Permis de célébration délivré par le
Département de Justice et Police du
10 octobre 1912. N° 6515.
Communiqué à Kirchberg, à Hüpfel-
flüh et à la paroisse.

Les époux :

Jules Russo.
Ida Russo

Les témoins :

Laurent Caccia.
Paul Russo

L'officier de l'état civil :

G. Rosset sup.

Registre des mariages A.

N° 129

Bertholet - Giordano.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bertholet François _____
 célibataire _____
 cuisinier _____
 originaire de Villeneuve _____ domicilié à
 Teytamb _____ né à
 Collonge Commune des Planches le vingt-huit septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatre _____ fils de
 François Bertholet, serrurier à Teytamb _____ et de
 Louise-Aimée, née Masson _____
 * décédée. _____

2. Giordano Marguerite-Lopline _____
 veuve de Dominique Giordano dès le 15 février 1909 _____
 Couturière _____
 originaire de Nice (Alpes Maritimes) _____ domiciliée à
 Glion, Commune des Planches _____ née à
 Glion _____ le vingt-un mars _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatre _____ fille de
 Henri Talon, cultivateur _____ et de
 Henriette-Louise-Léa, née Chessa _____
 à Glion _____

Comme témoins :

1. Talon Gustave, électricien à Glion _____
2. Remy Albert, jardinier aux Planches. _____

Les publications ont eu lieu à Teytamb et aux Planches le 23 septembre,
 à Villeneuve le 24 septembre et à Nice le 8 octobre 1912. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Mouvent, le vingt-un octobre mil neuf cent
 douze. _____

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé _____
 Extrait du registre des mariages (fiancée) _____
 Permis de domicile de la fiancée _____
 Extrait du registre des décès du mari de la fiancée _____
 Consentement des parents de la fiancée _____
 Actes de publication et de non-opposition _____

Les époux :

Marguerite Bertholet
 Bertholet François

Les témoins :

Albert Käemy
 Talon Gustave

L'officier de l'état civil :

J. André sup.

Communiqué à Villeneuve et à la
 Chancellerie. _____

Registre des mariages A.

N° 130.
Jaccard - Hopfetter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaccard Louis Constant, Substitutur
pour d'Helène Pilleruit du le deux Mai mil
neuf cent dix

originaire de Sainte-Croix domicilié à
Territet, commune des Planches né à
L'Abbaye le trois Mai

mil huit cent quatre vingt six fils de
Arthur Gustave Jaccard, décédé et de
Madeline née Rieker

à Sainte-Croix

2. Hopfetter Bertha Adèle, célibataire
maîtresse d'ouvrages

originaire de Lutribach (Soleure) domiciliée à
Veytaux née à
Berne le trois Mars

mil huit cent quatre vingt quatre fille de
Karl Hermann Hopfetter, décédé et de
Henriette Albertine née Rieker

à Veytaux

Comme témoins :

- 1. Edouard Sommi Substitutur à Clarins
- 2. Rodolphe Aubert, facteur aux Planches

Les publications ont eu lieu à l'église aux franges de l'église
aux Planches, à Lutribach le quatorze Septembre
et à Veytaux le quinze Septembre de cette
année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Moutoux le vingt un Octobre
mil neuf cent dix

Pièces déposées :

Livret de famille des époux
desquels est issu le décès de
la première femme. Acte de
naissance de l'époux. Certificat
de publications et de
non opposition.

Les époux :

Jaccard
B. Jaccard

Les témoins :

Edouard Sommi
Rodolphe Aubert

L'officier de l'état civil :

Hopfetter

Communiqué à la Croix et à Solenne.

Registre des mariages A.

N° 131.

Lang-Geismar

En date du 30 mai 1916, Renatus-Jonas Lang, mentionné ci-contre, a acquis pour lui et sa famille la bourgeoisie de la Commune de Mellingen (Argovie).

Montreux, le 22 juin 1916.
L'officier de l'état civil :

J. Poreh

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lang, Renatus-Jonas _____
célibataire _____
négoçant _____
originaire de Markirch District de Rappoldswiler, Alsace domicilié à
Zürich _____ né à
Markirch _____ le sept novembre _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-trois _____ fils de
Jakob Lang _____ et de
Babette née Weill _____
à tous deux décédés _____

2. Geismar, Batha _____
célibataire _____
originaire de Grussenheim District de Colmar, Alsace _____ domiciliée à
Montreux, les Planches _____ née à
Grussenheim _____ le quinze avril _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ fille de
Max Geismar, commerçant _____ et de
Esther née Bloch, _____
à Montreux _____

Comme témoins :

- 1. Froidevaux Emile, négociant à Montreux _____
- 2. Geismar, Salomon, négociant à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Markirch le 28 août, à Grussenheim le 30 août, à Zürich le 28 septembre et aux Planches-Montreux le 2 octobre 1912. -

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-quatre octobre mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

Certificat de publication, _____
délivré par l'état civil de Zürich
en date du 18 octobre 1912. -

Les époux :

R. Lang
B. Geismar

Les témoins :

Emile Froidevaux
Salomon Geismar

L'officier de l'état civil :

J. Poreh sup.

Communiqué à Zürich et à la Cham-
pelloise _____

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 132.

Schira - Doléan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schira, Achille
célibataire
peintre
originaire de Loco (Cessin) domicilié à
la Rouvenaz, Commune du Châtelard né à
Loco le trois octobre
mil huit cent quatre-vingt-un fils de
Giovanni Schira, chapelier à Loco et de
Maria née Madallo
* décédée

2. Doléan, Marie-Romaine
célibataire
lavreuse
originaire de Terrages (Province de Turin, Italie) domiciliée à
la Rouvenaz née à
Terrages le huit avril
mil huit cent quatre-vingt-six fille de
Jean-Grat Doléan, agriculteur à Terrages et de
Marie-Julie née Blin
* décédée

Comme témoins :

- 1. Lombardi, Aldo, vitier à Choutreux
- 2. Rusconi, Donarino, peintre à Choutreux.

Les publications ont eu lieu au Châtelard le 10 septembre, à Loco
le 11 septembre et à Terrages le 3 octobre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Choutreux, le vingt-six octobre mil neuf
cent douze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Certificats de publication et de
non-opposition

Les époux :

Achille Schira
Marie Schira

Les témoins :

A. Lombardi
Donarino Rusconi

L'officier de l'état civil :

G. Corradini

Communiqué à Loco et à la Cham.
pelliois.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 400 f. d.

Registre des mariages A.

N° 133.

Burch-Weltert

Par décision de l'assemblée des bourgeois de la Commune de Zug du 29 août 1920 et du Grand Conseil du Canton de Zug du 3 mars 1921, les époux Burch-Weltert, désignés ci-contre, ont été reçus au nombre des bourgeois de la Ville de Zug et admis dans le droit de cité du Canton de Zug. Inséré le 10 mai 1921.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL

J. Bartholdi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burch, Ferdinand-Peter _____
célibataire _____
ferblantier _____

originaire de Sarnen (Obwald) _____ domicilié à
Sâles, Commune du Châtelard _____ né à
Zug _____ le onze septembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fils de
Franz-Joseph Burch, ferblantier à Zug _____ et de
Sophia née Lehuder _____
* décédée. _____

2. Weltert, Marie-Hedwig _____
célibataire _____
sommelière _____

originaire de Büron (Lucerne) _____ domiciliée à
la Rouvenaz, Commune du Châtelard _____ née à
Beckenried _____ le vingt-sept mai _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fille de
Julius Weltert, sellier, _____ et de
Hedwig née Ambauen _____
à Beckenried _____

Comme témoins :

- 1. Charles Stocker, tapissier à Monthey _____
- 2. Anni Weltert, sommelière à Monthey _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard, Sarnen et Büron le
7 octobre mil neuf cent douze _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Monthey, le vingt-six octobre mil neuf
cent douze. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication et de non
opposition _____

Les époux :

Burch Ferd.
Burch Marie.

Les témoins :

Anni Weltert
Charles Stocker

L'officier de l'état civil :

J. Bartholdi sup.

Communiqué à Sarnen et à Girsan.

Registre des mariages A.

No 134

Fauchere - Etienne

Par jugement du Tribunal de District
de Vevey
en date du 11 octobre 1934 et dans
des fins et exécutoire le 12 décembre
1934, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à _____ an, le
délai pendant lequel l'_____
ne pourr. contracter un nouveau
mariage.

Le mariage, le 16 janvier 1935

_____ au District
can ou sept

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fauchere, Henri-Marc _____
célibataire _____
employé des postes _____
originaire de Moudon _____ domicilié à
la Rourenettaz, Commune du Châtelard _____ né à
Yverdon, rue du Cimetière N° 16 le vingt-quatre novembre _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fils de
Henri Fauchere, fonctionnaire postal _____ et de
Henriette-Fanny, née Lavanchy _____
à Moudon _____
2. Etienne, Louis-Cécile _____
célibataire _____
repassuse _____
originaire de Courtemaiche (Rome) _____ domiciliée à
Ternier, Commune du Châtelard _____ née à
Porrentruy _____ le neuf juin _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fille de
Charles Etienne, horloger à la Chaux-de-Fonds _____ et de
Louise, née Charpy _____
à Porrentruy _____

Comme témoins :

1. Richard, Ernest, huissier municipal aux Planches.
2. Murry Louis, agent de police aux Planches. _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 15 octobre, à Moudon
le 16 octobre et à Courtemaiche le 17 octobre 1932 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Moudon, le treize octobre mil neuf cent
douze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication et de non-
opposition _____

Les époux :

H. Fauchere
L. Etienne

Les témoins :

Richard Ernest
Murry Louis

L'officier de l'état civil :

G. Prost sup.

Communiqué à Moudon et à Courtemaiche _____

Registre des mariages A.

N° 135

Aicardi - Bachet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aicardi, Antonio - Arturo _____
 célibataire _____
 menuisier _____
 originaire de Pallanza (Novare, Italie) _____ domicilié à
 la Rouvenaz, Commune du Châteland _____ né à
 Pallanza _____ le dix-sept janvier _____
 mil huit cent quatre-vingt-six _____ fils de
 Giacomo Aicardi _____ et de
 Maria-Anna née Faucoz } décedés _____

2. Bachet, Emma-Bernardetta _____
 célibataire _____
 sommelière _____
 originaire de Chambave (Turin, Italie) _____ domiciliée à
 la Rouvenaz, Commune du Châteland _____ née à
 Chambave _____ le onze mai _____
 mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fille de
 Bernardo Bachet, boulanger à Chambave _____ et de
 Maria-Culalia née Fane _____
 décedée _____

Comme témoins :

1. Gorini Louis, appareilleur à Abouheut _____
2. Calderini Joseph, menuisier à Abouheut _____

Les publications ont eu lieu à Châteland le 24 juillet, à Pallanza le 5 septembre, et à Chambave le 29 août 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Abouheut, le trente-un octobre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non-
 opposition _____
 Permis de célébration délivré par
 le Département de Justice et Police
 le 23 septembre 1912. _____

Les époux :

Arthur Aicardi
 Emma Aicardi

Les témoins :

Louis Gorini
 Calderini Joseph

L'officier de l'état civil :

G. Gruet sup.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à la Promesse _____

Registre des mariages A.

N° 136.

Gaychet - Giangregorio

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gaychet, Justin - Pierre - Antoine _____
 célibataire _____
 étudiant en médecine _____
 originaire de France _____ domicilié à
 Veritet, Commune des Planches _____ né à
 Beziers (H. del'Hérault, France) _____ le vingt-six novembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ fils de
 Prosper - Ferdinand - Albert Gaychet, rentier à Beziers _____ et de
 Antoinette née Respaud _____
 * décédée _____

2. Giangregorio, Settimia - Françoise _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Ferrara (Italie) _____ domiciliée à
 Veritet, Commune des Planches _____ née à
 Ferrara _____ le douze juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fille de
 Onzo Giangregorio, sans profession, à Milan _____ et de
 Anna, née Barbi - Cinti _____
 * décédée _____

Comme témoins :

1. Janoske Charles, chef d'orchestre à Montreux _____
2. Novi Jeanne, musicien, à Montreux _____

Les publications ont eu lieu à Veritet le huit octobre, à Montreux le dix au vingt-deux juillet, et à Ferrara le vingt-neuf août mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le trente-un octobre mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés _____
 Acte de publication et de non-opposition _____
 Acte de décès de la mère du fiancé _____
 Sommation respectueuse au père du fiancé _____
 Certificat de capacité matrimoniale _____
 délivré par le Consul Général de France _____
 Autorisation de célébration délivrée _____
 par le Département de Justice et Police _____
 le 25 octobre 1912. _____
 Communiqué à la Chancellerie _____

Les époux :

Justin Pierre Antoine
 Giangregorio Settimia Gaychet
 Approuvé la radiation du mot ci-dessus.

Les témoins :

Janoske Charles
 Novi Jeanne
 Olga Janoske

L'officier de l'état civil :

G. R. M. J. Day

Registre des mariages A.

N° 137

Dey - Forestier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dey, Alfred-Léonard _____
 célibataire _____
 chocolatier _____
 originaire de Marsens _____ domicilié à
 la Rouvenaz, Commune du Châtelard _____ né à
 Marsens, en Chamuffens _____ le vingt-six octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fils de
 Marie Dey, à Marsens _____ et de

2. Forestier, Lina _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Chierens _____ domiciliée à
 la Rouvenaz, Commune du Châtelard _____ née à
 Seignent _____ le sept novembre _____
 mil huit cent soixante-quatorze _____ fille de
 Auguste Forestier, ouvrier à Cossonay _____ et de
 Eugénie née Lenthorey, décédée _____

Comme témoins :

- 1. Lenthorey Alfred, chocolatier à Bouheut _____
- 2. Gremion Léonard, chocolatier à Bouheut _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard le premier octobre, à Marsens le trois octobre et à Chierens le deux octobre mil neuf cent douze _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le premier novembre mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés _____
 Actes de publication et de non-
 opposition _____

Les époux :

Dey Alfred
 Lina Dey

Les témoins :

Alfred Lenthorey
 Gremion Léonard

L'officier de l'état civil :

G. Gressy sup

Communiqué à Orignans et à
 St. Pierre _____

Registre des mariages A.

N° 138.

Guye - Weber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guye, Louis - Gustave _____
célibataire _____

maître d'hôtel _____

originaire des Terrières et de la Côte aux-Fées _____ domicilié à

Ternier, Commune du Châtelard _____ né à

aux Terrières, Quartier du Grand-Bougean le quatre juillet _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fils de

Louis-Gustave Guye, restaurateur _____ et de

Marie née Seiler _____

à Montreux _____

2. Weber, Helena-Agatha _____

célibataire _____

sans profession _____

originaire de Arth (Schwyz) _____ domiciliée à

Arth _____ née à

Arth _____ le onze novembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fille de

Joseph Weber, rentier _____ et de

Helena née Bünzi _____

à Arth _____

Comme témoins :

1. Achille Guye, Commis de poste à Nanchâtel _____

2. Fritz Seiler, Aubouger à Bollingen _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard le quatre octobre, aux Terrières
le cinq octobre, à la Côte aux Fées le sept-octobre, à Arth le six
octobre mil neuf cent douze _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Montreux, le quatre novembre mil neuf cent
douze. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés _____

Actes de publication et de non-
opposition _____

Les époux :

Guye
Seiler

Les témoins :

Künz
A. Seiler
Lambert

L'officier de l'état civil :

G. Lambert ep.

Communiqué au banquier, à la fête-
aux - Jean et à Jean. _____

Registre des mariages A.

N^o 139.

Gardon - Francey.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gardon, Auguste - Alfred _____
 célibataire _____
 employé _____
 originaire de Tallorbes _____ domicilié à
 Ternier, Commune du Châtelard _____ né à
 Pontarlier (France) _____ le trois juin _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fils de
 Henri - Alfred Gardon, décédé _____ et de
 Isaline - Elisa née Fanollet _____
 à Tallorbes _____

2. Francey née Genton, Marie - Caroline _____
 veuve de Marc Francey dès le trente novembre mil neuf cent dix _____
 concierge _____
 originaire de Châtelard _____ domiciliée à
 Ternier, Commune du Châtelard _____ née à
 Corsier _____ le seize septembre _____
 _____ mil huit cent soixante-trois _____ fille de
 Etienne - Louis Genton _____ et de
 Marie - Lorette née Ginsberg } décédés _____

Comme témoins :

1. Alfred Anet, secrétaire municipal, à Ternier - Montreux _____
2. Florian Schärer, régent à Ternier - Montreux _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard le dix-sept octobre et à
 Tallorbes le dix-huit octobre mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le huit novembre mil neuf cent
 douze

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé _____
 Acte de mariage de la fiancée _____
 Acte de décès du 1^{er} mari de la fiancée _____
 Actes de publication et de non-
 opposition. _____

Les époux :

Gardon
 Caroline Francey - Gardon
 Approuvé la radiation du mot ci-dessus

Les témoins :

Anet
Schärer

L'officier de l'état civil :

G. Cornet sup

Communiqué à Tallorbes. _____

Registre des mariages A.

N° 140.

Michel - Bochart

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michel Vincent - Louis _____
 célibataire _____
 employé aux C.F.F. _____
 originaire de Châtelard _____ domicilié à
 Barel, Commune du Châtelard _____ né à
 Barel _____ le onze mai _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fils de
 Louis - Edouard, Michel, agriculteur _____ et de
 Elisabeth née Schlappbach _____
 à Barel _____

2. Bochart, Esther _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Châtelard _____ domiciliée à
 Brent, Commune du Châtelard _____ née à
 Souzier _____ le vingt novembre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fille de
 Louis Bochart, agriculteur _____ et de
 Julie - Alisie - Anna née Bonod _____
 à Brent _____

Comme témoins :

1. Butticaz, Edouard, employé aux C.F.F. à Montreux _____
2. Pilet Adolphe, employé aux C.F.F. à Montreux, _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard le seize octobre mil neuf
 cent douze _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le huit novembre mil neuf cent
 douze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Acte de publication et de non-
 opposition. _____

Communiqué _____

Les époux :

Michel
 Esther Michel

Les témoins :

Butticaz
 a. Pilet

L'officier de l'état civil :

G. Froy sup

Repartie

Registre des mariages A.

N^o 1141.

Held - Waldmeier.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Held, Gustave _____
 célibataire _____
 négociant _____
 originaire des Planches _____ domicilié à
 Territet, Commune des Planches _____ né à
 Villeneuve _____ le vingt-sept septembre _____
 mil huit cent soixante-huit _____ fils de
 Georges Held _____ et de
 Antonie née Reichstadt } décédés _____

2. Waldmeier, Lina _____
 célibataire _____
 demiselle de magasin _____
 originaire de Möhlin _____ domiciliée à
 Territet, Commune des Planches _____ née à
 Möhlin _____ le vingt septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fille de
 Friedrich Waldmeier, Juge de Paix à Möhlin _____ et de
 Friedolina née Abtzyger décédée _____

Comme témoins :

1. Adrien Abianton, négociant à Montreux _____
 2. Otto Held, comptable à Montreux _____

Les publications ont eu lieu à ux Planches le vingt-huit octobre, et
 à Möhlin le trente octobre mil neuf cent douze _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le seize novembre mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non-
 opposition. - _____

Les époux :

G. Held
 L. Held.

Les témoins :

Abianton
 O. Held

Communiqué à Möhlin _____

L'officier de l'état civil :

G. [Signature] sup.

Registre des mariages A.

N° 142.

Schwander-Hofstetter

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schwander, Max _____
 célibataire _____
 mécanicien _____
 originaire de Böttingen (Bâle Campagne) _____ domicilié à
 Boutier _____ né à
 Reigoldswil _____ le neuf février _____
 mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ fils de

Schwander, Jacob, décédé _____ et de
 Catherine, née Weber _____
 à Reigoldswil _____

2. Hofstetter, Berthe-Lina _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Langnan _____ domiciliée à
 Clarens (Châteland) _____ née à
 Bévillard _____ le vingt-cinq juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-un _____ fille de

Hofstetter Benjamin _____ et de
 Lydie, née Laubscher, les deux décédés _____

Comme témoins :

1. François Jacob, tonnelier à Carl-Moutier _____
 2. Moutier Camille, agent de police aux Planches _____

Les publications ont eu lieu à Boutier le trente-un octobre, à Langnan
 Böttingen et Moutier le premier novembre mil neuf cent
 douze _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Moutier, le seize novembre mil neuf cent
 douze _____

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré
 par l'état civil de Moutier en
 date du 14 novembre 1912. —

Les époux :

Max Schwander
 Berthe Schwander

Les témoins :

F. Jaest.
 C. Moutier

L'officier de l'état civil :

G. Jaest sup.

Communiqué à Böttingen, à Moutier
 et à Langnan. _____

Registre des mariages A.

N^o 1143.

Cochard-Zimmermann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cochard, Alfred-Vincent _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Châtelard _____ domicilié à
 Baugy, Commune du Châtelard _____ né à
 Baugy _____ le deux novembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-six _____ fils de
 Jean-Pierre-Vincent Cochard, décédé _____ et de
 Rosine née Soltermann _____
 à Baugy _____

2. Zimmermann, Mathilde _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Crasadingen (C^m de Schaffhouse) _____ domiciliée à
 la Rouvenaz, Commune du Châtelard _____ née à
 Spiez (Berne) _____ le seize juillet _____
 mil huit cent quatre-vingt-douze (1) _____ fille de
 Johann-Jakob Zimmermann, appareilleur à Spiez _____ et de
 Lina née Schärer, décédée _____
 à _____

Comme témoins :

1. Peyrollez, agent de Police aux Planches _____
 2. Cosandry, Lami, employé aux Planches _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard le vingt-six octobre et à
 Crasadingen le vingt-huit octobre mil neuf cent douze _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreut, le seize novembre mil neuf cent
 douze ^{l'officier de l'état civil} ~~deux~~ dix-huit ci dessus : *J. Lamy sup.*

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non-
 opposition. - _____

Les époux :

Alf. Cochard
Math. Cochard.

Les témoins :

Cosandry
Peyrollez

L'officier de l'état civil :

J. Lamy sup.

Communiqué à Crasadingen. _____

Registre des mariages A.

N° 144.

Cherenet - Cina.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cherenet, Francis-Elie _____
 célibataire _____
 cuisinier _____

originaire de France _____ domicilié à
 Caux, Commune des Planches _____ né à
 Yvermes sous Dun (St de Saône et Loire France) le onze novembre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt _____ fils de

Eugène - Elie Cherenet, cultivateur _____ et de
 Claudine née Baillet _____
 à Amanzé (Saône et Loire) _____

2. Cina, Anna-Josephina _____
 célibataire _____
 sans profession _____

originaire de Salgesch (Valais) _____ domiciliée à
 Salgesch _____ née à
 Salgesch _____ le dix-neuf avril _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fille de
 Thérèse Cina, employée aux C. F. F. _____ et de
 Agnès née Glanz _____
 à Salgesch _____

Comme témoins :

1. Quenot Georges, cuisinier à Yvermes-Montreux _____
 2. Charles Felinek, tailleur à Cinn-Montreux _____

Les publications ont eu lieu aux Planches le quatorze octobre, à
 Yvermes sous Dun le vingt octobre et à Salgesch le seize
 octobre mil neuf cent douze _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt ~~octobre~~ ^{novembre} mil neuf cent douze
 (1) "novembre" remplace le mot radié ci-dessus _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés _____
 Certificat de capacité matrimoniale
 du fiancé _____
 Actes de publication et de non-
 opposition _____
 Autorisation du Département de Justice
 et Police du 7 novembre 1912. (N° 7128)

Communiqué à la paroisse et à
 Salgesch. _____

Les époux :

F. Cherenet
 Anna Cherenet.

Les témoins :

Quenot G.
 Felinek Ch.

L'officier de l'état civil :

G. Loret sup.

Registre des mariages A.

N° 145.

Cornow - Fischer.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cornow, Paul - Gerhard _____
 célibataire _____
 photographie _____
 originaire de Stuttgart (Prusse) _____ domicilié à
 Yvernes, Commune du Châtelard _____ né à
 Stuttgart _____ le neuf août _____
 mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ fils de
 Traugott Cornow _____ et de
 Anna - Marie - Clara née Seidlet _____
 à Bromberg (Allemagne) _____

2. Fischer, Dorote - Caroline - Berta _____
 veuve de Karl - Johann - Heinrich Fischer dès le 31 octobre 1910. _____
 sans profession _____
 originaire de Torderney (Prusse) _____ domiciliée à
 Yvernes, Commune du Châtelard _____ née à
 Holtensen _____ le vingt-neuf juillet _____
 mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fille de
 Georges Fischer, agriculteur _____ et de
 Dorote née Lunge _____
 à Hildesheim (Prusse) Hanover _____

Comme témoins :

1. Guignard John, secrétaire municipal aux Planches. _____
 2. Magnin Ernest, agent de police aux Planches. _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard le dix-sept mai, à Stuttgart le huit novembre, et à Torderney le vingt-trois mai mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt novembre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés. _____
 Acte de mariage de la fiancée. _____
 Acte de décès du 1^{er} mari de la fiancée _____
 Certificats de capacité matrimoniale des fiancés. - Actes de publication et de non-opposition. _____
 Autorisation de célébration délivrée par le Département de Justice et Police, en date du 19 novembre 1912. (N° 7557) _____
 Communiqué à la Chamellain. _____

Les époux :

J. Cornow

Fischer.

Les témoins :

J. Guignard
E. Magnin

L'officier de l'état civil :

G. Cornet

Registre des mariages A.

No 146.

Cauze - Cottet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cauze, Louis-Ulysse _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Leysin et Ormont-Dessous _____ domicilié à
 Clarens, Commune du Châtelard _____ né à
 Leysin, en Combaix _____ le vingt-trois mars _____
 mil huit cent quatre-vingt _____ fils de
 François-Louis Cauze, décédé _____ et de
 Louise-Amélie née Auguiat _____
 à Ollon _____

2. Cottet, Martha-Justine _____
 célibataire _____
 cuisinière _____
 originaire de Vétraz _____ domiciliée à
 Vérey _____ née à
 Chamesson, Saint Pierre _____ le onze septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fille de
 Jean-Claude Cottet, agriculteur _____ et de
 Françoise née Francey _____
 à St Pierre _____

Comme témoins :

1. Mouron Auguste, agriculteur à la Cour de Peily _____
 2. Tourenat Félise, garde-malades à Bex. _____

Les publications ont eu lieu à u Châtelard le vingt-neuf octobre, à
 Ormont-Dessous, Vétraz et Ordon le trente octobre, à Leysin
 le trente-un octobre, et à Vérey le vingt-neuf octobre mil
 neuf cent douze. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-deux novembre mil neuf
 cent douze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non-
 opposition. _____

Les époux :

Ulysse Cauze
 Martha Cauze

Les témoins :

Mouron Auguste
 Félise Tourenat

L'officier de l'état civil :

G. Proseny sup.

Communiqué à Leysin, à Ormont
 dessous, à Vétraz et à Vérey

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 147

Baumann - Chénot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baumann, Emile _____
 célibataire _____
 voiturier _____
 originaire de Grindelwald (Berne) _____ domicilié à
 Cour, Commune des Planches _____ né à
 Glion, Commune des Planches le vingt-un septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fils de
 Pierre Baumann, décédé _____ et de
 Marie-Célestine née Mourisier _____
 à Glion _____

2. Chénot, Elisa-Prospérine _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de France _____ domiciliée à
 Cour, Commune des Planches _____ née à
 Seyssel (St-Ain, France) _____ le dix-sept mars _____
 mil huit cent quatre-vingt-treize _____ fille de
 Claude-Marie Chénot, Charpentier _____ et de
 Catherine-Claudine née Delouche _____
 à Seyssel _____

Comme témoins :

1. Richard Ernest, huissier municipal aux Planches _____
 2. Guignard John, secrétaire municipal aux Planches. _____

Les publications ont eu lieu à Cour Planches le vingt-trois octobre, à
 Grindelwald le vingt-trois octobre et à Seyssel le vingt-
 cinq octobre mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-deux novembre mil neuf
 cent douze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Consentement à mariages des
 parents de la fiancée _____
 Actes de publication et de non-
 opposition. _____

Les époux :

Emile Baumann _____
 Elisa Baumann _____

Les témoins :

E. Richard _____
 J. Guignard _____

L'officier de l'état civil :

G. Rossy sup _____

Communiqué à Grindelwald et à
 la Chancellerie _____

Registre des mariages A.

N° 148.

Pecker - Virello.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pecker, Carl-Robert, employé, _____
(célibataire) _____originaire de Enneng, Suisse, _____ domicilié à
aux Lanodes _____ né à

Enneng _____ le vingt-huit octobre _____

mil huit cent soixante dix-huit _____ fils de

Carl Pecker, décédé _____ et de

Anta Pecker née Krummel _____

à Hiesbaben. _____

2. Virello, Marguerite Louise, sans profession _____
(célibataire) _____

originaire de Virel, Alpes-Maritimes, _____ domiciliée à

à Rouvenas, commune de Châtellat _____ née à

Rouvenas, commune de Châtellat le seize août _____

mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fille de

Jean Virello, cuisinier _____ et de

Louise Elise née Corbes _____

à La Hourmaz _____

Comme témoins :

1. Jean Virello, cuisinier, La Rouvenaz _____

2. Ernest Lusser, photographe, aux Planches _____

Les publications ont eu lieu aux Planches et au Châtellat le 23
octobre 1912, et hier le 8 octobre 1912. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.- Fontenay, le vingt-cinq novembre mil neuf
cent douze. _____

Pièces déposées :

Extrait de naissance des fiancés. Certificats
de mariage des parents et le fiancé.
Certificat de capacité pour le fiancé.
Idem pour la fiancée. Acte de publication
de mariage. Autorisation de mariage
du Département de Justice et Police
du 19 novembre 1912. Acte du
Département de 15 nov. 1912, N° 7352
relatif à la publication préliminaire.

Communiqué à la Procureur général.

Les époux :

Charles Pecker.
Marguerite Virello.

Les témoins :

L. Virello
E. Lusser

L'officier de l'état civil :

Creyler Jun

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 149

Baumann-Moudry

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baumann, Wilhelm-Edouard-Christian _____
 veuf de Marie-Célestine Moudry dès le 27 décembre 1910. _____
 vétéraire _____

originaire de Grindelwald (Berne) _____ domicilié à
 Ternex-Montreux _____ né à
 Ternex _____ le six août _____

_____ mil huit cent soixante-quinze _____ fils de
 Christian Baumann _____ et de
 Pauline-Bathilde-Augusta Grote } défunts _____

2. Moudry, Marie-Louise _____
 célibataire _____

sans profession _____
 originaire de Seytroux (Haute Savoie) _____ domiciliée à
 Ternex-Montreux _____ née à

Sonzier (Châtelard) _____ le premier janvier _____
 _____ mil huit-cent soixante-seize _____ fille de

Jean-Louis Moudry _____ et de
 Marie-Aimée née Aubert } défunts _____

Comme témoins :

1. Georges Cornu, négociant à Yverdon _____
 2. Adolphe Kramer, négociant à Montreux _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard et à Grindelwald le huit
 novembre, à Seytroux le trente octobre mil neuf cent douze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le vingt-six novembre mil neuf
 cent douze _____

Pièces déposées :

Livret de famille du fiancé,
 mentionnant le décès de sa 1^{re}
 femme. _____
 Acte de naissance de la fiancée
 Actes de publication et de non-
 opposition. _____

Communiqué à Grindelwald et à
 la Chancellerie. _____

Les époux :

Louise Baumann
 Wilhelm Baumann

Les témoins :

G. Cornu
 Ad. Kramer-Baumann

L'officier de l'état civil :

J. Zorichy sp

Registre des mariages A.

N° 150.

Eminzadé - Tachtchenko

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Eminzadé, Mirza-Rafi
célibataire
médecin

originaire de Calris (Perse) domicilié à
Genève, Commune des Planches
né à
Calris le vingt - un septembre
mil huit cent quatre - vingt - cinq fils de

Mirza-Chafi Eminzadé, décédé et de
Fatime née Charif
à Calris

2. Tachtchenko, Alexandra
célibataire
étudiante en médecine

originaire de Russie domiciliée à
Lausanne
née à
Protoff sur Don le onze février
mil huit cent quatre - vingt - cinq fille de

Marime Tachtchenko et de
Parascève née Wassilieff
à Ekaterinodar (Caucase)

Comme témoins :

- 1. Richard Ernest, huissier municipal aux Planches
- 2. Mury Louis, agent de police aux Planches.

Les publications ont eu lieu à aux Planches le dix septembre, et à
Lausanne le douze septembre mil neuf cent douze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montrent le vingt - sept novembre mil neuf
cent douze

Pièces déposées :

Passport du fiancé, rendu à celui-ci
Acte de naissance de la fiancée.
Deux certificats, un du Consulat de
Perse à Paris, et un de la légation
de Russie à Berne.
Actes de publication et de non-opposition.
Permis de célébration délivré par le
ministre de Justice et Police en date du 29
octobre 1912. (off. N° 6905).
Communiqué à la Chancellerie et
à Lausanne.

Les époux :

Mirza Rafi Eminzadé
Alexandrine Eminzadé

Les témoins :

R. Richard
Mury

L'officier de l'état civil :

J. Forêt sup.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N^o 151.

Büchler - Galipe.

Le 24 novembre 1918 Büchler August
désigné ci-joint se rend pour lui et sa
famille la paroisse de la commune de
Stein (Argovie).
Montreux le 22 novembre 1920.

L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL

J. Balthaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Büchler, August _____
célibataire _____
commis de bureau _____
originaire de Bambeim (Allemagne) _____ domicilié à
Clarens, Commune du Châteland _____ né à
Bayence _____ le trois juin _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-un _____ fils de
Franz-Karl Büchler, domanier à Bambeim _____ et de
Friederike née Müller, décédée _____

2. Galipe, Julie - Marguerite _____
célibataire _____
consciencieuse _____
originaire de France _____ domiciliée à
Ternex, Commune du Châteland _____ née à
Abercroul, (Drôme, France) _____ le dix-sept août _____
_____ mil huit cent soixante-dix-huit _____ fille de
Louis-Joseph Galipe, menuisier _____ et de
Marie-Julie née Foumay _____
à Alger _____

Comme témoins :

- 1. Bolter Henri, marchand tailleur au Trait _____
- 2. Kocher Jacques, maître coiffeur à Clarens. _____

Les publications ont eu lieu à Châteland le quatorze octobre, à
Abercroul le dix-huit octobre et à Bambeim le seize octobre
mil neuf cent douze _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-sept novembre mil neuf
cent douze _____

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés _____
- Certificats de capacité matrimoniale
des fiancés. _____
- Actes de publication et de non-opposition
- Autorisation de célébration délivrée
par le Département de Justice et Police
en date du 14 novembre 1912. _____

Communiqué à la Chancellerie.

Les époux :

M. Galipe - Büchler
August Büchler
(1) approuvé la radiation du mot ci-dessus

Les témoins :

J. Bolter
J. Kocher

L'officier de l'état civil :

E. L...

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 152.

Loertscher - Maurer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Loertscher, Jakob

célibataire

peintre

originaire de Wimmis (Berne) domicilié à

Teray, Commune des Planches né à

Wimmis le cinq janvier

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Gottfried Loertscher, cordonnier et de

Anna-Rosina née Gasser

à Wimmis

2. Maurer, Martha

célibataire

employée de magasin

originaire de Bleiken (Berne) domiciliée à

Veytaux née à

Veytaux le huit août

mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de

Alexandre Maurer, décédé et de

Elisabeth née Hohl

à Teray

Comme témoins :

1. Girard Jules, coiffeur à Corviesch

2. Grandchamp Justan, négociant à Veytaux

Les publications ont eu lieu aux Planches et à Veytaux le vingt-deux octobre, à Wimmis et à Oberdiessbach le vingt-trois octobre mil neuf cent douze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-neuf novembre mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication et de non
opposition.

Les époux :

J. Loertscher
M. Maurer

Les témoins :

Jules Girard
Justan Grandchamp

L'officier de l'état civil :

G. Lorette sup.

Communiqué à Wimmis et à Oberdiessbach.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 153.

Dufour - Huber

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dufour, Marc-Lucien _____
 célibataire _____
 typographe _____
 originaire de Châtelard _____ domicilié à
 Glion, Commune des Planches _____ né à
 Glion _____ le huit octobre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ fils de
 Jules-Louis Dufour, agriculteur _____ et de
 Marie-Caroline-Elise née Galon _____
 à Glion _____

2. Huber, Ida _____
 célibataire _____
 repasseuse _____
 originaire de Sarrenstorf (Argovie) _____ domiciliée à
 Glion, Commune des Planches _____ née à
 Bremgarten _____ le vingt-deux décembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fille de
 Johann Huber, jardinier _____ et de
 Hélène-Meinrada-Aloisia née Karli _____
 à Bremgarten _____

Comme témoins :

1. Richard Ernest, Suisseur municipal aux Planches _____
 2. Ammette Fritz, propriétaire aux Planches _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard et aux Planches le dix-neuf octobre, et à Sarrenstorf le vingt-un octobre mil neuf cent douze _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux _____ le trente novembre mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non-
 opposition. _____

Les époux :

Lucien Dufour, typographe
 Ida Dufour

Les témoins :

R. Richard
 Fritz Ammette

L'officier de l'état civil :

J. Lamy sup.

Communiqué à Sarrenstorf _____

Registre des mariages A.

N° 154

Krankenhagen - Schmutz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Krankenhagen, Armand-Louis
 célibataire
 voyageur de commerce
 originaire de la Chaux de Fonds domicilié à
 Montreux, Commune du Châtelard né à
 la Chaux de Fonds le vingt-sept décembre
 mil huit cent soixante-trois fils de
 Théodore-Bernard-Carl Krankenhagen et de
 Jeanette-Lina née Mathys } décédés
 à

2. Schmutz, Ida
 célibataire
 sans profession
 originaire de Bas Tully (Fribourg) domiciliée à
 Clarens, Commune du Châtelard née à
 Plainpalais le dix mai
 mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de
 Auguste Schmutz, employé et de
 Bertha née Müller
 à Genève

Comme témoins :

1. Guis Ami, Anlager à Yver-Neuchâtel
2. Conscience Paul, imprimeur à Yver-Neuchâtel

Les publications ont eu lieu à Châtelard et à la Chaux-de-Fonds le
 douze novembre, à Bas-Tully le treize novembre mil neuf
 cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le cinq décembre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non-
 opposition

Les époux :

Louis Krankenhagen
 Ida Krankenhagen

Les témoins :

P. Conscience
 Ami Dubou

L'officier de l'état civil :

G. Mouty sup.

Communiqué à la Chaux de Fonds,
 Môtise (Fribourg)

Registre des mariages A.

N° 155

Rohrer - Kehli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rohrer, Theophil _____

célibataire _____

loucher _____

originaire de Wintersingen (Bâle Campagne) _____ domicilié à

Beritot, Commune des Planches _____ né à

Wintersingen, Staufenhof _____ le vingt-deux novembre _____

_____ mil huit-cent quatre-vingt _____ fils de

Johannes Rohrer _____ et de

Emma née Graf } décédés _____

à _____

2. Kehli, Elisa-Marguerite _____

célibataire _____

cuisinière _____

originaire de Imertkirchen _____ domiciliée à

Orbe _____ née à

l'Islettaz, rière Penthalaz _____ le vingt-cinq avril _____

_____ mil huit-cent quatre-vingt-trois _____ fille de

Jean-Henri Kehli, vigneron _____ et de

Elisabeth née Widmer _____

à Orbe _____

Comme témoins :

1. Schaller Rodolphe, employé au T.G.N. à Beritot _____

2. Parisot Charles, surveillant de travaux aux Planches _____

Les publications ont eu lieu à ux Planches le quatorze novembre, à

Wintersingen, Imertkirchen et à Orbe le quinze novembre mil

neuf-cent-douze _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux _____ le six décembre mil neuf-cent-douze. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés _____

Actes de publication et de non- _____

opposition _____

Communiqué à Wintersingen, Imert- _____

kirchen et à Orbe. _____

Les époux :

Theophile Rohrer _____

Elisa Rohrer _____

Les témoins :

Charles Parisot _____

Ch. Jéquier _____

L'officier de l'état civil :

G. Zorzi sup _____

Registre des mariages A.

No 156.

Mouret-Kurzén

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mouret, Pierre-Léon-Joseph _____
 célibataire _____
 coiffeur _____

originaire de Villarsel le Giblour _____ domicilié à
 Tèmer, Commune du Châtelard _____ né à
 Trilong, rue du cloître n° 226 _____ le vingt-sept août _____
 mil huit cent quatre-vingt-six _____ fils de
 Léon-Pierre-Joseph Mouret, menuisier _____ et de
 Anne-Marie née Delaquis _____
 à Trilong _____

2. Kurzén, Julie _____
 célibataire _____
 cuisinière _____

originaire de Fritigen (Berne) _____ domiciliée à
 Tèrey _____ née à
 la Vulpière rue Puidoux _____ le dix décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fille de
 Louis Kurzén, agriculteur _____ et de
 Julie née Blanc _____
 à Chexbres _____

Comme témoins :

1. Kurzén Emile, employé à la Rourenaz-Montreux _____
 2. Paillard Jules, assistant, à la Rourenaz-Montreux _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard, Fritigen et Villarsel le
 Giblour le vingt novembre, et à Tèrey le vingt-un novembre
 mil neuf cent douze _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le neuf décembre mil neuf cent douze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non-
 opposition. - _____

Les époux :

Pierre Mouret
 Julie Mouret

Les témoins :

Paillard Jules
 Emil Kurzén

L'officier de l'état civil :

J. Crochet sup

Communiqué à Estavayer, le Giblour,
 Fritigen et à Tèrey.

Registre des mariages A.

N^o 157.

Demmel - Dressler.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Demmel, Lorenz, tailleur
Célibataireoriginaire de Geroldshausen (Bavière, Allemagne) domicilié à
Collonges, Commune des Planches né à
Weisenhausen (Bavière) le vingt-trois avril

mil huit cent quatre-vingt-six fils de

Wolfgang Demmel, sans profession et de
Karolina Demmel née Harue

à Pierkirchen (Bavière)

2. Dressler, Irma-Mattha, tailleur
Célibataireoriginaire de Grossenhain, Royaume de Saxe domiciliée à
Territet, Commune des Planches née à
Neuchâtel le quinze avril

mil huit cent quatre-vingt-six fille de

Hermann-Jovin-Oswald Dressler, tailleur et de
Marguerite née Parisi

à Neuchâtel.

Comme témoins :

1. Ferdinand Haslinger, secrétaire, Hotel Bristol, Montreux
2. Edouard Demmeler, hôtelier, Grand Hotel de la, Territet.Les publications ont eu lieu à Neuchâtel le 9 novembre, à Geroldshausen
le 13 et à Grossenhain le 11 novembre 1912Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Montreux, le quatorze décembre mil neuf
cent douze.

Pièces déposées :

Lettres de mariage des fiancés
Certificats de capacité pour les fiancés
Actes de publications, acte de opposition
Autorisation à célébrer le mariage
Actes de l'officier de l'état civil et de l'officier de justice
et Police en date du 5 décembre 1912.

Les époux :

Lorenz Demmel
Irma-Mattha Demmel

Les témoins :

Ferdinand Haslinger
Edouard Demmeler

L'officier de l'état civil :

C. Meyer

Communiqué à la Chancellerie.

Registre des mariages A.

No 158

Burdet - Carron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burdet, Pierre Abram, manoeuvre
Célibataire

originaire de Châtelard domicilié à

Clarens, Commune de Châtelard né à

Leuchamp, (Commune de Châtelard) le vingt-sept août

mil huit cent quatre-vingt-un fils de

Charles Emmanuel Burdet, agriculteur et de

Caroline née Katanon

à Leuchamp

2. Carron, Elise Marie - Rousse, ouvrière

Célibataire

originaire de Fully domiciliée à

Clarens née à

Fully le trois juin

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Etienne Joseph Carron, agriculteur et de

Marie Philomène née Franck

à La Fontaine

Comme témoins :

1. Ernest Richard, huissier, Les Planches.

2. Louis Hury, agent de police, Les Planches.

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 22 et à Fully le 23 novembre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-trois décembre mil neuf cent douze.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés
Actes de publication et de non
opposition.

Les époux :

Burdet Pierre
Elise Burdet

Les témoins :

M. Hury
E. Richard

L'officier de l'état civil : Siff

Communiqué à Fully

Registre des mariages A.

N° 159

Petchersky, Chepotorska.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Petchersky, Echeskiel, négociant
Célibataire

originaire de Russie domicilié à
Cherney, Commune de Chatelard né à
Tomsk (Russie) le cinq août
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
Isol Petchersky, décédé et de
Siméa Naïmova née Chazquelritsch
à Tomsk

2. Chepotorska, Eta, Etudiante
Célibataire

originaire de Russie domiciliée à
Cherney, Commune de Chatelard née à
Constantinograd (Russie) le cinq mai
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Simcha Chepotorsky, } décédé.
Ester née Ngolzigsky }
à

Comme témoins :

- 1. Edmond Giomet, commissaire à police, Les Planches
- 2. Emile Seyrolaz, agent à police, Les Planches.

Les publications ont eu lieu à Chatelard le 5 décembre 1912

Le mariage religieux a été célébré par le Grand Rabin à Genève en date du trentième décembre mil neuf cent douze.

Montreux, 3 janvier 1913.

L'officier de l'état civil.

[Signature]

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-quatre décembre mil neuf cent douze

Pièces déposées :

- Extraits de naissance de fiancés (avec traduction)
- Actes de publication et de non opposition
- Justification de département de Justice du 19 décembre 1912.

Communiqué à la Chancellerie.

Les époux :

Echeskiel Petchersky
Eta Petcherska.

Les témoins :

[Signature]
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

No 160.

Pot - Parisod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pot, Vital-Henri, employé, célibataire

originaire de Pourcy domicilié à
 aux Planches né à
 Pourcy le six-huit octobre
 mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
 Elie Pot, et de
 Yvonne née Cornet, } décédés.

2. Parisod, Idèle-Rose, ménagère, célibataire

originaire de Chateaufort domiciliée à
 Chaulin, commune de Chateaufort née à
 Chaulin le vingt-trois novembre
 mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
 Paul Alexis Parisod, premier et de
 Sophie née Rubi

Comme témoins :

1. Camille Hutry, agent de police, Les Planches
2. Ernest Richard, huissier, Les Planches.

Les publications ont eu lieu à Chateaufort et aux Planches le
 16 novembre et à Pourcy le 16 dit 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Montreuil, le vingt-six décembre mil neuf
 cent douze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non
 opposition.

Les époux :

Pot, Vital

Pot et Idèle

Les témoins :

E. Richard

C. Hutry

L'officier de l'état civil :

Meylan S^r.

Communiqué à Pourcy.

Registre des mariages A.

N° 161.

Jerny - Flückiger.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jerny, Emile, manoeuvre
celibataireoriginaire de Sainte Croix domicilié à
la Coraz, Commune de Planches né à
Fubonne le dix neuf maimil huit cent quatre vingt cinq fils de
Georges Louis Jerny, sellier et de
Julie Péronne nee Lédoy

à Gordon

2. Flückiger, Marguerite - Caroline, menuisier
celibataireoriginaire de Lutry, Berne domiciliée à
la Coraz née à
au Bassin, Commune de Châtard le vingt un décembremil huit cent quatre vingt neuf fille de
Georges Flückiger, serrurier à la Coraz et de
Rosalie Louise nee Aubert, décédée

à _____

Comme témoins :

1. Flückiger Georges, serrurier, la Coraz
2. Burdet Ferdinand, manoeuvre, LutryLes publications ont eu lieu à Châtard, aux Granges de St Croix, à
Lutry et à St Croix le 3 décembre 1912.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Montreux, le vingt huit décembre mil neuf
cent douze.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés. Actes
de publication et de non opposition.

Les époux :

Emile Jerny
Marguerite Jerny

Les témoins :

Georges Flückiger
Ferdinand Burdet

L'officier de l'état civil :

Cuneyser

Communiqué à Sainte Croix et à
Lutry.

Registre des mariages A.

No 162

Maillard - Pamelet

RECTIFICATION

Par décision du 25 juillet 1961 le département de justice et police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'inscription ci-contre en ce sens que l'époux soit indiqué comme étant originaire de Chesalles-sur-Oron et non Chesalles-sur-Oron.

Montreux, le 25 juillet 1961 L'officier de l'état civil: [Signature] Communiqué aux officiers de l'état civil de

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maillard René Jules, ferblantier (Célibataire)

originaire de Chesalles sur Oron domicilié à Clarens, Commune de Châteland, né à Clarens le neuf mars mil huit cent quatre vingt-sept fils de Louis Emile Maillard et de Marie Louise Julie née Papillon, légitimés.

2. Pamelet, Lina Irma, vendeuse de magasin (Célibataire)

originaire de Orbe domiciliée à Clarens née à Clarens le treize novembre mil huit cent quatre-vingt-sept fille de André Charles Pamelet, employé et de Maria née Robellaz à Clarens.

Comme témoins :

- 1. Charles Pamelet, employé, Clarens
2. Jacob, Alois, électricien, Les Planches-Montreux

Les publications ont eu lieu à Châteland et à Orbe le 11, et à Chesalles le 12 décembre 1962.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt huit décembre mil neuf cent soixante deux

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés. Acte de publication et de non opposition

Les époux :

René Maillard Lina Maillard

Les témoins :

Roches Charles Jacob Alois

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Oron-la-Ville et à Orbe.

Registre des mariages A.

N° 163

Kreibich - Kuderna

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kreibich Oskar Reinhold, photographe
(célibataire)

originaire de Harnsdorf (Saxe) domicilié à
Clarens, (Commune du Châtelard) né à
Seiffenstorf (Saxe) le premier décembre
mil huit cent soixante six huit fils de

Johann Kreibich, serrurier et de
Johanne Auguste née Brückner,
à Harnsdorf.

2. Kuderna Filène fille de Salte
(célibataire)

originaire de Genne (Saxe) domiciliée à
Genne (Commune du Châtelard) née à
Genne le treize août

mil huit cent quatre vingt quinze fille de
Karad Kuderna, assistant médecin et de
Jana Karolina née Köstner,
à Genne

Comme témoins :

- 1. Antoine Springer, photographe reproducteur, Buchatel
- 2. Willy Dobitzsch, préparateur, Clarens Montreux

Les publications ont eu lieu à Harnsdorf le 28, au Châtelard le 18 et
à Genne le 30 novembre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt huit décembre mil
neuf cent douze.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés. Consentement
des parents et la fiancée. Certificats
de capacité pour les fiancés. Autorisation
de mariage du Département de Justice
et Police en date du 18 décembre
1912.

Les époux :

Oskar Kreibich
F. Kreibich

Les témoins :

Willy Dobitzsch
Antoine Springer

Communiqué à la
Municipalité

Visé par le Préfet
du département de Vaud
le 28 XII 12 H. N.

L'officier de l'état civil :

Ameyan Sr.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

No 164.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

Comte - Bourcier

1. Comte, Eugène-Henri, chocolatier
libataireoriginaire de Romont domicilié à
Clérens (commune de Châtelard) né à
Romont le dix-neuf janvier
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
Paul Comte, cordonnier et de
Célestine née Bernier
à Morlon2. Bourcier, Marguerite faise, sauteuse
libataireoriginaire de Puidoux domiciliée à
Blonay née à
la Schizag le vingt-deux juin
mil huit cent quatre-vingt-quinze fille de
Hendri faise Bourcier, charretier et de
Henriette faise faise née Crépon
à Blonay

Comme témoins :

1. Léonard Gremion, chocolatier, Paveyaz-Natoux
2. Louis Genier, chocolatier, Paveyaz-NatouxLes publications ont eu lieu à Châtelard le 28, à Blonay à Romont
et Puidoux le 29 novembre 1912.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Natoux, le trente décembre mil neuf
cent douze.

Pièces déposées :

Extrait naissance des fiancés,
Actes de publication et de non
opposition. Consentement des
parents et fiancés.
Autorisation du conseil d'état.

Les époux :

Henri Comte
Marguerite Bourcier

Les témoins :

Gremion Léonard
Louis Genier

L'officier de l'état civil :

Cuneyla J. J.

Communiqué à Romont, à Paveyaz
et à St-Léger.

Registre des mariages A.

No 165

Cosandey - Turrian

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cosandey, Henri - employé de bureau
célibataire

originaire de Sassel domicilié à
aux Planches

Treytorrens le sept avril
mil huit cent quatre-vingt-sept

fils de
Adolphe Cosandey, journalier à Soudon et de
Tancy veuve Péloux, décédée

2. Turrian, Elise Marguerite, couturière
célibataire

originaire de Chateau d'Orx domiciliée à
aux Planches

Lausanne le vingt-un décembre
mil huit cent quatre-vingt-huit

fille de
Henri-Charles-Adolphe Turrian, maréchal aux Planches et de
Sophie Louise Harlette Anna Gray veuve Jellen, décédée

Comme témoins :

1. Charles Parisot, dessinateur, Les Planches.

2. Paul Pittet, charpentier, Les Planches.

Les publications ont eu lieu à aux Planches le 10 décembre et à Sassel
et Chateau d'Orx le 11 dit 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Soudon, le vingt-un décembre mil
neuf cent douze

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés
Actes de publications et non
opposition

Les époux :

H. Cosandey
E. Cosandey

Les témoins :

M. Parisot
Paul Pittet

L'officier de l'état civil :

Meylan sup

Feuilles remises au départ
jusqu'ici. - 15/1. 13

Mij

Registre des mariages A.

No 166.

Oess - Jebischer

Par jugement du Tribunal du District de Schwarzenburg (Bienne) rendu en date du 11 avril 1931... le mariage inscrit ci-dessus a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à... le délai pendant lequel l... ne pourr... contracter un nouveau mariage.

Montreux, le 30 avril 1931

L'Officier de l'état civil

[Signature]

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Oess, Franz Alfred, employé d'hôtel, célibataire

originaire de Oberwinterthur domicilié à aux Planches

Oberwinterthur le 09 avril mil huit cent quatre vingt quatre fils de

Franz Oess (décédé) et de Juliana née Schellenbaum

à Oberwinterthur

2. Jebischer, Anna, employée d'hôtel, célibataire

originaire de Guggisberg domiciliée à Guggisberg née à Guggisberg

Guggisberg le 13 avril mil huit cent quatre vingt neuf fille de

Ulrich Jebischer (décédé) et de Anna née Ulrich

à Guggisberg

Comme témoins :

- 1. Edmond Piomet, commissaire de police, Les Planches.
2. Charles Parisot, surveillant itinérant, Les Planches.

Les publications ont eu lieu à Les Planches le 16, à Oberwinterthur et à Guggisberg le 17 décembre 1931.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le trente - un décembre mil neuf cent trente.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés, Actes de publication et absence d'opposition.

Les époux :

[Signatures of Franz Oess and Anna Oess]

Les témoins :

[Signatures of witnesses]

L'officier de l'état civil :

[Signature of the official]

Communiqué à Oberwinterthur et à Guggisberg.

Le numéro 166 à la page 121 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1912. Les deux volumes du précédent registre sont conformes, ce qui nous certifie...



Imprimerie Vaudoise, Lausanne

Registre des mariages A.

N° 1.

Rosset - Volpi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rosset, Philippe - André, technicien
célibataire.

originaire de Bayard (Neuchâtel) domicilié à
au Pruit, Commune des Planches né à
au foels le vingt cinq juin
mil huit cent quatre vingt six

Fritz Henri Rosset, voyageur et de
Sophie Emma née Grandjean
au foels

2. Volpi, Maria - Teresa, couturière
célibataire.

originaire de Degassina (Pessin) domiciliée à
fa Roumaz, Commune du Chatelard née à
Lugano le vingt quatre mars
mil huit cent quatre vingt neuf

Fritz Volpi, marchand de vins et de
Teresa née Pavesi
à Lugano

Comme témoins :

- 1. Fritz Rosset, voyageur, au foels
- 2. Joseph Volpi, serrurier, Pénons.

Les publications ont eu lieu aux Bayards, aux Planches, au Chatelard et à Degassina les 21, 23, 25 décembre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Notreux, le onze janvier mil neuf cent
vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication sans opposition.

Les époux :

Philippe Rosset.
Thérèse Rosset

Les témoins :

Fritz Rosset
Joseph Volpi

L'officier de l'état civil :

Curiey Larin

Communiqué aux Bayards et à Degassina.

Registre des mariages A.

No 2

Troz - Pamel.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Troz Louis David, ouvrier électricien
célibataireoriginaire de Château d'Oex domicilié à
Château d'Oex né à
Château d'Oex, aux Combet le trente octobre
mil huit cent quatre vingt quatre fils de
feu Louis David Troz et de
Fanny Adèle née Henchoz
à Château d'Oex2. Pamel, Sophie - Léna, ménagère
célibataireoriginaire de Château d'Oex domiciliée à
Château d'Oex née à
Château d'Oex le dix décembre
mil huit cent quatre vingt huit fille de
Louis David Pamel, agriculteur et de
Marie José née Turian, ménagère
à Château d'Oex

Comme témoins :

1. Camille Kattrus, agent de police, Les Planches
2. Louis Houry, agent de police, Les Planches

Les publications ont eu lieu à Château d'Oex, le 22 décembre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix-sept janvier mil neuf cent
treize.

Pièces déposées :

Certificat de publication de l'état
civil à Château d'Oex, le 14 janvier
1913.

Les époux :

Troz Louis
Pamel Sophie

Les témoins :

C. Mouton
L. Houry

Communiqué à Château d'Oex.

L'officier de l'état civil :

C. Mouton sup

Registre des mariages A.

No 3

Mussillier - Steiner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mussillier, François-Joseph, premier
Célibataireoriginaire de Attalens (Fribourg) domicilié à
Vevayné à
Chatelard, à la Chapelle, Fribourg le treize juillet
mil huit cent soixante-dix-septfils de
Joseph Mussillier, décédé et deFaisée née Bagné
à Attalens.2. Steiner, Lydia, ménagère
Célibataireoriginaire de Lys (Berne) domiciliée à
Gleon, commune des Haanchesnée à
Concise le dix-neuf janvier

mil huit cent quatre-vingt-cinq

fille de
Louis Constant Steiner, coiffeur et deRose-Marie née Gugg
à Vevey

Comme témoins :

1. Albert Remy, bachelier, à Vevay

2. Julien Remy, bachelier, à Vevay.

Les publications ont eu lieu à Vevay, les Haanches, Lys le 12 décembre
à Attalens le 13 décembre 1912Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Montreux, le dix-sept janvier mil neuf cent
treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication et non
opposition.

Les époux :

François Mussillier
Lydia Mussillier

Les témoins :

A. Remy
Julien Remy

L'officier de l'état civil :

Cuneyday Sr.

Communiqué à Attalens et à
Lys.

Registre des mariages A.

N^o H.

Passarini - Fiquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Passarini, Jules Charles-Etienne, typographe
(célibataire)

originaire de Sien (Pallanza, Italie) domicilié à
Bien, Commune du Châtard né à

Sien le dix-neuf septembre

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Bernard Passarini serrurier et de

Eugénie née Gros à Sien

2. Fiquet, Marguerite Marie, couturière
(célibataire)

originaire de Sien domiciliée à
Fausanne née à

Pandorre le dix-huit octobre

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Henri-Faus Fiquet, corbonnier et de
Elise Jenny née Heniard

à Fausanne

Comme témoins :

1. Benin-Viel, sans profession, Montreux, Valais
2. Paul Pasche, agent de police, Les Planchés

Les publications ont eu lieu à Sien au Châtard le 13, à Fausanne
le 14 et à Bien le 12 décembre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix-sept janvier mil neuf
cent dix-neuf

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés.
Actes de publication et non opposition
Autorisation de célébration de mariage
du Département de Justice et Police
du 30 décembre 1912.

Les époux :

J. C. E. Passarini
M. Passarini

Les témoins :

Benin-Viel
Pasche Paul

L'officier de l'état civil :

Cuneylon sup.

Communiqué à la Chancellerie
au Lion et à Lausanne.

Registre des mariages A.

N° 5

Dorvin - Bâyard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dorvin, Alois, concierge, célibataire

originaire de Vaters domicilié à Glion, Commune des Ranches né à Vaters le treize avril mil huit cent septante neuf fils de Dominate Dorvin, veuve et de Katharina née Stoller

à Gurich 2. Bâyard, Mathina, femme de chambre célibataire

originaire de Eischoll domiciliée à La Paveuse, Commune du Châtelard née à Eischoll le seize décembre mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de Franz Bâyard, organiste et de Maria née Fenigaffiner à Eischoll

Comme témoins :

- 1. Camille Sauter, agent de police, Les Ranches
2. Georges Brunk, hôtelier, Fernel Montreux

Les publications ont eu lieu à Les Ranches, au Châtelard, à Vaters et à Eischoll les 29 et 30 décembre 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix-sept janvier mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés, Actes de publication et de non opposition.

Les époux :

Louis Dorvin, Mathine Bâyard

Les témoins :

C. Sauter, G. Brunk

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Eischoll et à Vaters.

Registre des mariages A.

N° 6

Righetti - Rampone

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Righetti, Alfredo-Daniele _____
 célibataire _____
 peintre _____
 originaire de Breno (Cessin) _____ domicilié à
 Yver, Commune du Châtelard _____ né à
 Breno _____ le dix-sept novembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-six _____ fils de
 Giuseppina Righetti, à Breno _____ et de

2. Rampone, Santina _____
 célibataire _____
 chocolatière _____
 originaire de Quarnasotto, Novare, Italie _____ domiciliée à
 Chailly, Commune du Châtelard _____ née à
 Quarnasotto _____ le vingt-quatre juillet _____
 mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fille de
 Giovanni Rampone, maçon _____ et de
 Apollonia née Giacomelli _____
 à Chailly _____

Comme témoins :

1. Talenti Louis, peintre à Bon-Port _____
 2. Rampone Ernest, peintre à Bon-Port _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard le quinze octobre, à
 Breno le dix-sept octobre mil neuf cent douze, et à Quar-
 nasotto le deux janvier mil neuf cent treize _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-cinq janvier mil neuf
 cent treize. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non-
 opposition. _____

Les époux :

Alfredo Righetti
 Santina Righetti

Les témoins :

Rampone Louis
 Rampone Ernest

L'officier de l'état civil :

J. Rosset sup.

Communiqué à _____ et à la
 Chancelerie _____

Registre des mariages A.

No 7

Moroso - Anzina

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moroso, Giovanni - Gaudenzio _____
 célibataire _____
 maçon _____
 originaire de Briga, Norave, Italie _____ domicilié à
 Pallens, Commune du Châtelard _____ né à
 Briga _____ le cinq mars _____
 mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fils de
 Charles Moroso, manoeuvre à Chemer _____ et de
 Teresa née Fantini _____
 * décédée _____

2. Anzina, Teresa _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Gargallo (Norave, Italie) _____ domiciliée à
 Pallens _____ née à
 Gargallo _____ le quatorze juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fille de
 parents inconnus _____ et de

Comme témoins :

1. Comney Edmond, agent de Police aux Planches _____
2. Parisod Charles, dessinateur aux Planches. _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard le vingt-six novembre,
 mil neuf cent douze, à Briga le vingt-cinq août et à
 Gargallo le premier septembre mil neuf cent douze _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Moutier, le vingt-cinq janvier mil neuf-
 cent treize. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Consentement à mariage du père du
 fiancé. - Acte de décès de la mère
 du fiancé. - Actes de publica-
 tion et de non-opposition. -
 Autorisation de célébration du
 Département de Justice et Police du
 10 décembre 1912. - _____

Communiqué à la Chancellerie _____

Les époux :

Moroso Giovanni
 Moroso Teresa

Les témoins :

Comney
 Parisod

L'officier de l'état civil :

J. Girard sup.

Registre des mariages A.

N° 8.

Persommetta - Vallet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Persommetta, Pierre - Adèle

célibataire

manœuvre

originaire de Saxe, Province de Turin, Italie domicilié à

Clarens, Commune du Châtelard né à

Ovillan - Saxe le six septembre

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Julien Persommetta, maçon et de

Silvie née Berquerand

à Saxe

2. Vallet, Virginie - Pascaline

célibataire

cuisinière

originaire de Gignod, Canton, Italie domiciliée à

Pérenx, Commune du Châtelard née à

Poren, Canton, Italie le treize avril

mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Eloi Vallet, agriculteur et de

Marie - Judith née Roux

à Gignod

Comme témoins :

1. Fernet Henri, manœuvre à Veyrier.

2. Bello Ernest, charrier à Clarens.

Les publications ont eu lieu au Châtelard le quatre octobre, à Saxe le vingt-deux décembre et à Gignod le vingt-six décembre mil neuf cent douze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-huit janvier mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publications et de non-
opposition.

Permis de célébration du Département de Justice et Police du 24 janvier 1913.

Communiqué à la chancellerie.

Les époux :

Persommetta Pierre
Persommetta Virginie

Les témoins :

Fernet Henri
Bello Ernest

L'officier de l'état civil :

G. Fernet sup.

Registre des mariages A.

No 9.

Camora - Brander

Par jugement du Tribunal...
 District de Vevry rendu
 en date du 11 avril 1940 déclaré
 définitif et exécutoire le 22 mai
 1940... le mariage inscrit ci-contre
 a été dissous par le divorce.
 Le Tribunal a fixé à ... an, le
 délai pendant lequel l...
 ne pourr... contracter un nouveau
 mariage.

Montreux, le 15 juin 1940
 L'officier de l'état civil
 [Signature]

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Canova, Enrico - Giacomo _____
 célibataire _____
 peintre _____

originaire de Turin, Italie _____ domicilié à
 Chailly, Commune du Châtelard _____ né à
 Turin _____ le sept août _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fils de
 Antonio Canova, maçon _____ et de

María - née Gilardino _____
 à Planchamps. _____

2. Brander, Flora - Marie _____
 célibataire _____
 modiste _____

originaire de Kappel (St Gall) _____ domiciliée à
 Chailly, Commune du Châtelard _____ née à
 Collonges (Planches) _____ le premier octobre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ fille de
 Jean-Jacob Brander, absent _____ et de

Marie - Louise née Fonjollaz _____
 à Aigle _____

Comme témoins :

1. Romney Trunov, agent de Police aux Planches _____
 2. Serein Barone, maçon à Planchamps. _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard le premier décembre, à
 Kappel le deux décembre et à Turin le vingt-six décembre
 mil neuf cent douze _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-neuf janvier mil neuf cent
 treize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Consentement à mariage des parents
 du fiancé. - Autorisation tutélaire
 du tuteur de la fiancée. - Actes
 de publication et de non-opposition.
 Permis de célébration du Département
 de Justice et Police du
 24 janvier 1913. _____

Communiqué à Kappel. (St Gall) et
 à la Chancellerie. _____

Les époux :

Canova Henri
 Canova Flora

Les témoins :

[Signature]
 [Signature]

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N^o 10.

Schumacher - Rovarino.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schumacher, Charles

célibataire

peintre

originaire de Delley, Fribourg

la Rouvenaz, Commune du Châtelard

Crix, Commune du Châtelard le six février

mil huit cent quatre-vingt-trois

David Schumacher, décédé

Maria-Regina née Wagner

à la Rouvenaz

domicilié à

né à

fils de

et de

2. Rovarino, Beresa-Mariamama

célibataire

sans profession

originaire de Boca (Vercare, Italie)

la Rouvenaz

Boca

le vingt-six juillet

mil huit cent quatre-vingt-douze

domiciliée à

née à

fille de

et de

Francesco Rovarino, maçon

Maddalena née Balzano

à la Rouvenaz

Comme témoins :

1.

2.

Les publications ont eu lieu à Châtelard le dix-huit, à Delley le vingt décembre mil neuf cent douze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés également unis par le mariage.

Montreux, le trois février mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Consentement à mariage des parents de la fiancée. -
Actes de publication et de non-opposition. -

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Le mariage ci-contre a été célébré le 5 mars 1913, et se trouve au folio 149 sous N^o 27.

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 10.

Hunger - Staffler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hunger, Paul _____
 célibataire _____
 hôtelier _____

originaire de Safien _____ domicilié à
 Varenna (Côme, Italie) _____ né à
 Chusis _____ le trente juin _____
 _____ mil huit cent soixante-huit _____ fils de
 Sébastien Hunger _____ et de
 Anna-Maria née Bener } décédée _____

2. Staffler, Aloisia-Maria _____
 célibataire _____
 sans profession _____

originaire de Bozen (Tyrol - Autriche) _____ domiciliée à
 Vernex, Commune du Châtelard _____ née à
 Bozen _____ le quatorze novembre _____
 _____ mil huit cent septante-trois _____ fille de
 Franz Staffler, hôtelier à Bozen _____ et de
 Theres née Piristi _____
 & décédée. _____

Comme témoins :

1. Hunger Thomas, hôtelier à Montreux _____
 2. Maescher Ferdinand hôtelier à Montreux. _____

Les publications ont eu lieu à Safien le douze, au Châtelard le dix-sept, à Varenna le vingt-trois et à Bozen le vingt-cinq janvier mil neuf cent treize _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le trois février mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Certificat de capacité de la
 fiancée. - Actes de publica-
 tions et de non-opposition. -

Les époux :

Louise Hunger
 Paul Hunger.

Les témoins :

Thomas Hunger
 Fr. Maescher

L'officier de l'état civil :

P. Lorey sup.

Communiqué à Safien et à la
 Chancellerie. _____

Registre des mariages A.

N° 11.

Pilloud - Joyet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pilloud, Henri-Théodore _____
 célibataire
 mécanicien _____
 originaire de Châtel St Denis _____ domicilié à
 Barel, Commune du Châtelard _____ né à
 Clarens, Commune du Châtelard le premier juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fils de
 Jean-Bugène Pilloud, magasinier _____ et de
 Albertina née Christen _____
 à Barel _____

2. Joyet, Elisa-Mathilde _____
 célibataire
 sans profession _____
 originaire de Cheseaux _____ domiciliée à
 Olhon _____ née à
 Olhon _____ le douze octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fille de
 Auguste-Louis Joyet, mécanicien _____ et de
 Marie-Etenna née Duler _____
 à Olhon _____

Comme témoins :

1. Richard Ernest, huissier municipal aux Planches
2. Henry Marc, cafetier aux Planches _____

Les publications ont eu lieu à Châtel St Denis, au Châtelard, à
 Cheseaux et à Olhon le dix-huit janvier mil neuf cent
 treize _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le cinq février mil neuf cent
 treize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non
 opposition. _____

Les époux :

H. Pilloud
 E. Joyet

Les témoins :

Richard E.
 Marc Henry

L'officier de l'état civil :

J. Correy sup.

Communiqué à Châtel St Denis,
 Grilly, Olhon et Yvonand.

Registre des mariages A.

N^o 12.

Graversini - Kunzi.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Graversini, Paul _____
 célibataire _____
 gypcier-peintre _____
 originaire de Châtelard _____ domicilié à
 Chailly, Commune du Châtelard _____ né à
 Chailly _____ le vingt-un décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fils de
 Jean-Antoine Graversini, entrepreneur à Chailly _____ et de
 Cléopâtre-Hortense née Genevey _____
 à divorcée _____

2. Kunzi, Emma-Elisa _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Cerlier (Genève) _____ domiciliée à
 Clarens, Commune du Châtelard _____ née à
 Neuveville _____ le dix-sept avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fille de
 Jacob-Robert Kunzi, boulanger _____ et de
 Marguerite née Wenger _____
 à Clarens _____

Comme témoins :

1. Graversini Emile, docteur en droit à Chailly _____
 2. Murisier Alfred, hôtelier à Bangy. _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard et à Cerlier le dix-neuf
 janvier mil neuf cent treize _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le sept février mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non
 opposition. - _____

Communiqué à Cerlier. _____

Les époux :

Paul Graversini
 Emma Graversini

Les témoins :

S. Traversini
 A. Murisier

L'officier de l'état civil :

J. Rosta sup.

Registre des mariages A.

N^o 13.

Cordier-Dunand

Par jugement du Tribunal du District de Trey rendu en date du 29 juin 1916, déclaré définitif et exécutoire le 2 septembre 1916 le mariage inscrit ci-contre, a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel le mari ne pourra contracter un nouveau mariage. « Cordier-Dunand »

Inscrit le 13 septembre 1916. -
L'officier de l'état civil:

J. Amet sup.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cordier, Frédéric
célibataire
représentant
originaire de Pizy (Vaud) domicilié à
Bon-Port, Commune des Planches né à
Madretsch le seize mars
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Johann-Jakob Cordier et de
Elisabeth née Ritschard } décidés

2. Dunand, Marie-Fanny
célibataire
cuisinière
originaire de Bassins domiciliée à
la Rouvenaz, Commune du Châtelard née à
Bassins le dix août
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de
Alphonse-Louis Dunand, agriculteur à Bassins et de
Anne-Catherine née Veretaz
† décédée

Comme témoins :

1. Bonnet-Viel Ernest, négociant à Montroux
2. Amandruz Edmond, agent de Police au Châtelard.

Les publications ont eu lieu au Châtelard, aux Planches, à Pizy et à Bassins le vingt janvier mil neuf cent treize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le huit février mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication et de non-
opposition. -

Les époux :

Frédéric Cordier
Marie-Fanny Cordier

Les témoins :

E. Bonnet-Viel
E. Amandruz

L'officier de l'état civil :

J. Amet sup.

Communiqué à Gimmel et à
Gagnins.

Registre des mariages A.

N^o 14.

Siedle-Hoffmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Siedle, Silvestre - Friederich _____
 célibataire _____
 cuisinier _____
 originaire de Schönwald (Grand Duché de Baden) _____ domicilié à
 Yver, Commune du Châtelard _____ né à
 Schönwald _____ le huit janvier _____
 mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fils de

Joseph Siedle, fondateur _____ et de
 Maria-Agatha née Zimmer _____
 à Schönwald _____

2. Hoffmann, Louise - Gertrude _____
 célibataire _____
 gouvernante _____
 originaire de Berlin _____ domiciliée à
 Yver, Commune du Châtelard _____ née à
 Berlin _____ le quatorze mars _____
 mil huit cent soixante-dix-sept _____ fille de

Karl-Heinrich Hoffmann à Berlin _____ et de
 Auguste née Rochette _____
 & décédée _____

Comme témoins :

1. Herzog, Gustave, directeur d'hôtel à Montreux _____
 2. Buffler Frieda, à Caux _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard le vingt-quatre, à Schönwald le vingt-six, et à Berlin le trente-un décembre mil neuf cent douze. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix février mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Certificats de capacité des fiancés.
 Actes de publication et de non-
 opposition. _____
 Autorisation de célébration du Département de Justice et Police, du
 24 janvier 1913. _____

Communiqué à la Chancellerie _____

Les époux :

S. Siedle
 Gertrude Hoffmann

Les témoins :

Gustave Herzog
 Frieda Buffler

L'officier de l'état civil :

J. Zumbly sup.

Registre des mariages A.

N^o 15

Ruscetta - Rasca

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ruscetta, Fermo - Costantino _____

célibataire _____

menuisier _____

originaire de Arto (Novare, Italie) _____ domicilié à

Cim, Commune du Châtelard _____ né à

Arto _____ le neuf août _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ fils de

Carlo Ruscetta, décédé _____ et de

Cattarina née Fusarelli _____

à Arto _____

2. Rasca, Luigia - Carolina _____

célibataire _____

couturière _____

originaire de Brissago (Como, Italie) _____ domiciliée à

Sales, Commune du Châtelard _____ née à

Brissago _____ le seize octobre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fille de

César Rasca, maçon _____ et de

Ceresa née Giorgetti _____

à Montreux _____

Comme témoins :

1. Rasca Paul, menuisier à Lausanne _____

2. Riomet Edmond, agent de Police aux Planches. _____

Les publications ont eu lieu à n Châtelard le vingt-deux octobre, à Arto
le vingt-sept décembre, à Brissago le vingt-six décembre mil
neuf cent douze _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le onze février mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés

Actes de publication et de non-

opposition. _____

Permis de célébration du Départe-

ment de Justice et Police du

24 janvier 1913. _____

Communiqué à la Chancellerie _____

Les époux :

Ruscetta Fermo

Ruscetta Louise

Les témoins :

Rasca Paul

Riomet

L'officier de l'état civil :

G. Zorzi sup

Registre des mariages A.

N° 16.

Sutter - Michel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sutter, Rodolphe - Emile _____
 célibataire _____
 employé de magasin _____
 originaire de Kolliken (Argovie) _____ domicilié à
 au Trait, Commune des Planches _____ né à
 Trévoz - Montreux _____ le vingt - sept mars _____
 mil huit cent septante - un _____ fils de
 Samuel - Rodolphe - Nicolas Sutter, } et de
 Julie née Vesclond } décédés
 à _____

2. Michel, Fanny _____
 célibataire _____
 couturière _____
 originaire de France (Fontaines St - Martin, St. Rhône) domiciliée à
 au Trait, Commune des Planches _____ née à
 Fontaines St. Martin, St. du Rhône (France) le premier décembre _____
 mil huit cent septante - deux _____ fille de
 Charles Michel décédé _____ et de
 Jeanne née Cusset _____
 à Fontaines St. Martin _____

Comme témoins :

1. Otzen, Emile, commissionnaire à Montreux _____
2. Rouge Frédéric, tapissier à la Cour de Feilz. _____

Les publications ont eu lieu aux Planches le seize, à Kolliken et à Fontaines St. Martin le dix - sept janvier mil neuf cent treize _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le douze février mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication et de non-
opposition. - _____

Les époux :

R. E. Sutter
F. M. Sutter

Les témoins :

E. Otzen
F. Rouge

L'officier de l'état civil :

G. Zwyssig sup.

Par décision du 6 juin 1946
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que le nom patronymique
de l'époux soit orthographié
"Sutter" au lieu de "Sutter".

Montreux, le 8 juin 1946.

L'officier de l'état civil

G. Zwyssig

Com. à Kolliken et au Dept.

Registre des mariages A.

N° 17

Perroud-Dutoit

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perroud, Aimé - Célestin _____
 célibataire _____
 charpentier _____
 originaire de Villarimboud (Fribourg) _____ domicilié à
 la Forge, Commune du Châtelard _____ né à
 Villarimboud _____ le vingt-six Avril _____
 _____ mil huit cent soixante-onze _____ fils de
 Philibert Perroud _____ et de
 Pétronille-Aloyse née Bugnon } décédés _____
 à _____

2. Dutoit née Raymond, Fanny, cuisinière _____
 divorcée d'avec Jean-Daniel-Edouard Dutoit, dès le
 11 septembre 1908. - _____
 originaire de Charannes sur Moudon _____ domiciliée à
 Lausanne _____ née à
 Romanel sur Lausanne le neuf novembre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt _____ fille de
 Louis Raymond _____ et de
 Marie-Adèle née Rey } décédés _____
 à _____

Comme témoins :

1. Sansonnens, André, tailleur à Morges _____
2. Perroud Hebin, scieur à la Forge-Moutreux. _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard et à Lausanne le
 vingt-trois, à Villarimboud et Charannes le vingt-
 quatre janvier mil neuf cent treize _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le quinze février mil neuf cent
 treize _____

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
 Acte du 1^{er} mariage de la fiancée
 avec mention du divorce. -
 Promesse de mariage de la
 fiancée. - Actes de publica-
 tion et de non-opposition

Les époux :

A Perroud Aimé
 Perroud Fanny

Les témoins :

Sansonnens André
 Perroud Hebin

L'officier de l'état civil :

P. Boret sup

Communiqué à Villarimboud,
 Charannes sur Moudon et à
 Lausanne _____

Registre des mariages A.

N^o 18.

Parisod - Bride

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Parisod, Ferdinand _____
 célibataire _____
 journalier _____
 originaire de Châtelard _____ domicilié à
 Chaulin, Commune du Châtelard _____ né à
 Chaulin _____ le quatorze avril _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fils de
 Louis-Alexis Parisod, cultivateur _____ et de
 Sophie née Rubi _____
 à Chaulin _____

2. Bride, Jeanne-Marguerite _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Château d'Ox _____ domiciliée à
 Garel, Commune du Châtelard _____ née à
 Brent, (Châtelard) _____ le sept juin _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fille de
 Louis-Edouard Bride, agriculteur à Garel _____ et de
 Adèle née Cachin _____
 à décedée _____

Comme témoins :

1. Fionnet Edmond, agent de Police aux Planches _____
2. Parisod Charles, dessinateur aux Planches _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard le dix-huit et à Château
 d'Ox le dix-neuf décembre mil neuf cent douze. - _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix-sept février mil neuf cent
 treize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non-
 opposition. _____

Les époux :

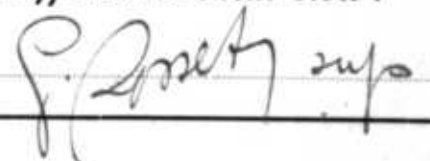
Parisod Ferdinand
 Parisod Marguerite

Les témoins :

VIGNIER



L'officier de l'état civil :



Communiqué à Château d'Ox.

Registre des mariages A.

N^o 19.
Lunghi - Pinolfi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lunghi, Pietro-Carlo-Luigi _____
 célibataire _____
 manoeuvre _____
 originaire de Tebbiuno (Norare, Italie) _____ domicilié à
 Crin, Commune du Châtelard _____ né à
 Tebbiuno _____ le vingt-six février _____
 mil huit cent quatre-vingt-deux _____ fils de
 Battista Lunghi, fabricant _____ et de
 Virginia née Prima _____
 à Tebbiuno _____
2. Pinolfi, Maria _____
 célibataire _____
 chocolatière _____
 originaire de Prato-Sesia (Norare, Italie) _____ domiciliée à
 Crin _____ née à
 Prato-Sesia _____ le six septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-deux _____ fille de
 Stefano Pinolfi, filateur _____ et de
 Maria née Massarotti _____
 à Prato-Sesia _____

Comme témoins :

1. Donati Pierre, maçon à la Rouvenaz-Montreux _____
 2. Riva Angel, cafetier à Sâles _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard le vingt-un novembre
 mil neuf cent douze, à Tebbiuno le deux janvier mil neuf
 cent treize et à Prato-Sesia le vingt-six décembre mil neuf
 cent douze _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix-sept février mil neuf cent
 treize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non-
 opposition. - _____
 Autorisation de célébration du
 Département de Justice et Police
 du 8 février 1913. - _____

Communiqué à la Procureur (2)

Les époux :

Pietro Lunghi
 Maria Pinolfi

Les témoins :

Donati Pietro
 Riva Angel

L'officier de l'état civil :

G. Grollet sup.

Registre des mariages A.

N° 20. *Thélie-Pungieux*

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Thélie Ernst Friedrich John*
célibataire employé de banque

originaire de *Bièry-Opjéty* domicilié à *Vevey* né à *Castigny*

le dix huit août mil huit cent quatre vingt neuf fils de

Pierre Antoine Friedrich Thélie, Peuvrier et de *Henriette née Castell*

à *Castigny*

2. *Pungieux, Blanche Germaine*
célibataire sans profession

originaire de *Châtelard* domiciliée à *Clarus*

née à *Clarus*

le vingt neuf septembre

mil huit cent quatre vingt neuf fille de

Adolphe Pungieux et de

Louise Françoise Frédérique Jeanne née Falgout

les deux décédés.

Comme témoins :

1. *Albert Pungieux à Clarus*

2. *Géor Tisnard au Chêne*

Les publications ont eu lieu à *Bièry Opjéty* le onze février, à *Vevey* et au *Châtelard* le neuf février de cette année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Moutoux le vingt six février mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. Certificats de publications et de non opposition

Les époux :

E. Thélie
Germaine Thélie

Les témoins :

A. Pungieux
Géor Pungieux
M. Pungieux
J. Pungieux
L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à *Challens*.

Registre des mariages A.

N° 21.

Ramyler - Locher

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ramyler, Oscar _____
 célibataire _____
 menuisier aux services industriels _____
 originaire de Worben (Berne) _____ domicilié à
 Lausanne _____ né à
 Aranches _____ le douze avril _____
 _____ mil huit cent septante-quatre _____ fils de
 Nicolas Ramyler, décédé _____ et de
 Elisabeth née Keibel _____
 à Aranches _____
2. Locher, Maria-Bertha _____
 célibataire _____
 garde-malades _____
 originaire de Guttingen (Surgovie) _____ domiciliée à
 Montreux (Châtelard) _____ née à
 Haggenschmyl (St. Gall) le treize septembre _____
 _____ mil huit cent huitante-huit _____ fille de
 Ferdinand Locher, menuisier aux C.F.F. _____ et de
 Maria-Catharina-Christine née Bischof _____
 à Uttwil (Surgovie) _____

Comme témoins :

1. Locher Ferdinand, polisseur au Chêne - Montreux
 2. Locher Bertha, au Chêne - Montreux _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne le six, à Brugg (Worben)
 et au Châtelard le sept, à Guttingen le huit février mil neuf
 cent treize. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le trois mars mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré
 par l'état civil de Lausanne
 en date du vingt-six février
 mil neuf cent treize ! _____

Les époux :

Oscar Ramyler
 Bertha Ramyler

Les témoins :

Locher Ferdinand
 Locher Bertha

L'officier de l'état civil :

G. Zschy sup.

Communiqué à Lausanne Jürgg
 et à Lutwil. _____

Registre des mariages A.

N^o 22.

Rognon - Richsel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rognon, Edouard-Henri _____
 célibataire _____
 commis postal _____
 originaire de Montalchez (Neuchâtel) _____ domicilié à
 Vernex - Montreux (Châtelard) _____ né à
 Neuchâtel _____ le vingt-neuf janvier _____
 mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fils de
 Henri Rognon, employé de gare _____ et de
 Lina née Ruffer _____
 à Neuchâtel _____

2. Richsel, Martha _____
 célibataire _____
 demoiselle de magasin _____
 originaire de Sumiswald _____ domiciliée à
 Zweisimmen _____ née à
 Zweisimmen _____ le treize juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fille de
 Johann-Rudolf Richsel, instituteur _____ et de
 Elisabeth née Martig _____
 à Zweisimmen _____

Comme témoins :

1. Stoudmann, Jules, fonctionnaire postal aux Planches
2. Hediger, Jules, employé à l'office des poursuites à Montreux

Les publications ont eu lieu à Châtelard le dix-sept, à St. Aubin,
 Sumiswald et Zweisimmen le dix-huit janvier mil neuf
 cent treize _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le trois mars mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non-
 opposition. - _____

Les époux :

Rognon

Martha Rognon

Les témoins :

Jules Stoudmann

Hediger

L'officier de l'état civil :

J. Rognon sup.

Communiqué à St. Aubin, Sumis-
 Wald et Zweisimmen. _____

Registre des mariages A.

N° 23.

Baciarello - Biscatta

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baciarello, Domenico - Pietro _____
 célibataire _____
 manoeuvre _____
 originaire de Bagnorea (Province de Viterbo, Italie) _____ domicilié à
 Clarens, Commune du Châtelard _____ né à
 Bagnorea _____ le onze décembre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fils de
 Angelo Baciarello, décédé _____ et de
 Maria, née Paccior _____
 à Bagnorea _____

2. Biscatta, Maria-Lone-Merope _____
 célibataire _____
 cigarière _____
 originaire de Piegario (Province de Perugia, Italie) _____ domiciliée à
 Territet, Commune des Planches _____ née à
 Piegario _____ le vingt-huit janvier _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fille de
 Nazzeno Biscatta, facteur _____ et de
 Maria Grazia, née Ferraguzzi _____
 à Piegario _____

Comme témoins :

1. Boris Francis, manoeuvre au Trait-Montoux _____
 2. Sempromio Leno, maçon à Clarens _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard et aux Planches le dix-neuf
 décembre mil neuf cent douze, à Bagnorea le dix-sept janvier
 et à Piegario le neuf janvier mil neuf cent treize _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montoux, le trois mars mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. -
 Consentement à mariage des parents de la
 fiancée. - Acte de décès du père
 du fiancé. - Acte de publication et de
 non-opposition. - Permis de célébration
 du Département de Justice et Police
 du 11 février 1913. - _____

Communiqué à la Chambrée. _____

Les époux :

Baciarello
 Baciarello Maria

Les témoins :

Boris Francis
 Sempromio Leno

L'officier de l'état civil :

G. Corset sup

Registre des mariages A.

No 24

Goio - Gambaro

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Goio, Antonio _____
 célibataire _____
 charnetier _____
 originaire de Gattinara (Province de Novare, Italie) _____ domicilié à
 la Corsaz, Commune des Planches) _____ né à
 Gattinara _____ le vingt-deux mars _____
 mil huit cent septante-neuf _____ fils de
 Natale Goio _____ et de
 Cécilia née Antonolo } décédés _____
 à _____

2. Gambaro, Marie _____
 célibataire _____
 employée de fabrique _____
 originaire de Cameri (Province de Novare, Italie) _____ domiciliée à
 la Rouvenaz, Commune du Châtelard _____ née à
 Cameri _____ le premier mai _____
 mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fille de
 Carlo Gambaro manoeuvre _____ et de
 Maria née Lombi _____
 à Cameri _____

Comme témoins :

1. Piantanika, Benoit, cafetier à Bon-Port - Montreux
2. Gambaro Lazzaro, maçon à la Rouvenaz - Montreux.

Les publications ont eu lieu à Châtelard et aux Planches le quinze
 octobre, à Gattinara et Cameri le vingt-six décembre mil
 neuf cent douze _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le trois mars mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non-
 opposition. - Permis de célébra-
 tion du Département de Justice
 et Police du 24 janvier 1913. -

Communiqué à la Chancellerie.

Les époux :

Goio Antonio
 Goio Marie

Les témoins :

Benoit Piantanika
 Lazzaro Gambaro

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N° 25.
Chavannes Du Pasquier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chavannes Charles Edouard André
célibataire avocat

originaire de Vevay domicilié à
Lausanne né à
Lausanne le premier septembre

mil huit cent quatre vingt deux fils de
César Julien Chavannes, banquier et de
Cécile Mary née Burnand
à Châtiol

2. Du Pasquier Claire Marie André
célibataire sans profession

originaire de Neuchâtel et Fleurier domiciliée à
Vevay née à
Vevay le six novembre

mil huit cent quatre vingt cinq fille de
Charles Louis Christian Du Pasquier, ingénieur à Vevey et de
Alexandrine Elisabeth Madeleine née Humbert
à Châtiol

Comme témoins :

- 1. Robert Du Pasquier, pasteur à Vevay
- 2. Pierre Burnand, docteur en droit à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Lausanne le premier février,
à Vevay, Neuchâtel Fleurier et à Vevey
le trois février de cette année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Moutaux le trois mars mil neuf
cent seize

Pièces déposées :

Certificat de publications,
Autorisation de célébra-
tion, de l'un par l'officier
de l'état civil de Lausanne
en date du sept février
de cette année.

Les époux :

André Chavannes,
Claire Chavannes

Les témoins :

Robert Du Pasquier
Pierre Burnand.

L'officier de l'état civil :

Wassot

Communiqué à Vevey, Lausanne,
Neuchâtel et Fleurier.

Registre des mariages A.

No 26

Milliasson - Dupertuis.

Par décision du 30 octobre 1952
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que le nom paternel
mis par erreur en marge de l'acte
est corrigé en: Milliasson.

Montreux, le 21 octobre 1952
L'officier de l'état civil

T. C. Schneider

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Milliasson, Indore-Emile, vadeleur
Célibataire

originaire de Châtel St Denis domicilié à

Veveys né à

Burgistein im Jekerbühl (Berne) le dix-sept septembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Indore-Emile Milliasson, cocher et de

Kagdalena née Patner

à Veveys

2. Dupertuis dit Briant, Marguerite-Louise, sans profession

Célibataire

originaire de Ormont-Dessous et Villeneuve domiciliée à

Villeneuve née à

Crest sur Villeneuve le vingt-un avril

mil huit-cent quatre-vingt-treize fille de

Charles-Rodolphe Dupertuis dit Briant, agriculteur et de

Louise-Adélaïde née Bretton

à Villeneuve

Comme témoins :

1. Marc Henry, capotier, Les Rauches

2. Emile Hautz, employé à chemins de fer, Territet

Les publications ont eu lieu à Veveys et Châtel St Denis le 11
février, à Ormont-Dessous et Villeneuve le 12 février 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le cinq mars mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Consentement & mariage des parents de
la fiancée
Actes de publication et de la
opposition.

Les époux :

E. Milliasson.
M. Milliasson

Les témoins :

Marc Henry
E. Hautz

L'officier de l'état civil :

Imeysa

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqués Châtel - St Denis,
Ormont-Dessous, et Villeneuve

Registre des mariages A.

N° 27

Schumacher - Rovarino

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schumacher, Charles
Célibataire

peintre
originaire de Alley (Fribourg) domicilié à
la Rouvenaz, Commune du Châtelard né à
Cun, Commune du Châtelard le six février
mil huit cent quatre-vingt-un fils de

David Schumacher, décédé et de
Maria - Regina nee Wagner
à la Rouvenaz

2. Rovarino, Teresa - Marianna
Célibataire

sans profession
originaire de Boca (Novare Italie) domiciliée à
la Rouvenaz née à
Boca le huit - six juillet
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Francesco Rovarino, mason et de
Maddalena nee Balzano
à la Rouvenaz

Comme témoins :

- 1. Edmond Bonnet, agent de police, fca Planches
2. Louis Kury, agent de police, fca Planches

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 18, à Alley le 20 décembre
1912 et à Boca le

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le cinq mars mil neuf cent
treize.

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés
Consentement à mariage des
parents de la fiancée
Actes de publication et non
opposition -

Les époux :
Schumacher Ch.
Schumacher Ch.

Les témoins :
L'officier de l'état civil :
Meylan sup

Communiqué à la Procureur
de Alley.

Registre des mariages A.

No 28

Pernet - Nikles

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pernet, Charles. Edouard
 Célibataire
 peintre
 originaire de Ormont - Aussy domicilié à
 Sâles, Commune du Châtelard né à
 aux Planches le seize juillet
 mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
 Charles-Henri Pernet et de
 Anna-Elisabeth née Ryser, décédée
 à

2. Nikles, Jeanne
 Célibataire
 repasseuse
 originaire de Lüpf - Létrigen (Berne) domiciliée à
 Sâles née à
 Yverdon le trois mai
 mil huit cent quatre-vingt-deux fille de
 Gottfried Nikles, décédé et de
 Jeanne née Schwab
 à Sâles

Comme témoins :

1. Paul Pasche, agent de police, Les Planches.
2. J. Nikles, serrurier, Montreux - Châtelard

Les publications ont eu lieu à Châtelard, à Ormont - Aussy et
 à Yverdon le 17 février 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le huit mars mil neuf cent
 seize.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés.
 Actes de publication et de non
 opposition.

Les époux :

C. Pernet
 M^e. Pernet

Les témoins :

Paul Pasche
 J. Nikles

L'officier de l'état civil :

M. Meylan Sup.

Communiqué à Ormont - Gressin
 et à Yverdon.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 29

Lavary - Perrod.

Par jugement du Tribunal du District de Lausanne rendu en date du 7 février 1938 déclaré définitif et exécutoire le 17 mars 1938, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel les époux ne pourront contracter un nouveau mariage, à dater du 17 mars 1938. Montreux, le 5 avril 1938.

L'officier de l'état civil

[Signature] Com. au Sup.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lavary, Auguste - Maria
Célibataire
Mécanicien

originaire de Sâles (Gruyères) domicilié à
aux Planches - Terret né à

Boulog le vingt-un mai

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de

Claude - Joseph - Félix Lavary, décédé et de

Marie - Caroline née Devaud

à Sâles (Gruyères)

2. Perrod, Olga

Célibataire

Demoiselle de magasin

originaire de Ormont - Bessous domiciliée à

Collonge, Commune des Planches née à

Pilly le vingt-trois février

mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de

Alexis Perrod, décédé et de

Marie - Joséphine née Bergier

à Fausanne

Comme témoins :

1. Paul Pasche, agent de police, Les Planches

2. Fritz Liechti, Scieurier, Veytaux

Les publications ont eu lieu à aux Planches le 9, à Sâles le 11, et à Ormont - Bessous le 11 janvier 1938.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le huit mars mil neuf cent trente.

Pièces déposées :
Extraits de naissance de fiancés
Acte de décès du père de la fiancée
Consentement de la mère
Actes de publication et de non opposition

Les époux :
Auguste Lavary
Olga Lavary

Les témoins :
Paul Pasche
Fritz Liechti

L'officier de l'état civil :
[Signature]

Communiqué à Sâles et Ormont le 11. III. 38.

Registre des mariages A.

N° 30.

Henchoz - heu.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henchoz, Viktor - Emil _____
 Célibataire _____
 fonctionnaire postal _____
 originaire de Chateau d'Orx _____ domicilié à _____
 heu _____ né à _____
 Rossinière _____ le vingt-huit juillet _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fils de
 Pierre Henchoz agriculteur _____ et de
 Marie-Louise née Rigol _____
 à Rossinière _____

2. Heu, Lina _____
 Célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Huttery (Berne) _____ domiciliée à _____
 Huttery _____ née à _____
 Langenthal _____ le vingt-cinq septembre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-quatre _____ fille de
 Ulrich-Jakob heu, mécanicien _____ et de
 Elisabeth ne Schär _____
 à Langenthal _____

Comme témoins :

1. Panket Julien, captier, Lion _____
2. Henchoz, Paul, employé C.F.F. Hattery. _____

Les publications ont eu lieu à heu le 18 février, à Chateau d'Orx le 20 et à Huttery le 19 février 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Honneux, le dix mars mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Certificat de publication du 6 mars 1913 signé par l'officier de l'état civil de heu.

Les époux :

Viktor Henchoz
 Lina Heu

Les témoins :

Panket Julien
 Paul Henchoz

L'officier de l'état civil :

_____ Sup.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à Chateau d'Orx, à heu et à Huttery. le 11. III. 13.

Registre des mariages A.

N° 31.

Aneréaz - Zumofen.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aneréaz, Jean. Lucien
Célibataire
Maître d'Hôteloriginaire de Puidoux et Chardonne domicilié à
Pal-Not, Commune des Planches né à
Genève le neuf février

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Jean-Jouis Aneréaz, restaurateur et de
Elise née Pochet,
à Genève2. Zumofen, Maria
Célibataire
femme de chambreoriginaire de Feukerbad (Valais) domiciliée à
Fausanne née àVaren (Valais) le vingt-neuf décembre
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille deLes Zumofen, agriculteur à Feukerbad et de
Philomena née Sogger, veuve
à

Comme témoins :

1. Ernest Richard, huissier, les Planches.

2. Henri Gosandey, employé, les Planches.

Les publications ont eu lieu aux Planches le 29, à Fausanne
Puidoux, Chardonne et Feukerbad, le 30 janvier 1913.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Montreux, le onze mars mil neuf
cent treize.

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés
Actes de publication et de
non opposition.

Les époux :

Aneréaz
M. Aneréaz

Les témoins :

Richard
Blorand

L'officier de l'état civil :

Meylan sup

Registre des mariages A.

No 32

Pittet - Pignat

Par jugement du Tribunal de Vevey rendu en date du 13 mars 1924 déclaré définitif et exécutoire le 24 mai 1924, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à deux ans, le délai pendant lequel le dépouillé ne pourra contracter un nouveau mariage.

Montreux, le 6 juin 1924
L'officier de l'état civil
E. Buehler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pittet, Nlysse - Edmond
Célibataire
régociant
originaire de Planches domicilié à La Rouvenettez, Commune du Châtelard né à Lion le vingt-huit mai mil huit cent quatre-vingt-dix fils de Jules - Edouard - Louis Pittet, coureur et de Marie - Flice née Byrde à Lion

2. Pignat, Clémence
Célibataire
Sommelière
originaire de Moray (Valais) domiciliée à Moray, Commune du Châtelard née à Moray le vingt-un avril mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de Hippolyte - Michel - Antoine Pignat et de Hortense née Pignat à Moray.

Comme témoins :
1. Paul Pittet, charpentier, Les Planches
2. Pignat Antoine, comptable, Brugg
Les publications ont eu lieu à Planches et au Châtelard le 4 février et à Moray le 5 février 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
Montreux, le Quinze mars mil neuf cent vingt-quatre. / "née" mot huit ligne dix-neuf ci-dessus.

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés
Actes de publication les de non opposition

Les époux :
Nlysse Pittet
Clémence Pignat

Les témoins :
Ant. Pignat
Paul Pittet charpentier

Communiqué à Moray, le 26 III. 13.

L'officier de l'état civil :
Ameylan

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

No 33

Meioni - Piantoni.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Meioni, Giuseppe - Mario
 Célibataire
 maçon

originaire de Montanaro (Turin, Italie) domicilié à
 aux Planches

né à Montanaro le dix-huit juillet

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
 Felmo Meioni, parqueteur, Montanaro et de
 Giuseppina née Ballo, décédée

à

2. Piantoni Maddalena - Emelina
 Célibataire
 Cuisinière

originaire de Ameno (Aoste, Italie) domiciliée à
 Jernex, Commune du Chablais

née à Ameno le douze avril

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
 Giacomo Piantoni, scierie et de
 Barbara née Savarini, à Erroz

à

Comme témoins :

1. Margaroli, Antonio, menuisier, Rue de Marché, Montreux.

2. Jean Bastide, cimentier, Rue de Marché, Montreux.

Les publications ont eu lieu à ux Planches et au Chablais le 26
 novembre ; à Ameno le 26 et à Montanaro le 27 décembre 1912

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bonneuse, le quinze mars mil neuf
 cent treize.

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés.
 Acte de leur déclaration de fiancé,
 Procès-verbal de mariage des fiancés.
 Acte de publication des fiancés.
 Autorisation de célébration du mariage
 au département de Justice et Police
 le 24 janvier 1913.

Les époux :

Meioni Mario
 Meioni Maddalena

Les témoins :

Margaroli Antonio
 Bastide Jean

(L'officier de l'état civil :

Cuneylan Sup.

Communiqué à la Pharmacie (2)
 le 13.

Registre des mariages A.

No 24.

Lombardo - Galafora

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lombardo, Giuseppe
célibataire

manœuvre

originaire de Rogara Sicilia (Province de Messine, Italie) domicilié à
Cron, commune du Châtelard né à

Rogara Sicilia le onze avril

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Antonio Lombardo, manœuvre et de

Antonina ne Truscelli.

à Bovey.

2. Galafora, Maria
célibataire

trépassée

originaire de Rogara Sicilia domiciliée à

La Rouvenay, commune du Châtelard née à

Rogara Sicilia le vingt-deux février

mil huit cent quatre-vingt-dix-sept fille de

Antonio Galafora, manœuvre et de

Rosa ne Truscelli

à La Rouvenay.

Comme témoins :

1. Edmond Romet, agent de police les Planches

2. Emile Hutry, agent de police les Planches

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 18 décembre 1912 et
à Rogara Sicilia le 16 janvier 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montréux, le dix-sept mars mil neuf
cent seize.

Pièces déposées :

Actes de publication et sans opposition.
Actes de naissance des fiancés
Consentement à mariage de la
mère et aïeule de la fiancée
Autorisation de mariage de la commune
de justice civile du 8 février 1913.

Les époux :

Lombardo Giuseppe
Maria Lombardo

Les témoins :

Hutry

L'officier de l'état civil :

Meylan Supv.

Communiqué à la Chancellerie. (2)
26. II. 13.

Registre des mariages A.

No 35

Konoš - Zbaren

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Konoš, François - Gustave

Célibataire

Manœuvre

originaire de Châtelard, hovelte et Remaz

aux Planches domicilié à

aux Planches le huit juillet

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

François-Louis Konoš et de

Louise-Marie-Henriette née Tasmacht, } décédés.

à

2. Zbaren, Louise-Clémence

Célibataire

Journalière

originaire de la fontaine (Berne) domiciliée à

aux Planches née à

Korticher le cinq mai

mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de

Jacob Zbaren journalier et de

Marie-Joséphine née Schenug

à Korticher

Comme témoins :

1. Ernest Richard, huissier, fcs Planches

2. Charles Pausod, employé, fcs Planches

Les publications ont eu lieu à Châtelard aux Planches le 22, à

Remaz et hovelte le 23 et à la fontaine le 24 février 1913

à

à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Korticher, le dix-neuf mars mil neuf

cent treize

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés

Actes de publication et non

opposition.

Les époux :

François Gustave

Louise Clémence

Les témoins :

Ch. Pausod

Er. Richard

L'officier de l'état civil :

Meylan

Communiqué à la Lanta et à Villa
Moussy le 26. III. 13.

Registre des mariages A.

N^o 36

Duperrea - Genevey.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Duperrea, Jules _____
 veuf de Lucie-Rosalie née Tores _____
 agriculteur _____
 originaire de Rougemont _____ domicilié à
 Rougemont _____ né à
 Rougemont _____ le dix-neuf janvier _____
 mil huit cent cinquante-trois _____ fils de
 feu Pierre-Jean Duperrea _____ et de
 feu Susanne Thaux née Oray _____
 à _____

2. Genevey, Aimée _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Châtellart _____ domiciliée à
 Châtellart } Commune de Châtellart _____ née à
 Chervin } _____ le vingt-six octobre _____
 mil huit cent soixante-huit _____ fille de
 feu Charles-Aimé Genevey _____ et de
 feu Sophie-Marguerite née Ducret. _____
 à _____

Comme témoins :

1. Paul Pasche, agent de police, Les Planches _____
2. Charles Parisot, employé, Les Planches _____

Les publications ont eu lieu à Rougemont et Rossinière le 25, et à Châtellart le 26 février 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Rougemont, le vingt mars mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Certificat de publication délivré par l'officier de l'état civil de Rougemont.

Les époux :

Jules Duperrea
Aimée Duperrea

Les témoins :

Paul Pasche
Ch. Parisot

L'officier de l'état civil :

Mueyler Sup

Communiqué à Rougemont, le 28. III. 13.

Registre des mariages A.

N° 37.

Iolo - Roth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Iolo, Ignoli - Luigi
 célibataire
 manoeuvre

originaire de Ajano (Province de Novare, Italie) domicilié à
 Rauchamp, Commune de Chatelard né à
 Ajano le vingt octobre
 mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
 Pietro Iolo, agriculteur à Ajano et de
 Lucia Maria née Paschian, - décédée
 à

2. Roth, Luise
 célibataire
 employée à l'hôtel

originaire de Gündelwald domiciliée à
 Rauchamp née à
 Holz près Glio le huit décembre
 mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
 David Roth et de
 Katharina née Schneller } décédés.
 à

Comme témoins :

1. Basso Louis, Casseur de granier, Pallan, Chatelard
 2. Iolo Jean, manoeuvre, Pallan, Chatelard

Les publications ont eu lieu à Chatelard le 18 janvier, à Gündelwald
 le 20 janvier et à Ajano le 6 février 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montréux, le vingt-cinq Mars mil neuf
 cent treize

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non
 opposition
 Autorisation de célébrer le mariage
 du Département de Justice en date
 du 18 février 1913.

Les époux :

Iolo Luigi

Luise Iolo

Les témoins :

Iolo Jean
 Basso Louis

(L'officier de l'état civil :

Meyer J.

Communiqué à la Chancellerie plé
 Gündelwald, le 27. III. 13.

Registre des mariages A.

N° 38.

Stauber - Dupraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stauber, Franz-Kaver, coupeur, Célibataire

originaire de Hengersberg, Bez. Reggendorf, Bâle, domicilié à Lucerne, Friedenstrasse 9, né à Hengersberg le onze septembre mil huit cent quatre-vingt-un fils de

Franz Stauber, Maria née Gross, } légalés. à

2. Dupraz, Alice-Elise, Couturière, Célibataire

originaire de Blonay, domiciliée à Montreux, née à Blonay le vingt-huit janvier mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Johann-Julius Dupraz, chef de Bureau, Glarès, et de Henriette-Lucie née Richon. à

Comme témoins :

- 1. Pissin Henri, négociant, Montreux
2. Hülscher Louis, mécanicien, Montreux
3. Jules Dupraz, employé, Montreux
Les publications ont eu lieu à Lucerne et au Châtelard le 26 février à Hengersberg et Blonay le 27 février 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-neuf mars mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Certificat de publication de l'état civil de Lucerne en date du 21 mars 1913.

Les époux :

Franz-Kav. Stauber
Alice Stauber

Les témoins :

Henri Pissin
L. Hülscher

L'officier de l'état civil :

Meylar Sup.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à la Chancellerie à Blonay et à Lucerne, le 29. III. 13.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 39

Henchoz - Dollat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henchoz, Albert - Victor _____
 célibataire _____
 facteur postal _____
 originaire de Chateau s'Orx _____ domicilié à
 Chailly, commune du Chatelard _____ né à
 Chailly _____ le huit-sept février _____
 mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fils de
 Julien - Louis Henchoz, décédé _____ et de
 Louise - Emma nee Byde, à Chailly _____
 à _____

2. Dollat, Cléopâtre - Juliette _____
 Célibataire _____
 Demoiselle de magasin _____
 originaire de Bex _____ domiciliée à
 La Ravenaz, commune du Chatelard _____ née à
 Bex _____ le dix juillet _____
 mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fille de
 François - Samuel Dollat, ferblantier, à Bex _____ et de
 Anna - Marie - Henriette nee Kauer, décédée _____
 à _____

Comme témoins :

- 1. André Guichard, facteur, Nonheux _____
- 2. Edmond Jonnet, agent de police, La Rauche _____

Les publications ont eu lieu à Chatelard, à Bex et à Chateau
 s'Orx le 20 février 1913. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Nonheux, le deux avril mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés.
 Acte de décès de la mère de la fiancée
 Consentement à mariage du père de la fiancée -
 Actes de publication et leurs oppositions -

Les époux :

A Henchoz
 Albert Victor
 J. Henchoz

Les témoins :

André Guichard
 Edmond Jonnet

L'officier de l'état civil :
 Meylan J.P.

Communiqué à Chateau d'Orx et à
 Bex le 11. IV. 13. _____

Registre des mariages A.

No Ho.

Soma - Tauxe.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Soma, Pietro - Filippo _____
 Célibataire _____
 mason _____
 originaire de Barza (Côme, Italie) _____ domicilié à
 Praye, Commune des Planches _____ né à
 Barza _____ le premier septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fils de
 Giuseppe Soma, agriculteur _____ et de
 Giugamisi nee Soma _____
 à Barza _____

2. Tauxe, Alice _____
 Célibataire _____
 Repassuse _____
 originaire de Ormont - Dessous et Leyrin _____ domiciliée à
 Praye _____ née à
 Valleges sur Villeneuve le dix-sept avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fille de
 Henri Tauxe, agriculteur _____ et de
 Fanchette - Emilie nee Nicolet _____
 à Villeneuve _____

Comme témoins :

1. Louis Goel, chauffeur, Montreux Territet _____
2. Jean Pomi, fil, propriétaire, Montreux _____

Les publications ont eu lieu à Barza le 23 février aux Planches _____
 le 8, à Ormont - Dessous le 9 et à Leyrin le 11 février 1913. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le Quatre avril mil neuf cent
 treize _____

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés.
 Actes de publication et de non-
 opposition _____
 Publication de mariage au Département
 de Justice et de la Police le 15 mars 1913. _____

Les époux :

Soma Pietro
 Alice C Soma

Les témoins :

Louis Goel
 J. Pomi fil

L'officier de l'état civil :

_____ sup.

Communiqué à la Chancellerie à
 Ormont - dessous et à Leyrin, le 8. II. 13.

Registre des mariages A.

N° 41.

Billod - Ernst.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Billod, Jules - Françoise _____
Célibataire _____

Employé de commerce _____

originaire de France (fac ou Villers) _____ domicilié à

au Trait, Commune des Rauches _____ né à

fac ou Villers (A: la Sabl. France) le deux mai _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ fils de

Pierre - Françoise Billod _____ et de

Lina - Mathine née Kermot Petit Ruckheim _____

au Trait _____

2. Ernst, Marie - Marguerite _____
Célibataire _____

Repassuse _____

originaire de Zurich _____ domiciliée à

au Chêne, Commune du Châtelard _____ née à

au Chêne (Châtelard) _____ le trente mai _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-quatre _____ fille de

Jacob-Ulich Ernst _____ et de

Rosa née Walthard _____

au Chêne. _____

Comme témoins :

1. Paul Grötter, voyageur. Le Châtelard. Ronheur _____

2. Rodolphe Gudel, serrurier, au Trait, Ronheur. _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard et aux Rauches le 18,
à Zurich le 20 et à fac ou Villers le 22 février 1913. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Ronheur, le cinq avril mil neuf cent
neuf. _____

Pièces déposées :

Cohabitation des fiancés _____

Consentement à mariage des parents du fiancé. _____

Actes de publication et non
opposition. _____

Certificat de capacité matrimoniale _____

Publication de mariage du Département _____

de Justice d'Orléans du 10 mars 1913. _____

Communiqué à la Procureur, et à
Zurich le 8. 1913. _____

Les époux :

J. Billod

M. Billod

Les témoins :

Rod. Gudel
Paul Grötter

L'officier de l'état civil :

M. Meylan

Registre des mariages A.

No 42

Delavis - Taus.

Par décision du 17 juin 1922, le Département
de Justice et Police du Canton de Vaud
a ordonné la rectification de l'acte de
mariage ci-contre, de Delavis-
Taus, en ce sens que
le nom de famille soit orthographié
"Delavis", au lieu de "Delavis".

Inscrit le 24 juin 1922.

L'officier de l'état civil:

J. Gerthold

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delavis, Auguste. Emile _____
célibataire _____
employé postal _____
originaire de Nully (Valais) _____ domicilié à
Veray, Commune des Planches _____ né à
Treyre, Commune des Planches le dix-sept septembre _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fils de
Vidé Delavis, cultivateur _____ et de
Julie. Idèle née Fuhrer _____
à Veray _____

2. Taus, Ida _____
célibataire _____
femme de chambre _____
originaire de Lweisimmen (Berne) _____ domiciliée à
heysin _____ née à
heysin _____ le trente-un juillet _____
_____ mil huit-cent quatre-vingt-sept _____ fille de
Jacob Taus, décédé _____ et de
Marie-Elise née Lomi _____
à _____

Comme témoins :

- 1. Paul Taus, facteur, Leyrin _____
- 2. Fida Taus, femme de chambre, Leyrin _____

Les publications ont eu lieu à Planches le 3, à Nully, Lweisimmen
et heysin le 4 mars 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
_____ le cinq avril mil neuf cent seize.

Pièces déposées :
Extraits de naissance des fiancés
Actes de publications sans opposition.

Les époux :
Ed. Delavis.
I. Taus

Les témoins :
Paul Taus
F. Taus

Communiqué à Nully, à Lweisimmen
et à Leyrin. _____
le 8. II. 13. _____

L'officier de l'état civil :
M. Treyre
Sup.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 43.
Gaillard-Hahn

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gaillard Charles

— substitué —

— célibataire —

originaire de Bulle — domicilié à

Collonges, commun de Planches — né à

Bulle — le onze Octobre —

mil huit cent soixante dix neuf — fils de

Jules Gaillard, décédé — et de

Mrs Augustine née Champod —

à Collonges —

2. Hahn Gertrude Marie

— sans profession —

— célibataire —

originaire de Genève — domiciliée à

Vevey — née à

Vevey — le neuf Août —

mil huit cent quatre vingt — fille de

Charles Hahn, rentier — et de

Louise née Fauriol —

à Vevey —

Comme témoins :

1. Charles Hahn, rentier, Vevey —

2. Constant Meylan, employé, Vevey —

Les publications ont eu lieu à Bulle, aux Planches et à Vevey les six, huit, et dix de ce mois, à Genève le sept de ce mois de cette année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Vevey, le quinze Août mil huit cent seize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux. Certificats de publications et de non opposition.

Les époux :

Ch. Gaillard.
G. Gaillard.

Les témoins :

Hahn
Meylan

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Inel et Genève le 15. 11. 13.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 & d.

Registre des mariages A.

No 44

Saladin - Guenzi.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Saladin, Alfred
Célibataire
Boucher.

originaire de Duggingen (Seme) domicilié à
Clarens, Commune du Chatelard né à
Duggingen le onze février
mil huit cent quatre-vingt-huit

fils de
Sebastian Saladin, agriculteur et de
Rosa née Saladin

à Duggingen

2. Guenzi, Esther-Lina
Divorcée de Pierre-Louis Guenzi veu le 15 janvier 1907
Ménagère

originaire de Chessel domiciliée à
Clarens, Commune du Chatelard née à
Dovey le vingt août
mil huit cent quatre-vingt

fille de
Alexis Boray, ancien pâtissier, à Clarens et de
Lina née Biquerat, décédée.

à

Comme témoins :

- 1. Paul Pasche, agent de police, Les Planches
- 2. Louis Mury, agent de police, Les Planches.

Les publications ont eu lieu à Chatelard le 10, à Chessel et
à Duggingen le 12 avril 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix-huit avril mil neuf cent
treize.

Pièces déposées :

Extrait de naissance du fiancé.
L'acte de mariage de la fiancée
avec mention du divorce et du
changement de nationalité se
trouvant à folio 155, numéro 56
des actes de l'état civil de Montreux
volume 6.

Les époux :

A. Saladin
E. Saladin

Les témoins :

Paul Pasche
L. Mury.

L'officier de l'état civil :

M. Meylan

Communiqué à Duggingen et à
Clarens le 21.4.13.

Registre des mariages A.

No 45.

Nicollier - Steffen.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nicollier, François - Félix _____
 célibataire _____
 Lecher _____

originaire de Ormont - Dessus _____ domicilié à
 au Trait, Commune des Planches _____ né à
 Bex. _____ le quinze. un octobre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fils de
 François - Félix Nicollier, négociant au Trait _____ et de
 Sophie née Hager, veuve _____
 à _____

2. Steffen, Louise - Anna _____
 célibataire _____

 originaire de Gessenay (Berne) _____ domiciliée à
 Krey _____ née à

_____ le quinze mai _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ fille de
 Louise - Catherine Steffen, née Feunier, _____ et de

à _____

Comme témoins :

1. Gustave Roy, pionnier, Les Planches _____
 2. Louis Aubry, agent de police Les Planches _____

Les publications ont eu lieu à Krey, aux Planches et Gessenay le 1. février
 et à Ormont Dessus le 2. février 1913. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ le vingt-trois avril mil neuf cent
 quinze. _____

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés.
 Consentement à mariage du père
 de la fiancée.
 Extrait de décès de la mère de la fiancée.
 Actes de publication et non
 opposition. _____

Les époux :

François Nicollier
 Anna Nicollier

Les témoins :

Gustave Roy.
 L. Aubry.

L'officier de l'état civil :

M. Meylan
 sp.

Communiqué à Ormont - Dessus,
 Gessenay et Bex le 24. II. 13.

Registre des mariages A.

No 46.

Lugin - Wagner.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lugin, Charles. William _____
 Célibataire _____
 fonctionnaire communal _____
 originaire de _____ domicilié à
 Clarens, Commune du Châtelard _____ né à
 Pellars le Terron _____ le vingt-deux juillet _____
 _____ mil huit cent soixante-huit _____ fils de
 Jules-François-Samuel Lugin _____ et de
 Charlotte-Georgese née Socion } décédés _____
 à _____

2. Wagner, Marie-Marguerite-Fanchette _____
 épouse de Emile Wagner née le 21 janvier 1909 _____
 Commercante _____
 originaire de Echichens et de Roche _____ domiciliée à
 Villeneuve _____ née à
 Figele _____ le premier juillet _____
 _____ mil huit cent soixante-neuf _____ fille de
 Henri-François Rouze, décédé _____ et de
 Julie née Chablain, à Villeneuve _____
 à _____

Comme témoins :

1. Edmond Nomet, agent de police Les Planches _____
2. L. Byrde, Inspecteur de police Le Châtelard. _____

Les publications ont eu lieu à Clarens, au Châtelard, et à Villeneuve le 2, à Echichens le 3 et à Roche le 4 avril 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-quatre avril mil neuf cent treize

Pièces déposées :

- Extrait de naissance du fiancé.
- Acte de mariage de la fiancée _____
- Acte de décès du 1^{er} mari de la fiancée. _____
- Actes de publication et de non opposition. _____

Les époux :

Ch. Lugin

Marie Lugin

Les témoins :

L. Byrde Inspecteur de police.

L'officier de l'état civil :

M. Meylan

J. J. J.

Registre des mariages A.

N° 47.

Ferrara - Ippolito

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ferrara, Carmelo, _____
 Célibataire _____
 manoeuvre _____
 originaire de Rogare (Sicile, Italie) _____ domicilié à
 Sâles, Commune du Châtelard _____ né à
 Rogare (St Marco, Sicile) _____ le huit juillet
 _____ mil huit cent soixante-dix-huit _____ fils de
 Salvatore Ferrara, décédé _____ et de
 Filippa ne Toue à St Marco _____
 à _____

2. Ippolito, Maria _____
 veuve de Sebastino Lombardi, de le 23 août 1909 _____
 veuve _____
 originaire de Rogare (Sicile) Italie _____ domiciliée à
 Sâles, Commune du Châtelard _____ née à
 Rogare, Sicile _____ le dix octobre
 _____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ fille de
 Carmelo Ippolito, manoeuvre _____ et de
 Antonia ne Orlando, _____
 à Rogare (Sicile) _____

Comme témoins :

1. Ferrara, Salvatore, maçon, La Rouverez, Montreux _____
2. Aluso, François, manoeuvre, La Rouverez, Montreux _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 28 février et à Rogare (Sicile) le 27 mars 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-cinq avril mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Extraits tenanciers des fiancés.
 Procès de pièces du 12 mai et la fiancée.
 Procès de publication et de la opposition
 Intention de mariage au Département
 de Justice et de la base le 11 avril
 1913. _____

Les époux :

Ferrara Carmelo

à croix ci-contre fait lieu de signature à Maria Ippolito.

Les témoins :

Ferrara Salvatore
Aluso François

L'officier de l'état civil :

Meylan

Sup

Communiqué à la Chancellerie le 12/4

Registre des mariages A.

No 48.
Cochard-Pungieux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cochard Myse agriculteur
célibataire

originaire de Châtelard domicilié à
Cheroux né à
Cheroux le vingt quatre Juin
mil huit cent quatre vingt trois fils de
François douct Michel Cochard et de
Marie douct veuve Chappuis
décédés

2. Pungieux Julia Emma, institutrice
célibataire

originaire de Châtelard domiciliée à
Clarons née à
Clarons le cinq Mars
mil huit cent quatre vingt six fille de
Maria Pungieux, décédée et de
Julia Susanne veuve Falquier
à Clarons

Comme témoins :

1. Edmond Falquier propriétaire à Leyboux
2. Maria Cochard propriétaire à Cheroux

Les publications ont eu lieu à Clarons le huit Mars
de cette année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt cinq Avril mil
neuf cent treize

Pièces déposées :

Acte de naissance des époux.
Celui des époux et au volume
III folio 48. Certificat de
publication et de non
opposition

Les époux :

Myse Cochard
J. Cochard

Les témoins :

Falquier
M. Cochard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué

Registre des mariages A.

N° 49

Schlageter - Bargetzi.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schlageter, Charles-Arthur _____
 Célibataire _____
 Sculpteur _____

originaire de Planches _____ domicilié à
 Clarens, Commune de Châtellard _____ né à
 au Bassin, Commune de Châtellard le 20 décembre _____
 _____ mil huit-cent quatre-vingt-trois _____ fils de
 Jean Schlageter, horticulteur _____ et de
 Caroline née Echerlin _____
 à Clarens _____

2. Bargetzi, Marguerite-Sophie _____
 Célibataire _____
 Artiste _____

originaire de Riedholz, (Soleure) _____ domiciliée à
 au Trait, Commune des Planches _____ née à
 au Jôle _____ le vingt-un mars _____
 _____ mil huit-cent quatre-vingt-huit _____ fille de
 Jean-Baptiste Bargetzi, cècè _____ et de
 Adèle-Rosina née Stamer, au Trait. _____
 à _____

Comme témoins :

1. Paul Pasche, agent de police, Les Planches _____
 2. Ernest Magnin, agent de police, Les Planches _____

Les publications ont eu lieu à Planches, canton de Châtellard le 7 et à
 Riedholz le 8 avril 1913. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-neuf avril mil neuf
 neuf treize. _____

Pièces déposées :

Extrait naissance de la fiancée
 Fiche de naissance de la fiancée est à
 volume III, page 38, n° 227 des
 registres de l'état civil de Montreux.
 Actes de publication et non
 opposition _____

Les époux :

Arthur Schlageter
 S. ~~Pasche~~ Schlageter

Les témoins :

Paul Pasche
 E. Magnin

L'officier de l'état civil :

C. Meylan sup

Communiqué à Riedholz le 30. IV. 13.

Registre des mariages A.

N^o 58.

Pelaghi - Taroni.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pelaghi, Ubaldo - Fortunato
 Célibataire
 Commissionnaire
 originaire de Bologna (Italie) domicilié à
 Neyvaux né à
 Bologna le quatre février
 mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
 parents inconnus. et de

2. Taroni, Primina - Catalina
 Célibataire
 Veuve
 originaire de Carate-fais (Côme - Italie) domiciliée à
 Neyvaux. née à
 Carate-fais le dix décembre
 mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
 Giuseppe Taroni et de
 Antonica - Paulina - née Cetti } décédés

Comme témoins :

1. Jean Taroni fils, cafetier, à Montreux - Montreux.
2. Gaetan Taroni, maçon, à Neyvaux.

Les publications ont eu lieu à Neyvaux le 12 février, à Bologna le 2, et
 à Carate-fais le 13 Mars 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le trente avril mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

- Extraits de naissance des fiancés
- Autorisation de mariage du département
- de Justice et Police du 21 Mars 1913
- Actes de publication et de non
- opposition.

Les époux :

Pelaghi Ubaldo
 Pelaghi Primina

Les témoins :

J. Taroni
 G. Gaetano.

L'officier de l'état civil :

M. Meylan
 sup

Communiqué à la Pharmacie, le
 30. IV. 13. (2).

Registre des mariages A.

N° 51.

Schmid-Stimmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schmid, Element _____
 célibataire _____
 boucher _____
 originaire de Ingenbohl (Schryg) _____ domicilié à
 au Trait, Commune des Planches _____ né à
 Ingenbohl-Brumen _____ le cinq juillet _____
 mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fils de
 Johann-Joseph Schmid, cafetier _____ et de
 Karolina née Camenzind _____
 à Brumen _____

2. Stimmann, Franziska _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Knutwil (Lucerne) _____ domiciliée à
 au Trait, Commune des Planches _____ née à
 Knutwil, Steinhof _____ le trois août _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatre _____ fille de
 Joseph Stimmann, à Knutwil _____ et de
 Katharina née Bachmann, décédée _____
 à _____

Comme témoins :

1. Brüller Theodor, massur à la Rouvenaz-Montreux.
2. Klopffer Hermann, cafetier au Trait-Montreux.

Les publications ont eu lieu à nx Planches le 14, à Ingenbohl et
 Knutwil le 15 avril 1913 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le deux mai mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de uni-
 opposition. _____

Les époux :

El. Schmid
 F. Stimmann

Les témoins :

Th. Müller
 H. Klopffer

L'officier de l'état civil :

G. Prost sup.

Communiqué à Ingenbohl et à
 Knutwil le 6.5.13. _____

Registre des mariages A.

N° 52.

Cherix-Mamboury

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cherix, Louis-Alexis _____
 célibataire _____
 compositeur typographe _____
 originaire de Berx _____ domicilié à
 Vernex, Commune du Châtelard _____ né à
 Pallens, Commune du Châtelard le trente-m août _____
 mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fils de
 Charles-Félix Cherix, coureur _____ et de
 Jenny-Rosalie-Esther-Julie née Parisod _____
 à Vernex _____

2. Mamboury, Rosa-Louise _____
 célibataire _____
 repasseuse _____
 originaire de Signy _____ domiciliée à
 Nyon _____ née à
 Saint-Pex _____ le cinq avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-treize _____ fille de
 Eugène-François Mamboury, tenassier _____ et de
 Marie née Yersin _____
 à Nyon _____

Comme témoins :

1. Groux Henri xennier à la Rouvenoy-Montreux _____
 2. Parisod Charles, dessinateur aux Thuanches-Montreux _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard et à Berx le 8 mars,
 à Nyon le 10 et à Signy le 12 mars 1913. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le trois mai mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Consentement à mariage des
 parents de la fiancée _____
 Actes de publication et de non-
 opposition _____

Les époux :

Cherix comp. typo.
 R. Cherix

Les témoins :

Henri Groux
 Ch. Parisod

L'officier de l'état civil :

P. Zornbly sup.

Communiqué à Berx, à Signy et à
 Nyon, le 6.I.13. _____

Registre des mariages A.

N° 53.

Chorney - Cherix

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chorney, Henri-Charles _____
célibataire _____

menuisier _____

originaire de Yulliens _____ domicilié à

Sâles, Commune du Châtelard _____ né à

Aboudon, rue du Château n° 22, le neuf juin _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fils de

Charles-Henri Chorney, menuisier _____ et de

Elisabeth née Storret _____

à Sâles _____

2. Cherix, Alice-Emma _____

célibataire _____

couturière _____

originaire de Bex _____ domiciliée à

au Chêne, Commune du Châtelard _____ née à

aux Planches _____ le vingt-six mars _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fille de

Jules-François Cherix _____ et de

Angèle-Armandine née Perrenoud } décédés _____

Comme témoins :

1. Bühler, Henri, menuisier, à Crin-Montreux _____

2. Lebet, Louis, menuisier à Sâles-Montreux. _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 4, à Yulliens le 6 et
à Bex le 5 avril 1913. - _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le neuf mai mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
L'acte de naissance de la fiancée
se trouve au Vol. VI, Fol. 117, N° 56
des registres de l'arrondissement
de Montreux. - _____
Actes de publications et de non-
opposition. - _____Communiqué à Bezières et à Bex.

Les époux :

Henri Chorney
Alice Chorney

Les témoins :

H. Bühler
L. Lebet

L'officier de l'état civil :

G. Poret sup

Registre des mariages A.

N^o 54.

Nebel - Mollet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nebel, Friedrich-Wilhelm
 célibataire
 agent de publicité
 originaire de Oboza, Commune de Gnesen (Prusse) domicilié &
 au Chêne, Commune du Châtelard né à
Oboza le sept septembre
mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Wilhelm-Carl-August Nebel, décédé et de
Auguste-Wilhelmine-Emilie née Ort, décédée

2. Mollet, Maria
 célibataire
 sans profession
 originaire de Zuchwil (Soleure) domiciliée &
 au Chêne, Commune du Châtelard née à
Zuchwil le quatre février
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Adolf Mollet, employé aux C.F.F. et de
Cecilie née Kronenberg
 à Zuchwil

Comme témoins :

1. Ulrich von Steiger, stagiaire à Montreux.
2. Ritter Charles, architecte à Montreux.

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 17, à Zuchwil le 18,
 et à Oberschönenriede le 19 avril 1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le dix mai mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Certificat de capacité du fiancé
Actes de publication et de non-
opposition.
Permis de célébration du Département de Justice et Police du 7 mai 1913.

Communiqué à la Chancellerie de
à Zurich le 13. V. 13

Les époux :

Friedrich Wilhelm Nebel
M. Mollet

Les témoins :

Ritter
Charles von Steiger

L'officier de l'état civil :

S. Rosch

Registre des mariages A.

N° 55.

Gremion - Aldry.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gremion, Emile - Elie _____
 célibataire _____
 manoeuvre _____
 originaire de Enney (Fribourg) _____ domicilié à
 aux Arants, Commune du Châtelard _____ né à
 Enney _____ le treize mai _____
 mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fils de
 Léon - Joseph Gremion, agriculteur _____ et de
 Marie - Catherine née Grandjean _____
 à Enney _____

2. Aldry, Marie - Françoise - Mélanie _____
 célibataire _____
 cuisinière _____
 originaire de Arvy devant Pont _____ domiciliée à
 aux Arants, Commune du Châtelard _____ née à
 Albeuve _____ le vingt-cinq août _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ fille de
 Henri Aldry, électricien _____ et de
 Louise - Rosalie née Beaud _____
 aux Arants _____

Comme témoins :

1. Fionner, Edmond, agent de police aux Planches _____
 2. Bury Louis, agent de police aux Planches _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard le 18, à Enney le 19,
 et à Arvy devant Pont le 20 avril 1913. - _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le douze mai mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Consentement à mariage des
 parents de la fiancée. - _____
 Actes de publication et de
 non-opposition. - _____

Les époux :

Gremion Emile
 Gremion Mélanie

Les témoins :

Vionnet
 L. Bury

L'officier de l'état civil :

G. B. B. B. B.

Communiqué à Gruyères et à Arvy
 et Pont le 19. V. 13. - _____

Registre des mariages A.

N° 56

Mury - Dupont

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mury, François - Eugène _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Châtelard _____ domicilié à
 Chailly sur Clarens, Commune du Châtelard _____ né à
 Chailly _____ le quatorze mars _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fils de
 François-Vincent Mury } _____ et de
 Marie-Louise née Parisod } _____
 à _____

2. Dupont, Clara _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Puidoux et Yerey _____ domiciliée à
 Clarens, Commune du Châtelard _____ née à
 Chardonne _____ le seize mai _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fille de
 Henri Dupont _____ et de
 Jeanne-Suzanne née Parisod } _____
 à _____

Comme témoins :

1. Mury Auguste, agriculteur, au Crêne - Montreux _____
2. Parisod Charles, dessinateur aux Planches. Montreux - _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard, à Puidoux et à Yerey le 26 avril 1913. - _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le seize mai mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication et de non-
opposition. - _____

Les époux :

Mury Eugène
Dupont Clara

Les témoins :

Aus Mury
Ch. Parisod

L'officier de l'état civil :

P. P. 1913

Communiqué à Proulx et à Veray.
le 16.5.13. _____

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 57

Chatton - Russard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chatton, Jacques - Joseph, _____
 célibataire _____
 employé aux eaux minérales _____
 originaire de Romont _____ domicilié à
 Clarens, Commune du Châtelard _____ né à
 Romont _____ le quinze septembre _____
 _____ mil huit cent soixante-dix-huit _____ fils de
 Dominique Chatton _____ et de
 Joséphine née Dafflon } décédés _____
 à _____

2. Russard, Marie - Angeline _____
 célibataire _____
 journalière _____
 originaire de Orbe _____ domiciliée à
 Clarens, Commune du Châtelard _____ née à
 Sâles _____ le vingt-cinq avril _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fille de
 Jules - Joseph Russard, charpentier _____ et de
 Marie - Joséphine née Savary _____
 à Orbe _____

Comme témoins :

1. de Siebenthal, Alfred, limonadier à la Pourcraz - Montreux
2. Riche Antoine, chauffeur à Vernex - Montreux.

Les publications ont eu lieu à Châtelard, à Orbe et à Romont
 le 20 avril 1913. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix-sept mai mil neuf cent-
 treize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non-
 opposition. - _____

Les époux :

Chatton Joseph
 Chatton Angeline

Les témoins :

A. de Siebenthal
 Antoine Riche

L'officier de l'état civil :

J. Pratz sup.

Communiqué à Romont et à Orbe
 le 19 mai 13. _____

Registre des mariages A.

N° 58.

Winzerried - Furrer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Winzerried, Karl _____
 célibataire _____
 magasinier _____
 originaire de Belp (Berne) _____ domicilié à
 Belp _____ né à
 Belpberg, im Hofstättlein _____ le vingt - un janvier _____
 mil huit cent quatre - vingt - sept _____ fils de
 Gottlieb - Samuel Winzerried _____ et de
 Anna - Elisabeth née Grünig _____
 à Belp _____

2. Furrer, Lina _____
 célibataire _____
 demoiselle de magasin _____
 originaire de Brubschachen (Berne) _____ domiciliée à
 au Chêne, Commune du Châtelard _____ née à
 Untertlangenegg, Bachgraben le dix - neuf mai _____
 mil huit cent quatre - vingt - sept _____ fille de
 Samuel Furrer _____ et de
 Marianna née Berger _____
 à Montreux _____

Comme témoins :

1. Furrer Charles, portier aux Planches - Montreux _____
 2. Rubin Wilhelm, cocher à Berne _____

Les publications ont eu lieu à Belp le 15, à Brubschachen le 17,
 à Montreux (Châtelard) le 21 avril 1913. - _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix - sept mai mil neuf cent
 treize. - _____

Pièces déposées :

Certificat de publication de l'état
 civil de Belp, du 5 mai 1913. - _____

Les époux :

K. Winzerried
 Lina Winzerried

Les témoins :

Charles Furrer
 Wilhelm Rubin

L'officier de l'état civil :

P. Remy oup

Communiqué à Belp et Brubschachen
 le 20.5.13. _____

Registre des mariages A.

N° 59
Rémondeau - Déchanet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rémondeau, Edmond - Franck - André _____
célibataire _____

employé des postes _____

originaire de France (La Couarde s/mer, St-Charente Inférieure domicilié à Monaco _____ né à

La Couarde s/mer _____ le vingt novembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fils de

André - François - Alexis Rémondeau, _____ et de

Marthe - Jeanne née Fournieret _____ } décédés _____

à _____

2. Déchanet, Anne - Elisabeth - Adèle _____

célibataire _____

sans profession _____

originaire de France (Fayl-Billot, St-Haute-Marne) _____ domiciliée à

Ceritet, Commune des Planches _____ née à

Fayl-Billot _____ le vingt-quatre septembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fille de

Louis Déchanet, décédé _____ et de

Elisabeth - Adèle née Marchand _____

à Ceritet _____

Comme témoins :

1. Guigner Michel, rentier à Villeneuve _____

2. Macabiau Gaston, employé aux P&T à la Rochelle. - _____

Les publications ont eu lieu aux Planches le 18, à la Couarde s/mer

le 23, à Monte Carlo, Monaco du 13 au 23, et à Fayl-Billot le 20 avril 1913. - _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix-neuf mai mil neuf cent

treize. - _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.

Actes de décès des parents du fiancé

Acte de décès du père de la fiancée

Consentement de la mère de la fiancée

Actes de publication et de non-opposition

Certificat de capacité matrimoniale

du Consulat français. - Autorisation

de célébration du Département de Justice

et Police du 9 mai 1913. - _____

Communiqué à la Promesse (3)

le 20.5.13. _____

Les époux :

Edmond Rémondeau
Anne Déchanet

Les témoins :

Michel Guigner
Gaston Macabiau

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 60

Martin - Bonod.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin, Charles - Louis _____
 célibataire _____
 employé au M. O. B. _____
 originaire de Montcherand _____ domicilié à
 Chernex, Commune du Châtelard _____ né à
 Lausanne, rue de l'Halle 11:5 le vingt - un avril _____
 mil huit cent quatre - vingt - huit _____ fils de
 Jean - Frédéric Martin, décédé _____ et de
 Marie - Susanne née Flückiger _____
 à Lausanne _____

2. Bonod, Augusta - Sophie _____
 célibataire _____
 repasseuse _____
 originaire de Ormont - dessous _____ domiciliée à
 Chernex _____ née à
 Préviesière la Cour de Feilz le vingt - un août _____
 mil huit cent quatre - vingt - onze _____ fille de
 Eugène - Alfred Bonod, décédé _____ et de
 Augustine née Bonzon _____
 à Chernex _____

Comme témoins :

1. Martin John, charbon, à Lausanne _____
2. Kurz Fritz, employé au M. O. B. au Chêne - Montreux _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 7, à Orbe et aux Ormont dessous le 8 avril 1913. - _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix - neuf mai mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication et de non-
opposition. - _____

Les époux :

Martin C.
Bonod Augusta

Les témoins :

J. Martin
F. Kurz

L'officier de l'état civil :

G. P. sup.

Communiqué à Orbe et Ormont - dessous
le 20. 7. 13. _____

Registre des mariages A.

N° 61.

Saugy - Stern

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Saugy, Alois _____
célibataire _____
agriculteur _____
originaire de Rougemont _____ domicilié à
Rougemont _____ né à
Rougemont _____ le huit juillet _____
_____ mil huit cent septante-trois _____ fils de
Abram-David Saugy, agriculteur à Rougemont _____ et de
Louise née Haldi, décédée _____
à _____

2. Stern née Henchoz, Marie, ménagère _____
veuve d'Abram Stern dès le dix-sept avril mil neuf
cent sept _____
originaire de Riti (Kirchenthurnen, Berne) _____ domiciliée à
Rougemont _____ née à
Rougemont _____ le vingt-cinq septembre _____
_____ mil huit cent soixante-six _____ fille de
Pierre-Rodolphe Henchoz } _____ et de
Julie née Schritzequel } _____
à _____

Comme témoins :

- 1. Berry Louis, agent de police aux Planches _____
- 2. Peyrollaz, Emile, agent de police aux Planches _____

Les publications ont eu lieu à Rougemont le dix-neuf avril, à
Muhlethurnen le vingt-un avril mil neuf cent treize _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-deux mai mil neuf cent
treize _____

Pièces déposées :
Certificat de publication de l'état
civil de Rougemont du 19 mai
1913. — _____

Les époux :
Alois Saugy
Marie Saugy

Les témoins :
L. Berry.
E. Peyrollaz

L'officier de l'état civil :
P. Prost

Communiqué à Rougemont et à
Muhlethurnen le 22.5.13. _____

N° 62.

Pilliod-Leray

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pilliod, Henri _____
 célibataire _____
 jardinier _____
 originaire de Blonay, Villeneuve et Terey _____ domicilié à
 Chonou-les-Bains (Haute Savoie) _____ né à
 Cerseaux _____ le trois décembre _____
 _____ mil huit cent soixante-quinze _____ fils de
 Jules-Jean-Daniel Pilliod _____ et de
 Amélie-Louise-Madeleine née Dubuis } décédés _____
 à _____

2. Leray, Françoise-Marie _____
 sœur de François-Marie-Leray dès le vingt-huit juin mil neuf cent cinq _____
 blanchisseuse _____
 originaire de Luquin (Haute Savoie) _____ domiciliée à
 Clarens (Châtillard) _____ née à
 Luquin _____ le trois mars _____
 _____ mil huit cent soixante-seize _____ fille de
 Jean Grineat, décédé _____ et de
 Marie née Furliard _____
 à Luquin _____

Comme témoins :

- 1. Ramel Louis, menuisier, à Terey _____
- 2. Andrey Albert, journalier au Chêne-Montreux _____

Les publications ont eu lieu à Blonay le 19, à Villeneuve le 18, à Terey le 19, à Chonou les Bains le 19, à Luquin le 19 et au Châtillard le 19 avril 1913. - _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-trois mai mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Certificat de publication de l'état civil de Villeneuve du 12 mai 1913. - _____

Les époux :

Henri Pilliod
Françoise Pilliod

Les témoins :

L. Ramel
A. Andrey

L'officier de l'état civil :

G. Andrey sup

Registre des mariages A.

N° 63.

Schaller-Delay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schaller, Louis-Jean-Emile _____
 célibataire _____
 fabricant - appareilleur _____
 originaire de Munneryl (Fribourg) _____ domicilié à
 au Trait, Commune des Planches _____ né à
 la Tour de Peilz _____ le vingt septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fils de
 Joseph-Louis Schaller, appareilleur à Montreux _____ et de
 Marie-Joséphine-Louise née Bartaux, décédée _____
 à _____

2. Delay, Emilie _____
 célibataire _____
 couturière _____
 originaire de Weimar (Allemagne) _____ domiciliée à
 au Trait Commune des Planches _____ née à
 Bâle _____ le premier mai _____
 mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fille de
 Karl-Wilhelm Delay, relieur _____ et de
 Emma née Kaufmann _____
 à Bâle _____

Comme témoins :

1. Delay Emma, rentière à Bâle _____
2. Firingibel, Marie sans profession à Regensburg _____

Les publications ont eu lieu à ux Planches le 8, à Munneryl le 10 et
 à Weimar le 11 avril 1913. - _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-six mai mil neuf cent treize. - _____

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés
 Certificat de capacité de la fiancée
 Actes de publication et de non-
 opposition. - _____

Les époux :

Louis Schaller
 Emile J Schaller

Les témoins :

Emma Delay
 Marie Firingibel

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Munneryl et à la
 chancellerie, le 27.5.13. _____

Registre des mariages A.

N^o 64.

Siegenthaler-Darbelay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Siegenthaler, Johann-Alfred _____
 célibataire _____
 cocher _____
 originaire de Langnan _____ domicilié à
 Veritot, Commune des Planches _____ né à
 Mulhouse (Alsace) _____ le vingt décembre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fils de
 Johann Siegenthaler, agent d'affaires à Berne _____ et de
 Rosa née Aellig, décédée _____
 à _____

2. Darbelay, Marie-Louise _____
 célibataire _____
 fille d'office _____
 originaire de Liddes (Valais) _____ domiciliée à
 Bon-Port, Commune des Planches _____ née à
 Liddes, au hameau de Fontaine dessus le dix-huit octobre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fille de
 Antoinette Darbelay, à Liddes _____ et de

 à _____

Comme témoins :

- 1. Kromer Edouard, agent de police aux Planches _____
- 2. Mrey Louis, agent de police aux Planches _____

Les publications ont eu lieu aux Planches et à Langnan le 7, et à Liddes le 9 mai 1913. - _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le vingt-six mai mil neuf cent treize. - _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication et de non-
opposition. - _____

Les époux :

Jean Siegenthaler
Marie Siegenthaler

Les témoins :

Vidmer
L. Mrey

L'officier de l'état civil :

G. Darbelay sup

Communiqué à Langnan et à Liddes
le 27.5.13. _____

Registre des mariages A.

No 65.

Gut - Müller

Par jugement du 17 avril 1915, le Tribunal de première instance de la République et Canton de Genève a dissous par le divorce le mariage ci-contre des époux :

Gut - Müller

Le divorce a été prononcé entre les parties en vertu des articles 142 du Code civil suisse et 1568 du Code civil allemand.

Inséré sur production d'un extrait du Jugement.

Montreux, le 25 mai 1915.

L'officier de l'état civil :

J. F. 7.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gut, Friedrich _____
celibataire _____

représentant de commerce _____
originaire de Furstenberg (Grand Duché de Bade) _____ domicilié à
la Rouvenettes, Commune du Châtelard _____ né à
Furstenberg _____ le dix-huit mai _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fils de

Karl Gut, agriculteur à Sumpfohren _____ et de
Emma née Bausch, décédée _____

à _____

2. Müller, Klara-Elisabetha _____
celibataire _____

sans profession _____
originaire de Grasbeuren (Grand Duché de Bade) _____ domiciliée à
Grasbeuren _____ née à
Grasbeuren _____ le dix-huit avril _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fille de

Martin Müller, agriculteur _____ et de
Elisabetha née Blender _____

à Grasbeuren _____

Comme témoins :

1. Pittet Allys, négociant à la Rouvenettes-Montreux _____

2. Klopner Marie, sans profession à la Rouvenettes-Montreux. _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard le 18, à Furstenberg le
22, et à Grasbeuren le 23 avril 1913. - _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-huit mai mil neuf cent
treize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Consentement à mariage des parents
de la fiancée. _____

Certificat de capacité des fiancés
Actes de publication et de non-
opposition _____

Permis de célébration du Département
de Justice et Police du 23 mai 1913. - _____

Communiqué à la Chancellerie (2)
le 30 I. 13.

Les époux :

F. Gut
Klara Gut

Les témoins :

M. Klopner
H. Pittet

L'officier de l'état civil :

J. F.

Registre des mariages A.

N° 66.

Wolf - Turquais

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wolf, Francis-William-Henry-Albert _____

célibataire _____

négoçant _____

originaire de Kinnerkinden (Bâle) _____ domicilié à

Bou-Port, Commune des Planches _____ né à

Londres _____ le six août _____

mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fils de

Franco-Joseph Wolf, inspecteur à Oncliy _____ et de

Ada-Maria née Daves, décédée _____

à _____

2. Turquais, Fernande-Marie-Suzanne _____

célibataire _____

sans profession _____

originaire de France (Mayet, dt de la Sarthe) _____ domiciliée à

Montrouge (dt de la Seine) _____ née à

Mayet _____ le dix-neuf novembre _____

mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fille de

Pierre Turquais, cordonnier _____ et de

Céline-Ernestine née Monthâtie _____

à Montrouge _____

Comme témoins :

1. Tisserand, Edmond, agent de Police aux Planches _____

2. Aubry, Camille, agent de Police aux Planches _____

Les publications ont eu lieu aux Planches et à Buckten le 16, à Mayet le 18 et à Montrouge le 17 mai 1913. - _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le six juin mil neuf cent treize. - _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés _____

Consentement des parents de la fiancée _____

Actes de publication et de non-

opposition. - _____

Certificat de capacité matrimoniale

du Consulat de France. - _____

Communiqué à Buckten et à la

Chancellerie (2) le 6. II. 13. _____

Les époux :

Francis Wolf
Fernande

Les témoins :

Tisserand
Aubry

L'officier de l'état civil :

J. Remy

Registre des mariages A.

N° 67.

Krummenacher -
Fracheboud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Krummenacher, Antoine _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Escholzmatt (Lucerne) _____ domicilié à
 Chaulin, Commune du Châtelard _____ né à
 Château d'Oex en Collondajours le vingt-cinq décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-six _____ fils de
 Antoinette Krummenacher, décédée _____ et de
 Anna-Marie née Rymo _____
 à Chaulin _____

2. Fracheboud, Scholastique-Delphine _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Hesse (Fribourg) _____ domiciliée à
 Solard, Commune du Châtelard _____ née à
 Hesse le douze mai _____
 mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fille de
 Henri-Alexis Fracheboud, agriculteur _____ et de
 Alphonsine-Joséphine née Beaud _____
 à Solard _____

Comme témoins :

1. Riomey, Edmond, agent de Police aux Planches _____
 2. Montreux Camille, agent de police aux Planches _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 17, à Escholzmatt et
 à Hesse le 19 mai 1913. - _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le six juin mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non-
 opposition. - _____

Les époux :

Krummenacher Antoine
 Fracheboud Scholastique

Les témoins :

Montreux
 Montreux

L'officier de l'état civil :

G. Rossignol

Communiqué à Escholzmatt et à
 Hesse le 17.13. _____

Registre des mariages A.

N° 68.

Moser - Dupraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Moser, Eugène _____
 célibataire _____
 Directeur d'hôtel _____
 originaire de Unterdigisheim, Balingen, (Wurtemberg) — domicilié à
 Vernex, Commune du Châtelard _____ né à
 Unterdigisheim _____ le vingt-sept juillet _____
 _____ mil huit cent soixante-douze _____ fils de
 Joseph Moser, décédé _____ et de
 Mathilde née Maurer _____
 à Unterdigisheim _____

2. Dupraz, Marguerite _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Blonay _____ domiciliée à
 au Basset, Commune du Châtelard _____ née à
 au Basset _____ le vingt-neuf décembre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fille de
 Adolph-François-Louis Dupraz, décédé _____ et de
 Fanny-Louise née Aguet _____
 au Basset _____

Comme témoins :

1. Madame Louise Dupraz, au Basset - Clarens. _____
 2. Mademoiselle Hélène Dupraz au Basset - Clarens. _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 18, à Blonay le 19,
 et à Unterdigisheim le 23 avril 1913. —

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le six juin mil neuf cent treize. —

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Certificat de capacité du fiancé
 Actes de publication et de non-
 opposition. — _____
 Autorisation de célébration du
 département de Justice et Police
 du 8 mai 1913 (N° 2961) — _____

Les époux :

Eugène Moser
 Marguerite Moser

Les témoins :

L. Dupraz
 H. Dupraz

L'officier de l'état civil :

G. Roudy sup.

Communiqué à la Chancellerie par
 L. Léger le 7. II. 13. _____

Registre des mariages A.

No 69.

Rickli - Bleiker

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rickli, Ernest _____
 célibataire _____
 confiseur _____
 originaire de Chunstetten _____ domicilié à
 Yevy _____ né à
 Yevy _____ le vingt-cinq septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fils de
 Jean-Jakob Rickli, ébéniste à Lousanne _____ et de
 Rosette née Messerli, ménagère _____
 à Yevy _____

2. Bleiker, Emile - Ida _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Brunnadern (St Gall) _____ domiciliée à
 Rorschach (St Gall) _____ née à
 Rorschach _____ le quinze février _____
 mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fille de
 Johann-Jacob Bleiker, hôtelier _____ et de
 Anna-Bertha née Beck _____
 à Rorschach _____

Comme témoins :

1. Gmur Edouard, directeur des ports à Rorschach _____
2. Rickli Rosa, sans profession, à Yevy. _____

Les publications ont eu lieu à Chunstetten, Yevy, Brunnadern
 et Rorschach du 22 mai au 4 juin 1913. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le le sept-juin mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Certificat de publication de l'état
 civil de Yevy. - _____

Les époux :

E. Rickli
 Yda Bte Rickli

Les témoins :

Rosa Rickli

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Chunstetten, à Yevy,
 à Brunnadern et à Rorschach,
 le 7. II. 13. _____

Registre des mariages A.

N° 70.

Vetralla - Dorato.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vetralla, Domenico _____
 célibataire _____
 manoeuvre _____
 originaire de Castiglione Del Lago (Perugia, Italie) _____ domicilié à
 Cavel, Commune du Châtelard _____ né à
 Strada (Perugia, Italie) _____ le huit mars _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt _____ fils de
 Vetralla, David, agriculteur _____ et de
 Maria née Finocchio _____
 à Strada _____

2. Dorato, Giuseppina _____
 célibataire _____
 cuisinière _____
 originaire de Montalero (Alexandrie, Italie) _____ domiciliée à
 Cavel, Commune du Châtelard _____ née à
 Montalero _____ le dix-sept mars _____
 _____ mil huit cent soixante-dix-neuf _____ fille de
 Alessandro Dorato, décédé _____ et de
 Benedetta née Pianella _____
 à Montalero _____

Comme témoins :

1. Massarelli Corrado, négociant au Chêne - Montreux _____
 2. Sacconi Abram, négociant au Chêne - Montreux _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard le 26 mars, à Castiglione
 Del Lago le 24 avril, et à Montalero le 15 mai 1913. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le neuf juin mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Certificats de publication et de non-
 opposition. - _____
 Autorisation de célébration du Départe-
 ment de Justice et Police du 28 mai
 1913. (N° 3412). - _____

Communiqué à la Pharmacie (2)
 le 9.7.13. _____

Les époux :

Vetralla Domenico
 Vetralla Giuseppina

Les témoins :

Massarelli Corrado
 Sacconi Abram

L'officier de l'état civil :

P. Remy

Registre des mariages A.

N° 4
Jaumot-Burnin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaumot Auguste Emile Gustave Aloné
habitant, nat. de Roschic Amélie au Burnin des le vingt
deux Juillet mil neuf cent dix

originaire des Brunets domicilié à
Trenet, commune des Planches né à
Trenet le deux février
mil huit cent soixante

fils de
Aloné Jaumot et de
Thérèse Marie Suzanne au Roumond
à dié-dé

2. Burnin Julie Léa, ménagère
divorcée d'avec Marie Constance Kuffer dite
brute leuit mil neuf cent dix

originaire de Brunet dessous domiciliée à
Trenet née à
Chomez (Chablar) le onze mai
mil huit cent soixante treize

fille de
François Alphonse Burnin et de
Rosabine Bourgeois
à dié-dé

Comme témoins :

- 1. Léon Chapuis administrateur postal à Aigle
- 2. René Chapuis à Aigle.

Les publications ont eu lieu à Brunet et Brunet dessous
le onze mai aux Planches le dix-neuf mai
de cette année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Bonneux, le dix-neuf mai
mil neuf cent treize

Pièces déposées :

L'acte de naissance del époux est
au Volume XI. L'acte de décès de
la première femme del époux est
raporté B. Volume II. L'acte de
naissance del épouse est au volume
XII. Acte de décès de première
mari del époux. Certificats de
publications et de non
opposition

Communiqué aux fiancés et au Roumond
dans la M. 13.

Les époux :

Jaumot
Julie Jaumot

Les témoins :

R. Chapuis
L. Chapuis

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie L'audoise, L'assange, 1000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 72

Monney - Rausis

Par jugement du Tribunal de
Sévrier de Neuchâtel rendu
en date du 14 avril 1912 déclaré
définitif et exécutoire le 24 mai
1912, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à trois ans le
délai pendant lequel la défenderesse
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

à dater du 24 mai 1912.
Montreux, le 20 mai 1912.

L'officier de l'état civil

[Signature] com. ass. l'ég.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monney, Iréné - Joseph
célibataire
charretier

originaire de St Martin (Fribourg) domicilié à
Bon-Port, Commune des Planches né à
Closyrière Sorens (Fribourg) le six janvier

mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Nicolas-Philistin dit Félicien Monney, agriculteur et de
Marie-Louise née Fivet
à St Martin

2. Rausis, Marie-Anais
célibataire
repasseuse

originaire de Orsières (Valais) domiciliée à
Teritet, Commune des Planches née à
Bibblay-Orsières le vingt-huit janvier

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
Julien-Nicolas Rausis, décédé et de
Marie-Madeleine née Scher
à Teritet

Comme témoins :

1. Giroud Ariste, journalier à Teritet
2. Pascond Maurice, électricien aux Planches.

Les publications ont eu lieu à ux Planches le 25, à St Martin
le 26 et à Orsières le 27 mai 1912.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le seize juin mil neuf cent treize

Pièces déposées :

actes de naissance des fiancés
actes de publication et de non-
opposition. -

Les époux :

Iréné Monney
Anais Monney

Les témoins :

Giroud Ariste
Pascond Maurice

L'officier de l'état civil :

[Signature] sup.

Communiqué à St Martin et à Orsières,
le 17.11.13.

Registre des mariages A.

N° 73.

Oexle-Huber

Par décision du Conseil
d'Etat du Canton de Vaud
en date du 27 octobre 1914
l'inscription ci-contre est
rectifiée en ce sens que
le nom de famille de
l'époux écrit par erreur
Oexle fait écrit Oexle.

Montreux le 4 novembre 1914
par ordre du département de Justice et Police
Officié de l'Etat-Civil.

J. Perrot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Oexle, Hermann _____
célibataire _____
sortier d'hôtel _____
originaire de Messkirch (Grand Duché de Bade) _____ domicilié à
Yvernes, Commune du Châtelard _____ né à
Kreenheimstetten (Bade) _____ le onze avril _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fils de
Michel Oexle, décédé _____ et de
Brigitta née Marquart _____
à Kreenheimstetten _____
2. Huber, Friederika - Josefa - Franziska _____
célibataire _____
femme de chambre _____
originaire de Innsbruck (Tyrol, Autriche) _____ domiciliée à
Clarens, Commune du Châtelard _____ née à
Innsbruck _____ le dix-huit septembre _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fille de
Gallus Huber, employé de chemin de fer _____ et de
Josefa née Winter _____
à Linz _____

Comme témoins :

1. Schmid Jacob, cafetier à Clarens _____
2. Schuster Emile, cafetier à Clarens _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 26 avril, à Kreenheim-
stetten le 12 mai, et à Innsbruck du 1^{er} au 21 mai 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le seize juin mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes (certificats) de capacité des
fiancés. - _____
Actes de publication et de non-
opposition. - _____
Autorisation de célébration du
Département de Justice et Police
du 14 juin 1913 (n° 3818) - _____

Communiqué à la Phamelloria (2)
le 17. II. 13. _____

Les époux :

Hermann Oexle
Frieda Oexle

Les témoins :

J. Schmid, cafetier à Clarens
Emile Schuster

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N^o 74
Detrey - Jeanneret.

Par jugement en Tribunal de
Sécher de laudanne rendu
en date du 18 décembre 1919 déclaré
définitif et exécutoire le 20 février
1920 le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par la divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 3 mars 1920.

L'officier de l'état civil

H. Rothollet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Detrey, Charles
célibataire
boucher

originaire de Corcelles près Payerne domicilié à
Cavel, Commune du Châtelard né à
Corcelles près Payerne le vingt-six février
mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de

Jules Detrey, boulanger et de
Marie-Amba née Bihm
à Corcelles.

2. Jeanneret, Louisa-Amélie
célibataire
blanchisseuse-repassense

originaire des Ponts de Martel et du Locle domiciliée à
Yerey née à
au Locle le sept juin
mil huit cent quatre-vingt-six fille de

Charles-Philippe Jeanneret, horloger et de
Marie-Louise née Dubois
à Locle

Comme témoins :

- 1. Montoux Camille, agent de police aux Planches
- 2. Richard Ernest, huissier municipal aux Planches

Les publications ont eu lieu au Châtelard et à Yerey le 17, à Corcelles,
aux Ponts de Martel, et au Locle le 19 mai 1920.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix-huit juin mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication et de non-
opposition.

Les époux :

Detrey C.
Amélie Detrey

Les témoins :

L. Richard
C. Montoux

L'officier de l'état civil :

H. Rothollet

Communiqué à Corcelles, aux Ponts de
Martel et à Yerey, le 18.VI.20.

Registre des mariages A.

N° 75

Cretton-Schoenenweid

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cretton, Pierre-Joseph _____
 célibataire _____
 journalier _____
 originaire de la Bâtiaraz (Valais) _____ domicilié à
 Clarens, Commune du Châtelard _____ né à
 la Bâtiaraz _____ le sept décembre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fils de
 Maximilien Cretton _____ et de
 Joséphine née Lambiel } décédés _____
 à _____

2. Schoenenweid, Catherine-Barbe _____
 célibataire _____
 blanchisseuse _____
 originaire de Fribourg _____ domiciliée à
 Clarens, Commune du Châtelard _____ née à
 Fribourg, rue d'or N° 93 _____ le dix septembre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fille de
 Arnold-Bruno Schoenenweid _____ et de
 Mélanie née Papaux } décédés _____
 à _____

Comme témoins :

1. Schoenenweid Robert, manoeuvre à Clarens _____
2. Martin Louis, commissionnaire aux Planches. _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard et à Martigny-Ville le
 23, à Fribourg le 24 mai 1913. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le vingt juin mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non-
 opposition. - _____

Les époux :

Cretton Pierre
 Cretton Catherine

Les témoins :

Robert Schoenenweid
 Louis Martin

L'officier de l'état civil :

Communiqué à la Bâtiaraz et à Fribourg
 le 20.5.13. _____

Registre des mariages A.

N° 76

Grand-Francey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grand, Paul-Joseph-Lazare _____
 célibataire _____
 jardinier _____
 originaire des Ecoleaux _____ domicilié à
 Clarens, Commune du Châtelard _____ né à
 au Flan de Seytron (Valais) le sept juin _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fils de
 Paul-Joseph Grand, journalier à Corsier _____ et de
 Marie-Léonie née Cheseaux, décédée _____
 à _____

2. Francey, Elise _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire des Châtelard _____ domiciliée à
 Clarens, Commune du Châtelard _____ née à
 Clarens _____ le huit juin _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fille de
 Louis-Henri Francey, décédé _____ et de
 Louise née Vallotton _____
 à Clarens. - _____

Comme témoins :

1. Paul Grand, journalier à Corsier _____
2. Werner Ringgenberg, coiffeur à Vallots _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 5, et aux Ecoleaux
 le 6 juin 1913. - _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-trois juin mil neuf cent
 treize _____

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé. -
 Acte de naissance de la fiancée se
 trouve au Vol. III, fol. 34; N° 199, des
 registres de l'état civil de Montreux
 Actes de publication et de non-
 opposition. - _____

Communiqué à Salviom, le 24.VI.13.

Les époux :

Grand Paul
 Grand Elise

Les témoins :

Grand Paul.
 Werner Ringgenberg

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N^o 77.
Biscaio - Capuccini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Biscaio, Augusto - Crescenzo _____
célibataire _____

maçon _____

originaire de Panicale (Perugia, Italie) _____ domicilié à

Clarens, Commune du Châtelard _____ né à

Panicale _____ le dix-sept juillet _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-quatre _____ fils de

Vincent Biscaio, agriculteur à Panicale _____ et de

Santina, née Cavalletti, décédée _____

à _____

2. Capuccini, Fermina - Giacinta _____
célibataire _____

ouvrière de fabrique _____

originaire de Castiglione del Lago (Perugia, Italie) domiciliée à

Verey _____ née à

Castiglione del Lago _____ le quinze février _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ fille de

Fazzareno Capuccini, manoeuvre à Verey _____ et de

Abasia, née Pierini _____

à Castiglione del Lago. _____

Comme témoins :

1. Massarelli Albert, négociant aux Planches _____

2. Sempronio Lenò, maçon à Clavais _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard et à Verey le 1^{er} avril,

à Panicale le 20, à Castiglione del Lago le 8 avril 1913. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-trois juin mil neuf cent treize. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés _____

Consentements des parents de _____

la fiancée _____

Actes de publication et de non- _____

opposition. _____

Permis de célébration du Département de Justice et Police du _____

14 juin 1913. (N^o 175). _____

Communiqué à la Chancellerie et _____

à Verey, le 24. VII. 13. _____

Les époux :

Biscaio Augusto

Fermina Biscaio

Les témoins :

Albert Massarelli

Sempronio Lenò

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 78.

de Ribaupierre. Rosset.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. de Ribaupierre, Jean Jacques. _____
 Célibataire. _____
 Horticulteur _____
 originaire de Grandson _____ domicilié à
 Clarens, commune de Chablard _____ né à
 Clarens _____ le vingt-cinq octobre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fils de
 Emile-Jean-Bédès de Ribaupierre, horticulteur _____ et de
 Emma née Gay _____
 à Clarens. _____

2. Rosset, Juliette _____
 Célibataire _____
 Sans profession. _____
 originaire de Neyvaux et Jillevaux _____ domiciliée à
 Clarens. _____ née à
 Lausanne _____ le onze août _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fille de
 Louis Rosset, notaire. _____ et de
 Jenny Louise née Rochat _____
 à Montreux _____

Comme témoins :

1. Emile de Ribaupierre, Horticulteur Montreux _____
 2. Louis Rosset, notaire, Montreux _____

Les publications ont eu lieu à Chablard, Neyvaux et Jillevaux, le 13 et
 à Grandson le 14 mai 1913. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-trois juin mil neuf cent treize

Pièces déposées :

l'acte de naissance du fiancé en a. Reg.
 VII. F. R. 119. N. 210 des registres de
 l'état-civil de Montreux. _____
 l'acte de naissance de la fiancée. _____

J. A. Rosset
 J. Müller

Communiqué à Grandson et à Ville
 neuve le 24.VI.13. _____

Les époux :

J de Ribaupierre
 Juliette de Ribaupierre

Les témoins :

J Rosset
 J de Ribaupierre

L'officier de l'état civil :

M. Meylan
 sup

Registre des mariages A.

N^o 79.

Graden - Witschi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Graden, Alfred _____
 célibataire _____
 menuisier _____
 originaire de Siselen (Berne) _____ domicilié à
 la Rommaz, Commune du Châtelard _____ né à
 Siselen _____ le trente avril _____
 _____ mil huit cent soixante-seize _____ fils de
 Bendicht Graden, décédé _____ et de
 Barbara née Stauffer _____
 à Cortébert _____

2. Witschi, Anna _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Barionyl (Berne) _____ domiciliée à
 Lucerne _____ née à
 Zollikofen _____ le onze janvier _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ fille de
 Jakob Witschi, décédé _____ et de
 Anna née Wymann _____
 à Lucerne _____

Comme témoins :

1. Grachsel Rodolphe, sculpteur à Montreux _____
2. Witschi Elise, à Berne. - _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard et à Hindelbank le 12, à Siselen et à Lucerne le 13 juin 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le cinq juillet mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication et de non-
opposition _____

Les époux :

A. Graden
A. Graden

Les témoins :

Elise Witschi
P. Grachsel
E. Witschi
L'officier de l'état civil :

Communiqué à Hindelbank, Siselen
et Lucerne, le 5.VII.13.

[Signature]

Registre des mariages A.

No 80.

Bürgin - Herter

Par décret du Grand Conseil du 29 août 1913, Bürgin Gustav Adolf, déclaré ci-contre, lequel ayant rempli toutes les formalités prescrites à cet effet, a été naturalisé Vaudois et rayé de nos livres des bourgeois de la commune de CHATELARD-MONTREUX

Inscrit le 14 décembre 1913

L'officier de l'état civil:

[Signature]

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bürgin, Gustav-Adolf _____
célibataire _____
coiffeur _____

originaire de Hertingen (Grand Duché de Bade) _____ domicilié à
Yernex, Commune du Châtelard _____ né à
Hertingen _____ le quinze juillet _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fils de

Ludwig Bürgin _____ et de
Katherina Elisabeth née Jung } décédés _____
à _____

2. Herter, Marie _____
célibataire _____
coiffeuse _____

originaire de Hügelheim (Grand Duché de Bade) _____ domiciliée à
la Rouvenaz, Commune du Châtelard _____ née à
Hügelheim _____ le vingt-trois mars _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fille de

Gustav Herter, agent de police _____ et de
Maria née Sick _____
à Hügelheim _____

Comme témoins :

- 1. Vollmer, Ernest, coiffeur, à Montreux. _____
- 2. Muerdorben, Marie à Sion _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard le 10, à Hertingen le 13,
et à Hügelheim du 11 au 26 juin 1913. - _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le sept juillet mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Certificats de capacité des fiancés
Actes de publication et de non-
opposition. - _____

Autorisation du Département
de Justice et Police du 1^{er} juillet
1913. - (N. N: 4121). - _____

Communiqué à Hertingen et à Hügel-
heim par la chancellerie, le 7. VII. 13. _____

Les époux :

Gust. Ad. Bürgin
Marie Bürgin.

Les témoins :

Muerdorben Marie
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Repartone

Registre des mariages A.

N° 81.

Koubitzky - Ruttmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Koubitzky, Alexandre _____
 célibataire _____
 professeur _____
 originaire de Russie (Riazan) _____ domicilié à
 Ghion, Commune des Planches _____ né à
 Riazan _____ le quatre octobre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt _____ fils de
 Ladislas Koubitzky _____ et de
 Alexandra née Ignatona } décédés _____
 à _____

2. Ruttmann, Margarethe _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Russie (Moscou) _____ domiciliée à
 Ghion, Commune des Planches _____ née à
 Moscou _____ le trente octobre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fille de
 Jacob-Friedrich-Julius Ruttmann _____ et de
 Sophie née Breitfuss _____ } décédés _____
 à _____

Comme témoins :

1. Sophie Ruttmann, à Moscou _____
2. Friedrich Ruttmann, ingénieur à Moscou. _____

Les publications ont eu lieu aux Planches le 28 juin 1913, et à l'église russe à Genève _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix-sept juillet mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés
- Certificat de l'Aumônier de l'église russe du Consulat russe _____
- Acte de publication et de non-opposition. - _____
- Permis de célébration du Département de Justice et police du 10 juillet 1913. N° 201. - _____

Communiqué à la Chambrée le 18/7/13.

Les époux :

A. Koubitzky
 M. Koubitzky

Les témoins :

S. Ruttmann
 F. Ruttmann

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage religieux a été célébré à l'église Russe de Genève, le 20 juillet 1913, selon certificat joint au dossier. -

Registre des mariages A.

N° 82.

Grosso-Richetta-
Ferrin.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Grosso-Richetta, Giovanni-Battista _____
célibataire _____
artiste _____

originaire de Perosa Canavese (Turin, Italie) _____ domicilié à

au Chêne, Commune du Châtelard _____ né à

Perosa Canavese _____ le deux juillet _____

_____ mil huit cent soixante-dix-neuf _____ fils de

Francesco Grosso-Richetta, _____ et de

Angela née Centanino } décédés _____

à _____

2. Ferrin, Aline-Louise _____

célibataire _____

artiste _____

originaire de Semsales _____ domiciliée à

au Chêne, Commune du Châtelard _____ née à

aux Chevallèyes près Blonay le quatre mai _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ fille de

Jules-Alfred Ferrin, journalier _____ et de

Marie-Rosalie née Moray _____

au Chêne _____

Comme témoins :

1. Passardi Albert cafetier au Chêne-Montreux _____

2. Abozzi Georges, serrurier à la Corsaz-Montreux. _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard le 13 mai, à Semsales
le 15 mai et à Perosa Canavese le 5 juin 1913.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Montreux, le dix-sept juillet mil neuf cent
treize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Consentement des parents de la fiancée
Actes de publication et de non-
opposition _____
Permis de célébration du Département
de Justice et Police du 25 juin 1913
n° 186. - _____Communiqué à la Chancellerie et à
Semsales, le 13 juillet 1913. _____

Les époux :

Grosso Richetta J.B.
M. Grosso Richetta Aline

Les témoins :

A. Passardi
G. Abozzi

L'officier de l'état civil :

J. P. [Signature]

Registre des mariages A.

N° 83.

Manzini - Marchesi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Manzini, Angelo-Ferdinando - Alberto

célibataire

maçon

originaire de Carandone (Novare, Italie) domicilié à

la Corsaz, Commune des Planches né à

Carandone le onze septembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Luigi Manzini, manoeuvre à la Corsaz et de

Luigia née Vedaschi

à Carandone

2. Marchesi, Maria-Aurelia-Alessandrina

célibataire

chocolatière

originaire de Ornavasso (Novare, Italie) domiciliée à

aux Planches née à

Ornavasso le dix-huit octobre

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

Francesco Marchesi, tapissier et de

Ambrosina née Pastore

à Ornavasso

Comme témoins :

1. Marchesi Pasquale, maçon à Montreux.

2. Manzini Charles, maçon à Montreux.

Les publications ont eu lieu aux Planches le 2 juin, à Carandone et Ornavasso le 26 juin 1913. —

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-six juillet mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés

Consentements des parents du fiancé

Actes de publication et de non-

opposition. —

Permis de célébration du Département

de Justice et Police du 5

juillet 1913. — N° 197. —

Communiqué à la Chancellerie (2)

le 26. VII. 13.

Les époux :

Manzini Angelo

Marchesi Alessandrina

Les témoins :

Marchesi Pasquale

Manzini Carlo

L'officier de l'état civil :

J. [Signature]

Registre des mariages A.

N^o 84
Friedrich - Jaggi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Friedrich, Fritz - Henri _____
célibataire _____
voyageur de commerce _____
originaire de Gaggiryl (Berne) _____ domicilié à
Grandson _____ né à
Yverex, Commune du Châtelard le dix-sept août _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fils de
Frédéric Friedrich, à Montreux _____ et de
Louise - Wilhelmine née Krähenbühl, décédée _____
à _____

2. Jaggi, Augustine - Anna _____
célibataire _____
sans profession _____
originaire de Gessenay, Berne _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
aux Planches _____ le douze mai _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fille de
François - Charles Jaggi _____ et de
Marie - Louise née Dorey, décédée _____
à _____

Comme témoins :

1. Grandey, Henri, employé aux Planches - Montreux.
2. Maître Frédéric, boucher aux Planches - Montreux _____

Les publications ont eu lieu à Grandson le 3, à Gaggiryl le 4, à Gessenay le 4, et à Lausanne le 5 juillet 1913. - _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-six juillet mil neuf cent treize. - _____

Pièces déposées :

Certificat de publication d'état civil de Grandson du 18 juillet 1913. - _____

Les époux :

Friedrich
v. Friedrich

Les témoins :

Grandey
Fammet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Gaggiryl, à Grandson, à Lausanne et à Gessenay le 26 VII. 13. _____

Registre des mariages A.

N° 85

Kühn-Boillat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kühn, Karl-Heinrich _____

célibataire _____

sommelier d'étage _____

originaire de Zellhammer (Prusse) _____ domicilié à

Veritet, Commune des Planches _____ né à

Zellhammer _____ le treize février _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ fils de

Gottlieb Kühn, propriétaire _____ et de

Karoline née Dreier _____

à Zellhammer _____

2. Boillat, Marie-Cécile _____

célibataire _____

ouvrière de fabrique _____

originaire de La Chaux (Borne) _____ domiciliée à

La Rouvenaz, Commune du Châtelard _____ née à

aux Peux Gérard (Commune des Boreuleux) le douze mai _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fille de

Henri-Fritz Boillat, jardinier _____ et de

Léonie née Girardin _____

à La Chaux de Fonds _____

Comme témoins :

1. Mury Louis, agent de police aux Planches. _____

2. Magnin Ernest, agent de police aux Planches. _____

Les publications ont eu lieu aux Planches le 8, au Châtelard le 17,

aux Boreuleux le 18 juin et à Zellhammer le 10 juillet

1913. - _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le quatre août mil neuf cent treize. - _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés _____

Certificat de capacité du fiancé _____

Actes de publication et de non-

opposition. - _____

Permis de célébration du départe-

ment de Justice et Police du

29 juillet 1913. - _____

Communiqué à la Chancellerie et à

Santony, le H. VIII. 13. - _____

Les époux :

Karl-Heinrich Kühn

Marie-Cécile Kühn

Les témoins :

E. Magnin

L. Mury

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N° 86.

Junod-Junod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Junod, Jules-Auguste, négociant
divorcé en secondes noces d'avec Julie née Groux, dès le
16 avril 1910. -
originaire de Ste Croix _____ domicilié à
Clarens, Commune du Châtelard _____ né à
la Sagne _____ le sept novembre _____
_____ mil huit-cent soixante-trois _____ fils de
Jules-Ami Junod, décédé _____ et de
Louise-Virginie née Raymond _____
aux Pèroux _____

2. Junod, Anna-Lucie _____
célibataire _____
ménagère _____
originaire de Ste Croix _____ domiciliée à
Clarens, Commune du Châtelard _____ née à
l'Auberson, Granges de Ste Croix _____ le vingt-sept décembre _____
_____ mil huit-cent soixante-trois _____ fille de
Jules-Jomile Junod, décédé _____ et de
Jenny-Fanny née Joseph _____
à l'Auberson _____

Comme témoins :

1. Reutler Auguste, jardinier à Chermex _____
2. Maillard Edouard, jardinier à Vérey _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 14 juillet, à Ste Croix
et aux Granges de Ste Croix le 15 juillet 1913. - _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montréux, le six août mil neuf cent treize - -

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée
l'Acte de mariage avec mention du
divorce du mari se trouve au
Vol. X. Fol. 40. - N° 96. -
Actes de publication et de non-
opposition. - _____

Les époux :

Junod
A. Junod

Les témoins :

Reutler
Maillard

L'officier de l'état civil :

J. P. [Signature]

Communiqué à la Champe et à la
Fois, le 6 VIII. 1913. _____

Registre des mariages A.

N° 57
Freichler-Morel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Freichler Alfred

célibataire

chauffeur

originaire de Schönenberg (Fürich) domicilié à

Mornet, commune du Châteland né à

Hausen (Fürich) le deux Août

mil huit cent quatre vingt six fils de

Henrich Freichler

et de

Albertine née Pöllmüller,

décédée

2. Morel Bernadette Bernadette

célibataire

jeunette

originaire de Mèzières (Turbourg) domiciliée à

Clarens, commune du Châteland née à

Mèzières le premier Octobre

mil huit cent quatre vingt trois fille de

Amédée Morel, décédé

et de

Marie Antoinette née Planc

à Mèzières

Comme témoins :

1. Henri Bucky

2. Gerisier Raymond, les deux chauffeurs à Montreux

Les publications ont eu lieu à

Châteland le 12, à

Schönenberg le 14 et à Mèzières le 13 Juillet

1913

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le neuf Août mil neuf cent
treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux. Certificats de
publications et de
non opposition

Les époux :

Alfred Freichler
Bernadette Freichler

Les témoins :

Henri Bucky
Gerisier Raymond

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Schönenberg et à
Mèzières le 15. VIII. 13.

Registre des mariages A.

N^o 88.
Greppi-Franel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Greppi Cesare Felice _____
célibataire _____

francophone
originaire de Chiaroma (Soudrio Itali) domicilié à
Territet, commune des Planches _____ né à
Chiaroma _____ le dix neuf Juillet _____

_____ mil huit cent quatre vingt _____ fils de
Pietro Greppi, décédé _____ et de
Angela née Lora _____
à Chiaroma _____

2. Franel Marie Louise _____
célibataire _____

francophone
originaire de Provence (Vaucluse) domiciliée à
Territet, commune des Planches _____ née à
La Chaux-de-Fonds _____ le dix huit Mars _____

_____ mil huit cent quatre vingt dix _____ fille de
César Franel, boulanger _____ et de
Marie Louise née Jeanneret _____
à La Chaux-de-Fonds _____

Comme témoins :

- 1. Ubaldo Pelaghi, facteur à Territet
- 2. Gotardo Cariofo, peintre à Montreux

Les publications ont eu lieu à La Chaux-de-Fonds le 18, à Provence le 20 Juin et à Chiaroma le 17 Juillet 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le neuf Août mil huit cent
treize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publications et de
non opposition _____
Procès de célébration de l'officier
de l'état civil de Territet et de
Chiaroma le 17 Juillet 1913. _____

Les époux :

Felix Greppi
Marie Louise Greppi

Les témoins :

Pelaghi Ubaldo
Cariofo Gotardo

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à la Procureur
à Provence, le 15. VIII. 13.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 6000 f. d.

Le 14 juin 1913, le Département fédéral de Justice et
Police a prononcé la réintégration gratuite de M^{me}
Marie Louise Greppi née Franel, domiciliée à La Chaux-
de-Fonds, veuve de Cesare Felice Greppi de le 3^{ème} août
1912, dans le droit de cité du Canton de Vaud
et de la Commune de Provence.

Intant le 16 août 1913.

OFFICIER DE L'ETAT CIVIL

[Signature]
Com. à Provance le 15 Sept.

Registre des mariages A.

N^o 89
Cochard-Roth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cochard François Gabriel

célibataire

agriculteur

originaire de Châtelard domicilié à

Villars sur Clavaux, Châtelard né à

Blanchamps dessous le dix Novembre

mil-huit cent quatre-vingt-un fils de

François Abraham Cochard et de

Rosette née Gillieron

à Décidés

2. Roth Maria

célibataire

cuisinière

originaire de Steg (Palais) domiciliée à

Villars sur Clavaux née à

Steg le deux Juillet

mil-huit cent quatre-vingt-dix fille de

Ignace Roth, décédé et de

Krisilla née Roth

à Steg

Comme témoins :

1. Paul Cochard, agriculteur à Blanchamps

2. Jules Estoppey, chaudronnier à Blanchamps.

Les publications ont eu lieu à Châtelard le dix-huit Juillet

et à Niedergestelen le vingt-un Juillet de cette

année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Mortuus, le deux Août mil

neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des

époux. Certificats de

publications et de non

opposition.

Les époux :

François G. Cochard

Maria Cochard

Les témoins :

Paul Cochard

Jules Estoppey

L'officier de l'état civil :

L. P. S.

Communiqué à Niedergestelen, le

15. VIII. 13.

Registre des mariages A.

No 90

Sermier - Berclaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sermier, Ghis dule - Gustave _____
 célibataire _____
 sortier _____

originaire de Arbaz (Valais) _____ domicilié à
 au Trait, Commune des Planches _____ né à
 Lausanne _____ le onze mars _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fils de
 Joseph-Marie Sermier _____ et de
 Pauline - née David _____ } décedés _____

à _____

2. Berclaz, Françoise _____
 célibataire _____

femme de chambre _____
 originaire de Mollens (Valais) _____ domiciliée à
 au Trait, Commune des Planches _____ née à
 Veyras _____ le vingt-trois octobre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fille de
 Jacques Berclaz, agriculteur _____ et de
 Euphémie née Zufferey _____

à Veyras _____

Comme témoins :

1. Kurzen, Charles, cocher au Trait - Montreux _____
 2. Germanier Denis, chasseur au Trait - Montreux _____

Les publications ont eu lieu à ux Planches le 18, à Arbaz et à Mol-
 lens le 19 juin 1913. - _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le treize août mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non
 opposition. _____

Les époux :

Sermier Gustave
 Sermier Françoise

Les témoins :

Kurt Johann.
 Denis Germanier

L'officier de l'état civil :

P. Amet s.p.

Communiqué à Arbaz et à Mollens
 le 15. VIII. 13. _____

Registre des mariages A.

N^o 91.

Muralet - Carron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Muralet, Jean-François-Barthélémy _____
 vigneron _____
 veuf de Marie Louise née Verolet dès le 20 octobre 1912. - _____
 originaire de Leytron _____ domicilié à
 Planchamp, Commune du Châtelard _____ né à
 Leytron _____ le sept août _____
 _____ mil huit cent cinquante-trois _____ fils de
 François Muralet _____ et de
 Marie née Gandard } décédés _____
 à _____

2. Carron, Marie-Thérèse dite Innocente _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Fully _____ domiciliée à
 Planchamp, Commune du Châtelard _____ née à
 Fully, Village de la Fontaine _____ le quatorze mai _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-quatre _____ fille de
 Étienne-Joseph Carron, agriculteur _____ et de
 Marie-Philomène née Grange _____
 à Fully _____

Comme témoins :

1. Zyde Sand, Inspecteur de Police à Montreux. _____
2. Mury Louis, agent de police aux Planches. _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard et Fully le 22, à Leytron
 le 23 juillet 1913. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le quinze août mil neuf cent treize.

Pièces déposées :

Acte du 1^{er} mariage du fiancé
 Acte de décès de la 1^{re} femme du fiancé
 Acte de naissance de la fiancée
 Actes de publication et de non-
 opposition. - _____

Les époux :

Jean Barthélémy Muralet
 Marie Muret

Les témoins :

Zyde Sand
 Inspecteur de Police.

Mury Louis
 L'officier de l'état civil :

Communiqué à Leytron et à Fully,
 le 16. VIII. 13. _____

Registre des mariages A.

N° 92.
Roubakin - de Rentel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roubakin, Michel _____
célibataire _____
ingénieur _____
originaire de Russie (Novgorod) _____ domicilié à
aux Côtes sur Clarens, Commune du Châtelard _____ né à
Oranienbaum (Gt. de St. Pétersbourg) le vingt-trois février _____
_____ mil huit cent soixante-trois _____ fils de
Alexandre Roubakin, _____ et de
Lydie née Bikhanoff } décédés _____

2. de Rentel, Anna _____
célibataire _____
sans profession _____
originaire de Russie (St. Pétersbourg) _____ domiciliée à
Covel, Commune du Châtelard _____ née à
St. Pétersbourg _____ le vingt-cinq février _____
_____ mil huit cent soixante-dix-sept _____ fille de
Nicolas de Rentel, _____ et de
Olga née Latsky } décédés _____

Comme témoins :

- 1. Michel Lindberg, fonctionnaire à St. Pétersbourg. _____
- 2. Richard Krusch, Missier municipal aux Planches. _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard le deux août 1913, et à l'église russe de Genève _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt août mil neuf cent treize. _____

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés
- Certificats de l'église russe à Genève du Consulat russe
- Acte de publication et de non-opposition.
- Permis de célébration du Département de Justice et Police du 15 août 1913. N° 237. _____

Communiqué à la Phameline, Jo 5.17.13. _____

Les époux :

Michel Roubakin
Anna Roubakin

Les témoins :

Michel Lindberg
Richard Krusch

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage religieux a été célébré à l'église russe de Genève le 29 août 1913, selon certificat joint au dossier. -

Registre des mariages A.

N° 93.

Matty-Jacot.

Par jugement du Tribunal du district
de Lausanne, rendu
en date du 11 février 1929, déclaré
définitif et exécutoire le 20 avril
1929, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.
Il est du 20 avril 1929.
Montreux, le 26 avril 1929.

L'officier de l'état civil

A. Muehlebach, Comm. a. sup.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Matty, Fernand - Henri - Louis _____
célibataire _____
libraire _____

originaire de Gessenay (Berne) _____ domicilié à
Yermex, Commune du Châtelard _____ né à
Lausanne _____ le dix mars _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ fils de
Fernand - Louis - François Matty, décédé _____ et de
Augustine - Jeanne - Julie - Henriette née Lecomte _____
à Montreux. _____

2. Jacot, Pauline - Alice _____
veuve de Bernard - Ulysse Jacot dès le 5 août 1903. _____
sans profession _____

originaire de Loche, de la Chaux-de-Fonds, et de la Ferrière _____ domiciliée à
Yermex, Commune du Châtelard _____ née à
au Loche _____ le dix-huit juillet _____

_____ mil huit cent soixante-dix-sept _____ fille de
Charles - Ulysse Matthey - Imod, professeur _____ et de
Pauline née Guillaume - Gentil _____
à Neuchâtel _____

Comme témoins :

1. Dr. Marcel Matthey, dentiste à Montreux. _____
2. Jules Vaucher, architecte à Montreux. _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard le 15, à Gessenay, au Loche,
à la Chaux-de-Fonds le 16, à la Ferrière le 19 août 1929. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-huit août mil neuf cent
treize. _____

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
Acte du 1^{er} mariage de la fiancée
Actes de décès du 1^{er} marié de
la fiancée _____
Actes de publication et de non-
opposition. _____

Les époux :

Fernand Matty
Alice Jacot

Les témoins :

M. Matthey
J. Vaucher

L'officier de l'état civil :

A. Muehlebach, Comm. a. sup.

Communiqué à Gessenay, au Loche,
à la Chaux-de-Fonds et à la
Ferrière, le 29. VIII. 29. _____

Registre des mariages A.

No 94

Bergoz - Farre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bergoz, Louis-Daniel _____
célibataire _____

employé de bureau _____

originaire de Blonay _____ domicilié à

Chailly, Commune du Châtelard _____ né à

Chailly, _____ le premier décembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fils de

Louis Bergoz premier _____ et de

Rosalie née Borloz _____

à Chailly _____

2. Farre, Joséphine-Amélie _____

célibataire _____

demoiselle de magasin _____

originaire de Chamoson (Valais) _____ domiciliée à

Chailly, Commune du Châtelard _____ née à

Saxon _____ le onze décembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fille de

Jacques-Joseph Farre _____ et de

Marie-Suzanne née Reuse } décédés _____

à _____

Comme témoins :

1. Richard Juret, l'inspecteur municipal aux Glanches. _____

2. Cottier Jules, charron aux Glanches-Montreux. _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard le 5, à Blonay et à Chamoson le 6 août 1913. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-neuf août mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication et de non-
opposition. - _____

Les époux :

L. Bergoz
J. Farre

Les témoins :

R. Juret
J. Cottier

L'officier de l'état civil :

F. Prout sup

Registre des mariages A.

N° 95

Angeli - Chiacchella

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Angeli, Giuseppe - Pietro _____
célibataire _____

journalier _____

originaire de Castiglione del Lago (Perugia, Italie) — domicilié à

aux Vuaremes, Commune du Châtelard _____ né à

Castiglione del Lago _____ le deux avril _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fils de

Angelo Angeli _____ et de

Nazzena née Balducci } décédés _____

à _____

2. Chiacchella, Igina - Marianna _____
célibataire _____

lavieuse _____

originaire de Castiglione del Lago (Perugia, Italie) — domiciliée à

aux Vuaremes, Commune du Châtelard _____ née à

Castiglione del Lago _____ le vingt-deux novembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fille de

Ottavio Chiacchella, décédé _____ et de

Giambra née Segatori _____

à Castiglione del Lago. — _____

Comme témoins :

1. Viomer Edmond, agent de police aux Planches. —

2. Cosandey Henri, employé, aux Planches. _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard le 5 juillet, et à Castiglione
del Lago le 30 juillet 1913. — _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le trente août mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés

Acte de décès du père de la fiancée

Constement de la mère de la fiancée

Certificats d'état libre _____

Actes de publication et de non-

opposition. — _____

Permis de célébration du départe-

ment de Justice et Police du

26 août 1913. _____

Communiqué à la Chambre des

le 2. 17. 13. _____

Les époux :

Angeli Giuseppe
Angeli Igina

Les témoins :

Viomer
Cosandey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

No 96
Leppert-Ducet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Leppert, Wilhelm _____
célibataire _____
serurier _____
originaire de Lucerne _____ domicilié à
Lucerne, Herbensteinstrasse 32 _____ né à
Lucerne _____ le vingt - un juillet _____
_____ mil huit cent quatre - vingt _____ fils de
Wilhelm Leppert, serurier _____ et de
Maria née Lingg _____
à Lucerne _____

2. Ducet, Alice - Emma _____
célibataire _____
couturière _____
originaire de St Sulpice (Vaud) _____ domiciliée à
au Châtelard, Montreux _____ née à
au Châtelard _____ le deux avril _____
_____ mil huit cent quatre - vingt - dix _____ fille de
Gaston - Henri Ducet, décédé _____ et de
Emma - Louise née Burri _____
à Montreux _____

Comme témoins :

- 1. Ducet Henri, limonadier à la Corsaz, Montreux. _____
- 2. Ducet Paul, marbrier à Cim - Montreux. _____

Les publications ont eu lieu à Lucerne le 26, à St Sulpice le 27,
et au Châtelard le 30 juin 1913. - _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix septembre mil neuf cent treize. - _____

Pièces déposées :

Certificat de publications de
l'état civil de Lucerne. _____

Les époux :

Leppert Wilh.
Leppert Alice

Les témoins :

Ducet,
Paul Ducet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Lucerne et à Cambins.
le 11. IX. 13. _____

Registre des mariages A.

N^o 97
 Turrian - de
 Wojuska

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Turrian Alfred Marius _____
 célibataire _____

medecin chirurgien dentiste
 originaire de Chateau d'Or et Genève (ville) domicilié à
 Genève _____ né à

Plainpalais _____ le onze Juillet _____
 mil huit cent quatre vingt huit _____ fils de

Amédée Turrian _____ et de
 Henriette Françoise veuve Vella, sa femme _____

à Genève _____

2. de Wojuska, Wanda _____
 célibataire _____

sans profession _____
 originaire de Russie _____ domiciliée à

Genève _____ née à

Bregio Peko Koff _____ le treize Janvier _____
 mil huit cent quatre vingt neuf _____ fille de

Stanislas de Wojuski à Peko Koff _____ et de
 Marie Siviccka, sa femme, décédée _____

à _____

Comme témoins :

1. Francis Ferras, rentier à Genève _____

2. Stanislas Wojuski, rentier à Montreux _____

Les publications ont eu lieu à Genève le 30 Août 1913 et
 à Chateau d'Or le 30 Août; pour la future
 dispense de publication d'Etat de Genève par arrêté
 du 12 Septembre courant _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le dix huit Septembre
 mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Autorisation de célébration
 délivrée par l'officier de
 l'état civil de Genève
 le 13 Septembre 1913

Les époux :

Turrian
 Wanda Wojuska

Les témoins :

Stanislas Wojuski
 Ferras

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Chateau d'Or, à
 Genève et à la Chancellerie
 le 24 IX 13 _____

Registre des mariages A.

Form. 2.

N^o 98
Dupraz Wüthrich

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupraz François Louis _____
célibataire _____
buraliste postal _____
originaire de Blonay _____ domicilié à
Auz-Orants, commune du Châtelard _____ né à
Chemex (Châtelard) le vingt sept Juillet _____
mil huit cent quatre vingt huit _____ fils de
Louis Gabriel Dupraz, distributeur à Chemex et de
Sophie née Michel, décédée _____

à _____
2. Wüthrich Fanny Alice _____
célibataire _____
sans profession _____
originaire de Frib (Bern) _____ domiciliée à
Rougensout _____ née à
Rougensout _____ le trois Août _____
mil huit cent quatre vingt cinq _____ fille de
Friedrich Wüthrich, agriculteur _____ et de
Fanny née Gerber _____
à Rougensout _____

Comme témoins :

1. Charles Kuest, chef de bureau à Moutier _____
2. Louis Perret, facteur aux Planches _____

Les publications ont eu lieu à ce Châtelard, à Frib et à
Rougensout le 29 Août et à Blonay le
30 Août de cette année _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Moutier, le dix neuf Septembre
mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux. Certificats de
publications et de non
opposition. _____

Les époux :

Louis Dupraz
Alice Dupraz

Les témoins :

Kuest
Perret

L'officier de l'état civil :

Wüthrich

Communiqué à J. Lugin, a. S. n. b.,
et a. Rougemont, le 24.12.13.

Registre des mariages A.

N^o 99
Schmocker-
Genoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schmocker Johannes _____
célibataire _____
ouvrier _____
originaire de Pratenberg (Dem) _____ domicilié à
Thoune, hôtel Baumgarten _____ né à
Pratenberg _____ le dix-neuf septembre _____
_____ mil huit cent quatre vingt deux _____ fils de
Johannes Schmocker, tailleur à Pratenberg et de
Armani Schmocker décédé _____
à _____

2. Genoud Jeanne Cathérine _____
célibataire _____
couturière _____
originaire de Remaufens (Fribourg) _____ domiciliée à
Clarens - Pontevin (Vaud) _____ née à
Remaufens _____ le trois mai _____
_____ mil huit cent quatre vingt douze _____ fille de
Edmond Genoud, charpentier à Clarens et de
Adèle née Michel décédée _____
à _____

Comme témoins :

1. Jacques Gerber, négociant à Moutaux _____
2. Friedrich Leuenburger, capelier à Clarens _____

Les publications ont eu lieu à Thoune le 22, à Pratenberg
et Moutaux (Châtelard) le 23 et à Remaufens
le 24 août de cette année _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Moutaux _____, le dix-neuf septembre mil
huit cent treize _____

Pièces déposées :

Autorisation de
célibat ou délivrée par
l'officier de l'état civil
de Thoune le 10 septem-
bre 1913 _____

Les époux :

Joh. Schmocker
Jeanne Schmocker

Les témoins :

J. Gerber
F. Leuenburger

L'officier de l'état civil :

J. Rossat

Communiqué à Pratenberg, à Thoune
et à Remaufens, le 24. IX. 13. _____

Registre des mariages A.

N° 100
Rusca - Morandi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rusca Antonio Battista
célibataire

maçon

originaire de Turvio Inferiore (Novare Itali) domicilié à
La Cortay, commune des Planches né à

Turvio Inferiore le dix sept Octobre
mil huit cent quatre vingt six fils de

Giovanni Rusca, maçon et de
Marianna ni Bertali

à Turvio Inferiore

2. Morandi Marie Françoise
célibataire

couturière

originaire de Stola San Giulio (Novare Itali) domiciliée à
La Cortay, commune des Planches née à

Clarus, commune de Châtard le vingt neuf Août
mil huit cent quatre vingt quatre fille de

Sauveur Jean Morandi, menuisier et de
Mari Fethenne ni Ceutli

à La Cortay

Comme témoins :

1. Antoine Spadacini, maçon à La Cortay

2. Charles Rusca, maçon à La Cortay

Les publications ont eu lieu à La Cortay le 2 Août, à
Turvio Inferiore et à Stola San Giulio le 17
Août de cette année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le vingt Septembre
mil huit cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificats de mariage des parents de
l'épouse. Certificats de
publications et de non
opposition. Permis de
célébration de l'un par le
Département de Justice et Police
le 8 Septembre 1913.

Communiqué à la Pharmacie

Les époux :

Antonio Rusca
Marie Rusca

Les témoins :

Spadacini Antonio
Rusca Charles

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 101

Ducrot Tailleur

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ducrot Armand

célibataire

marbrier

originaire de St-Sulpice (Vaud) domicilié à

Orin, commune de Châtelard né à

Orin le quinze février

mil huit cent quatre vingt sept fils de

Gaston Henri Ducrot, décédé et de

Emma Louise née Perri

à Orin

2. Tailleur Suzanne Albertine Rose

célibataire

sans profession

originaire de Lausanne domiciliée à

Vernex, commune de Châtelard née à

Lausanne le dix sept Juin

mil huit cent quatre vingt dix fille de

Jean Charles Tailleur, décédé et de

Adèle Rosa née Palladier

à Vernex

Comme témoins :

1. Maurice Blanchod, négociant à Montreux

2. Paul Ducrot, marbrier à Montreux

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 22 Août,
à Lausanne le 23 Août et à St-Sulpice
le 24 Août de cette annéeAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Montreux, le vingt six Septembre
mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux. Actes de naissance
publications et de non
opposition

Les époux :

Armand Ducrot.
Suzanne Ducrot

Les témoins :

Maurice Blanchod
Paul Ducrot.

L'officier de l'état civil :

H. J. J. J.

Communiqué à Bernex et à
Lausanne le 26. 17. 13.

Registre des mariages A.

N^o 102.

Knaus - Hugo.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Knaus, Joseph _____
 célibataire _____
 tapissier _____

originaire de Mindelheim (Bavière) _____ domicilié à
 Caux, Commune des Planches _____ né à
 Gronau, Commune de Brisried le deux avril _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ fils de

Michel Knaus _____ et de
 Josepha, née Ohreiter _____
 à Brisried _____

2. Hugo, Klara _____
 célibataire _____
 sommelière _____

originaire de Bratsch (Valais) _____ domiciliée à
 la Pouvraz, Commune du Châtelard _____ née à
 Bratsch _____ le vingt-sept août _____
 _____ mil huit-cent soixante-dix-neuf _____ fille de

Donat Hugo, agriculteur à Bratsch _____ et de
 Anna-Maria née Locher, décédée _____
 à _____

Comme témoins :

1. Schöter Emile, cafetier à Clarens. _____
 2. Meichtry Robert, cafetier à Monthey. _____

Les publications ont eu lieu aux Planches et au Châtelard le 26 août,
 à Mindelheim le 27 août, à Bratsch le 29 août, et à Gronau
 le 1^{er} septembre 1913. - _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le premier octobre mil neuf cent treize. - _____

Pièces déposées :

Extraits de naissance des fiancés
 Certificats de capacité du fiancé
 Actes de publication et de non-
 opposition. - _____

Permis de célébration du Département
 de Justice et Police du 20 septembre
 1913. - N^o 272. - _____

Communiqué à Jorschmatt et à la
 Chancellerie le 1.7.13. _____

Les époux :

Joseph Knaus
 Clara (1) ^{nd. S. Knaus} ~~Hugo Knaus~~

Les témoins :

Schöter Emile
 Meichtry Robert

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 103.

Jordan - Schläppi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jordan, Adolphe _____
 célibataire _____
 conducteur au Glion-Naye _____
 originaire de Mexières _____ domicilié à
 Glion, Commune des Planches _____ né à
 Rolle _____ le seize avril _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ fils de
 John Jordan, _____ et de
 Emma née Rey } décédés _____
 à _____

2. Schläppi, Madeleine _____
 célibataire _____
 femme de chambre _____
 originaire de la Lenk (Berne) _____ domiciliée à
 Vernex, Commune du Châtelard _____ née à
 St. Stephan (Berne) _____ le douze septembre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fille de
 Jacob Schläppi, agriculteur _____ et de
 Susanne-Catherine née Andriess _____
 à St. Stephan _____

Comme témoins :

- Schläppi, Jacob, charpentier à St. Stephan _____
- Schläppi Hans, agriculteur à St. Stephan _____

Les publications ont eu lieu à Mexières, au Châtelard, à Mexières
 et à la Lenk le 11 septembre 1913. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le quatre octobre mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non-
 opposition. - _____

Les époux :

Jordan Adolphe
 Madeleine Jordan

Les témoins :

Jakob Schläppi
 Johann Schläppi

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Mexières et à la
 Lenk le 4. 10. 13 _____

Registre des mariages A.

N^o 104

Aubort - Girardet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aubort, John - Victor _____
célibataire _____
employé de bureau _____
originaire des Planches _____ domicilié à
Collonge, Commune des Planches _____ né à
Collonge _____ le neuf mai _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fils de
Victor - Henri Aubort _____ et de
Louise - Jenny née Perrod } décédés _____

2. Girardet, Irène - Julia _____
célibataire _____
couturière _____
originaire de Bousens _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Clarens, Commune du Châtelard le vingt-neuf février _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fille de
Jean - Auguste Girardet, teinturier _____ et de
Rose - Françoise née Gentou _____
à Lausanne _____

Comme témoins :

1. Aubort Frédéric, agriculteur à Collonge - Montreux _____
2. Flietziger Ernest, électricien à Veritot. _____

Les publications ont eu lieu à Collonge, à Lausanne et à Bousens
le 13 septembre 1913. - _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le quatre octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication et de non-
opposition _____

Les époux :

J. Aubort
Irène Aubort

Les témoins :

F. Aubort
E. Flietziger

L'officier de l'état civil :

J. P. _____

Communiqué à Bousens et à Lausanne
le 4. 7. 13. _____

Par jugement du Tribunal de district
de Montreux rendu
en date du 21 décembre 1911 déclaré
définitif et exécutoire le 7 mars
1913. le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, le
délai pendant lequel le défendeur
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Montreux, le 20 mai 1911.

L'officier de l'état civil

J. P. _____

Registre des mariages A.

N° 105

Favez - Joss.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favez, Charles-Oscar-Edmond _____
célibataire _____

employé aux C.F.F. _____

originaire de Penthériaux _____ domicilié à

la Rouvenettaux, Commune du Châtelard _____ né à

Yulliens _____ le trente-un mai _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fils de

Charles-Gustave Favez, employé aux C.F.F. _____ et de

Marie-Hélène née Carin _____

à St Prex _____

2. Joss, Emma _____

célibataire _____

repasseuse _____

originaire de Arni (Berne) _____ domiciliée à

Orin, Commune du Châtelard _____ née à

Bolligen _____ le quatorze septembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fille de

Gottfried Joss _____ et de

Elisabeth née Kiener } décédés _____

à _____

Comme témoins :

1. Charloz Lucien, employé aux C.F.F. à Montreux _____

2. Michoud Georges, commis postal à Montreux _____

Les publications ont eu lieu à u Châtelard et à Penthériaux le 30, et
à Biglen le 31 août 1913. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le dix octobre mil neuf cent treize. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication et de non-
opposition. _____

Les époux :

Favez
Emma Favez

Les témoins :

Charloz Lucien
Michoud Georges

L'officier de l'état civil :

_____ sup.

Communiqué à Penthériaux et à
Biglen, le 10.8.13. _____

Registre des mariages A.

N^o 106

Beaute-Dorner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Beaute, Victor - Pierre - Eugène _____
 célibataire _____
 commerçant _____
 originaire de France, Bordeaux (N. Gironde) _____ domicilié à
 Bordeaux _____ né à
 Bordeaux _____ le deux juin _____
 _____ mil huit-cent quatre-vingt _____ fils de
 Jean-Marie - Martial Beaute, décédé _____ et de
 Marthe née Tigneau _____
 à Bordeaux _____

2. Dorner, Blanche - Jeanne _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de St. Stephan (Berne) _____ domiciliée à
 Clarens, Commune du Châtelard _____ née à
 Tevey, rue du Simplon n^o 15 le dix mai _____
 _____ mil huit-cent quatre-vingt-treize _____ fille de
 Jean Dorner, blanchisseur à Clarens _____ et de
 Marianne - Louise - Elise Cuamy née Théroz, décédée _____
 à _____

Comme témoins :

1. Vogt Victor cuisinier à Clarens _____
2. Desarzens Maurice employé à Clarens. _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 15, à St. Stephan le 18,
 et à Bordeaux le 29 août 1913. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix octobre mil neuf cent treize. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Certificat de capacité matrimoniale
 du Consulat français. - _____
 Actes de publication et de non-
 opposition. - _____
 Permis de célébration du départe-
 ment de Justice et Police du 15
 septembre 1913. n^o 226. - _____

Communiqué à la Chancellerie et à
 St. Stephan, le 10. 7. 13. _____

Les époux :

Victor Beaute
 Blanche Beaute

Les témoins :

Victor Vogt.
 M^{re} Desarzens

L'officier de l'état civil :

J. L. L.

Registre des mariages A.

N° 107.

Zieroff - Kamer.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zieroff, Peter - Aloisius _____
célibataire _____

négoçant _____

originaire de Frammersbach près Lorch a/M. (Bavière) _____ domicilié à

Stuttgart (Wurtemberg) _____ né à

Frammersbach _____ le vingt - décembre _____

_____ mil huit cent quatre - vingt - sept _____ fils de

Franz - Paul Zieroff, hôtelier, décédé _____ et de

Anna - Maria née Friedel _____

à Nuremberg _____

2. Kamer, Ida - Barbara _____

célibataire _____

couturière _____

originaire de Arth (Schwyz) _____ domiciliée à

Bernex, Commune du Châtelard _____ née à

Zug _____ le sept juillet _____

_____ mil huit cent quatre - vingt - deux _____ fille de

Franz - Anton Kamer, artiste - peintre _____ et de

Barbara née Kopprecht _____

à Lucerne _____

Comme témoins :

1. Kamer Rudolf, fabricant à Lucerne. _____

2. Kamer Elise, fausse à Lucerne. _____

Les publications ont eu lieu à n Châtelard, à Arth et à Stuttgart le
19, à Frammersbach le 20 septembre 1913. - _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le onze octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Certificat de capacité du fiancé
Actes de publication et de non-
opposition. - _____Permis de célébration du Département
de Justice et Police du 7 octobre 1913. - _____Communiqué à la Procureurie pl.
à J. M. le 11. 7. 13. _____

Les époux :

Hans Zieroff
Ida Zieroff

Les témoins :

Else Kamer.
Rudolf Kamer

L'officier de l'état civil :

J. M. sup

Registre des mariages A.

N° 108

Borgatta - Lucchini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borgatta, Francesco-Achille _____
célibataire _____

maçon _____

originaire de Nonio (Novare, Italie) _____ domicilié à

la Corsaz, Commune des Planches _____ né à

Nonio (_____ le vingt-cinq janvier _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fils de

Pablo Borgatta, décédé _____ et de

Assunta née Gallarotti _____

à la Corsaz _____

2. Lucchini, Colombina-Maria-Angela _____
célibataire _____

lingère _____

originaire de Lesa (Novare, Italie) _____ domiciliée à

Bernex, Commune du Châtelard _____ née à

Lesa _____ le cinq février _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fille de

Giovanni-Domenico Lucchini _____ et de

Giuseppa née Peretti _____

à Lesa _____

Comme témoins :

1.oggio Vincent, mineur aux Planches. _____

2. Anclisi Joseph, maçon aux Planches. _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard et aux Planches le 18 juillet, à Lesa le 27 juillet et à Nonio le 3 août 1913. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux _____, le treize octobre mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés _____

Acte de décès du père du fiancé _____

Consentement de la mère du fiancé _____

Actes de publication et de non- _____

opposition. _____

Permis de célébration du Département _____

de Justice et Police du 26 août 1913 _____

1913. N° 245. _____

Communiqué à la Chancellerie, le 13. _____

Les époux :

Borgatta Francesco

Borgatta Angela

Les témoins :

oggio Vincent

Anclisi Giuseppe

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N^o 109.

Billinger - Fischer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Billinger, Rupert _____
 célibataire _____
 mécanicien _____
 originaire de Straubing (Bavière) _____ domicilié à
 Lin, Commune du Châtelard _____ né à
 Straubing _____ le quinze février _____
 _____ mil huit cent soixante-huit _____ fils de
 Michael Billinger, entrepreneur à Straubing _____ et de
 Carolina née Ischl, décédée _____
 à _____

2. Fischer, Pauline-Elise _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Bâle - Ville _____ domiciliée à
 la Rouvenaz, Commune du Châtelard _____ née à
 Bâle, Amerbachstrasse 24 _____ le huit octobre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-six _____ fille de
 Friedrich - Wilhelm - Karl Fischer, charpentier _____ et de
 Maria - Magdalena née Brunner _____
 à Bâle _____

Comme témoins :

- 1. Gass, Ernest, photographe à Montreux _____
- 2. Pils Charles, musicien à Montreux. _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 11, à Bâle et à Straubing le 13 septembre 1913. - _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le treize octobre mil neuf cent treize. - _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Certificat de capacité du fiancé
 Actes de publication et de non-
 opposition. - _____
 Permis de célébration du Département
 de Justice et Police du 12 octobre
 1913. N^o 285. - _____

Les époux :

R. Billinger
 P. Billinger

Les témoins :

Ernest Gass
 Karl Pils

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 5000 f. d.

Communiqué à la Chancellerie et à Bâle le 13.9.13. _____

Registre des mariages A.

No 110
Liechti - Martin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Liechti, Christian _____
célibataire _____
appareilleur _____
originaire de Lauperswyl (Berne) _____ domicilié à
Teytaux _____ né à
Veritet, Commune des Planches le vingt-un août _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fils de

Pierre Liechti, décédé _____ et de
Anna née Hinni _____
à Teytaux .. _____

2. Martin, Henriette-Marie _____
célibataire _____
cuisinière _____
originaire de Valeyrès sous Montagny (Vaud) _____ domiciliée à
Teytaux _____ née à
Bouveret _____ le deux février _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-quatre _____ fille de

Charles Martin, décédé _____ et de
Lina née Pachoud _____
à Bouveret _____

Comme témoins :

- 1. Mond Gustave journalier à Bon-Pot - Montreux. _____
- 2. Martin Anita, à Bouveret. _____

Les publications ont eu lieu à Teytaux le 23, à Lauperswyl le 25
et à Valeyrès sous Montagny le 25 août 1913. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le quinze octobre mil neuf cent treize .. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication et de non-
opposition. - _____

Les époux :

Liechti Christian
Liechti Henriette

Les témoins :

Gustave Mond
Anita Martin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Lauperswyl et à Montagny
le 17. 10. 13. _____

Registre des mariages A.

No III.

Proye-Braun

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Proye, Ernest-Jean _____
 célibataire _____
 portier _____
 originaire de France (Crest, Ardèche) _____ domicilié à
 Territet, Commune des Planches _____ né à
 Crest _____ le vingt-six janvier _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatre _____ fils de
 Victor Proye _____ et de
 Marie-Philomène née Puy } décédés _____
 à _____

2. Braun, Johanna-Eugénie-Theresia _____
 célibataire _____
 femme de chambre _____
 originaire de Neukirch (Baden, Allemagne) _____ domiciliée à
 Territet, Commune des Planches _____ née à
 Strasbourg _____ le vingt-neuf novembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fille de
 Johann-Oskar Braun, tailleur _____ et de
 Eugénie née Rothfeld _____
 à Strasbourg _____

Comme témoins :

1. Millasson, Emile cocher à Veytaux. _____
2. Goël Louis, chauffeur à Territet. _____

Les publications ont eu lieu aux Planches le 26 août, à Crest le 28
 août et à Neukirch le 25 septembre 1913. - _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le seize octobre mil neuf cent treize. - _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de décès des parents du fiancé
 Certificat de capacité de la fiancée
 Actes de publication et de non-
 opposition. - _____
 Permis de célébration du Département
 de Justice et Police du 15 octobre
 1913. - _____

Communiqué à la Chancellerie (2)
 le 17. 10. 13. _____

Les époux :

Proye Ernest
 Jeanne Braye

Les témoins :

Millasson Emile
 Goël Louis

L'officier de l'état civil :

_____ 170

Registre des mariages A.

N° 112.

Emery-Béguelin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Emery, Benjamin _____
célibataire _____

horticulteur _____

originaire de Chardonne _____ domicilié à _____

aux Planches _____ né à _____

aux Planches _____ le quatre juillet _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fils de _____

Jean-Benjamin Emery, contrôleur des écoles _____ et de _____

Henriette-Louise-Elise née Rivaz _____

aux Planches _____

2. Béguelin, Lydia-Georgette _____

célibataire _____

sans profession _____

originaire de Bramelan-dessus (Berne) _____ domiciliée à _____

Veytaux _____ née à _____

Bramelan-dessous _____ le vingt-deux octobre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fille de _____

Arnold Béguelin, horloger-bijoutier _____ et de _____

Emma-Clémente née Luthy _____

à Veytaux _____

Comme témoins :

1. Béguelin Léopold, horloger à Montreux _____

2. Mamm Robert, sellier aux Planches _____

Les publications ont eu lieu à ux Planches et à Veytaux le 19, à Char-
donne et à Bramelan le 20 septembre 1913. - _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix-sept octobre mil neuf cent treize - _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication et de non-
opposition. - _____

Les époux :

B. Emery.
G. Emery

Les témoins :

Léopold Béguelin
R. Mamm

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Corine M. Bramelan,
le 17.10.13. _____

Registre des mariages A.

N° 113.

Berclaz-Hess.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berclaz, Albert-Maurice _____
célibataire _____

portier _____
originaire de Mollens (Valais) _____ domicilié à
la Rouvenaz, Commune du Châtelard _____ né à
Yenthône _____ le deux novembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt _____ fils de
Pierre Berclaz, décédé _____ et de
Louise née Crettol _____
à Sierre _____

2. Hess, Hedwig-Hermine _____
célibataire _____

femme de chambre _____
originaire de Wylsachengraben (Berne) _____ domiciliée à
Vevey _____ née à
Vevey _____ le vingt-huit septembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fille de
Emile Hess, parquetier _____ et de
Hedwig-Hermine née Fischer _____
à Vevey _____

Comme témoins :

- 1. Liard Henri, commissionnaire à Vernex-Montreux. _____
- 2. Cuenet Emile, facteur postal à Vernex-Montreux. _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard, à Vevey, et à Oriswil le
24 septembre, à Mollens le 28 septembre 1913. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux _____ le dix-sept octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication et de non-
opposition. _____

Les époux :

Edouard Berclaz

Hedwig-Hermine Hess

Les témoins :

H. Liard
E. Cuenet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Mollens, à Oriswil
et à Vevey le 17. 10. 13. _____

révisé

Registre des mariages A.

N^o 114.

Berclaz - Kottmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Berclaz, Pierre - Joseph - Cyrille _____
 célibataire _____
 portier _____
 originaire de Mollens (Valais) _____ domicilié à
 Chailly, Commune du Châtelard _____ né à
 Venthône _____ le dix-sept mars _____
 mil huit cent dix-sept - quinze _____ fils de

Pierre Berclaz, décédé _____ et de
 Louise née Crettol _____
 à Sierre _____

2. Kottmann, Madeleine _____
 célibataire _____
 domestique _____

originaire de Aesch (Lucerne) _____ domiciliée à
 la Rouvenaz, Commune du Châtelard _____ née à
 Bulle _____ le six août _____

mil huit cent quatre-vingt-quatre _____ fille de
 Joseph-Léon Kottmann, employé d'hôtel à Vevey _____ et de
 Séraphine née Buchs, décédée _____
 à _____

Comme témoins :

1. Rossier Henri, cordonnier à Clarens. _____
 2. Clivaz Joseph, ouvrier de fabrique à Vevey. _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 26 septembre, à Aesch
 le 28 et à Mollens le 30 septembre 1913. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix-sept octobre mil neuf cent treize. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non-
 opposition. _____

Les époux :

Berclaz Pierre
 Berclaz Madeleine

Les témoins :

Henri Rossier
 Clivaz Joseph

L'officier de l'état civil :

J. *[Signature]* mpo

Communiqué à Mollens et à Jorach,
 le 17.10.13. _____

Registre des mariages A.

N° 115

Sonnard-Vallecard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sonnard, Lucien-Albès
 célibataire
 conducteur No. O. B.
 originaire de Curtilles domicilié à
 la Rouvenettes, Commune du Châtelard né à
 Curtilles le dix-neuf avril
 mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
 Jacques-Louis Sonnard, ancien meunier à Curtilles et de
 Blise née Clot, décédée
 à

2. Vallecard, Jeanne
 célibataire
 couturière
 originaire de Bex domiciliée à
 Vevey, rue des Deux Marchés 19 née à
 Lausanne le trois juin
 mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
 Auguste-Eléophile Vallecard, relieur et de
 Eugénie née Berthoud
 à Vevey

Comme témoins :

1. Clot Jules, charon, à la Rouvenaz - Monthey
2. Duperron Jules, tapissier à Vevey.

Les publications ont eu lieu au Châtelard, à Curtilles et à Vevey le 17,
 à Bex le 18 septembre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix-huit octobre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non-
 opposition.

Les époux :

L. Sonnard
 J. de Sonnard

Les témoins :

Jules Clot
 J. Duperron

L'officier de l'état civil :

J. [Signature]

Communiqué en son, a. [Signature] et a.
 Vevey, le 18. X. 13.

Registre des mariages A.

N° 116

Martano - Henry

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martano, Théodore _____
 veuf de Louise née Zwalhen dès le 14 juillet 1912 _____
 tapissier _____
 originaire de Chavannes le Chêne (Vaud) _____ domicilié à
 aux Planches _____ né à
 aux Planches _____ le huit mars _____
 _____ mil huit-cent quatre-vingt-un _____ fils de
 Louis Martano _____ et de
 Marie-Julie née Taccoud } décédés _____
 à _____

2. Henry, Mathilde - Alfredine _____
 célibataire _____
 repasseuse _____
 originaire de Yullierens (Vaud) _____ domiciliée à
 Romanel (Morges), aux Planches _____ née à
 Romanel (Morges) _____ le treize juin _____
 _____ mil huit-cent quatre-vingt-cinq _____ fille de
 Albert-Jules Henry, décédé _____ et de
 Rose-Madeleine - Rosine née Umkehr _____
 aux Planches _____

Comme témoins :

1. Hauswirth Louis, tapissier à Yvernet-Montreux. _____
 2. Fauchère Paul, employé aux Planches. _____

Les publications ont eu lieu aux Planches, à Chavannes le Chêne et
 à Yullierens le 13 septembre 1913. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix-huit octobre mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Livret de famille du fiancé
 Acte de naissance de la fiancée
 Actes de publication et de non-
 opposition. _____

Les époux :

M. Martano
 M. Martano

Les témoins :

L. Hauswirth
 P. Fauchère

L'officier de l'état civil :

J. [Signature]

Communiqué à Yvonand et à
 Yullierens le 18.9.13. _____

Registre des mariages A.

N^o 117
Légeret - Falquier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Légeret, André - Auguste _____
célibataire _____
professeur de gymnastique _____
originaire de Chexbres _____ domicilié à
Teytaux _____ né à
Lausanne _____ le quatorze mars _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fils de

Samuel Légeret, maçon _____ et de
Louise - Filicie née Pittet _____
à Lausanne _____

2. Falquier, Marguerite _____
célibataire _____
caissière _____
originaire de Teytaux _____ domiciliée à
Teytaux _____ née à
Verriet _____ le quatorze février _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fille de

Pierre - Louis Falquier, surveillant de travaux _____ et de
Elise dite Fanny née Gaud _____
à Teytaux. _____

Comme témoins :

1. Mury Louis, agent de police aux Planches. _____
2. Goël Louis chauffeur à Montreux. _____

Les publications ont eu lieu à Teytaux et à Chexbres le 14 octobre
1913. - _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le vingt-cinq octobre mil neuf cent
treize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication et de non-
opposition. - _____

Les époux :

André Légeret
Marguerite Légeret.

Les témoins :

L. Mury
L. Goël

L'officier de l'état civil :

_____ sup.

Communiqué à l'Institution le 25.7.13.

Registre des mariages A.

No 118.

Fasola - Casali

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fasola, Gaudenzio-Bernardo-Giovanni _____
célibataire

mémisier

originaire de Baggiora (Novare, Italie) _____ domicilié à

Glion, Commune des Planches _____ né à

Baggiora _____ le vingt-trois juillet _____

mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ fils de

Gaudenzio Fasola, décédé _____ et de

Caterina née Bastaroli _____

à Baggiora _____

2. Casali, Leonilda _____

célibataire

repasseuse

originaire de Viadana (Mantova, Italie) _____ domiciliée à

Vernex, Commune du Châtelard _____ née à

Viadana _____ le quatorze mars _____

mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fille de

Pietro Casali, agriculteur _____ et de

Ceresa née Gelati _____

à Viadana _____

Comme témoins :

1. Fornara Gygele, commerçant à Vernex-Montreux _____

2. Magozzi Paul, staffeur à Veyrier _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard et aux Planches le 14 août
à Baggiora et à Viadana le 21 août 1913. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage._____ Montreux, le vingt-cinq octobre mil neuf cent
treize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés _____

Certificats d'état libre _____

Actes de publication et de non-

opposition. - _____

Permis de célébration du Départe-

ment de Justice et Police du 8

septembre 1913. N° 263. - _____

Communiqué à la Chancellerie (2). _____

Les époux :

Fasola Gaudenzio
Casali Leonilda

Les témoins :

Fornara Gygele
Magozzi Paul

L'officier de l'état civil :

J. P. M. 1913

Registre des mariages A.

N° 119

Sottas-Gétaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sottas, Isidore - Marcelin _____
 célibataire _____
 employé aux C. F. F. _____
 originaire de Charmey (Fribourg) _____ domicilié à
 Pertit, Commune du Châtelard _____ né à
 Château d'Oex, à l'Étivaz _____ le dix-sept avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fils de
 François - Félicien Sottas, scieur _____ et de
 Marie - Ernestine née Grünigen _____
 à Charmey _____

2. Gétaz, Marguerite - Eugénie _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Château d'Oex _____ domiciliée à
 Pertit, Commune du Châtelard _____ née à
 Vernex, Commune du Châtelard le vingt-sept février _____
 mil huit cent quatre-vingt-quinze _____ fille de
 Jules-Alfred-Aimé Gétaz, décédé _____ et de
 Marguerite - Eugénie née Desallens _____
 à Pertit _____

Comme témoins :

1. Gétaz, Vincent, menuisier à Pertit-Montreux. _____
2. Walther Maurice cafetier à Payame. _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 9, à Charmey et à Château
 d'Oex le 10 octobre 1913. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-neuf octobre mil neuf cent
 treize. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Consentement de la mère de la fiancée
 L'acte de décès du père de la fiancée
 se trouve au Vol. III. Fol. 318. n° 229.
 Actes de publication et de non-
 opposition. _____

Les époux :

Sottas Isidore
 Sottas Marguerite

Les témoins :

Vincent Gétaz.
 Walter Maurice

L'officier de l'état civil :

[Signature] sup.

Communiqué à Charmey et à Châtelard
 d'Oex, le 29 ¹². 13. _____

Registre des mariages A.

N° 120

Datema-Hanekuyk

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Datema, Gerrit - Pieter _____
 célibataire _____
 commerçant _____
 originaire de Rotterdam (Hollande) _____ domicilié à
 Bon-Port, Commune des Blanches _____ né à
 Ce (Commune d'Oostdongeradeel, Hollande) le vingt septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt _____ fils de
 Pieter - Gerrits Datema, à Rotterdam _____ et de
 Polina - Petronella Berends, décédée _____
 à _____

2. Hanekuyk, Gerrarda - Margaretha - Catharina _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Rotterdam (Hollande) _____ domiciliée à
 Bon-Port, Commune des Blanches _____ née à
 La Haye (Hollande) _____ le douze juillet _____
 mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fille de
 Daniel Hanekuyk _____ et de
 Pauline - Emily née Sanderson Smith _____
 à Bon-Port.

Comme témoins :

1. Daniel Hanekuyk, à Bon-Port. _____
 2. Louis Maes, à Bedemsmaat. _____

Les publications ont eu lieu à w Blanches le 18 août, et à Rotterdam
 du 23 août au 2 septembre 1913. - _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le trente octobre mil neuf cent treize. - _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Consentement des parents de la fiancée
 Certificats de capacité des fiancés
 Actes de publication et de non-
 opposition. - _____

Déclaration du Consulat des Pays-Bas
 Permis de célébration du Département
 de Justice et Police du 24 septembre 1913. - _____

Communiqué à la Chamelleois, le 21 X 13. _____

Les époux :

G. J. Datema
 Gerrarda Hanekuyk
 Jelle Datema - Hanekuyk

Les témoins :

Hanekuyk
 D. Maes

L'officier de l'état civil :

P. Prost

Registre des mariages A.

N° 121.

Crosset - Rezençon

Par jugement du Tribunal de
District de Lausanne rendu
en date du 11 janvier 1914 déclaré
définitif et exécutoire le 12 février
1914, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à un an le
délai pendant lequel le marié
ne pourra contracter un nouveau
mariage.
N° des 6 12 février 1914
Montreux, le 16 février 1914

L'officier de l'état civil

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crosset, Emile-Albert
célibataire
employé de banque
originaire de Olon domicilié à
la Rouvenettaz, Commune du Châtelard né à
Lausanne le sept septembre

mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
Emile-François Crosset, décédé et de
Sophie née Richard
à Lausanne

2. Rezençon, Elisa-Henriette
célibataire
demoiselle de magasin
originaire de Domeloye domiciliée à
la Rouvenettaz, Commune du Châtelard née à
Lausanne le douze juin

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Alfred Rezençon, relieur et de
Jenny-Louise-Constance née Mouthy
à Lausanne

Comme témoins :

1. Bartschi, Emile, facteur postal à Montreux.
2. Dubuis, Albert, facteur postal à Montreux.

Les publications ont eu lieu à Châtelard, à Olon, à Hérimoz le 7,
à Domeloye le 8 octobre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le trente-un octobre mil neuf cent
treize.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication et de non
opposition.

Les époux :

A. Crosset
E. Rezençon

Les témoins :

Emile Bartschi
A. Dubuis

L'officier de l'état civil :

F. Roth

Communiqué à Hérimoz, Olon et
Domeloye, le 31. X. 13.

Registre des mariages A.

No 122

Chapuisod - Berner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chapuisod Albert Jules _____
célibataire _____

Serrurier _____

originaire de St Maurice (Palais) _____ domicilié à

Cherna, Commune du Châtelard _____ né à

la Tour, rue Bea le seize novembre _____

_____ mil huit cent quatre vingt huit _____ fils de

Jules Chapuisod, tourneur _____ et de

Alain - Louis née Marie _____

à Bea _____

2. Berner Germaine Susanne Louise _____
célibataire _____

Cuisinière _____

originaire de Guggisberg, Bern _____ domiciliée à

Bea _____ née à

Bea, à la Gare _____ le vingt six septembre _____

_____ mil huit cent quatre vingt onze _____ fille de

Gabriel Berner, employé de chemin de fer et de

Marie Alice née Sara _____

à Bea _____

Comme témoins :

1. Stauber Ernest, à Bea _____

2. Berner Henri, à Bea _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard et à St Maurice,
le 30 septembre, à Bea et à Guggisberg, le
1^{er} octobre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le trois novembre mil neuf
cent treize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Actes de publication et de
non opposition. _____

Les époux :

Albert Chapuisod
Louise Chapuisod.

Les témoins :

Stauber Ernest
Berner Henri

L'officier de l'état civil :

A. Perrot

Communiqué à St Maurice, Guggisberg,
et Bea, le 11. 11. 13.

Registre des mariages A.

N° 123.

Walther - Gebaz

Par jugement du Tribunal du District
de Payerne rendu
en date du 10 juillet 1916 déclaré
définitif et exécutoire le 3 novembre
1916 le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

« Walther - Gebaz »
Inscrit le 18 novembre 1916.

L'officier de l'état civil:

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Walther Maurice
veuf de Emilie née Beguin, née le 29 octobre 1912.
cordonnier
originaire de Rougemont et Montagny domicilié à
Payerne né à
Beulmet le sept mai
_____ mil huit cent quatre vingt _____ fils de
défunt Jules - Alfred Walther et de
Elix - Caroline née Althaus
à Payerne
2. Gebaz Marguerite - Eugénie née Depallant
veuve de Jules - Alfred - Aimé Gebaz, née le
six décembre mil neuf cent douze
originaire de Château - d'Or domiciliée à
Montreaux (Châtillard) née à
Solard (Châtillard) le dix-neuf avril
_____ mil huit cent seize _____ fille de
Eugène Depallant et de
Marguerite - Lucrèce née Féry, décédée
à _____

Comme témoins :

1. Peyrollet Amédée, agent de police, aux Planches
2. Margnol Amédée, agent de police, aux Planches

Les publications ont eu lieu à Payerne le seize à Rouge-
mont, Château d'Or et au Châtillard le qua-
trize et à Montagny le quinze octobre mil

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreaux, le trois novembre mil neuf
cent seize

Pièces déposées :

Autorisation de célébration
délivrée par l'officier de
l'état civil de Payerne
le vingt huit octobre mil
neuf cent seize

Les époux :

Maurice Walther
Marguerite Walther

Les témoins :

Peyrollet
M. Margnol

L'officier de l'état civil :

E. Bertholet

Communiqué à Rougemont, Montagny,
Payerne et Château d'Or, le
4.11.16.

Registre des mariages A.

N° 124.

Abbet Krieg

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. *Abbet Joseph - Emile* _____
 célibataire _____
 employé d'hôtel _____
 originaire de *Touze de Tolleges (Valais)* _____ domicilié à
Serna commune du Châtelard _____ né à
Chommi rivè Tolleges le *vingt-huit avril* _____
 _____ mil *quatre-vingt-trois* fils de
Auguste-Samuel Abbet, agriculteur _____ et de
Marie-Louise nee Puppe _____
 à *Tolleges* _____

2. *Krieg Marie* _____
 célibataire _____
 employée d'hôtel _____
 originaire de *Riedelringen (Seme)* _____ domiciliée à
Serna _____ née à
Riedelringen _____ le *six mars* _____
 _____ mil *quatre-vingt-cinq* fille de
Friedrich Krieg deudé _____ et de
Elisabeth nee Schlecht _____
 à *Soltau* _____

Comme témoins :

1. *Gard Gustave, employé à Montreux* _____
2. *Bruchez Joseph, employé à Montreux* _____

Les publications ont eu lieu au *Châtelard à Tolleges* et à *Solligen*, le *huit octobre mil neuf cent treize*.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le *cinq novembre mil neuf cent treize*

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux _____
Actes de publication et de non opposition _____

Les époux :

Emile Abbet
Marie Abbet

Les témoins :

Gustave Gard
Joseph Bruchez

L'officier de l'état civil :

S. Butholtz

Communiqué à *Solligen* et à *Solligen*
 le *5.11.13*

Registre des mariages A.

N^o 125

Margot - Dequis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Margot, Charles - Théodore _____
 célibataire _____
 commerçant _____
 originaire de Ste Croix _____ domicilié à
 Ternex, Commune du Châtelard _____ né à
 Ternex _____ le cinq juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fils de
 David-Frédéric Margot, horloger _____ et de
 Aline - Anna née Colas _____
 à Ternex _____
2. Dequis, Henriette - Elisabeth _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire des Planches _____ domiciliée à
 Ternex _____ née à
 Corbeyrier _____ le neuf juillet _____
 mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fille de
 Georges Dequis, hôtelier _____ et de
 Frédérique née Péronard _____
 à Ternex _____

Comme témoins :

1. Blanchod, Edouard, hôtelier à Ste Croix _____
 2. Hipler, Georges, commerçant à Zürich _____

Les publications ont eu lieu à « Châtelard et aux Planches le 30 septembre, à Ste Croix et aux Granges de Ste Croix le 1^{er} octobre 1913. - _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le sept novembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de
 non-opposition. - _____

Les époux :

Margot -
 Henriette Margot

Les témoins :

E. Blanchod.
 G. Hipler p.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à J^o. J^ois, à la Champ.
 le 10. 11. 13. _____

Registre des mariages A.

N^o 126.

Perret - Cherpillod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perret, Charles-Louis _____
 célibataire _____
 servier _____
 originaire du Châtelard _____ domicilié à
 Collonge, Commune des Planches _____ né à
 aux Planches _____ le treize janvier _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fils de
 Charles Perret, décédé _____ et de
 Joséphine dite Julie née Kammer _____
 à Veritet _____

2. Cherpillod, Jeanne _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Tucherens _____ domiciliée à
 St^e Croix _____ née à
 St^e Croix _____ le premier février _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-six _____ fille de
 Louis Cherpillod _____ et de
 Fanny-Hélène née Bernod } décédés _____
 à _____

Comme témoins :

1. Engler, Alfred, facteur à Veritet. _____
 2. Perret, Auguste, servier à Veritet. _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard, aux Planches et à St^e Croix le 16 octobre, à Tucherens et aux Granges de St^e Croix le 17 octobre 1913. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le huit novembre mil neuf cent treize. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non-
 opposition. _____

Les époux :

Perret Charles
 Perret Jeanne

Les témoins :

Alfred Engler
 Perret Auguste

L'officier de l'état civil :

Perret sup

Communiqué à St^e Croix, à La Chapelle
 et à Mondon, le 10.11.13. _____

Registre des mariages A.

N^o 127

Ahlburg-Reiss.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ahlburg, Ernst - Heinrich - Andreas _____
 célibataire _____
 directeur d'hôtel _____
 originaire de Detmold (Principauté de Lippe, Allemagne) _____ domicilié à
 Veritot, Commune des Planches _____ né à
 Detmold _____ le trente juin _____
 _____ mil huit cent soixante-seize _____ fils de
 Heinrich - Andreas Ahlburg, décédé _____ et de
 Wilhelmine née Jahn _____
 à Detmold _____
2. Reiss, Louise - Susanne _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire des Planches _____ domiciliée à
 Veritot, Commune des Planches _____ née à
 Mont-Fleuri, Commune des Planches le trois juillet _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fille de
 Frédéric - Charles Reiss, _____ et de
 Emma née Boner _____
 à Veritot _____

Comme témoins :

1. Ernest - Jules Gaiser, à Glin _____
 2. Fritz Gabler, hôtelier à Heidelberg _____

Les publications ont eu lieu aux Planches le 19 septembre, et à Detmold
 du 20 septembre au 5 octobre 1913. - _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix novembre mil neuf cent treize. - _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Certificat de capacité du fiancé
 Actes de publication et de non-
 opposition. - _____
 Permis de célébration du Département
 de Justice et Police du 10 octobre
 1913. - N^o 299. - _____

Communiqué à la Promesse, le 10.11.13. _____

Les époux :

E. J. Ahlburg
 Louise Ahlburg

Les témoins :

E. Gaiser
 Fritz Gabler

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 128.

Pièce - Peters

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pièce, Paul-François _____
 célibataire _____
 plâtrier-peintre _____
 originaire de Bex _____ domicilié à
 au Trait, Commune des Planches _____ né à
 Bex, à Souvrent _____ le six mars _____
 _____ mil huit-cent quatre-vingt-cinq _____ fils de
 Jules-François-Samuel Pièce, jardinier au Trait _____ et de
 Julie-Caroline née Corgiat-Bondon, décédée _____
 à _____

2. Peters, Christine-Elise _____
 célibataire _____
 repasseuse _____
 originaire de Libeck (Allemagne) _____ domiciliée à
 la Rouvenaz, Commune du Châtelard _____ née à
 Sâles, Commune du Châtelard _____ le vingt-deux janvier _____
 _____ mil huit-cent quatre-vingt-sept _____ fille de
 Jean-Henri-Ferdinand Peters, ferblantier _____ et de
 Dorothée-Caroline-Madelaine née Beuthien _____
 à la Rouvenaz _____

Comme témoins :

1. Mury Louis, agent de police aux Planches. _____
2. Crondey Henri, employé aux Planches. _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard et aux Planches le 7, à Bex le 9, et à Libeck du 9 au 24 octobre 1913. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le quatorze novembre mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Certificat de capacité de la fiancée
 Actes de publication et de non-
 opposition. _____

Les époux :

Pièce Paul.
 Peters Christine.

Les témoins :

L. Mury agt
 Crondey

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à J^{ur} et à la Proc^{ur}.
 J^{ur}, le 14. 11. 13. _____

Registre des mariages A.

N^o 120.

Mouron - Aeberhard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mouron, Auguste _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Chardonne _____ domicilié à
 la Cour de Peilz _____ né à
 Chardonne _____ le dix février _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fils de
 Pierre - Samuel Mouron, décédé _____ et de
 Louise - Céline née Ducret _____
 à la Cour de Peilz _____

2. Aeberhard ou Eberhard, Anna _____
 célibataire _____
 cuisinière _____
 originaire de Tegenstorf et Steffisburg (Berne) _____ domiciliée à
 la Cour de Peilz _____ née à
 Mühledorf (Berne) _____ le dix-huit janvier _____
 _____ mil huit cent soixante-treize _____ fille de
 Gottfried Aeberhard ou Eberhard _____ et de
 Marie - Catherine née Hirsbrunner } décédés _____
 à _____

Comme témoins :

1. Bertha Mouron, à Clarens _____
2. César Mouron, employé au V. M. C. à Clarens. _____

Les publications ont eu lieu à la Cour de Peilz le 28, à Corsier, Tegenstorf et Steffisburg le 29 octobre 1913. - _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le quatorze novembre mil neuf cent treize. - _____

Pièces déposées :

Certificat de publication de
 l'état civil de la Cour de Peilz
 du 12 novembre 1913. - _____

Les époux :

Mouron Auguste
 Anna Mouron

Les témoins :

Mouron César
 Mouron Bertha

L'officier de l'état civil :

_____ 1913

Communiqué à Fornier, à la Cour, à
 Steffisburg et à Tegenstorf, le
 14 11 13. _____

Registre des mariages A.

N^o 130.

Kuhn-Diacon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kuhn, Johann - Emil _____
 célibataire _____
 peintre _____
 originaire de Wohlen (Argovie) _____ domicilié à
 aux Planches _____ né à
 Birmingen (Bâle Campagne) le quatorze octobre _____
 mil huit cent quatre - vingt - huit _____ fils de
 Johann - Jakob Kuhn, employé de chemin de fer _____ et de
 Anna née Hottiger, décédée _____
 à _____

2. Diacon, Mari - Alice _____
 célibataire _____
 repasseuse _____
 originaire de Pombresson (Neuchâtel) _____ domiciliée à
 aux Planches _____ née à
 la Chaux de Fonds _____ le vingt - un septembre _____
 mil huit cent quatre - vingt - huit _____ fille de
 Louis - Arnold Diacon, décédé _____ et de
 Marie - Louise née Monney _____
 à Genève _____

Comme témoins :

1. Kuhn Jakob, employé de chemins de fer, à Bâle _____
 2. Tismet, Edmond, agent de police aux Planches _____

Les publications ont eu lieu aux Planches, à Wohlen et à Pombresson
 le 15 octobre 1913. - _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le quinze novembre mil neuf cent treize. - _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non-
 opposition _____

Les époux :

Kuhn Emil
 Kuhn Alice

Les témoins :

Jacob Kuhn

Vidimus

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Wohlen et à Pombresson
 le 15.10.13. _____

Registre des mariages A.

No 131

Bohn - Chevalley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bohn, Marc _____

celibataire _____

instituteur _____

originaire de Genève (Ville) _____ domicilié à

Veytaux _____ né à

Genève _____ le treize août _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fils de

Marc-John Bohn, graveur _____ et de

Cécile née Rueg _____

à Genève _____

2. Chevalley, Berthe _____

celibataire _____

comptable _____

originaire de Puidoux _____ domiciliée à

Veytaux _____ née à

Arzier _____ le dix février _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fille de

Henri Chevalley, instituteur _____ et de

Louise-Julie née Poterat _____

à Veytaux _____

Comme témoins :

1. Martin Eugène, régent à Genève. _____

2. Yaux Robert, instituteur à Vérey. _____

Les publications ont eu lieu à Veytaux le 23, à Genève et à Puidoux
le 24 octobre 1913. - _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le quinze novembre mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés _____

Actes de publication et de non- _____

opposition. - _____

Les époux :

Mr Bohn _____

B. Bohn _____

Les témoins :

Eugène Martin _____

Robert Yaux _____

L'officier de l'état civil _____

Communiqué à Genève et à Puidoux,
le 18.11.13. _____

N° 132.

Ducrot - Balsiger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ducrot, Edouard - Jules _____

célibataire _____

comptable _____

originaire de Chonon (Haute Savoie) _____ domicilié à _____

au Trait, Commune des Blanches _____ né à _____

la Rouvenaz, Commune du Châtelard le seize octobre _____

_____ mil huit cent quatre - vingt - six _____ fils de _____

Edouard - Joseph Ducrot, décédé _____ et de _____

Françoise - Sophie née Roy _____

au Trait _____

2. Balsiger, Henriette - Susy _____

célibataire _____

sans profession _____

originaire de Kôniz (Borne) _____ domiciliée à _____

Aigle _____ née à _____

Aigle, Rue du Centre _____ le dix juillet _____

_____ mil huit cent quatre - vingt - dix _____ fille de _____

Ferdinand Balsiger, boulanger à Aigle _____ et de _____

Anna - Louise née Burger, décédée _____

à _____

Comme témoins :

1. Nally Fernand, libraire - éditeur, à Montreux. _____

2. Vaucher Jules, architecte à Montreux. _____

Les publications ont eu lieu à ux Blanches, à Kôniz et à Aigle le 26
septembre, à Chonon du 27 septembre au 7 octobre 1913. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix-huit novembre mil neuf cent treize. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés _____

Acte de décès du père du fiancé _____

Consentement de la mère du fiancé _____

Actes de publication et de non - _____

opposition _____

Certificat de capacité matrimoniale _____

géré par le Consulat français _____

Permis de célébration du Département de Justice et _____

Police du 15 octobre 1913. n° 309. _____

Communiqué à la Chancellerie, à Kôniz _____

et à Aigle, le 20 novembre 13. _____

Les époux :

Edouard.

H. Ducrot

Les témoins :

Thottet

Vaucher.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 133.

Roulier - Savary

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roulier, Jules - Samuel _____

célibataire _____

jardinier _____

originaire de Champrent _____ domicilié à

Bexitet, Commune des Blanches _____ né à

Bexitet _____ le quatorze mai _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-six _____ fils de

Alfred - Samuel Roulier, horticulteur _____ et de

Rosa née Moosmann _____

à Bexitet _____

2. Savary, Lucie - Lolise _____

célibataire _____

femme de chambre _____

originaire de Payerne _____ domiciliée à

Aubonne _____ née à

Corcelles près Payerne _____ le dix-huit avril _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ fille de

François - Frédéric Savary, meunier _____ et de

Ida née Perrin _____

à Corcelles _____

Comme témoins :

1. Roulier Samuel, jardinier à Bexitet _____

2. Rosa Roulier à Bexitet _____

Les publications ont eu lieu aux Blanches, à Champrent, à Payerne, et
à Aubonne le 16 octobre 1913. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux _____, le vingt-un novembre mil neuf cent treize. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication et de non-
opposition. _____

Les époux :

Jules Roulier
Lucie Savary

Les témoins :

Roulier
Roulier

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Method, à Payerne
et à Julianne, le 22. 11. 13. _____

Registre des mariages A.

N^o 134.

Borloz - Genet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Borloz, Alfred _____
 célibataire _____
 menuisier _____
 originaire de Ormont - Dessous _____ domicilié à
 Bex _____ né à
 Arveves vièzeillon _____ le vingt-trois juillet _____
 mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fils de
 Jean-David Borloz, décédé _____ et de
 feu Fanny née Gaud _____
 à _____

2. Genet, Rose-Aline _____
 célibataire _____
 repasseuse _____
 originaire de Bex _____ domiciliée à
 Clarens (Châtelard) _____ née à
 Bex (Posse-Dessous) _____ le premier novembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fille de
 Jean-Auguste Genet, maréchal _____ et de
 feu Marie-Ludith née Amiguet _____
 à _____

Comme témoins :

1. Schönenweid, Robert, machiniste à Clarens. _____
 2. Gay, Marc, cocher à Clarens. _____

Les publications ont eu lieu à Bex le 25, à Ormont - Dessous et au
 Châtelard le 27 octobre 1913. - _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-deux novembre mil neuf cent treize. _____

Pièces déposées :

Certificat de publication de l'état
 civil de Bex du 19 novembre 1913. - _____

Les époux :

Alfred Borloz
 Rose Borloz

Les témoins :

Léonard
 Marc Gay

L'officier de l'état civil :

J. P. [Signature]

Communiqué à Ormont - Dessous et à
 Bex le 24-11-13. _____

Registre des mariages A.

N^o 135

Lädemann - Fährndrich

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lädemann, Adolphe _____

célibataire _____

coiffeur _____

originaire de Laupersnyl (Beme) _____ domicilié à

Caux, Commune des Planches _____ né à

St. Imier _____ le vingt août _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fils de

Gottlieb Lädemann, horloger _____ et de

Maria-Anna née Rücking _____

à Biemme _____

2. Fährndrich, Maria-Bertha _____

célibataire _____

couturière _____

originaire de Cham (Zug) _____ domiciliée à

Cham _____ née à

Cham _____ le vingt-huit février _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fille de

Johann-Georg Fährndrich, électricien _____ et de

Eoseta née Huber _____

à Cham _____

Comme témoins :

1. Winderheim Auguste, jardinier à Bexitet. _____

2. Nutter Camille, agent de police aux Planches. _____

Les publications ont eu lieu aux Planches le 19, à Laupersnyl et à Cham le 20 novembre 1913. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le six décembre mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés _____
Actes de publication et de non-
opposition. _____

Les époux :

A. Lädemann

B. Fährndrich

Les témoins :

A. Winderheim

C. Nutter agent

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Cham et à Laupersnyl, le 8. XII. 13.

Registre des mariages A.

N^o 126.

Delessert-Humbel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delessert, Jules _____
 célibataire _____
 employé C.F.F. _____
 originaire de Peyres et Possens _____ domicilié à
 la Rouvenettez, Commune du Châtelard _____ né à
 la Sarraz _____ le treize juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-six _____ fils de
 Edouard Delessert, décédé _____ et de
 Louise-Marie née Cuqni _____
 à la Sarraz _____

2. Humbel, Frida _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Boniswyl (Argovie) _____ domiciliée à
 Sâles, Commune du Châtelard _____ née à
 Lenzburg, Burghalde _____ le vingt-six février _____
 mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fille de
 Rudolf Humbel, agriculteur _____ et de
 Marie née Rutschmann _____
 à Oberentfelden (Argovie) _____

Comme témoins :

1. Humbel Rodolphe, jardinier à Lausanne _____
 2. Humbel Emma, s. Oberentfelden _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard et à Boniswil le 20, à
 Peyres et Possens le 21 novembre 1913. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix décembre mil neuf cent treize. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non-
 opposition. - _____

Les époux :

Delessert Jules
 Delessert Frida.

Les témoins :

Emma Humbel
 Rudolf Humbel

L'officier de l'état civil :

J. R. sup

Communiqué à St. Cierges et à Bonis,
 _____ mil, le 10. XII. 13.

Registre des mariages A.

N° 137.

Heinisch-Held

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Heinisch, Walther-Alois _____
 célibataire _____
 libraire _____
 originaire de Plagwitz (Saxe, Allemagne) _____ domicilié à
 Karlsbad (Autriche) _____ né à
 Plagwitz _____ le six avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatre _____ fils de

Alois Heinisch _____ et de
 Ida-Louise-Marie née Barwitz _____
 à Keipzig _____

2. Held, Bertha _____
 célibataire _____
 ins libtrice _____
 originaire de Rottweil (Wurtemberg) _____ domiciliée à
 Berritet, Commune des Planches _____ née à
 Berritet _____ le dix-sept juillet _____
 mil huit cent quatre-vingt _____ fille de

Georges Held _____ et de
 Antonie née Reichstadt } décédés _____
 à _____

Comme témoins :

1. Söhler Eugène dessinateur à Berritet. _____
 2. Hermann-Held, Luia-Carolina, à Berritet. _____

Les publications ont eu lieu à Planches le 4, à Keipzig et à Rottweil le 5, à Karlsbad le 10 novembre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le onze décembre mil neuf cent treize. -

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Certificats de capacité des fiancés
 Actes de publication et de non-
 opposition _____
 Permis de célébration du Département
 de Justice et Police du 8 décembre 1913
 N° 368. _____

Communiqué à la Chancellerie, le 11^{ème} 13.

Les époux :

Walther Heinisch
 Bertha Held

Les témoins :

E. Kohler
 Luia Caroline Hermann-Held

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 138

Chabloz - Capparel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chabloz, Emmanuel - Alfred _____
 célibataire _____
 plâtrier - peintre _____
 originaire de Château d'Oex _____ domicilié à
 Chernex, Commune du Châtelard _____ né à
 Chernex _____ le quinze août _____
 mil huit cent quatre-vingt-treize _____ fils de
 Louis Chabloz, décédé _____ et de
 Rosa - Eugénie née Grossen _____
 à Chernex _____

2. Capparel, Marie - Suzanne _____
 célibataire _____
 femme de chambre _____
 originaire de Montana (Valais) _____ domiciliée à
 Chernex _____ née à
 Montana _____ le dix-huit octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fille de
 Maurice Capparel, agriculteur à Montana _____ et de
 Marie née Zumoffen, décédée _____
 à _____

Comme témoins :

1. Tionnet, Emond, agent de police aux Planches _____
 2. Murry, Louis, agent de police aux Planches _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 19, à Château d'Oex
 le 20, et à Montana le 21 novembre 1913. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux _____ le douze décembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée
 l'acte de naissance du fiancé se
 trouve au Vol. VIII, Fol. 3312, des
 Registres des naissances _____
 Actes de publication et de non-
 opposition. _____

Les époux :

Emmanuel Chabloz
 Suzanne Chabloz

Les témoins :

Tionnet
 Murry

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Château d'Oex et
 à Montana le 12.XII.13. _____

Registre des mariages A.

N^o 139.

Jaquet-Grandchamp.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaquet, Louis-Arthur _____
veuf de Augustine - Louise née Perriraz dès le 24 novembre 1910.
mineur _____originaire de Ballaignes et Vallorbe _____ domicilié à
Vallorbe _____ né àBallaignes _____ le six juin _____
_____ mil huit cent soixante-cinq _____ fils deJaquet, François - Louis - Ami, décédé _____ et de
Susanne - Jenny née Doy _____
à Ballaignes _____2. Grandchamp, Louise - Elisa _____
célibataire _____
couturière _____originaire de Chexbres _____ domiciliée à
Blanchamp s/ Clarens _____ née àBlanchamp s/ Clarens _____ le dix-neuf août _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fille deEmile - Louis Grandchamp, cultivateur à Blanchamp _____ et de
Emilie née Cochard, décédée _____
à _____

Comme témoins :

1. Jenny Franccy, à Clarens _____
2. Sophie Badan, à Clarens _____Les publications ont eu lieu à Vallorbe, Ballaignes et au Châtelard
le 26, à Chexbres le 27 novembre 1913. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le treize décembre mil neuf cent treize. _____

Pièces déposées :

Certificat de publication de l'état
civil de Vallorbe, du 10 décembre 1913

Les époux :

Jaquet Louis
Jaquet Elise

Les témoins :

Franccy Jenny
Badan Sophie

L'officier de l'état civil :

_____Communiqué à Ballaignes, Vallorbe
et Chexbres, le 15^{de} 13. _____

Registre des mariages A.

N^o 140.
Hobek-Engelmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hobek Viktor Romouello
célibataire
pharmacien
originaire de Copenhague (Danemark) domicilié à
Ferriet, commune des Planches né à
Copenhague le trois septembre
mil huit cent quatre vingt deux fils de
Christian Frédéric Ferdinand Hobek et de
Agnes Eleonore Mathilde ni Winter
à Copenhague

2. Engelmann Alice
célébataire
sans profession
originaire de Bâle Ville domiciliée à
Ferriet, commune des Planches née à
Ferriet le dix neuf Janvier
mil huit cent quatre vingt neuf fille de
Charles Alfred Engelmann, décédé et de
Julie Pauline Thérèse ni Schmidt
à Ferriet

Comme témoins :

1. Charles Nassou, banquier à Vevey
2. Emilie Marguier, propriétaire à Ferriet

Les publications ont eu lieu à des Planches et à Bâle le vingt deux novembre dernier. Dispense de publication au Danemark selon déclaration du Consul de Danemark à Ferriet en date du 29 novembre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Moutoux, le dix sept décembre mil huit cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificats de publications et
de non opposition. Dispense
de publication au Danemark.
Permis d'accélération délivré
par le Département de Justice
à Ferriet le 6 décembre 1913.

Communiqué à Bâle et à la Chan,
cellerie, le 17^{XX} 13.

Les époux :

Viktor Hobek
Alice Hobek

Les témoins :

Charles Nassou
Emilie Marguier

L'officier de l'état civil :

Moutoux

Registre des mariages A.

N^o 141.

Magnin-Deblasi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Magnin, Jules-Alexis _____
 célibataire _____
 Commissiomaire _____
 originaire de Marsens (Fribourg) _____ domicilié à
 Ternex, Commune du Châtelard _____ né à
 Cheserex _____ le treize août _____
 mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fils de
 Eugène-Cléopâtre Magnin, tailleur _____ et de
 Marie-Henriette née Meybach _____
 à Yvonand _____

2. Deblasi, Marie-Chèrese _____
 célibataire _____
 femme de chambre _____
 originaire de Pila - Valsesia (Italie) _____ domiciliée à
 Tex _____ née à
 Tex _____ le deux mai _____
 mil huit cent quatre-vingt _____ fille de
 Antoine Deblasi } _____ et de
 Marie née Catzat } décédés _____
 à _____

Comme témoins :

1. Michoud Georges, employé postal à Montreux. _____
2. Hauswirth Ami, agent de police à Montreux. _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 8, à Marsens et à Tex le 10, à Pila le 27 novembre 1913. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix-neuf décembre mil neuf cent treize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Certificat d'état libre de la fiancée
Actes de publication et de non-opposition. _____

Les époux :

Magnin Alexis
Chèrese Magnin

Les témoins :

Michoud Georges
Hauswirth Ami

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Vevy et à la Chancellerie, le 19.XII.13.

Registre des mariages A.

No 1142

Trépiér - Bühler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Trépiér, Georges-Charles-Auguste _____
 célibataire _____
 dessinateur _____
 originaire de Besançon (Doubs, France) _____ domicilié à
 Lyon _____ né à
 Lausanne _____ le trente octobre _____

_____ mil huit-cent quatre-vingt-quatre _____ fils de
 Marie-Jean-Baptiste-Pierre-Charles Trépiér, fondé de pouvoirs _____ et de
 Caroline-Sophie née Schattner _____
 à Lyon _____

2. Bühler, Lucie _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Lohn (Schaffhouse) _____ domiciliée à
 Clarens, Commune du Châtelard _____ née à
 Clarens _____ le douze juin _____

_____ mil huit-cent quatre-vingt-un _____ fille de
 Jean-Christian Bühler, pharmacien _____ et de
 Sophie-Rosalie née Gailloud _____
 à Clarens. - _____

Comme témoins :

1. Trépiér Charles, fondé de pouvoirs à Lyon. - _____
 2. Bühler Christian, pharmacien à Clarens. - _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 20, à Besançon et à
 Lohn le 21 novembre, à Lyon le 1^{er} décembre 1913. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux _____, le dix-neuf décembre mil neuf cent
 treize. - _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Consentement des parents de la fiancée
 Actes de publication et de non-op-
 position. - Certificat de capacité ma-
 trimoniale du Consulat français du
 4 décembre 1913. - _____

Permis de célébration du Département
 de Justice et Police du 8 décembre 1913
 N^o 370. - _____

Communiqué à la chancellerie et
 _____ à Lohn, le 17^{ème} 13.

Les époux :

G. Trépiér
 L. Bühler

Les témoins :

C. Bühler

L'officier de l'état civil :

J. Rosta

Registre des mariages A.

No 113.

Zufferey-Bütikofer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zufferey, Charles-Cyprien _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Chalais (Valais) _____ domicilié à
 Territet, Commune des Planches _____ né à
 Chalais _____ le vingt-cinq septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fils de
 Benjamin Zufferey, _____ et de
 Marie née Deranthery } décédés _____

à _____
 2. Bütikofer, Gertrud _____
 célibataire _____
 repasseuse _____
 originaire de Ersigen (Berne) _____ domiciliée à
 Crin, Commune du Châtelard _____ née à
 Ersigen _____ le sept août _____
 mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fille de
 Marie Bütikofer, à Villeneuve _____ et de
 à _____

Comme témoins :

1. Vulliamoz, Frédéric, blanchisseur à Lausanne. _____
 2. Zufferey Joseph, agriculteur à Territet. _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard, aux Planches et à
 Kirchberg le 29, à Chalais le 30 novembre 1913. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix-neuf décembre mil neuf cent
 treize. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non-
 opposition. _____

Les époux :

Zufferey Charles
 Bütikofer Gertrud

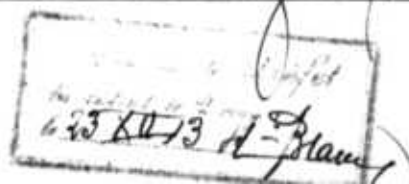
Les témoins :

F. Vulliamoz
 Zufferey Joseph

L'officier de l'état civil :

 sup

Communiqué à Chalais et à Kirchberg
 le 20 XII 13.



Registre des mariages A.

No 144

Cottier-Delay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cottier, Jules
célibataire
charretier
originaire de Rougemont domicilié
aux Blanches né à
Chailly le six octobre
mil huit cent soixante-quinze fils de

David Cottier, décédé et de
Susanne née Bonjour
aux Blanches

2. Delay, Clarisse-Marie
célibataire
ménagère
originaire de Provence domiciliée
aux Blanches née à
Provence le dix septembre
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de

Ami-Henri Delay et de
Marie-Julie-Adèle née Emery } décédés
à

Comme témoins :

- 1. Gétaz Victor, manoeuvre à la Corsaz
2. Bérard Auguste, manoeuvre à Chevillet

Les publications ont eu lieu à ux Blanches et à Rougemont le 23,
à Provence le 25 novembre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le vingt-six décembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication et de non-opposition

Les époux :

Jules Cottier
Clarisse Cottier

Les témoins :

Gétaz Victor
Bérard Auguste

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le mariage ci-contre a été célébré à la Corsaz, domicile de la fiancée, celle-ci étant malade. J'ai produit un certificat médical joint au dossier conformément à l'article 116 du Code civil suisse.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à Rougemont et à Provence le 26 XII 13.

Registre des mariages A.

No 115

Felicori - Gamero

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Felicori, Alfonso-Giuseppe - Domenico _____
célibataire _____

manœuvre _____

originaire de Castel S. Pietro dell Emilia (Bologne, Italie) domicilié à
Clarens, Commune du Châtelard _____ né à

Castel S. Pietro dell Emilia le neuf février _____

_____ mil huit cent soixante-dix-neuf _____ fils de

Raffaele Felicori, agriculteur _____ et de

Rosa née Tegroni _____

à Castel S. Pietro dell Emilia _____

2. Gamero, Maria-Ceresa _____

célibataire _____

ouvrière de fabrique _____

originaire de Barone (Turin, Italie) _____ domiciliée à

Clarens, Commune du Châtelard _____ née à

Barone _____ le quatre mars _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fille de

Filiberto Gamero, agriculteur à Barone _____ et de

Ceresa née Vigliocco, décédée _____

à _____

Comme témoins :

1. Ralini Jean, manœuvre à Roche _____

2. Pelagi Ubaldo, commissionnaire à Tenitel. _____

Les publications ont eu lieu à u Châtelard le 20 octobre, à Castel
S. Pietro dell Emilia le 9 novembre, et à Barone le 20
novembre 1913. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Montreux, le vingt-six décembre mil neuf cent
treize _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés

Certificats d'état libre des fiancés

Actes de publication et de non-

opposition _____

Permis de célébration du Département

de Justice et Police du 12 décembre

1913. _____

Communiqué à la Chancellerie, le 29 XII 13.

Les époux :

Felicori Alfonso

Felicori Maria

Les témoins :

Ralini Jean

Pelagi Ubaldo

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N^o 1116

Estoppsey - Minazio

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Estoppsey, Albert - Henri _____
 célibataire _____
 employé _____
 originaire de Granges _____ domicilié à
 aux Planches - Montreux _____ né à
 Echallens _____ le vingt-trois décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-six _____ fils de
 Adrien Estoppsey, géolier _____ et de
 Hélène - née Delessert _____
 à Yverdon _____

2. Minazio, Rosa - Maria _____
 célibataire _____
 femme de chambre _____
 originaire de Mongrando (Biella, Italie) _____ domiciliée à
 Clarens - Montreux _____ née à
 Mongrando _____ le vingt-sept mai _____
 mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fille de
 Bartolomeo Minazio _____ et de
 Adelaïde née Gaida _____
 à _____

Comme témoins :

- 1. Marie Angladou, à Clarens _____
- 2. Edmond Viollet, agent de police aux Planches. - _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard et aux Planches le 28, à
 Granges le 29 novembre et à Mongrando le 18 décembre 1913. -

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le trente-un décembre mil neuf cent
 treize. - _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés _____
 Acte d'état libre de la fiancée _____
 Actes de publication et de non-
 opposition. - _____

Les époux :
 A. Estoppsey
 R. Minazio

Les témoins :

M. Angladou
 E. Viollet

L'officier de l'état civil :

[Signature]
 J. Perret

Communiqué à Granges et à la Chancellerie,
 le 5.I.14. _____

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 147

Gorgerat-Darde

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gorgerat, Paul-Alfred
célibataire
courcier
originaire de Bussigny sur Morges domicilié à Clarens-Montreux né à Bussigny le deux juillet mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de Louis-Alexandre Gorgerat, agriculteur à Bussigny et de Marie-Augustine née Saugeon, décédée

2. Darde, Martha-Angèle
célibataire
repasseuse
originaire de Boulogne (France) domiciliée à Clarens née à Boulogne le treize avril mil huit cent quatre-vingt-dix fille de Auguste-Edmond Darde, décédé et de Laure-Angélique née Tidière à Clarens.

Comme témoins :

- 1. Mury Louis, agent de Police aux Planches.
2. Welten Auguste, agent de Police aux Planches.

Les publications ont eu lieu à Châtelard et à Bussigny le 29, à Boulogne le 30 novembre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le trente-un décembre mil neuf cent treize

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés
Acte de décès du père de la fiancée
Consentement de la mère de la fiancée
Actes de publication et de non-opposition.

Les époux :

Gorgerat Alfred
Gorgerat Martha

Les témoins :

L. Mury
Aug Welten

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Le numéro 147 à la page 269 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1913. Les deux doubles du présent registre sont conformes ce que nous certifions. Montreux, le 6 janvier 1914 Officier de l'état civil.



Un double a été remis ce jour à l'autorité cantonale, conformément à la loi.



Montreux, le 6 janvier 1914 Officier de l'état civil

Communiqué à Bussigny et à la Chanellerie, le 5.1.14.

Registre des mariages A.

N° 1.

Burnier Décombaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burnier, Allysse
 célibataire
 chocolatier
 originaire de Rossinières domicilié à
 Cavel, Commune du Châtelard né à
 Blanchamp (Châtelard) le sept octobre
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
 Louis-Jules Burnier, journalier et de
 Susanne-Marie née Dupraz
 à Cavel

2. Décombaz, Emma-Julie
 célibataire
 ménagère
 originaire des Cullayes domiciliée à
 Vérey née à
 Puidoux le vingt-quatre mars
 mil huit cent soixante-dix-sept fille de
 Henri Décombaz, agriculteur et de
 Louise née Pasche
 à Puidoux

Comme témoins :

1. Viomet-Edmond, agent de Police aux Panches
2. Kellen Auguste, agent de Police aux Panches

Les publications ont eu lieu au Châtelard et à Rossinières le 1^{er}, à Vérey et aux Cullayes le 2 décembre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le trois janvier mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non
 opposition.

Les époux :

Burnier Allysse
 Décombaz Emma-Julie

Les témoins :

Viomet
 Aug Kellen

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Rossinière, à Mézières, et
 à Vérey, le 6.1.14.

Registre des mariages A.

N° 2

Ketz - Isenbarth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ketz, Jacob - Hubert
 célibataire
 vannier
 originaire de Buskirchen, Cologne (Prusse) domicilié à
 la Pouvénaz, Commune du Châtelard né à
 Buskirchen le trois novembre
 mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
 Johann - Joseph Ketz, vannier et de
 Maria - Johanna née Schlinggen
 à Buskirchen

2. Isenbarth, Mary - Luise
 célibataire
 lingère
 originaire de Hanovre (Prusse) domiciliée à
 la Pouvénaz née à
 Linden (Prusse) le vingt-un octobre
 mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
 Carl - Richard Isenbarth, chaudronnier et de
 Marie - Christiane née Michels
 à Linden

Comme témoins :

1. Burg Louis, agent de police aux Vanches.
 2. Muter Camille, agent de police aux Vanches.

Les publications ont eu lieu au Châtelard le 29 novembre, à Buskirchen
 le 9 et à Hanovre le 8 décembre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le cinq janvier mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Certificats de capacité des fiancés
 Actes de publication et de non-
 opposition.
 Procès-verbal de célébration du mariage
 devant le Tribunal de Justice et Police du
 29 décembre 1913. - N° 391.

Communiqué à la Chancellerie, le 6.1.14.

Les époux :

Ketz
 Mary Ketz

Mary Ketz

Les témoins :

L. Burg
 C. Muter

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 3.
Dellazoppa-Rinolfi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dellazoppa, Giulio - Antonio _____
célibataire _____

maçon _____

originaire de Corciago (Novare, Italie) _____ domicilié à

Crin, Commune du Châtelard _____ né à

Corciago _____ le dix-neuf juin _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fils de

Vittore Dellazoppa, manœuvre à Villars & Olon _____ et de

Catterina née Agliina _____

à Corciago _____

2. Rinolfi, Angela - Antonia _____
célibataire _____

larense _____

originaire de Prato Sesia (Novare, Italie) _____ domiciliée à

Crin, _____ née à

Prato Sesia _____ le vingt février _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ fille de

Stefano Rinolfi, teinturier _____ et de

Abalia née Bossarotti _____

à Prato Sesia _____

Comme témoins :

1. Riva Angelo, cafetier à Crin - Montreux. _____

2. Rinolfi Bernard, maçon à la Rouvenaz - Montreux. _____

Les publications ont eu lieu à Crin le 8, à Prato Sesia le 16, et à Corciago le 23 novembre 1913. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le cinq janvier mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés. _____

Certificats d'état libre des fiancés. _____

Actes de publication et de non- _____
opposition. _____

Permis de célébration du Département _____
de Justice et Police du 29 décembre _____
1913. - N^o 394. _____

Communiqué à la Chancellerie, le 6 I. 14. _____

Les époux :

Dellazoppa Antonio
Dellazoppa Angela.

Les témoins :

Riva Angelo
Rinolfi Bernard

L'officier de l'état civil :

[Signature] sup.

Registre des mariages A.

N^o 4
 Priset Ayer

Par jugement du Tribunal... du...
 District de Vevey... rendu
 en date du 1^{er} juillet 1933... déclaré
 définitif et exécutoire le 30 décembre
 1934... le mariage inscrit ci-contre
 a été dissous par le divorce.
 Le Tribunal a fixé à... an, le
 délai pendant lequel l...
 ne pourr... contracter un nouveau
 mariage.

Montreux, le 12 janvier 1938
 L'officier de l'état civil


Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Priset, Louis-Henri
 célibataire
 charretier
 originaire de Sorens, Fribourg, domicilié à
 Ternex, Commune du Châtelard, né à
 Sorens le vingt avril
 mil huit cent quatre-vingt-treize fils de
 Charles-Amédée Priset, commerçant et de
 Madeleine née Widry
 à Sorens

2. Ayer, Rosa-Adèle
 célibataire
 repasseuse
 originaire de Sorens, domiciliée à
 Ternex, née à
 Sorens le vingt-trois
 mil huit cent quatre-vingt-treize fille de
 Jean-Hercule Ayer, agriculteur et de
 Françoise-Angeline née Bojraz
 à Sorens.

Comme témoins :

1. Pittet Jules, employé aux C.F.F. à Montreux.
2. Pittet Julie, à Montreux.

Les publications ont eu lieu à Châtelard et à Sorens le onze
 décembre 1933.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le sept janvier mil neuf cent qua-
 torze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non-
 opposition.

Les époux :

Louis Priset
 Rosa Ayer

Les témoins :

Pittet Jules
 Pittet Julie

L'officier de l'état civil :

 sup

Registre des mariages A.

N° 5

Lequint - Python

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lequint, Paul-Edmond _____
 célibataire _____
 manoeuvre _____
 originaire de Givins _____ domicilié à
 au Chêne, Commune du Châtelard _____ né à
 Givins _____ le vingt avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-un _____ fils de
 Isaline-Félice Lequint, à Paris _____ et de

2. Python, Marie-Louise _____
 célibataire _____
 femme de chambre _____
 originaire de Escvillens (Fribourg) _____ domiciliée à
 Villeneuve _____ née à
 La Roche (Fribourg) _____ le treize décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fille de
 Jean-Emile Python, manoeuvre _____ et de
 Marie-Philomène née Kolly _____
 à Villeneuve _____

Comme témoins :

1. Tesin, Adelin, tailleur de pierres à Villeneuve _____
 2. Magnin Ernest, agent de police aux Planches _____

Les publications ont eu lieu à Villeneuve le 14, au Châtelard, à
 Givins et à Escvillens le 15 décembre 1913. - _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le neuf janvier mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non-
 opposition. - _____

Communiqué à Givins, Escvillens et
 à Villeneuve, le 9.I.14. _____

Les époux :

Edmond Lequint
 Louise Python

Les témoins :

Tessin Adelin
 Magnin

L'officier de l'état civil :

P. Remy sup

Registre des mariages A.

N° 6

Montarlot-Billood

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Montarlot, Albert-Victor
 célibataire
 architecte
~~originnaire de~~ origine française (Bellegarde, St. Ain) domicilié à
 au Crail, Commune des Planches né à
 Bellegarde le onze juillet
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
 Eugène-Alexandre Montarlot, parquetier et de
 Julienne-Marie née Cheneval
 au Crail

2. Billood, Laure-Angèle
 célibataire
 couturière
~~originnaire de~~ origine française (Sac-au-Villers, St. Doubs) domiciliée à
 au Crail, Commune des Planches née à
 Sac-au-Villers le onze novembre
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
 Pierre-Marcisse Billood, employé et de
 Anna-Valentine née Vermot-Petit-Duthenin
 au Crail.

Comme témoins :

1. Montarlot, Eugène-Alexandre, parquetier au Crail-Montreux.
2. Billood, Pierre-Marcisse, employé au Crail-Montreux.

Les publications ont eu lieu à Planches et à Bellegarde le 28, à
 Sac-au-Villers le 29 novembre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix janvier mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Consentements des parents des fiancés
 Actes de publication et de non-
 opposition.
 Certificat de capacité matrimoniale
 du Consulat français du 23 décembre 1913.
 Permis de célébration du Département
 de Justice et Police du 27 décembre
 1913. N° 383.
 Communiqué à la Chancellerie, le 10/1/14.

Les époux :

Albert-Victor Montarlot
L. Montarlot

Les témoins :

Eugène-Alexandre Montarlot
Laure-Angèle Billood

L'officier de l'état civil :

J. P. [Signature]

Registre des mariages A.

N^o 7

Bonin - Chesses

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bonin, Natale - Giuseppe _____
célibataire _____

cuisinier _____

originaire de Crodo (Novare, Italie) _____ domicilié à

la Corsaz, Commune des Planches _____ né à

Brian, (St Savio) _____ le vingt-trois décembre _____

_____ mil huit-cent quatre-vingt-neuf _____ fils de

Pierre-François-Carier Bonin, agriculteur à Verres (Italie) _____ et de

Mariette née Tola _____

à la Corsaz _____

2. Chesses, Hélène _____

célibataire _____

blanchisseuse _____

originaire des Planches _____ domiciliée à

aux Planches _____ née à

aux Planches _____ le vingt-trois octobre _____

_____ mil huit-cent quatre-vingt-douze _____ fille de

Louis Chesses, décédé _____ et de

Rodine née Goumaz _____

aux Planches _____

Comme témoins :

1. Somara, Angèle, négociant à Montreux. _____

2. Gard Gustave, employé à Montreux. _____

Les publications ont eu lieu à aux Planches le 28 novembre, et à Crodo
le 14 décembre 1913. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le douze janvier mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés

Consentements des parents du fiancé

Certificat d'état libre du fiancé _____

Actes de publication et de non-

opposition. _____

Permis de célébration du Département

de Justice et Police du 8 janvier 1914. _____

Communiqué à la Chancellerie, le 12 I 14.

Les époux :

Bonin Natale
Hélène Bonin

Les témoins :

Ang Somara
Gustave Gard

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N° 8.

Zettamenti - Monaco.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zettamenti, Carlo _____
 célibataire _____
 négociant _____
 originaire de Lucino (Côme, Italie) _____ domicilié à
 Ternex, Commune du Châtelard _____ né à
 Lucino _____ le dix-neuf février _____
 mil huit cent quatre-vingt-deux _____ fils de
 Giuseppe Zettamenti, à Lucino _____ et de
 Amalia née Bianchi, décédée _____
 à _____

2. Monaco, Rosa _____
 veuve de Giovanni-Francesco Monaco dès le 2 mai 1907. _____
 modiste _____
 originaire de Ticinago (Côme, Italie) _____ domiciliée à
 Ternex, Commune du Châtelard _____ née à
 Langnau _____ le sept décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatre _____ fille de
 Friedrich Habegger _____ et de
 Anna née Stettler } décédée _____
 à _____

Comme témoins :

1. Manzoni Pierre, peintre à Montreux. _____
2. Coppi Charles, négociant à Montreux. _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 22, à Lucino le 30 novembre, et à Ticinago le 7 décembre 1913. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le douze janvier mil neuf cent quatorze. _____

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
 Acte du 1^{er} mariage de la fiancée
 Acte de décès du 1^{er} mari de la fiancée
 Certificats d'état libre des fiancés
 Actes de publication et de non-opposition
 Permis de célébration du Département
 de Justice et Police du 29 décembre
 1913. - N° 392. - _____

Communiqué à la Chancellerie le 12 I 14. _____

Les époux :

Carlo Zettamenti
 Rosa Zettamenti
 1

Les témoins :

P. Manzoni
 Ch. Coppi

L'officier de l'état civil :

[Signature] sup.

Registre des mariages A.

No 9.
Pfister - Pauroux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pfister, Johann-Jacob _____
veuf de Blise née Grandjean dès le 4 octobre 1907 _____
agriculteur _____
originaire de Herzers (Fribourg) _____ domicilié à
Glion (Planches) _____ né à
Herzers _____ le vingt-quatre août _____
mil huit cent soixante-sept _____ fils de
Frédéric Pfister _____ et de
Maria née Probst } décédés _____

2. Pauroux née Chappuis, Fanny _____
divorcée d'avec Jules Pauroux dès le 5 avril 1905 _____
cuisinière _____
originaire de Belmont sur Lutry _____ domiciliée à
Glion _____ née à
la Grangetta, Puidoux _____ le dix-sept mars _____
mil huit cent soixante-sept _____ fille de
Siméon Chappuis, agriculteur aux Chioleyres _____ et de
Jeanne-Fanchette née Chappuis, décédée _____

Comme témoins :

1. Pouillet Louis, serurier à Glion. _____
2. Richard Ernest, conseiller municipal aux Planches. _____

Les publications ont eu lieu aux Planches le 15, à Herzers le
14, et à Belmont le 16 décembre 1913. - _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le quatorze janvier mil neuf cent
quatorze. - _____

Pièces déposées :

Actes des 1^{ers} mariages des époux
Acte de décès de la 1^{re} femme de
l'époux. - _____
Actes de publication et de non-
opposition. - _____

Communiqué à Herzers et à Pully,
le 16.I. 14. _____

Les époux :

Jean Pfister
Fanny Pfister

Les témoins :

Richard Ernest
Pouillet Louis

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

No 10

Gorski-Mauchhofer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gorski Ladislav, violoniste virtuose
divorcé d'avec Helen Marie baronne de
Rostock le 15/27 Mars 1898.

originaire de Châtelard domicilié à

Vevay, commune du Châtelard né à

Vallorbe le sept Juillet

mil huit cent quarante six fils de

Vincent Gorski et de

Caroline née Gjizanska

à décidé

2. Mauchhofer Louise, pianiste
célibataire

originaire de Frib (Bern) domiciliée à

Lausanne née à

La Sarraz le vingt cinq Janvier

mil huit cent soixante quatre fille de

Louis François David Mauchhofer et de

Louise Fanny née Morel

à Lausanne

Comme témoins :

1. Emil de Ribeaupierre, professeur

2. Eugène Hofer ing. de paix à Moutaux

Les publications ont eu lieu à Châtelard, à Frib et
à Lausanne le vingt sept décembre
de l'année dernière

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Moutaux, le quatorze Janvier
mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux. Acte de divorce du
premier mariage de
l'époux. Certificats de
publications et de
non opposition

Les époux :
Ladislav Gorski
Louise Gorska

Les témoins :

E. de Ribeaupierre
E. Hofer

L'officier de l'état civil :

J. Pissot

Communiqué à Frib et Lausanne,
le 17.I. 14.

Registre des mariages A.

N^o 11.

Vogt - Baltisser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vogt, Rodolphe _____
 célibataire _____
 jardinier _____
 originaire de Mandach (Argovie) _____ domicilié à
 Clarens, Commune du Châtelard _____ né à
 La Cour de Feilz _____ le vingt juin _____
 _____ mil huit-cent quatre-vingt-trois _____ fils de
 Rodolphe Vogt, jardinier _____ et de
 Marie-Joseph née Rappaz _____
 à Clarens. _____

2. Baltisser, Bertha _____
 célibataire _____
 repasseuse _____
 originaire de Weiach (Zürich) _____ domiciliée à
 Clarens _____ née à
 Weiach _____ le dix-neuf juillet _____
 _____ mil huit-cent soixante-dix-sept _____ fille de
 Jacob Baltisser _____ et de
 Elisabetha née Baumgartner } décédés
 à _____

Comme témoins :

1. Chervaley Marc, constructeur au Basset _____
 2. Granjier Louis, radeleur à Clarens. _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard, à Mandach et à Weiach
 le 23 décembre 1913. — _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-quatre janvier mil neuf
 cent quatorze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non-
 opposition. — _____

Communiqué à Mandach et à Weiach,
 le 28 J. 14. _____

Les époux :

R. Vogt.
 Bertha Vogt

Les témoins :

Granjier
 elbancherallay

L'officier de l'état civil :

_____ mp.

Registre des mariages A.

N° 12.

Bochard-Tanzer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bochard, Albert _____
 célibataire _____
 électricien _____
 originaire de Châtelard _____ domicilié à _____
 Chemex (Châtelard) _____ né à _____
 aux Tuaremes _____ le six février _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fils de
 Ami Bochard, agriculteur _____ et de
 Ida née Boury _____
 à Chemex _____

2. Tanzer, Rosalie _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Glis (Valais) _____ domiciliée à _____
 Teytaux _____ née à _____
 Corsaux _____ le vingt-quatre décembre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fille de
 Ignace Tanzer, journalier _____ et de
 Madeleine née Sottermann _____
 à Teytaux _____

Comme témoins :

- 1. Tanzer Louis, marchand à Teytaux _____
- 2. Aubert Arthur, électricien à Chemex _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard et à Teytaux le 8, à
 Glis le 10 décembre 1913. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux _____ le trente janvier mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non
 opposition. - _____

Communiqué à Brigg, le 4.II.14. _____

Les époux :

Albert Bochard

Rosalie Bochard

Les témoins :

Louis Tanzer
 A. Aubert

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N^o 13.

Nanzer - Bouillet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nanzer, Louis _____

célibataire _____

marchand _____

originaire de Glis (Talais) _____ domicilié à

Teytaux _____ né à

Treyer _____ le vingt-deux septembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-_____ fils de

Ignace Nanzer, journalier _____ et de

Madeline née Sottermann _____

à Teytaux.

2. Bouillet, Marie-Eugénie _____

célibataire _____

cuisinière _____

originaire de Bossens-Posat (Fribourg) _____ domiciliée à

Beritet, Commune des Planches _____ née à

Bossens _____ le vingt-trois avril _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fille de

Joseph-Jean Bouillet, maréchal _____ et de

Marie née Clément _____

à Vuisternens _____

Comme témoins :

1. Cochand Albert, electricien à Chemex. _____

2. Dubert Arthur, electricien à Chemex. _____

Les publications ont eu lieu à Teytaux et aux Planches le 6, à Glis
et à Bossens le 7 janvier 1914. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le trente janvier mil neuf cent quatorze. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication et de non-
opposition. _____

Les époux :

Louis Nanzer
Eugénie Nanzer

Les témoins :

Albert Cochand
A. Dubert

L'officier de l'état civil :

F. Smith sup

Communiqué à Brig et Bossens,
le 4.II.14. _____

Registre des mariages A.

N° 14.
Massou-Jacquet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Massou, Robert Alfred Eugène Louis
célibataire
négociant
originaire de Leyboux et de Villeneuve domicilié à
Bon Port, commune de Blanchet né à
Bon Port, le vingt trois Août
mil huit cent quatre vingt dix fils de
Georges Eugène Massou, négociant et de
Françoise Benjaminne Coïle Pauline née Berou
à Bon Port

2. Jacquet Stéphanie Amélie
célibataire
sans profession
originaire de Vallorbe et Ballaigues domiciliée à
la Pourcinettoy, commune du Châblard née à
la Pourcinettoy le dix neuf Novembre
mil huit cent quatre vingt neuf fille de
Julien Albert Jacquet, géomètre officiel et de
Anna Berthe née Cery
à la Pourcinettoy

Comme témoins :

- 1. Georges Massou, négociant
- 2. Albert Jacquet, géomètre

Les publications ont eu lieu à Leyboux, à Villeneuve, aux
Blanchet, à Vallorbe, à Ballaigues et au
Châblard le trente et un décembre mil
neuf cent treize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le trois février mil neuf
cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance
des époux. Certificats
de publications et de
non opposition.

Les époux :

Robert Massou
Stéphanie F. Massou

Les témoins :

Georges Massou
A. Jacquet

L'officier de l'état civil :

A. Rossat

Par jugement du Tribunal de
Aigle rendu
en date du 20 février 1942 déclaré
définitif et exécutoire le 9 mars
1942, le mariage inscrit ci-dessus
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à an, le
délai pendant lequel l'.....
ne pourra..... contracter un nouveau
mariage.

Montreux, le 16 mars 1942.

L'officier de l'état civil

A. Rossat Com. au Dép.

Communiqué à Villeneuve, à Vallorbe
et à Ballaigues, le 4.II.14.

Registre des mariages A.

N^o 15

Francioli - Werlich

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Francioli, Joseph _____
 célibataire _____
 artisan _____
 originaire de Germignaga (Côme, Italie) _____ domicilié à
 la Rouvenaz, Commune du Châtelard _____ né à
 la Rouvenaz _____ le vingt-sept _____
 mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fils de
 Elise Francioli, artisan à la Rouvenaz _____ et de
 Olga Ernestine ne Schaffl, décédée _____
 à _____

2. Werlich, Klara _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Oppeln Prusse _____ domiciliée à
 Clarens, Commune du Châtelard _____ née à
 Eintrachhütte (Prusse) _____ le vingt-quatre février _____
 mil huit cent quatre-vingt-treize _____ fille de
 Karl Werlich, décédé _____ et de
 Marianna née Kusber _____
 à Eintrachhütte _____

Comme témoins :

1. Edouard Luter, employé à Montreux. _____
 2. Tisserand, Edmond, agent de police aux Planches. _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 3 décembre, à Oppeln
 du 12 au 23 décembre 1913, et à Germignaga le 17 janvier
 1914. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le onze février mil neuf cent-
 quatorze. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Consentement de la mère de la fiancée
 Acte de décès du père de la fiancée
 Certificat de capacité de la fiancée
 Certificat d'état libre du fiancé
 Actes de publication et de non-opposition
 Permis de célébration du Département
 de Justice et Police du 27 janvier
 1914. _____
 Communiqué à la Chancellerie, le
 14.II.14. _____

Les époux :

J. Francioli
 J. Francioli

Les témoins :

E. Luter
 E. Luter

L'officier de l'état civil :

[Signature]
 [Signature]

Registre des mariages A.

N° 16.

Calcagno-Granato

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Calcagno, Giovanni _____
 célibataire _____
 manoeuvre _____
 originaire de Norara Sicilia (Messine, Italie) _____ domicilié à
 au Chêne, Commune du Châtelard _____ né à
 Norara Sicilia _____ le six juillet _____
 mil huit cent quatre-vingt-six _____ fils de
 Algo Calcagno, agriculteur _____ et de
 Sofia née Annunzia _____
 à Norara _____

2. Granato, Antonina _____
 célibataire _____
 ouvrière de fabrique _____
 originaire de Norara Sicilia (Messine, Italie) _____ domiciliée à
 au Chêne, Commune du Châtelard _____ née à
 Norara Sicilia _____ le douze mai _____
 mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fille de
 Sebastiano Granato, agriculteur _____ et de
 Sofia née Annunzia _____
 à Norara _____

Comme témoins :

- 1. Aubry Louis, agent de police aux Planches. - _____
- 2. Aubry Camille, agent de police aux Planches. - _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 23 décembre 1913 et à Norara Sicilia le 4 janvier 1914. - _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le quatorze février mil neuf cent quatorze. _____

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés
- Certificats de capacité d'état libre des fiancés. _____
- Actes de publication et de non-opposition. _____
- Permis de célébration du Département de Justice et Police du 9 février 1914. - N° 36. - _____

Communiqué à la Chancellerie, le 14. II. 14. _____

Les époux :

Calcagno Giovanni

Antonina Calcagno ne sachant pas écrire, appose une croix en lieu et place de signature. -

Les témoins :

L. Aubry

C. Aubry

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 17.

Morch - Cordey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Morch, André

célibataire

pasteur

originaire de Clermont-Ferrand (Puy de Dôme, France) domicilié à

Villevard (H^e Nieme) né à

Clermont-Ferrand le vingt-cinq septembre

mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de

Peder-Normand-Constant Morch et de

Fanny-Lulia née Meyer

à la Rochelle

2. Cordey, Annette-Louise

célibataire

sans profession

originaire de Lutry domiciliée à

Clarens, Commune du Châtelard née à

Paris (XVII^e Arr^t) le vingt-deux mai

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Henri Cordey, pasteur et de

Isaline-Adèle-Louise née Maury

à Clarens

Comme témoins :

1. Ollier Louis pasteur à Desaignes.

2. Cordey Jean, bibliothécaire à Paris.

Les publications ont eu lieu à Clâtelard le 15, à Lutry le 16, à

Villevard le 17 et Clermont-Ferrand le 27 janvier 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Monteux, le seize février mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Consentement des parents du fiancé
Actes de publication et de non-objection.Certificat de capacité matrimoniale du
Conseil français du 29 janvier 1914
Permis de célébration du Département
de Justice et Police du 2 février 1914
N° 26.Communiqué à la Chancellerie et à
Lutry, le 17. II. 14.

Les époux :

André Morch

Annette Morch

Les témoins :

Jean Cordey

Louis Ollier

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 18.
 Vuagniaux -
 Gabathuler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vuagniaux, Louis
 célibataire
 jardinier
 originaire de Tucherens domicilié à
 Clarens, Commune du Châtelard né à
 Lausanne le vingt-cinq février
 mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
 Jules-Eugène Vuagniaux, tanneur et de
 Marie-Angéline née Boret
 à Morges

2. Gabathuler, Elise
 célibataire
 domestique
 originaire de Wartau (St Gall) domiciliée à
 Clarens née à
 Wartau, Fontnas le quatorze octobre
 mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
 Heinrich Gabathuler, agriculteur et de
 Regula née Müller
 à Goldach

Comme témoins :

1. Boland, Ernest, jardinier à Clarens.
2. Seyrollaz, Ernest, agent de police aux Planches.

Les publications ont eu lieu au Châtelard le 30, à Tucherens le
 31 janvier et à Wartau le 1^{er} février 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix-huit février mil neuf cent
 quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non-
 opposition.

Les époux :

Vuagniaux Louis
 Vuagniaux Elise

Les témoins :

Ernest Boland

E. Seyrollaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Mondron et à War-
 kan, le 18. II. 14.

Registre des mariages A.

N^o 19.

Neyroud - Tobler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Neyroud, Charles-Louis _____
 célibataire _____
 employé de commerce _____
 originaire de Chardonne _____ domicilié à
 au Trait, Commune des Planches _____ né à
 Chardonne _____ le treize février _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatre _____ fils de
 Louis-Charles Neyroud _____ et de
 Adèle-Jenny née Pittener-Ruff } décédés _____
 à _____

2. Tobler, Germania-Maria _____
 célibataire _____
 demoiselle de magasin _____
 originaire de Sumiswald (Berne) _____ domiciliée à
 Clarens, Commune du Châtelard _____ née à
 Felsenegg (Fribourg) _____ le vingt-deux décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fille de
 Maria Tobler née Sommer, décédée _____ et de
 à _____

Comme témoins :

1. Kollichard, Charles, négociant à Montreux. _____
 2. Girardet Samuel, employé aux C.F.F. à Montreux. _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard et aux Planches le 27,
 à Chardonne et à Sumiswald le 3 janvier 1914. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt février mil neuf cent quatorze. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de con-
 opposition. _____

Communiqué à Corsier et à Sumis-
 wald, le 21. II 14. _____

Les époux :

Ch. Neyroud
 Germania-Maria Tobler

Les témoins :

Girardet Samuel
 Charles Kollichard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 20

Pilet-Duplan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pilet, Charles-Louis _____
 célibataire _____
 mécanicien _____
 originaire de Rossinière _____ domicilié à
 la Corsaz, Commune des Planches _____ né à
 Blonay _____ le deux septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fils de
 David-Paul-Daniel Pilet, décédé _____ et de
 Eugénie-Fanny née Dupraz _____
 à Blonay _____

2. Duplan, Marie-Anna _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Armont-Dessus _____ domiciliée à
 la Corsaz _____ née à
 Olon _____ le premier juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fille de
 Louis-Félix Duplan, g raisseur _____ et de
 Anna née Frautschy _____
 à la Corsaz _____

Comme témoins :

1. Pellon, Emile, journalier à Verey. _____
 2. Welter, Auguste, agent de police aux Planches. _____

Les publications ont eu lieu à ux Planches et à Rossinière le 3, à
 Armont-dessus le 4 février 1914. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt février mil neuf cent quatorze. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non-
 opposition. _____

Les époux :

Charles Pilet
 Marie Pilet

Les témoins :

Pellon Emile
 Aug Welter agt

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Rossinière et Armont-
 Dessus, le 21. II 14. _____

Registre des mariages A.

N° 21. Lorenzelli-
Caniffi.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lorenzelli, Emilio - Augusto
célibataire
marchand ambulant
originaire de Mularzo (Abassa, Italie) domicilié à
Brassac-les-Mines (Puy de Dôme, France) né à
Parana (Mularzo) le six août
mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
Giuseppe Lorenzelli, agriculteur et de
Agnetta née Mucci
à Parana

2. Caniffi, Antoinette
célibataire
couturière
originaire de Mularzo domiciliée à
au Chêne, Commune du Châtelard née à
Crim, (Châtelard - Montreux) le seize avril
mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
Joseph Caniffi, négociant et de
Chèrese née Carantola
au Chêne

Comme témoins :

- 1. Trapelli Angelo, serblantier à Clarens -
- 2. Corani Ruggero, négociant à Montreux. -

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 16, à Brassac-les-Mines le 28 janvier et à Mularzo le 1^{er} février 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-quatre février mil neuf cent qua-
torze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Consentements des parents des fiancés
Certificats d'état libre des fiancés
Actes de publication et de non-
opposition.
Arrêt de célébration du Département
de Justice et Police du 21 février 1914.

Communiqué à la Chancellerie, le
25. II. 14.

Les époux :

Lorenzelli Antoinette
Lorenzelli Emilio

Les témoins :

Angelo Trapelli
R. Corani

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 22.

Gilgen-Passarini

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gilgen, Ernest
 célibataire
 employeur-peintre
 originaire de Rieggisberg (Berne) domicilié à
 Crin, Commune du Châtelard né à
 Lausanne le vingt-sept novembre
 mil huit cent quatre-vingt-onze fils de
 Anna Gilgen, décédée et de

2. Passarini, Léonie-Catherine
 célibataire
 couturière
 originaire de Bieno (Pallanza, Italie) domiciliée à
 Crin née à
 Sion le premier novembre
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
 Bernard Passarini, serurier et de
 Eugénie née Gross
 à Crin

Comme témoins :

- 1. Rubin, Robert peintre aux Planches.
- 2. Peters, William, fabricant à Montreux.

Les publications ont eu lieu à Châtelard et Rieggisberg le 20 novembre et à Bieno le 7 décembre 1913.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-sept février mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Certificat d'état libre de la fiancée
 Actes de publication et de non-
 opposition.

Les époux :

Gilgen Ernest
 Passarini Léonie

Les témoins :

Rubin Robert
 Peters William

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à Rieggisberg et à la Chancellerie, le 27 II 14.

Registre des mariages A.

N° 23.

Fancherre - Walther

Par jugement du Tribunal du District de Vevey rendu en date du 1^{er} octobre 1936 déclaré définitif et exécutoire le 17 décembre 1936, le mariage inscrit ci-dessus a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à ... le délai pendant lequel l... ne peut... contracter un nouveau mariage.

Montreux, le 24 décembre 1936 L'officier de l'état civil com. au Dist

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fancherre, Paul-Louis... célibataire... tapissier... originaire de Moudon et Bussy... domicilié à aux Planches... né à Genève... le vingt-cinq juin... mil huit-cent quatre-vingt-onze... fils de Jean-Louis-Auguste Fancherre... et de Marie née Martano... à

2. Walther, Emma... célibataire... demoiselle de magasin... originaire de Wohlen (Bâle)... domiciliée à aux Planches... née à Fidingen... le vingt-neuf octobre... mil huit-cent quatre-vingt-douze... fille de Benedikt Walther, menuisier... et de Anna-Elise née Brunner... à Fidingen...

Comme témoins :

- 1. Maeder, Henri, tapissier aux Planches.
2. Schaller Louis, appareilleur à Montreux.

Les publications ont eu lieu à ux Planches le 3, à Moudon, Bussy et Wohlen le 4 février 1937.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-sept février mil neuf cent-quinze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication et de non-opposition.

Les époux :

Paul Fancherre
Madame L Fancherre

Les témoins :

H. Maeder
L. Schaller

L'officier de l'état civil :

[Signature of the official]

Communiqué à Moudon et à Wohlen, le 27 II 37.

Registre des mariages A.

N^o 24.
Schellenberg-
Huguelet.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schellenberg, Johann-Robert
veuf de Marie-Elise Duplan née Blanc dès le 1^{er} avril 1911. —
currier
originaire de Schleinikon - Bachslem (Zürich) — domicilié à
Cim, Commune du Châtelard — né à
1888 — le trente-un mai —
mil huit cent soixante-dix-sept — fils de
Johann-Heinrich Schellenberg, — et de
Bertha née Gubler, — } décédés —
à

2. Huguelet, Clémence-Louise
célibataire
sans profession
originaire de Vauffelin (Berne) — domiciliée à
Vauffelin — née à
Vauffelin — le quatre juillet —
mil huit cent quatre-vingt-cinq — fille de
Alcide-Louis Huguelet, décédé — et de
Zéline née Villoy —
à Vauffelin

Comme témoins :

1. Balzli, Jean, charbonnier à Cim-Montreux.
2. Gubler, Henri, mécanicien à Cim-Montreux.

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 3, à Schleinikon et
à Vauffelin le 4 février 1914. —

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-huit février mil neuf cent
quatorze.

Pièces déposées :

Acte de naissance des fiancés
L'acte du 1^{er} mariage du fiancé
est au Vol. VIII, Fol. 13.
L'acte de décès de la 1^{re} femme du
fiancé est au Vol. VIII, Fol. 103.
Actes de publication et de non-
opposition. —

Communiqué à Schleinikon et à
Vauffelin, le 3. III. 14. —

Les époux :

Robert Schellenberg
Clémence Schellenberg

Les témoins :

Jean Balzli
Henri Gubler

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 25

Gyger - Comex

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gyger, Jules - Henri _____
 veuf de Charlotte née Détrais dès le 2 août 1913 _____
 maréchal _____

originaire de Saanen (Rome) _____ domicilié à
 Vernex, Commune du Châtelard _____ né à
 Rex _____ le treize juin _____

_____ mil huit cent soixante-huit _____ fils de
 Jules Gyger, maréchal à Clarens _____ et de
 Marie-Félie née Bernard, décédée _____
 à _____

2. Comex, Adèle _____
 célibataire _____

cuisinière _____
 originaire de Olon _____ domiciliée à
 Antagnes _____ née à
 Antagnes _____

_____ le vingt-m juin _____
 _____ mil huit cent soixante-quinze _____ fille de

Jean-Gabriel Comex, _____ et de
 Adèle née Pignolet } décédés _____
 à _____

Comme témoins :

1. Sanfranceschi Henri, forgeron à Villeneuve. _____
 2. Ottesen, Emile, commissionnaire à Montreux. _____

Les publications ont eu lieu à n Châtelard, à Saanen, à Olon et
 à Hünenos le 27 janvier 1914. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le six mars mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés _____
 Acte de mariage du fiancé _____
 Acte de décès de la 1^{re} femme du fiancé
 se trouve au Vol. III. Fol. 1. N° 153
 Actes de publication et de non-
 opposition. - _____

Communiqué à Olon à Hünenos et
 à Saanen, le 6 III. 14. _____

Les époux :

Henri Gyger
 Adèle Gyger

Les témoins :

Sanfranceschi Henri
 Emile Ottesen

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N^o 26.

Anchisi-Galarotti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Anchisi, Giuseppe _____
 célibataire _____
 maçon _____

originaire de Armeno (Novare, Italie) _____ domicilié à
 La Courmayeur, Commune des Planches _____ né à
 Armeno _____ le onze décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fils de

Carlo Anchisi, maçon _____ et de
 Carolina née Aralossi _____
 à Armeno _____

2. Galarotti, Ghèrèse _____
 célibataire _____
 ménagère _____

originaire de Nivio (Novare, Italie) _____ domiciliée à
 la Courmayeur _____ née à
 la Courmayeur (Châteland) _____ le dix-sept août _____
 mil huit cent quatre-vingt-seize _____ fille de

Rose Galarotti, à la Courmayeur _____ et de

à _____

Comme témoins :

1. Giacomini, Michel, pianelliste à Tiercy _____
 2. Piantonida Bernard, cafetier à Montreux _____

Les publications ont eu lieu à ux Planches le 9, à Armeno et à
 Nivio le 25 janvier 1914. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le sept mars mil neuf cent quatorze. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Consentements des parents des fiancés
 Certificats d'état libre des fiancés
 Actes de publication et de non-
 opposition. _____

Permis de célébration du Département
 de Justice et Police du 17 février 1914

Communiqué à la Chancellerie,
 le 7 III 14. _____

Les époux :

Anchisi Giuseppe
 Galarotti Ghèrèse

Les témoins :

Giacomini Michel
 Bernard Bernard

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N° 27

Müller - Radel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Müller, Henri _____

célibataire

boucher

originaire de Siblingen (Schaffhouse) _____ domicilié à

Clarens, Commune du Châtelard _____ né à

Vesey _____ le dix décembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fils de

Robert Müller, boucher _____ et de

Louise née Grangier _____

à Clarens. _____

2. Radel, Fanny-Louisa-Emma _____

célibataire

vendeuse

originaire de Gimel et Longirod _____ domiciliée à

Clarens _____ née à

Pièze _____ le vingt-trois mai _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fille de

John-Alfred Radel, décédé _____ et de

Marie-Louise-Henriette née Ruchonnet _____

à Clarens. _____

Comme témoins :

1. Yantz, Jean, opticien à Lausanne. _____

2. Duc Paul, chauffeur à Montreux. _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard, à Gimel et à Longirod
le 7, à Siblingen le 8 février 1914. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le onze mars mil neuf cent quatorze. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication et de non-
opposition. _____

Les époux :

H Müller
E Müller

Les témoins :

Jean Yantz
Paul Duc

L'officier de l'état civil :

F. Ruchonnet

Communiqué à Siblingen, Gimel
et Longirod, le 12 III 14 _____

Registre des mariages A.

N° 28.

Fumanti - Palma

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fumanti, Celemaco - Romolo
 célibataire
 employé
 originaire de Rome (Italie) domicilié à
 la Rouvenaz, Commune du Châtelard né à
 Rome le treize janvier
 mil huit cent soixante-douze fils de
 Misse Fumanti, à Rome et de
 Apollonia née Ferrari, décédée
 à

2. Palma, Maria-Giuseppa
 célibataire
 couturière
 originaire de Biella (Novare, Italie) domiciliée à
 la Rouvenaz née à
 Biella le vingt-quatre octobre
 mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de
 Carlo Palma, décédé et de
 Domenica née Brunetto
 à Biella

Comme témoins :

1. Adelaïde Fumanti à Montreux.
2. Nottaz Edouard, huissier de Paix à Clarens.

Les publications ont eu lieu au Châtelard le 28 janvier, à Rome
 du 8 au 15 février, et à Biella du 15 au 22 février 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le quatorze mars mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Certificats d'état libre des fiancés
 Actes de publication et de non-
 opposition.
 Permis de célébration du Départe-
 ment de Justice et Police du 11 mars
 1914.

Communiqué à la Chancellerie, le
 24. III. 14.

Les époux :

Celemaque Fumanti
 Marie Palma

Les témoins :

Adelaïde Fumanti
 Ed. Nottaz

L'officier de l'état civil :

Fumanti

Registre des mariages A.

N^o 29.

Chamorel - Tauxe

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chamorel, Adrien _____
 célibataire _____
 agent de la "Securitas" _____
 originaire de Olon _____ domicilié à
 Sâles, Commune du Châtelard _____ né à
 Pallueyres, rière Olon _____ le premier octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fils de
 François-Philippe Chamorel, agriculteur _____ et de
 Susanne-Catherine née Joxi _____
 à Pallueyres _____

2. Tauxe, Flora-Emilie _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Leysin et Ormont-dessous _____ domiciliée à
 Versvey, Commune d'Yverne _____ née à
 Ormont-dessous, au Bouillet le vingt-six juillet _____
 mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fille de
 Jules Tauxe, décédé _____ et de
 Léonie née Rochat _____
 à Versvey _____

Comme témoins :

1. Tauxe Constant, agriculteur à Versvey.
2. Pittet Jules employé aux C.F.F. à Yverne.

Les publications ont eu lieu à Châtelard et à Olon le 6, à Leysin, Ormont-dessous et Yverne le 7, à Huémoz le 8 février 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt mars mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non-
 opposition. _____

Les époux :

Chamorel Adrien
 Chamorel Flora.

Les témoins :

Constant Tauxe
 Pittet Jules.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Olon, à Huémoz, à
 Leysin, à Ormont-dessous, et à Aigle,
 le 21. III. 14.

Registre des mariages A.

N° 30

Comoli - Riasini.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Comoli, Maurizio - Giacomo

célibataire

cimenteur

originaire de Intragna (Novare, Italie) domicilié à

Ternex, Commune du Châtelard né à

Intragna le treize septembre

mil huit cent soixante-dix-sept fils de

Giovanni Comoli, agriculteur et de

Margherita née Martinella

à Intragna

2. Riasini, Caterina

célibataire

domestique

originaire de Casalbagnino (Côme, Italie) domiciliée à

Ternex née à

Casalbagnino le vingt-trois août

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

Giovanni-Battista Riasini et de

Maria née Bonini

à Casalbagnino

Comme témoins :

1. Guenzi Charles, maçon à Clarens.

2. Lorenzini Charles, cimenteur à Montreux.

Les publications ont eu lieu au Châtelard le 13 janvier, à Intragna et à Casalbagnino du 25 janvier au 1^{er} février 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt mars mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Certificats d'état libre des fiancés
Actes de publication et de non-opposition.
Permis de célébration du Département de Justice et Police du 10 mars 1914.

Communiqué à la chancellerie, le 21. III. 14.

Les époux :

Comoli Maurizio
Comoli Caterina

Les témoins :

Guenzi Charles
Lorenzini Charles

L'officier de l'état civil :

F. Anselmi

Registre des mariages A.

N° 31.

Dufrene -
Petit - Jean - Genat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dufrene, Henri - Philippe _____
 veuf de Anna, née Wahl, des le 26 avril 1911. - _____
 employé au M. G. _____
 originaire de Leyzin _____ domicilié à
 Sâles, Commune du Châtelard _____ né à
 Oigle (Fontarnay) _____ le deux juillet _____
 mil huit cent quatre-vingt-quatre _____ fils de
 Louis - Florent Dufrene, _____ et de
 Rosalie née Bride } décédés _____

2. Petit - Jean - Genat, Ephise - Céline _____
 célibataire _____
 couturière _____
 originaire de Sallanches (Hte Savoie, France) _____ domiciliée à
 au Chêne, Commune du Châtelard _____ née à
 Sallanches _____ le quatre octobre _____
 mil huit cent soixante-dix-sept _____ fille de
 Luc - Henri Petit - Jean - Genat, agriculteur _____ et de
 Barthe - Marie née Morand _____
 à Sallanches _____

Comme témoins :

1. Mury Louis, agent de police aux Planches. _____
 2. Muteux Camille, agent de police aux Planches. _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 23, à Leyzin le 24 et à
 Sallanches le 28 février 1914. - _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-trois mars mil neuf cent
 quatorze. - _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés. _____
 Livret de famille du fiancé avec
 inscription du décès de sa 1^{re} femme _____
 Actes de publication et de non-
 opposition. _____
 Certificat de capacité matrimoniale
 du consulat français. _____

Communiqué à Leyzin et à la
 Chancellerie, le 23. III. 14. _____

Les époux :

H. Dufrene
 Ephise Dufrene

Les témoins :

L. Mury
 C. Muteux

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 32

Rühler - Martinet

Par jugement du Tribunal de
Montreux rendu
en date du 11 janvier 1945 déclaré
définitif et exécutoire le 6 février
1945, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à an, le
délai pendant lequel l'.....
ne pourr. contracter un nouveau
mariage.

Montreux, le 7 mars 1945

L'officier de l'état civil

St. Gabriel cov. au sept

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rühler, André
celibataire
pharmacien
originaire de Lohn (Schaffhouse) domicilié à
Clarens, Commune du Châtelard né à
Clarens le premier mai
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Jean-Christian Rühler, pharmacien et de
Sophie-Rosalie née Gailloud
à Clarens.

2. Martinet, Eugénie-Henriette
celibataire
sans profession
originaire de Mont la Ville domiciliée à
Lausanne née à
Yvernet, Commune du Châtelard le onze février
mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Adrien Martinet, décédé et de
Henriette-Anna née Richard
à Lausanne.

Comme témoins :

1. Brun, Alexandre, hôtelier à Clarens.
2. Martinet, Alfred, employé à Lausanne.

Les publications ont eu lieu au Châtelard le 23, à Lausanne et à
Mont la Ville le 24, à Lohn le 25 février 1945.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-trois mars mil neuf cent
quatorze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publication et de non-
opposition. -

Les époux :

A. Rühler
H. Rühler

Les témoins :

Alexandre Brun
Alfred Martinet

L'officier de l'état civil :

St. Gabriel mps.

Communiqué à Lohn, à l'Isle et
à Lausanne, le 24. III. 45.

Registre des mariages A.

N^o 33.

Ritter - Ardoin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ritter, Ary - Jean - Léon _____
célibataire _____
statuaire _____

originaire de Marseille (France) _____ domicilié à
Clarens, Commune du Châtelard _____ né à
Marseille _____ le vingt-neuf mai _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fils de

Ary Ritter _____ et de
Marie - Joséphine née Brun _____
à Marseille _____

2. Ardoin, Marguerite - Blandine _____
célibataire _____
sans profession _____

originaire de Courcy (Cure et Loire, France) _____ domiciliée à
Clarens _____ née à
Courcy _____ le vingt-six décembre _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fille de

Hippolyte - Alphonse - Théodore Ardoin _____ et de
Marie née Baudoin _____
à Courcy _____

Comme témoins :

- 1. Goutier, Paul - Albert, sapeur, à Clarens. _____
- 2. de Graffenried, Rodolphe, employé à Montreux. _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard et à Marseille le 6^e à
Courcy le 8 mars 1914. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-sept mars mil neuf cent
quatorze. _____

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés. -
- Consentement des parents de la fiancée
- Actes de publication et de non-opposition. -
- Certificat de capacité matrimoniale du
Général français du 24 mars 1914. -
- Permis de célébration du Département de
Justice et Police du 26 mars 1914. -
- Certificat médical. - _____

Communiqué à la Chancellerie, le
30. III. 14. _____

Les époux :

(Signature)
Marguerite Ritter

Les témoins :

(Signature)
R. v. Graffenried

L'officier de l'état civil :

(Signature)

Le mariage ci-contre a été célébré
au domicile de la fiancée à Clarens -
Montreux, celle-ci étant malade produit
un certificat médical joint au dossier
conformément à l'article 116 du code
civil suisse. -

L'officier de l'état civil
(Signature)

Registre des mariages A.

N° 34

Saroyen - Laranchy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Saroyen, Michel - Pierre - Joseph
célibataire
jardinier
originaire de Oullins (Rhône, France) domicilié à
Chailly, Commune du Châtelard né à
Charens, Châtelard le dix-huit août
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Guillaume - Joseph Saroyen à Lyon et de
Sophie - Julie - Louise née Rossire
à Chailly

2. Laranchy, Susanne - Louise
célibataire
sans profession
originaire de Cully et de Sarigny domiciliée à
aux Crêtes, Commune du Châtelard née à
Saruit sur Lutry le dix novembre
mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
Jules - François Laranchy, agriculteur et de
Marie - Louise née Noverraz
aux Crêtes

Comme témoins :

- 1. Jules - François Laranchy, agriculteur aux Crêtes.
2. Louis Murry, agent de police aux Planches.

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 6, à Oullins, Cully et Sarigny le 7 mars 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le trente mars mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés
Consentements des parents du fiancé
Actes de publication et de non-opposition.
Certificat de capacité matrimoniale du Consulat français du 20 mars 1914.
Permis de célébration du Département de Justice et Police du 23 mars 1914.

Communiqué à la Chancellerie, à Cully et à Sarigny, le 31 III 14.

Les époux :

Joseph Saroyen
Susanne Saroyen

Les témoins :

Laranchy Jules François
L. Murry

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 400 f. d.

Registre des mariages A.

N° 35

Desvignes-Müller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Desvignes, Jean-Marie-Joseph _____
 célibataire _____
 employé de bureau _____
 originaire de Mont St Jean (Cote d'Or, France) _____ domicilié à
 Einsiedeln _____ né à
 Mont St Jean _____ le trente - un janvier _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ fils de
 Joseph Desvignes, décédé _____ et de
 Marie-Louise née Richard _____
 à Mont St Jean _____

2. Müller, Sophie-Tatatie _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de St Ursen (Fribourg) _____ domiciliée à
 Einsiedeln _____ née à
 Romont _____ le six octobre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fille de
 Edouard Müller, décédé _____ et de
 Féronica née Deferrard, décédée _____
 à _____

Comme témoins :

1. Marie-Louise Desvignes, à Mont St Jean. _____
 2. Jules Gillard, négociant à Yverdon-Montreux. _____

Les publications ont eu lieu à Einsiedeln le 22, à St Ursen le 24
 et à Mont St Jean le 28 février 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le trente mars mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Certificat de publication d'état civil
 d'Einsiedeln du 28 mars 1914. _____

Les époux :

J. Desvignes
 Sophie Desvignes

Les témoins :

Marie-Louise Richard Desvignes
 Gillard

L'officier de l'état civil :

J. P. Müller

Communiqué à la Chancellerie, à
 Einsiedeln et à St. Ursen, le
 1. IV 14. _____

Registre des mariages A.

N° 36

Burnet-Mugnier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burnet, Francis

célibataire

chauffeur

originaire de Lugrin (Haute Savoie, France) domicilié à

Vernex, Commune du Châtelard né à

Lugrin le cinq septembre

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Paul Burnet, voiturier et de

Marie-Louise née Servoz

à Ghonon

2. Mugnier, Juliette-Adèle

célibataire

sans profession

originaire de Bogis-Bossey domiciliée à

Bogis-Bossey née à

Bogis-Bossey le vingt-sept avril

mil huit cent quatre-vingt-douze fille de

Marc-Alfred Mugnier, agriculteur et de

Rosalie-Louise née Bonguel

à Bogis-Bossey

Comme témoins :

1. Marc-Alfred Mugnier, agriculteur à Bogis-Bossey

2. Louis Mury, agent de police aux Ronches.

Les publications ont eu lieu au Châtelard le 2, à Bogis-Bossey le 3 et à Lugrin le 6 février 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le trente-un mars mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Consentement des parents du fiancé
Actes de publication et de non-
opposition.Certificat de capacité matrimoniale
du Consulat français du 24 février 1914
Permis de célébration du Département
de Justice et Police du 26 février 1914
N° H6.Communiqué à la Chancellerie et à
Bogis-Bossey, le 1. III. 14.

Les époux :

Burnet
J Burnet

Les témoins :

Alfred Mugnier
L. Mury

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 37

Flükiger-Gillieron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Flükiger, Louis _____
célibataire

ouvrier

originaire de Huttwil (Borne) _____ domicilié à
Brent, Commune du Châtelard _____ né à
Brent _____ le deux avril __________ mil huit cent quatre-vingt-six _____ fils de
Jonas Flükiger, maréchal à Brent _____ et de
Cécile née Roche, décédée _____
à _____2. Gillieron, Renée-Marie _____
célibataire

ménagère

originaire de Servion _____ domiciliée à
Yvonand _____ née à
Concise _____ le seize novembre __________ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fille de
Edmond-Alfred Gillieron, pêcheur à Yvonand _____ et de
Marie née Mercier, décédée _____
à _____

Comme témoins :

1. Arny Emile, manoeuvre à la Corsay-Montreux _____
2. Burdet Pierre manoeuvre à Rauchamp _____Les publications ont eu lieu à Châtelard, à Huttwil et à Yvonand
le 21, à Servion le 22 février 1914. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le premier avril mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication et de non-
opposition. _____

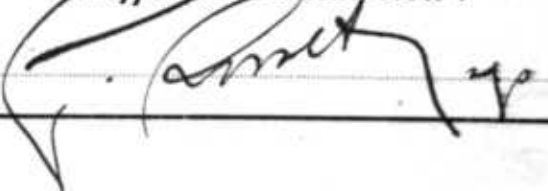
Les époux :

Louis Flükiger
Renée Flükiger

Les témoins :

E. Arny.
Pierre Burdet.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Huttwil, à Orn-
la-Ville et à Yvonand, le 1. IV. 14.

Registre des mariages A.

N° 38.

Gétaz - Morier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gétaz, Louis-Samuel _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Château d'Oex _____ domicilié à
 Caux, Commune des Planches _____ né à
 Château d'Oex _____ le vingt-cinq juin
 _____ mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fils de
 Louis-Samuel Gétaz, agriculteur _____ et de
 Marie née Allenbach _____
 à Château d'Oex _____

2. Morier, Elise-Lina _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Château d'Oex _____ domiciliée à
 Château d'Oex _____ née à
 Château d'Oex _____ le vingt-huit novembre
 _____ mil huit cent quatre-vingt-quatorze _____ fille de
 Emile-Alfred Morier, agriculteur _____ et de
 Louise-Bertha née Heer _____
 à Château d'Oex _____

Comme témoins :

1. Richard Ernest, Jussier municipal aux Planches. _____
2. Pasche Paul, agent de police aux Planches. _____

Les publications ont eu lieu aux Planches le 11, et à Château d'Oex
 le 12 mars 1914. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le huit avril mil neuf cent quatorze. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Consentement des parents de la fiancée
 Actes de publication et de non-
 opposition. - _____

Les époux :

Louis Samuel Gétaz
 Elise Lina Gétaz

Les témoins :

Richard
 Pasche Paul.

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Château d'Oex, le
 8. IV. 14. _____

Registre des mariages A.

N^o 39.

Cantarini-Lilla

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cantarini, Consolo - Pacifico _____
 célibataire _____
 Statier - peintre _____
 originaire de Loco (Tessin) _____ domicilié à
 la Bourenetta, Commune du Châtelard _____ né à
 Loco _____ le sept juillet _____
 mil huit cent quatre-vingt-deux _____ fils de
 Remigio Cantarini, chapelier _____ et de
 Virginia née Beletta _____
 à Loco. _____

2. Lilla, Rose - Isabelle _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Pisano (Nora, Italie) _____ domiciliée à
 au Trait, Commune des Planches _____ née à
 au Trait _____ le vingt-trois septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fille de
 Angelo-Gaetano-Guglielmo Lilla, entrepreneur _____ et de
 Marie-Louise née Fromentin _____
 au Trait _____

Comme témoins :

- 1. Joseph Lilla, entrepreneur à Montreux. - _____
- 2. Pierre Manzoni, peintre à Montreux. - _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard et aux Planches le 18, à Loco le 21 février, et à Pisano de 8 au 15 mars 1914. -

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le quinze avril mil neuf cent quatorze. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Certificat d'état libre de la fiancée
 Actes de publication et de non-
 opposition. _____

Les époux :

Pacifico Cantarini
 Rose Cantarini

Les témoins :

Joseph Lilla
 Pierre Manzoni

L'officier de l'état civil :

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à Loco et à la Chan-
 cellerie, le 16. II. 14. _____

Registre des mariages A.

N° 40

Randin - Bertholet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Randin, Georges

veuf de Valentine - Désirée Landais dès le 19 janvier 1911.

cocher

originaire de Bances domicilié à

Teytaux né à

Bances le vingt-six janvier

mil huit cent soixante-dix-neuf fils de

Henri-Louis-Gabriel Randin, décédé et de

Louise née Nicollier

à Teytaux

2. Bertholet, Cécile-Hélène

célibataire

demoiselle de magasin

originaire de Rougemont domiciliée à

Chaulin, Commune du Châtelard née à

Fontanivant (Châtelard) le premier août

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de

David Bertholet, employé au M.C.B. et de

Eugénie-Rosalie née Cochard

à Chaulin

Comme témoins :

1. Mury Louis, agent de police aux Banches

2. Casandey Henri, employé aux Banches.

Les publications ont eu lieu à Teytaux le 9, au Châtelard et à

Rougemont le 10, à Bances le 11 mars 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix-sept avril mil neuf cent

quatorze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Livret de famille du fiancé avec
inscription du décès de sa 1^{ère} femme
Actes de publication et de non-
opposition.

Les époux :

Georges Randin

Hélène Randin

Les témoins :

L. Mury

Casandey

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Baulmes et à Rougemont, le 21.11.14.

Registre des mariages A.

N° 41.

Maillard-Chamorel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maillard, Jean-Ernest
 célibataire
 employé C. F. F.
 originaire de Siviriez (Fribourg) domicilié à
 la Couvenettaz, Commune du Châtelard né à
 Siviriez le quinze octobre
 mil huit cent quatre-vingt-dix fils de
 Pierre-Jules Maillard, agriculteur et de
 Marie-Françoise née Esquey
 à Siviriez

2. Chamorel, Amélie-Sophie
 célibataire
 cuisinière
 originaire de Ollon domiciliée à
 la Couvenettaz née à
 Pallueyres (Ollon) le dix février
 mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
 François-Philippe Chamorel, agriculteur et de
 Suzanne-Catherine née Josi
 à Pallueyres.

Comme témoins :

1. Chamorel, Adrien, employé à la Sicmitas à Montreux
 2. Pittet Jules, employé C. F. F. à Montreux.

Les publications ont eu lieu au Châtelard le 9, à Siviriez le 10,
 à Ollon le 10, et à Hémroz le 11 mars 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix-sept avril mil neuf cent
 quatorze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non-
 opposition.

Les époux :

Maillard Ernest
 Maillard Sophie

Les témoins :

Adrien Chamorel
 Pittet Jules

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Siviriez à Hémroz
 et à Ollon, le 21. IV. 14.

Registre des mariages A.

N° 42.

Monard-Radel

Par décret du Grand Conseil du
5 février 1924 Monsieur Pierre Louis
Joseph Camille Adolphe - Lucotard,
législateur ayant rempli toutes les conditions
prescrites à cet effet, a été autorisé
à exercer ses fonctions de législateur
dans le département de la Savoie.
Esprit - Fittet.

Inséré le 21 décembre 1915

L'officier de l'état civil:

P. Radel ion ar dépt

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Monard, Pierre-Louis-Joseph-Camille _____
célibataire _____

chef de cuisine _____

originaire de Bomenay (Savoie et Loire, France) _____ domicilié à

Clarens, Commune du Châtelard _____ né à

Bomenay _____ le quatre novembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fils de

Claude-Clement Monard, propriétaire _____ et de

Marie-Jeanne née Girard _____

à Bomenay _____

2. Radel, Jeanne-Clara _____

célibataire _____

employée de commerce _____

originaire de Gimel et Longjumeau _____ domiciliée à

Clarens _____ née à

Yevrey _____ le dix-sept avril _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fille de

John-Alfred Radel, décédé _____ et de

Marie-Françoise-Henriette née Pouchonnet _____

à Clarens. _____

Comme témoins :

1. de Croon, Jacques, coiffeur à Montreux. _____

2. Gay, Alfred, chauffeur à Montreux. _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard le 19, à Longjumeau le
20, à Gimel et à Bomenay le 21 mars 1914.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Montreux, le dix-sept avril mil neuf cent
quatorze. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Consentement des parents du fiancé
Actes de publication et de non-
opposition. _____Certificat de capacité matrimoniale
du Consulat français du 7 avril 1914
Permis de célébration du Département
de Justice et Police du 11 avril 1914. _____Communiqué à la Chancellerie, à
Gimel et à Longjumeau, le 21.11.14.

Les époux :

Camille Monard

Clara Monard

Les témoins :

Alfred Gay

John Alfred Radel

L'officier de l'état civil :

P. Radel

Registre des mariages A.

N° 43.
Ruemi Di Giorgio

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ruemi, Antonio
célibataire
manœuvre
originaire de Novara Sicilia (Alessima, Italie) domicilié à
au Chiène, Commune du Châtelard né à
Novara Sicilia le vingt-huit juin
mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
Sebastiano Ruemi, manœuvre et de
Paola née Bandozzo
à Novara Sicilia

2. Di Giorgio, Gaetana
célibataire
ménagère
originaire de Novara Sicilia domiciliée à
au Chiène née à
Novara Sicilia le quinze mai
mil huit cent quatre-vingt-six fille de
Paolo Di Giorgio, manœuvre et de
Maria née Lombardo
à Novara Sicilia

Comme témoins :

- 1. Henry Louis, agent de police aux Panches.
- 2. Richard Ernest, huissier municipal aux Panches.

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 23 décembre 1913, et
à Novara Sicilia du 4 au 11 janvier 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix-huit avril mil neuf cent
quatorze.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés
- Certificats d'état libre des fiancés
- Consentement des parents du fiancé
- Actes de publication et de non-
opposition.
- Permis de célébration du Département
de Justice et Police du 9 février
1914. - N° 35.

Communiqué à la Chancellerie, le
24.V. 14.

Les époux :

Ruemi Antonio
+ L'époux ne sachant pas écrire appose une
croix en lieu et place de signature.

Les témoins :

L. Henry,
E. Richard

L'officier de l'état civil :

J. Roret

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 44.

Dufour - Schwißgebél

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dufour, Ami _____
 célibataire _____
 employé au B.C.F. _____
 originaire de Châtelard _____ domicilié à
 Chemex (Châtelard) _____ né à
 Chemex _____ le six mars _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-quatre _____ fils de
 Eugène-Louis Dufour, agriculteur _____ et de
 Elise née De la Bottaz _____
 à Chemex _____

2. Schwißgebél, Lina _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Saanen _____ domiciliée à
 Schönried _____ née à
 Saanen _____ le vingt-sept octobre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fille de
 Gottfried Schwißgebél, agriculteur _____ et de
 Bertha née Böthlisberger _____
 à Schönried _____

Comme témoins :

1. Schwißgebél Gottfried, agriculteur à Schönried. -
2. Richard Ernest, émissier municipal aux Ranches. -

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 3, et à Saanen le 4
 avril 1914. - _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt avril mil neuf cent quatorze. - _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non-
 opposition. - _____

Les époux :

Ami Dufour _____

Lina Dufour _____

Les témoins :

Gott. Schwißgebél _____
 E. Richard _____

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Saanen, le 21 IV. 14.

Registre des mariages A.

N° 45.

Vautraviers - Perrin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vautraviers, Albert - Armand _____
 célibataire _____
 employé au T.M.F. _____
 originaire de Romairon _____ domicilié à
 Teytaux _____ né à
 aux Bayards _____ le premier décembre _____
 mil huit-cent quatre-vingt-un _____ fils de
 Allysse - Armand Vautraviers, à St Sulpice _____ et de
 Lisette - Anna née Gindraux, décédée _____
 à _____

2. Perrin, Marguerite - Elisa _____
 célibataire _____
 cuisinière _____
 originaire de Noiraigue (Teychâtel) _____ domiciliée à
 Valmont, Commune des Planches _____ née à
 Champagne _____ le quatorze septembre _____
 mil huit-cent quatre-vingt-dix _____ fille de
 Paul - Emile Perrin, horloger _____ et de
 Mina née Charin _____
 à Champagne _____

Comme témoins :

1. Charin, Michel, jardinier à Val-Mont et Corvèret
2. Parisod, Charles, dessinateur aux Planches.

Les publications ont eu lieu à Teytaux, aux Planches et à Noiraigue
 le 21, à Romairon le 22 février 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-deux avril mil neuf cent-
 quatorze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non-
 opposition. _____

Les époux :

Vautraviers Albert
 Vautraviers Marguerite

Les témoins :

M. Charin
 Ch. Parisod

L'officier de l'état civil :

_____ rep.

Communiqué à Champagne et à
 Noiraigue, le 22. IV. 14.

Registre des mariages A.

N° 46.
Pilet - Meinen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pilet, Louis-Alexandre
célibataire
usinier
originaire de Rossinières domicilié à
Drent, Commune du Châtelard né à
Drent le trois février
mil huit cent quatre-vingt-six fils de
Vincent-Louis Pilet, agriculteur et de
Sophie née Sulliger
à Drent

2. Meinen, Rosa-Anna
célibataire
femme de chambre
originaire de Spiez, Berne domiciliée à
Drent née à
Lansanne le onze septembre
mil huit cent soixante-dix-huit fille de
Jacob Meinen, décédé et de
Anna née Riedermann
à Münsingen

Comme témoins :

1. Vionnet, Edmond, agent de police aux Planches.
2. Peyrollaz, Ernest, agent de police aux Planches.

Les publications ont eu lieu à Châtelard, à Rossinières et à Spiez
le 3 avril 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montrou, le vingt-deux avril mil neuf cent
quatorze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication et de non-
opposition.

Les époux :

Louis Pilet
Rosa Pilet

Les témoins :

Vionnet
Peyrollaz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Rossinière, le 22/14,
et à Spiez.

Registre des mariages A.

N° 47

Künzi-Ackermann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Künzi, Johann
 célibataire
 chauffeur
 originaire de Kandergrund (Berne) domicilié à
 Clarens, Commune du Châtelard né à
 Kandergrund le trente juin
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
 Gilgion Künzi, décédé et de
 Susanna née Stoller
 à Clarens.

2. Ackermann, Mathilda-Agnès
 célibataire
 repasseuse
 originaire de Buochs domiciliée à
 Clarens née à
 Stans le vingt-quatre août
 mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
 Josef-Albis Ackermann, décédé et de
 Carolina née Wagner
 à Stans

Comme témoins :

1. Parisod, Charles, dessinateur aux Planches.
2. Maquin Ernest, agent de police aux Planches.

Les publications ont eu lieu à Châtelard, à Kandergrund et à
 Buochs le 1^{er} avril 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-quatre avril mil neuf cent
 quatorze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non-
 opposition.

Les époux :

Jean Künzi
 Mathilde Künzi

Les témoins :

Coll. Parisod
 E. Maquin

L'officier de l'état civil :

[Signature]
 sep.

Communiqué à Kandergrund et à
 Buochs, le 27. IV. 14.

Registre des mariages A.

No 48.

Cartier - Uholz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. - Cartier Franais - André
 veuf de Marie Thérés née Grueniger dè le 15 octobre 1910
 cuisinier

originaire de Versoix Genève domicilié à
 Versoix Commune des Planches né à
 Versoix le vingt - neuf avril
 mil huit cent quatre - vingt - quatre fils de
 Léon - Fernand dit Jean Cartier et de
 Thérèse née Charbonnet

2. Uholz Jeanne
 célibataire
 couturière

originaire de Fribourg domiciliée à
 la Rouvray Commune du Châtelard née à
 Fribourg le trois novembre
 mil huit cent quatre - vingt fille de
 Pierre - Joseph Uholz à la Rouvray et de
 Marie née Andria dècèdè

à

Comme témoins :

1. Uholz Joseph réparateur à la Rouvray
 2. Gasquet Marin couturier à la Cortaz

Les publications ont eu lieu à Versoix et à Fribourg le 12 avril
 au Châtelard et aux Planches le 14 avril 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Donneur le vingt - neuf avril mil huit
 cent quatorze

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée
 Livret de famille du fiancé avec
 subdivision du décès de sa 1^{re} femme.
 Actes de publication et de non -
 opposition.

Les époux :

Cartier André
 Jeanne Cartier

Les témoins :

Jos Uholz
 Gasquet Marin

L'officier de l'état civil :

E. Burchold

Registre des mariages A.

N° 40.

Mommier - Guichard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mommier Henri
 célibataire
 Docteur en médecine
 originaire de Villars - le Grand et Neuchâtel, Fère domicilié à
 au Chêne Commune du Schâtelard né à
 Lausanne le quinze mars
 mil huit cent quarante - sept fils de
 Adolphe - Henri Mommier et de
 Sophie - Louise me Pirik, décédés

2. Guichard Marie - Alma
 célibataire
 sans profession
 originaire de Orzents et Pully domiciliée à
 au Fleuret, Commune de Gollion née à
 Orzents le vingt - quatre février
 mil huit cent soixante - quatorze fille de
 Jean - François Guichard et de
 Louise - Susanne me Reymond, décédés

Comme témoins :

1. Rasche Paul agent de police, aux Blanchet
2. Seyrollez Ernest agent de police, aux Blanchet

Les publications ont eu lieu au Schâtelard le 3, à Gollion
 Neuchâtel et Orzents le 4, à Pully le 5, et à
 Villars - le Grand le 6 avril 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le premier mai mil neuf cent
 quatorze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de
 non opposition.

Les époux :

H. Mommier
 Marie Mommier

Les témoins :

Rasche Paul agent.
 E. Seyrollez

L'officier de l'état civil :

A. Balthazard

Communiqué à Lotterod, Belleveise, à
 Neuchâtel, à Noirs, à Chavrens
 et à Rossonay, le 27.14.

Registre des mariages A.

N° 50

Anselmi - Tarbagliani

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Anselmi Francesco
celibataire
maçon
originaire de Cameri Novare Italie domicilié à
Veyrier né à
Cameri le trente avril
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Michele Anselmi agriculteur et de
Margherita nee Biggi

2. Tarbagliani Giuseppina
celibataire
menagère
originaire de Cameri Novare Italie domiciliée à
Veyrier née à
Cameri le dix-sept novembre
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Battista Tarbagliani manoeuvre et de
Teresa nee Trava

Comme témoins :

- 1. Tomotti Michele, commerçant, à Veyrier
2. Pedrotti Luigi, manoeuvre à Veyrier

Les publications ont eu lieu à Veyrier le 19 et à Cameri le 29 mars 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Menture, le premier mai mil neuf cent
quatorze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Consentement des père et mère
de la fiancée
Certificat d'état libre des fiancés
Actes de publication et de
non opposition
Permis de célébration du
Département de Turin et d'Aix
du 27 avril 1914
Communiqué à la Chancellerie, le
4.V.14.

Les époux :

Anselmi Francesco -
Anselmi Giuseppina

Les témoins :

Tomotti Michele
Pedrotti Luigi

L'officier de l'état civil :

A. Buthold

No 54.

Sprenger - Stein

Par jugement du Tribunal de
Karlruhe (Grand) rendu
en date du 17 décembre 1913 déclaré
définitif et exécutoire le 5 février
1914 le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à _____ an le
délai pendant lequel l' _____
ne pourra _____ contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 2 mars 1914.

L'officier de l'état civil:

E. Benschel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sprenger Johannes - Detlef _____
divorcé d'avec Magdalena - Emma née Thon, née le 29 décembre
1913.
chef d'orchestre _____
originaire de Kreuznach Prusse _____ domicilié à
Pallens Commune du Châtellard _____ né à
Gelnhausen Prusse le premier janvier _____
mil huit cent quatre-vingt-deux _____ fils de
Heinrich - Friedrich - Christian Sprenger _____ et de
Sophie - Marie née Pröschner _____
à Hombheim _____
2. Stein Frieda - Luise _____
célibataire _____
sans profession _____
originaire de Karlruhe _____ domiciliée à
Pallens _____ née à
Karlruhe _____ le huit août _____
mil huit cent cent quatre-vingt-sept _____ fille de
Rudolf Stein _____ et de
Johanna née Krieh _____
à Karlruhe _____

Comme témoins :

1. Luba Fritz marieur La Cortaz _____
2. Perret Felin marieur Pallens _____

Les publications ont eu lieu à Châtellard le 12 à Hombheim
le 14 et à Kreuznach le 23 mars 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montoux le premier mars mil neuf cent
quatorze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Acte de mariage du fiancé et
actes de jugement en divorce.
Certificats de capacité ma-
trimoniale _____
Certificats de publication et
de non opposition _____
Permis de célébration du Département
de justice et Police, du 18 avril 1914.
Communiqué à la Chancellerie, le
7 V. 1914 _____

Les époux :

Johannes Sprenger

Frieda Sprenger

Les témoins :

F. Luba
L. Perret Gentil

L'officier de l'état civil :

E. Benschel

Registre des mariages A.

N° 52.

Joyet - Brausaiz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Joyet David - Ernest
 natif de Stalim - Julia née Hogeon du 16 janvier 1910
 célibataire
 originaire de Chesaux domicilié à
 Ternier Commune du Châtelard né à
 Chesaux le cinq janvier
 mil huit cent soixante - deux fils de
 Louis - Henri Joyet et de
 Marguerite - Honneste - Fabine née Delacourte, décedés
 à

2. Brausaiz, Elix
 célibataire
 sans profession
 originaire de Chavannes sur Moudon domiciliée à
 Lausanne née à
 Beaulieu le vingt - huit janvier
 mil huit cent soixante - quatre fille de
 Louis Brausaiz et de
 Louise née Hercey, décedés
 à

Comme témoins :

1. Hogeon Jules sans profession, à Ternier
2. Seyrollaz Ernest agent de Police aux Blanchets

Les publications ont eu lieu à Châtelard à Chesaux et
 à Lausanne le 9 et à Chavannes le 10 avril 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le premier mai mil neuf cent
 quatorze

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée
 Livret de famille du fiancé avec
 inscription du décès de sa 1^{re} femme
 Certificat de publication et
 de non opposition

Les époux :

E. Joyet
 E. Joyet

Les témoins :

J. Seyrollaz agent.
 Jules Hogeon

L'officier de l'état civil :

A. Bertholet

Communiqué à Brilly, à Moudon et
 à Lausanne, le 9.5.14.

Registre des mariages A.

N° 53.

Chabloz. Paquier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chabloz Louis-Eugène
 célibataire
 peintre en bâtiment
 originaire de Château d'Ox domicilié à
 Vernex Commune du Châtelard né à
 Chermex le vingt août
 mil huit cent quatre-vingt-seize fils de
 Louis Chabloz deuve et de
 Rosa Eugène me Grossin
 à Chermex

2. Paquier Eva
 célibataire
 infirmière
 originaire de Longel et Preverenges domiciliée à
 Lutry née à
 Lutry le quatre décembre
 mil huit cent quatre-vingt-douze fille de
 Louis Julia Paquier et de
 à La Sarraz

Comme témoins :

1. Wilten Auguste agent de police, aux Blanchet
2. Richard Ernest, huissier municipal, aux Blanchet

Les publications ont eu lieu au Châtelard le 11, à Château
 d'Ox, Longel Preverenges et Lutry le 13 août
 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix mai mil neuf cent
 quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Certificats de publication
 et de non opposition

Les époux :

Chabloz Louis
 Chabloz Eva

Les témoins :

Auguste Wilten agt
 Richard Ernest

L'officier de l'état civil :

A. Berthold

Communiqué à Château d'Ox, à Lonay
 et à Villars s. Y., le 12.V. 14.

Registre des mariages A.

No 57

Studer - Marguaitner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Studer Alexander _____
 célibataire _____
 ramoneur _____
 originaire de Grafenried (Berne) _____ domicilié à
 Clarent Commune du Châtelard _____ né à
 Trummthal _____ le onze septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fils de
 Ernst Studer tonnelier _____ et de
 Elisabeth nee Füschi _____
 à Grafenried _____

2. Marguaitner Clara Emma _____
 célibataire _____
 demoiselle de magasin _____
 originaire de Saint-Aubin (Neuchâtel) _____ domiciliée à
 Neuchâtel _____ née à
 Cornier _____ le dix-neuf septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fille de
 Alfred Marguaitner employé communal _____ et de
 Rosa nee Zimmermann _____
 à Neuchâtel _____

Comme témoins :

1. Blanc Alphonse, coiffeur à Clarent.
 2. Bossier Henri, cordonnier à Clarent.

Les publications ont eu lieu au Châtelard et à Neuchâtel le
 21 mars, à St-Aubin le 1^{er} avril et à Grafenried
 le 2 avril 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Monteux, le six mai mil neuf cent
 quatorze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Certificats de publication et
 de non opposition _____

Les époux :

Studer Alexander
 Studer Clara

Les témoins :

Blanc Alphonse
 Henri Bossier

L'officier de l'état civil :

A. Balthold

Communiqué à Grafenried, à Saint
 Aubin et à Neuchâtel, le 13.V.14.

Registre des mariages A.

N° 55

Rabinovitch - Schmouitoff

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rabinovitch Boris, _____
 célibataire _____
 étudiant en droit _____
 originaire de Saint - Pétersbourg, Russie _____ domicilié à
 Vernes - Commune du Châtelard _____ né à
 Saint - Pétersbourg _____ le sept } dernier
 mil huit cent quatre - vingt - trois _____ fils de
 Jacques Rabinovitch, avocat _____ et de
 Alexandra née Ratner _____
 à Saint - Pétersbourg _____

2. Schmouitoff, Beïla _____
 célibataire _____
 étudiante en médecine _____
 originaire de Kharkov Russie _____ domiciliée à
 Vernes _____ née à
 Kharkov _____ le vingt - huit septembre }
 mil huit cent quatre - vingt - dix _____ fille de
 Eliel Schmouitoff, marchand _____ et de
 Marie Guitel Schmouitoff _____
 à Kharkov _____

Le mariage religieux a été célébré à la Synagogue de Genève le 1 mai 1914, selon déclaration jointe au dossier.

Comme témoins :

1. Schmouitoff Israël étudiant à Vernes _____
2. Oustimenko Simofei étudiant à Vernes _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard le 23 avril 1914 à l'Église Israélite, à Genève _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Heureux _____ le sept mai mil neuf cent
 quatorze _____

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés _____
- Certificat du Consulat Russe à Genève _____
- Déclaration du Grand Rabbin _____
- Certificat de publication et de non opposition _____
- Permis de célébration du Département de Justice et Police, du 16 mai 1914 _____

Les époux :
 Boris Rabinovitch
 Beïla Rabinovitch

Les témoins :
 Israël Schmouitoff
 Simofei Oustimenko

L'officier de l'état civil :
 R. Berthold _____

Communiqué à la Chancellerie, le 13.V. 14. _____

Registre des mariages A.

No 56.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

Zümbrünnen - von Siebenthal 1. Zümbrünnen Gottlieb, _____
 célibataire
 sculpteur
 originaire de Ringgenberg (Berne) _____ domicilié à
 Châtelard Commune du Châtelard _____ né à
 Ringgenberg sur Sage le vingt - un août _____
 mil huit cent quatre - vingt - deux _____ fils de
 Ulrich Zümbrünnen _____ et de
 Marguerite ne Schmocker _____
 à Châtelard _____

2. von Siebenthal, Elisabeth _____
 célibataire
 sans profession
 originaire de Gessenay (Berne) _____ domiciliée à
 Grandchamp, Commune de Fyteraz _____ née à
 Grandchamp _____ le six octobre _____
 mil huit cent quatre - vingt - trois _____ fille de
 Jean von Siebenthal, fabricant _____ et de
 Esther ne von Grümgen _____
 à Grandchamp _____

Comme témoins :

1. von Siebenthal Jean fabricant à Grandchamp
2. Maurice Samille avocat de Pâris aux Blanchet.

Les publications ont eu lieu au Châtelard et à Fyteraz le
 6 avril à Ringgenberg et à Gessenay, le 7
 avril 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux _____, le huit mai mil neuf cent
 quatorze _____

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé.
 L'acte de naissance de la fiancée
 se trouve au Vol. 3 fol. 74.
 Certificats de publication
 et de non opposition.

Les époux :

Jh. Zümbrünn
 E. Zümbrünn

Les témoins :

Jean Siebenthal
 E. Montreux

L'officier de l'état civil :

E. Berthold

Communiqué à Ringgenberg et à
 Gessenay, le 13.V.14.

Registre des mariages A.

N^o 57
Galofaro - Galofaro

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Galofaro Antonino
célibataire
manœuvre

originaire de Novara Sicilia (Même State) domicilié à
Orin Commune du Châtellard né à
Novara Sicilia le huit février
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Giuseppe Galofaro manœuvre et de
Carmela nee Roselli
à Novara Sicilia

2. Galofaro Antonina
célibataire
curière de fabrique

originaire de Novara Sicilia domiciliée à
Orin née à
Novara Sicilia le vingt-neuf juillet
mil huit cent quatre-vingt-un fille de
Salvatore Galofaro, docteur et de
Maria nee Lombardo
à Novara Sicilia

Comme témoins :

- 1. Hubert Camille agent de police aux Planchet
- 2. Mary Louis agent de police aux Planchet

Les publications ont eu lieu àu Châtellard le 16 mars et
à Novara Sicilia le 5 avril 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le huit mai mil neuf cent
quatorze.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés
- Certificats d'état libre des fiancés
- Certificats de publication et de non opposition
- Permis de célébration, du Département de Justice et Police du 4 mai 1914

Communiqué à la Chancellerie, le 13.
V. 14.

Les époux :

Galofaro Antonina
L'épouse devant fait ainsi après avoir
mis en lieu et place de signature.
Les témoins :

Mary Louis
L. Mary

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 58

Calon - Motteux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Calon Gustave - Emile
 célibataire
 électricien

originaire de Châtellard domicilié à
 la Rouvenaz Commune du Châtellard né à
 la Rouvenaz le cinq juin

mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
 Louis - Gustave Calon et de
 Maria - Clémence - Félicie
 à Montaux

2. Motteux Marie - Marguerite
 célibataire

sans profession

originaire de Ormont - dessus domiciliée à
 aux Furences Commune du Châtellard née à
 aux Furences le vingt-neuf mars

mil huit cent quatre-vingt-onze fille de
 François - Servais - Louis Motteux et de
 Emma - Marie née Rohrbach

aux Furences

Comme témoins :

1. Calon Gustave comptable à Vernier
 2. Peyrollaz Ernest agent de police aux Furences

Les publications ont eu lieu à Châtellard le 6 et à Ormont-
 dessus le 7 avril 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montaux le onze mai mil huit cent
 quatorze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Certificats de publication
 et de non opposition

Les époux :

G. Calon
 M. Calon

Les témoins :

Calon
 Peyrollaz

L'officier de l'état civil :

J. Buthold

Communiqué à Ormont-dessous, le
 13.V.14.

Registre des mariages A.

N° 59

Brunoni - Riccarelli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brunoni Luigi - *riccarelli*
 célibataire
portier
 originaire de *Ornago Milan Italie* domicilié à
Blarant Commune du Châblard né à
Ornago le *six janvier*
 mil huit cent *soixante - seize* fils de
Giorgio Brunoni *decédé* et de
Elema *nee Edonati*
 à *Ornago*

2. Riccarelli Doménica - *Santa*
 célibataire
cuisinière
 originaire de *S. Michele in Cerverina (Rome Italie)* domiciliée à
Blarant née à
S. Michele in Cerverina le *vingt - sept septembre*
 mil huit cent *soixante - dix - neuf* fille de
Luigi Riccarelli *agriculteur* et de
Margherita *nee Claudi*
 à *S. Michele in Cerverina*

Comme témoins :

- 1. Riccarelli Colombo *maçon à Vevey*
- 2. *Delimoni Giuseppe* *manœuvre à Vevey*

Les publications ont eu lieu à *Châblard* le *19 janvier* à *Ornago* le *8* et à *S. Michele in Cerverina* le *15* *mars 1914*.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montoux, le *onze* *mai* mil neuf cent *quatorze*.

Pièces déposées :

acte de naissance des fiancés
certificats d'état libre des fiancés
certificats de publication
et de non opposition
Permis de célébration des
Département de Justice et Paix
du 27 avril 1914.

Les époux :

Brunoni Luigi
R

Je soussigné ne sachant pas lire, appose
une croix en lieu et place de signature.

Les témoins :

Riccarelli Colombo
Delimoni Giuseppe

L'officier de l'état civil :

E. Bartholdy

Communiqué à la Chancellerie, le *13.V.14.*

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 60

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

Golaz, Willemmin née Tarbel

1. Golaz Mylle - Auguste
 divorcé de Elisabeth Koller du le 12 janvier 1914.
 Voyageur de commerce
 originaire de l'Abbaye domicilié à
 Plainpalais né à
 Somelose le vingt-cinq mars
 mil huit cent soixante-huit fils de
 feu Golaz George Julien et de
 feu Rosalie née Besson

2. Willemmin née Tarbel, Hélène
 veuve de Charles - Alfred Willemmin du le 7 janvier 1910

originaire de Genève Ville domiciliée à
 aux Crans - river née à
 Dix le deux août
 mil huit cent soixante-troize fille de
 feu Tarbel Julien et de
 Emma - Joséphine née Puklin
 à Dix

Comme témoins :

- 1. Richard Ernest, huissier municipal, aux Planches
- 2. Peyrollaz Ernest, agent de police, aux Planches

Les publications ont eu lieu à Plainpalais le 9, à l'Abbaye,
 Genève et aux Crans - river le 14 avril 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Monture, le quatorze mai mil neuf
 cent quatorze.

Pièces déposées :

Certificat de publication
 de l'état civil de Plainpalais
 du 9 mai 1914

Les époux :

Sig. Golaz
 Hélène Golaz

Les témoins :

R. Richard
 E. Peyrollaz

L'officier de l'état civil :

H. Berthod

Communiqué à l'Abbaye, à Plainpalais,
 à Genève et aux Crans - river, le 15.1.14.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Registre des mariages A.

No 61.

Künzi - Juillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Künzi Gottlieb _____
 célibataire
 chauffeur _____
 originaire de Kandergrund (Rom) _____ domicilié à
 Vernex Commune du Châtard _____ né à
 Kandergrund _____ le six novembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fils de
 Gilbert Künzi veuf _____ et de
 Juliana ne Keller _____
 à Clarant _____

2. Juillard Marie-Alexine dite Ernestine _____
 célibataire _____
 repassant _____
 originaire de Croisoret Valais _____ domiciliée à
 aux Planchet _____ née à
 Croisoret _____ le dix-neuf décembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-six _____ fille de
 Hyacinthe Juillard agriculteur à Croisoret, _____ et de
 Thérèse ne Dussey, veuve _____
 à _____

Comme témoins :

1. Julius Bosshardt chauffeur, à Vernex _____
 2. Alfred Martin magasinier, aux Planchet _____

Les publications ont eu lieu à Croisoret ou Châtard
 et aux Planchet le 17 avril et à Kandergrund le
 18 avril 1914 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montoux _____ le quinze mai mil neuf cent
 quatorze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
 Certificats de publication
 et de non opposition _____

Les époux :

Gottlieb Künzi
 Ernestine Juillard

Les témoins :

Julius Bosshardt
 Alfred Martin

L'officier de l'état civil :

E. Berthold

Communiqué à Kandergrund et à
 Croisoret, le 16.V.14. _____

Registre des mariages A.

No 62.

Eschler - Zümpfen

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Eschler Emile _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Obermyll (Dème _____) domicilié à
 Breuk Commune du Châtellard _____ né à
 la Sieme au Chien Chateau le quinze juin _____
 mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fils de
 Christian Eschler _____ et de
 Marie Louise nee Henchoz, décédée _____

2. Zümpfen Seraphina - Regina _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Salgesch (Canton _____) domiciliée à
 Breuk _____ née à
 Salgesch _____ le quinze février _____
 mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fille de
 Alphonse Zümpfen, agriculteur _____ et de
 Magdalena nee Hofer _____
 à Salgesch _____

Comme témoins :

1. M. Louis agent de police aux Planchet _____
2. M. Pasche Paul agent de police aux Planchet _____

Les publications ont eu lieu à Châtellard le 20 et à Ober-
 myll et Salgesch le 2 avril 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le quinze mai mil neuf cent
 quatorze _____

Pièces déposées :

acte de naissance des époux
 certificats de publication et
 de non opposition _____

Les époux :

Emile Eschler

Seraphine Eschler

Les témoins :

L. Mury
 P. Pasche

L'officier de l'état civil :

A. Rothold

Communiqué à Obermyll et à Salgesch,
 le 16.V. 14. _____

Registre des mariages A.

N° 63.

Zenoni - Glisenti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Zenoni Zaccaria
 célibataire
 manoeuvre
 originaire de Bolzano (Trente) Italie domicilié à
 la Cortaz Commune des Planches né à
 Bolzano le vingt-une juillet
 mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
 Grandenzio Zenoni et de
 Margherita nei Gode deudas
 à

2. Glisenti Marie
 célibataire
 repassante
 originaire de Testone (Pescia) Italie domiciliée à
 la Cortaz née à
 au Chém Commune du Châtard le treize mars
 mil huit cent quatre-vingt-quatorze fille de
 Joseph Glisenti, manoeuvre et de
 Julie Staline Dubochik nei Emery
 à la Cortaz

Comme témoins :

- 1. Trusconi Clement mason au Chém
- 2. Ronchi Cesare mason à la Cortaz

Les publications ont eu lieu au Planches, le 9 à Bolzano le Haut Testone le 22 mai 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Contenteux, le seize mai mil neuf cent
 Quatorze

Pièces déposées :

- Actes de naissance des époux.
- Consentement du futur et de l'épouse.
- Actes de décès des père et mère de l'époux.
- Consentement du père et mère de l'épouse.
- Certificat d'état libre de l'époux.
- Certificat de publication et de non opposition.
- Permis de célébration du Département de Justice et Paix, du 27 avril 1914.
- Communiqué à la Chancellerie, le 16.V.14.

Les époux :

Zenoni Zaccaria,
 Glisenti Marie

Les témoins :

Trusconi Clement
 Ronchi Cesare

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 64

Gay-Crosier -
Rueger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gay-Crosier, Marc-Etienne _____

célibataire _____

cocher _____

originaire de Martigny-Bourg (Valais) _____ domicilié à

Clarens, Commune du Châtelard _____ né à

Martigny-Bourg _____ le seize mars _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fils de

Joseph-Emile Gay-Crosier, salier _____ et de

Elise née Franzmann _____

à Lavay _____

2. Rueger, Rosa-Katharina _____

célibataire _____

ménagère _____

originaire de Rothmingen (Bâle Campagne) _____ domiciliée à

Ternex, Commune du Châtelard _____ née à

Binningen _____ le vingt-cinq novembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fille de

Gustav-Adolf Rueger, peintre _____ et de

Maria née Haessler _____

à Binningen. _____

Comme témoins :

1. Chevalley, Eugène, manœuvre au Chêne-Montreux _____

2. Gay-Crosier, Henri, serrurier à St. Maurice. _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard, à Martigny et à Binningen

le 1^{er} mai 1914 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux _____ le dix-neuf mai mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication et de non-
opposition. _____

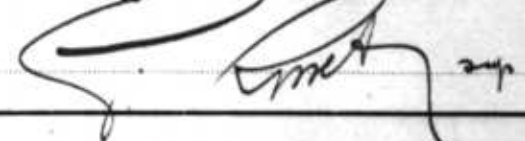
Les époux :

Marc Gay Crosier
Rosa Gay Crosier

Les témoins :

Eug. Chevalley
Gay Crosier Henri

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Martigny-Ville et à
Binningen, le 19.V.14. _____

Registre des mariages A.

No 65

Gianini - Rima
Rossire

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gianini - Rima, Lodovico _____
célibataire _____

peintre _____

originaire de Mosogno (Vessin) _____ domicilié à

au Trait, Commune des Planches _____ né à

hoco _____ le cinq avril _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fils de

Pasquale Gianini - Rima, décédé _____ et de

Maria née Meletta _____

à hoco _____

2. Rossire, Hélène _____

célibataire _____

sans profession _____

originaire de Blonay _____ domiciliée à

au Chêne, Commune du Châtelard _____ née à

au Chêne _____ le dix février _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fille de

François - Henri - Samuel Rossire, marchand de vins _____ et de

Marie - Louise née Perretin _____

à Chêne _____

Comme témoins :

1. Cantarini, Eldo, vitrier à la Rouvenaz - Montreux _____

2. Rossire, Henri, marchand de vins au Chêne - Montreux. _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard, aux Planches, et à
Blonay le 26, à Mosogno le 27 mars 1914. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt mai mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication et de non-
opposition. _____

Les époux :

Gianini Rima Lodovico

Gianini Rima Hélène

Les témoins :

J. Cantarini
Henri Rossire

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Mosogno et à St. Léger,
le 22.V.14. _____

Registre des mariages A.

N° 66

Barclay -
Carin née Morand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barclay, Charles - Ignace
célibataire
boucher
originaire de Champéry (Valais) domicilié à
Berritet, Commune des Planches né à
la Luy, Champéry le vingt-six mars
mil huit cent soixante-dix-huit fils de
Hypolite Barclay, à Champéry et de
Marie-Julienne née Chapelay, décédée
à

2. Carin née Morand, Marie
divorcée d'avec Louis-Alfred Carin dès le 5 septembre 1913
repassense
originaire de Tucherens domiciliée à
Verray, Commune des Planches née à
La Tour de Tèrme le vingt-cinq août
mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de
Albert-Louis Morand et de
Marie-Thérèse dite Elisa née Magrin
à Bulle

Comme témoins :

- 1. Goël, Louis, chauffeur à Berritet.
- 2. Felten, Auguste, agent de police aux Planches.

Les publications ont eu lieu à ux Planches le 6 mai, à Champéry et
à Tucherens le 7 mai 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-deux mai mil neuf cent
quatorze.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
Acte du 1^{er} mariage de la fiancée
avec mention du divorce
Judgement du Président du Tribunal
de Vérey en abréviation de délai d'at-
tente.
Actes de publication et de non-
opposition.

Communiqué à Champéry et à Mondové,
le 22.V.14.

Les époux :

Charles Barclay
Marie Barclay

Les témoins :

Louis Goël
Auguste Felten

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par jugement du Tribunal du
Séminaire de Vevey rendu
en date du 27 novembre 1914 déclaré
définitif et exécutoire le 4 février
1915, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, le
délai pendant lequel la défendesse
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Montreux, le 10 février 1915

L'officier de l'état civil

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 67

Aigroz - Aebischer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aigroz, Aimé _____
 célibataire _____
 ouvrier de fabrique _____
 originaire de Combremont - le - Petit _____ domicilié à
 Chailly, Commune du Châtelard _____ né à
 Chailly _____ le trois janvier _____
 mil huit cent quatre-vingt-treize _____ fils de

Aimé - Samuel Aigroz _____ et de
 Françoise - Mélanie née Pelet _____
 à Chailly _____

2. Aebischer, Emma - Albertine _____
 célibataire _____
 ouvrière de fabrique _____
 originaire de Cavel (Fribourg) _____ domiciliée à
 Terey _____ née à
 Fribourg _____ le vingt-neuf novembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-six _____ fille de

Nicolas - Daniel Aebischer _____ et de
 Marie - Elisabeth née Helfer _____
 à Terey _____

Comme témoins :

1. Aigroz Aimé, agriculteur à Chailly _____
 2. Felten Auguste, agent de police aux Planches - - _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 2, à Combremont - le -
 Petit, à Cavel et à Terey le 11 mai 1914. - _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-deux mai mil neuf cent
 quatorze - - _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de con-
 opposition - - _____

Les époux :

Aimé Aigroz
 Emma Aigroz

Les témoins :

Aigroz Aimé père
 Auguste Felten

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Combremont - le - Grand,
 à Cavel et à Terey, le 22 V. 14. _____

Registre des mariages A.

N^o 68.

Yaux-Roth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Yaux, Louis-Alexis
 veuf de Rosina née Baumann dès le 23 septembre 1913.
 mécanicien
 originaire de Planches _____ domicilié à
 aux Planches _____ né à
 Férey _____ le seize février _____
 mil huit cent cinquante-quatre _____ fils de

Jean-David Yaux _____ et de
 Louise née Müller } décédés _____
 à _____

2. Roth, Marie-Rosine
 célibataire
 cuisinière
 originaire de Gross Höchstetten (Berne) _____ domiciliée à
 au Trait, Commune des Planches _____ née à
 Berne _____ le vingt-cinq mai _____
 mil huit cent soixante-quatre _____ fille de
 Catherine Roth, décédée _____ et de
 à _____

Comme témoins :

1. Pillonel, Alphonse, tapissier à Vevey.
 2. Roemer, Robert, vannier à Nyon.

Les publications ont eu lieu à ux Planches le 14, à Gross Höchstetten
 le 15 avril 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-deux mai mil neuf cent
 quatorze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Acte du 1^{er} mariage du fiancé
 l'acte de décès de la 1^{re} femme
 du fiancé se trouve au Vol. XIV
 fol. 17. N^o 185.
 Actes de publication et de non-
 opposition.

Communiqué à Gross Höchstetten, le 22/14.

Les époux :

et Yaux
 M. Yaux

Les témoins :

Alphonse Pillonel
 R. Roemer

L'officier de l'état civil :

J. P. [Signature]

Registre des mariages A.

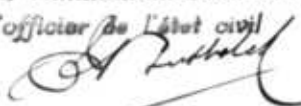
N° 69.

Velten - Marty

Par décision du 10 mai 1943
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens qu'il est écrit au lieu de
"Velten" le nom patronymique
"Velten" et au lieu de "Marty"
le nom de "Marty".

Montreux, le 13 avril 1943

L'officier de l'état civil



Com. au Syst.
à Gessenay et à Tarone

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Velten, Henri - Samuel _____
célibataire _____
cariste _____

originaire de Gessenay (Romme) _____ domicilié à
Pallens, Commune du Châtelard _____ né à
Pallens _____ le vingt-huit septembre _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fils de
Samuel-Henri Velten, décédé _____ et de
Louise née Chabloz _____
à Pallens. _____

2. Marty, Ernestine _____
célibataire _____
cuisinière _____

originaire de Tarone (Talais) _____ domiciliée à
au Basset, Commune du Châtelard _____ née à
Tarone _____ le dix-huit septembre _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fille de
Cléodore Marty, décédé _____ et de
Victorine née Amos _____
à Tarone _____

Comme témoins :

1. Bury Louis, agent de police aux Planches _____
2. Velten Auguste, agent de police aux Planches _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 20, à Gessenay et à
Tarone le 21 avril 1944. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-deux mai mil neuf cent
quatorze. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication et de non-
opposition. _____

Les époux :

Velten Samuel
Ernestine Velten

Les témoins :

L. Bury.
Aug Velten.

L'officier de l'état civil :



Communiqué à Saanen et à Tarone,
le 22.V. 44. _____

Registre des mariages A.

N° 70

Masson - Marquis

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Masson, Charles-François _____
célibataire _____

banquier _____

originaire de Teytaux et Villeneuve _____ domicilié à

Teytaux _____ né à

Teytaux _____ le onze février _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-un _____ fils de

Albert Masson, propriétaire à Teytaux _____ et de

Elisa née Cochard, décédée _____

à _____

2. Marquis, Emilie _____
célibataire _____

sans profession _____

originaire de Vaux,ully, Echichens et Morges _____ domiciliée à

Cerretet, Commune des Planches _____ née à

Planchamp (Châteland) _____ le vingt janvier _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fille de

Edouard-Louis Marquis, décédé _____ et de

Marie née Tomini _____

à Cerretet _____

Comme témoins :

1. Mlle Marguerite Matthey-Doret, à Neuchâtel _____

2. Mlle Ida Mayer, à Cerretet _____

Les publications ont eu lieu à Teytaux et aux Planches le 17 avril
à Villeneuve et à Morges le 18 avril, à Vaux,ully et Echichens
le 20 avril 1914. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-cinq mai mil neuf cent
quatorze _____

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée
l'acte de naissance du fiancé
se trouve au Vol. II fol. 157. N° 41
Actes de publication et de non-
opposition. _____

Les époux :

Charles Masson
Emilie Marquis.

Les témoins :

Mlle Matthey-Doret
Ida Mayer

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Villeneuve, à Monnaz,
à Villars s. Y., et à Morges, le 26. 14.

Registre des mariages A.

N^o 71.

Martin - Meylan

Par jugement du Tribunal du
District de Lausanne rendu
en date du 3 mai 1920 déclaré
définitif et exécutoire le 6 juillet
1920 le mariage inscrit ci-contre,
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux an le
délai pendant lequel le mari
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 20 juillet 1920.

L'officier de l'état civil:

H. Rothobler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Martin, Louis-Frédéric
veuf de Eugénie-Célestine née Giroud dès le 10 septembre 1913
Commissionnaire
originaire de Charannes de Bogis domicilié à
aux Planches né à
aux Planches le quatre mai
mil huit-cent-soixante-dix fils de
Jean-Christian Martin et de
Henriette-Louise née Martin décedés

2. Meylan, Clara
célibataire
cuisinière
originaire du lieu domiciliée à
Terey née à
Corcier le vingt octobre
mil huit-cent-quatre-vingt-huit fille de
François-Louis-Eugène Meylan, parqueteur et de
Amélie née Ducros
à Terey

Comme témoins :

- Münzger Fritz, Commissionnaire à Crin-Montreux.
- Ottersen Emile, Commissionnaire à Ternex-Montreux.

Les publications ont eu lieu aux Planches, à Terey et au lieu le 30
avril, à Charannes de Bogis le 4 mai 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-sept mai mil neuf cent
quatorze

Pièces déposées :

Acte du 1^{er} mariage du fiancé
Acte de naissance de la fiancée
Acte de décès de la 1^{re} femme
du fiancé se trouve au Vol. XII fol. 13
N^o 176.

Actes de publication et de non-
opposition.

Communiqué à Crans, au lieu et à
Terey, le 27.5.14.

Les époux :

Louis Martin
Clara Meylan

Les témoins :

Fritz Münzger
Emile Ottersen

L'officier de l'état civil :

H. Rothobler

Registre des mariages A.

N° 72.

Destraz - Lehmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Destraz, Henri-Maurice _____
 célibataire _____
 employé aux C. F. F. _____
 originaire de Essertes _____ domicilié à
 Clarens, Commune du Châtelard _____ né à
 Goay vière Puidoux _____ le vingt-deux septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fils de
 Louis-Oscar Destraz, employé aux C. F. F. _____ et de
 Emma née Croh _____
 à Puidoux _____

2. Lehmann, Olympe-Delphine _____
 célibataire _____
 repasseuse _____
 originaire de La Coudre (Neuchâtel) _____ domiciliée à
 Clarens _____ née à
 Avenches _____ le cinq février _____
 mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fille de
 Charles-Albert Lehmann, décédé _____ et de
 Henriette née Duceaux _____
 à Avenches _____

Comme témoins :

1. Ayer Alfred, serrassier à Clarens. _____
 2. Mme Henriette Ayer, à Clarens. _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 30 avril, à Saint-Blaise le 1^{er} et à Essertes le 2 mai 1914. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-sept mai mil neuf cent quatorze. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non-
 opposition. _____


Les époux :

Henri Destraz
 Olympe Destraz

Les témoins :

Ayer Alfred
 Henriette Ayer

L'officier de l'état civil :

 mp.

Registre des mariages A.

N° 73.

Günther-Zumbühl

Par décision du 23 novembre 1921, le Grand Conseil du Canton de Berne a accordé la naturalisation bernoise aux époux Günther-Zumbühl, dé-sigués ci-contre, qui ont en même temps acquis l'indige-nat communal de Berne.

Insait, le 10 janvier 1922.
L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL

A. Rothli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Günther, Hermann-Carl _____
célibataire _____
musicien _____
originaire de Borgau (Prusse) _____ domicilié à
au Trait, Commune des Planches _____ né à
Borgau _____ le vingt-cinq février _____
mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fils de
Ernst-Wilhelm Günther, employé postal à Borgau _____ et de
Henriette-Wilhelmine née Schilling, décédée _____

2. Zumbühl, Maria-Jakoba-Johanna _____
célibataire _____
demoiselle de magasin _____
originaire de Sins (Argovie) _____ domiciliée à
au Trait _____ née à
Littau, Rothhaus _____ le dix octobre _____
mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fille de
Johann Zumbühl, propriétaire _____ et de
Anna-Maria née Hengartner _____
à Ober-Entfelden _____

Comme témoins :

1. Drabsch, Leopold, négociant à Montreux. _____
2. Wunsch Fritz, musicien à Montreux. _____

Les publications ont eu lieu à ux Planches le 6, à Sins le 7, et à
Borgau le 11 mai 1914. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le cinq juin mil neuf cent quatorze. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Certificat de capacité matrimoniale
du fiancé _____
Actes de publication et de non-
opposition _____
Permis de célébration du Département
de Justice et Police du 30 mai 1914 _____

Communiqué à la Chancellerie et à
Sins, le 5.VI.14. _____

Les époux :

Korn Müller
Marie Günther

Les témoins :

Drabsch
F. Wunsch

L'officier de l'état civil :

A. Rothli

Registre des mariages A.

No 74 Henchoz-Burnier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henchoz, Emmanuel-François
célibataire
employé de banque
originaire de Rossinière domicilié à
Sâles, Commune du Châtelard né à
Sâles le dix-neuf juillet
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
François-Louis-Émile Henchoz, agriculteur et de
Adèle-Julie née Arnaud à Sâles

2. Burnier, Lina-Élise
célibataire
demoiselle de magasin
originaire de Ormont-dessous domiciliée à
Lausanne née à
Sâles le vingt-six mars
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Louis-Gabriel Burnier, employé et de
Élise née Rouge à Lausanne.

Comme témoins :

- 1. Pionnet Edmond, agent de police aux Planches
2. Magnin Ernest, agent de police aux Planches.

Les publications ont eu lieu au Châtelard et à Ormont-dessous le 29, à Rossinière et à Lausanne le 30 avril 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état, civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le cinq juin mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication et de non-opposition.

Les époux :

Emmanuel Henchoz
Lina Burnier

Les témoins :

Pionnet
Magnin

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 5000 f. d.

Communiqué à Rossinière, à Ormont-dessous et à Lausanne, le 5.VI.14.

Registre des mariages A.

N° 15

Francey-Terbelet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Francey Henri-Isaac _____
 veuf de Marie-Louisa née Terbelet dès le 26 novembre 1912. --
 facteur-postal _____
 originaire du Châtelard _____ domicilié à
 Territet, Commune des Planches _____ né à
 Clarens _____ le vingt-deux septembre _____
 _____ mil huit cent soixante-trois _____ fils de
 Jean-Vincent Francey _____ et de
 Marie-Elise née Rambert } décédés _____
 à _____

2. Terbelet, Jeanne-Marie _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Planches _____ domiciliée à
 Terraye, Commune des Planches _____ née à
 Terraye _____ le vingt-six septembre _____
 _____ mil huit cent soixante-quatorze _____ fille de
 Adèle-Catherine Terbelet, décédée _____ et de
 à _____

Comme témoins :

1. Bonnet Edmond, agent de police aux Planches. _____
2. Felten Auguste, agent de police aux Planches. _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard et aux Planches le 15 mai 1914. --

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le huit juin mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé _____
 Acte du 1^{er} mariage du fiancé _____
 L'acte de décès de la 1^{re} femme du fiancé se trouve au Vol. XIV. fol. 312. N° 217
 L'acte de naissance de la fiancée se trouve au Vol. III. fol. 363. N° 1087. _____
 Actes de publication et de non-opposition. _____

Communiqué _____

Les époux :

Isaac Francey
 Jeanne Francey

Les témoins :

Bonnet
 Auguste Felten

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N° 76

Egloff-Ritschard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Egloff, Ernest
 célibataire
 jardinier
 originaire de Bägerweilen (Surgovie) domicilié à
 Lausanne né à
 Aarau le quinze septembre
 mil huit cent quatre-vingt-six fils de
 Johann-Georges-Friedrich Egloff, jardinier et de
 Elise née Spychiger
 à Niedermünz (Surgovie)

2. Ritschard, Lina
 célibataire
 sans profession
 originaire de Interlaken (Berne) domiciliée à
 la Rouvenaz (Châtelard) née à
 la Rouvenaz le vingt-huit mars
 mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
 Christian Ritschard, décédé et de
 Marguerite née Schild
 à Montreux

Comme témoins :

1. Ritschard, Christian, sculpteur à Montreux.
2. Egloff, Alphonse, jardinier à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Lausanne le 9, à Interlaken et
 Bägerweilen le 11, et au Châtelard le 12 mai 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix juin mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Certificat de publication de l'état
 civil de Lausanne du 26 mai 1914.

Les époux :

Ernest Egloff
 Lina Egloff

Les témoins :

Chr. Ritschard
 Alphonse Egloff

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Bägerweilen, à Lau-
 sanne et à Interlaken, le 10. 11. 14.

Registre des mariages A.

N° 77.

Bortolotti - Strohmeier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bortolotti, Battista-Faustino _____
célibataire _____

directeur d'hôtel _____

originaire de Sarnico (Bergame, Italie) _____ domicilié à

Ternier, Commune du Châtelard _____ né à

Sarnico _____ le seize août _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-quatre _____ fils de

Antonio Bortolotti, hôtelier _____ et de

Angela née Rometti _____

à Sarnico _____

2. Strohmeier, Anna-Bertha _____

célibataire _____

Directrice d'hôtel _____

originaire de Schönau (Bade, Allemagne) _____ domiciliée à

Ternier _____ née à

Kandern (Bade) _____ le vingt-sept décembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ fille de

Otto Strohmeier, décédé _____ et de

Anna née Baumann _____

à Mülheim _____

Comme témoins :

1. Moser, Eugène Directeur d'hôtel à Montreux. _____

2. Trigeni Constant, secrétaire de mairie, à Sarnico. _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 14 mai, à Schönau

le 15 mai, et à Sarnico _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le onze juin mil neuf cent quatorze. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés _____

Certificat d'état libre du fiancé _____

Certificat de capacité matrimoniale _____

de la fiancée _____

Actes de publication et de non- _____

opposition. _____

Permis de célébration du Département _____

de Justice et Police du 9 juin 1914. _____

N° 155. _____

Communiqué à la Chancellerie, le 11. _____

VI. 14. _____

Les époux :

Anna Bortolotti _____

Battista Bortolotti _____

Les témoins :

Eugène Moser _____

Constant Trigeni _____

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N° 78.

Bornand-Schulthess

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bornand, Ami-Julien
 célibataire
 facteur-postal
 originaire de Sainte Croix domicilié à
 la Rouvenettaz, Commune du Châtelard né à
 La Chaux le dix-sept septembre
 mil huit cent quatre-vingt-cinq fils de
 Julien-Ami Bornand et de
 Léa-Lisa née Gonthier } décédés
 à

2. Schulthess, Elise
 célibataire
 sans profession
 originaire de Melchman (Berne) domiciliée à
 la Rouvenettaz née à
 Melchman, auf dem Isocherhubel le quatorze décembre
 mil huit cent quatre-vingt-six fille de
 Johann Schulthess et de
 Anna-Maria née Leuenberger
 à Melchman.

Comme témoins :

1. Michoud, Georges, employé postal à Montreux.
2. Henchoz Paul, facteur postal à Montreux.

Les publications ont eu lieu à Châtelard et à Melchman, le 24, à Ste. Croix et aux Granges de Ste. Croix le 25 mai 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le douze juin mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication et de non-opposition.

Les époux :

A. Bornand
B. Bornand

Les témoins :

Michoud
Henchoz

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à La Chaux, à Ste. Croix et à Melchman, le 12.VI.14.

Registre des mariages A.

N^o 79.

Wehren-Gander

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wehren, Constant - Julien _____
 célibataire _____
 facteur postal _____
 originaire de Rougemont _____ domicilié à
 Château d'Oex _____ né à
 Château d'Oex "au Mont" le vingt-deux avril _____
 mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fils de
 Paul-Julien Wehren, menuisier _____ et de
 Elise née Morier, ménagère _____
 à Château d'Oex _____

2. Gander, Marguerite-Rosina _____
 célibataire _____
 cuisinière _____
 originaire de Lauenen (Berne) _____ domiciliée à
 Château d'Oex _____ née à
 Château d'Oex "au Montchâlon" le quatre septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-treize _____ fille de
 Louis-David Gander, agriculteur _____ et de
 Rosina née Saggi, ménagère _____
 à Château d'Oex _____

Comme témoins :

1. Eugène Hofer, Juge de Paix à Montreux _____
 2. Louis Murry, agent de police aux Planches _____

Les publications ont eu lieu à Château d'Oex le 1^{er}, à Rougemont
 et à Lauenen le 3 juin 1914. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix-neuf juin mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Certificat de publication de l'état
 civil de Château d'Oex du 17 juin 1914

Les époux :

Julien Wehren
 Marguerite Wehren

Les témoins :

E. Hofer
 L. Murry

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Rougemont, à Château
 d'Oex, et à Lauenen, le 19. VI. 14. _____

Registre des mariages A.

N° 80.

Furst - Krieg

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Furst, Johannes _____

célibataire _____

ferblantier _____

originaire de Herzers (Fribourg) _____ domicilié à

Yvernes, Commune du Châtelard _____ né à

Herzers _____ le treize juin _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-quatre _____ fils de

Niklaus Furst, décédé _____ et de

Anna-Elisabeth née Kramer _____

à Morat _____

2. Krieg, Frieda _____

célibataire _____

domestique _____

originaire de Münchenbuchsee (Borne) _____ domiciliée à

Mont-Fleuri, Commune des Planches _____ née à

Münchenbuchsee, auf dem Gurten le dix-neuf décembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-sept _____ fille de

Christian Krieg, décédé _____ et de

Elisabeth née Reist _____

à Münchenbuchsee _____

Comme témoins :

1. Bütsch Jean, tapissier à Yvernes-Montreux _____

2. Stöckli, Alois, cafetier à Montreux _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard et aux Planches le 11, à
Herzers et à Münchenbuchsee le 12 mai 1914. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le vingt-deux juin mil neuf cent quatorze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication et de non-
opposition. _____

Les époux :

J. Furst
Frieda Furst

Les témoins :

Jean Bütsch
Alois Stöckli

L'officier de l'état civil :

S. Remy

Communiqué à Herzers et à München-
buchsee, le 22.VI.14. _____

Registre des mariages A.

N° 81.

Calon - Toffel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Calon, Nicodème - Jules-César _____
 célibataire _____
 charron _____

originaire du Châtelard _____ domicilié à
 la Rouvenaz, Commune du Châtelard _____ né à
 la Rouvenaz _____ le quinze septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fils de
 Jules Calon, charron _____ et de

Louise née Parlier _____
 à la Rouvenaz _____

2. Toffel, Philomène - Marie _____
 célibataire _____
 ménagère _____

originaire de Pont la Ville et la Roche (Fribourg) _____ domiciliée à
 la Rouvenaz _____ née à
 Pont la Ville _____ le douze octobre _____

mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fille de
 Joseph-Louis Toffel, décédé _____ et de
 Marie-Louise née Python _____
 à Lausanne _____

Comme témoins :

1. Vincent Eugène, à Ternex-Montreux _____
 2. Toffel Célestin, technicien à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard et à la Roche le 31 mai
 à Pont la Ville le 2 juin 1914. — _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-six juin mil neuf cent qua-
 torze. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non-
 opposition. _____

Les époux :

J. César Calon
 Marie Toffel

Les témoins :

E. P...
 C. Toffel

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Pont la Ville et à
 la Roche, le 26. VI. 14. _____

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 82.

Dufour-Crosa

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dufour, Vincent-Fritz-Charles
 veuf de Bertha née Bournaud, dès le 31 octobre 1912.
 veuf
 originaire de Châtelard domicilié à
 Yvernes, Commune du Châtelard né à
 Yvernes le six septembre
 mil huit cent soixante-neuf fils de
 Marc-Rodolphe Dufour et de
 Susanne-Rosalie-Hélène née Chardon } décédés

2. Crosa, Hélène-Adèle
 célibataire
 couturière
 originaire de Pianceni (Italie) domiciliée à
 Clarens, Commune du Châtelard née à
 Clarens le vingt-quatre avril
 mil huit cent quatre-vingt-un fille de
 Joseph Crosa, décédé et de
 Joséphine née Solard
 à Clarens

Comme témoins :

1. Bauer David, architecte à Clarens
2. Crosa Alphonse, chef de bureau, à Clarens

Les publications ont eu lieu au Châtelard le 16 janvier et à Pianceni le 1^{er} février 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le trente juin mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

- Acte du 1^{er} mariage du fiancé
- Acte de décès de la 1^{re} femme du fiancé.
- Acte de naissance de la fiancée
- Actes de publication et de non-opposition.

Les époux :

V. Dufour
H. Crosa

Les témoins :

Bauer
Alphonse

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à la chancellerie, le 30. VI. 14.

Registre des mariages A.

N° 13.

Buchmann - Henz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Buchmann, Léon, _____
 célibataire _____
 civilité _____
 originaire de Stiggenreute (Surdomburg) _____ domicilié à
 Ferret, Commune des Planchet, _____ né à
 Humburg, Commune de Finaach le dix huit octobre _____
 _____ mil huit cent quatre vingt cinq fils de
 Léon Buchmann, agriculteur _____ et de
 Josefa née Guesche _____
 à Stiggenreute _____

2. Henz, Anna _____
 célibataire _____
 gouvernante _____
 originaire de Willisau - ville (Lucerne) _____ domiciliée à
 Willisau - ville _____ née à
 _____ le vingt novembre _____
 _____ mil huit cent quatre vingt sept _____ fille de
 Léon Henz, décédé _____ et de
 Maria née Amberg _____
 à Willisau _____

Comme témoins :

1. Lorenz Kessler, portier à Bon Port _____
2. Walter Sigrist, praticien, à Remex _____

Les publications ont eu lieu aux Planchet le 22, à Willisau - ville, le 23 et à Stiggenreute le 24 mai 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreur _____ le neuf juillet mil neuf cent quatorze _____

Pièces déposées :

- Actes de naissance des époux.
- Certificat de capacité de l'époux _____
- Actes de publication et de non opposition _____
- Permit de célébration du département de justice et Police du 6 juin 1914 _____

Les époux :

Buchmann Léon
Buchmann Anna

Les témoins :

Lorenz Kessler
Walter Sigrist Praticien

L'officier de l'état civil :

E. Duthod

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à la Chancellerie, et à Willisau - ville, le 10. VII. 14.

Registre des mariages A.

N^o 84.

Henry-Zuchuat

Par jugement du Tribunal du district de Vevey rendu en date du 24 mai 1923 déclaré définitif et exécutoire le 1^{er} octobre 1923, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à un an, le délai pendant lequel le défendeur ne pourra contracter un nouveau mariage.

Montreux, le 20 octobre 1928.

L'officier de l'état civil



con. aut. 1928.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Henry, Edgar-Roger _____
célibataire _____
cafetier _____

originaire de Tullierens _____ domicilié à
Crin, Commune du Châtelard _____ né à
Tullierens _____ le vingt-un avril _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-douze _____ fils de

Albert-Jules Henry, décédé _____ et de
Rose-Madeleine-Rosine née Umbehr _____
à Crin _____

2. Zuchuat, Marie-Philomène _____
célibataire _____
cuisinière _____

originaire de Savièse _____ domiciliée à
Clos du Lac, Clarens, Commune du Châtelard _____ née à
Vuisse, hameau de Savièse le sept novembre _____
_____ mil huit cent soixante-dix-huit _____ fille de

Jean-Pierre Zuchuat, agriculteur _____ et de
Victoire-Euphémie née Solliard _____
à Savièse _____

Comme témoins :

1. Mariano Theodore, négociant à Montreux _____
2. Henry Marc, cafetier aux Planches. _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 22, à Tullierens et à
Savièse le 24 juin 1928. — _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix juillet mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication et de non-
opposition. — _____

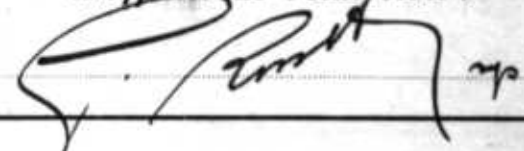
Les époux :

Edgar Henry
Marie Henry

Les témoins :

M. Henry
M. Martini

L'officier de l'état civil :



Communiqué à Tullierens et à Savièse, le 10. VII. 28.

Registre des mariages A.

N^o 85.

Rohmann-Grognuz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rohmann, Michel
 célibataire
 photographe
 originaire de (Bascharage Luxembourg) domicilié à
 Terey né à
 Hautcharage le vingt-un décembre
 mil huit cent quatre-vingt-sept fils de

Jean Rohmann, décédé et de
 Susanne née Dauphin
 à Luxembourg

2. Grognuz, Louisa-Elise-Cécile
 célibataire
 couturière
 originaire de Poliez-Pittet domiciliée à
 Clarens (Châtelard) née à
 Clarens le seize octobre
 mil huit cent quatre-vingt-sept fille de

Henri Grognuz, gypsier et de
 Cécile née Francey
 à Clarens.

Comme témoins :

1. Cosandey employé aux Planches, Henri
 2. Richard Ernest, huissier municipal aux Planches.

Les publications ont eu lieu à Terey, Poliez-Pittet et au Châtelard
 le 30 mai, à Bascharage le 7 juin 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le quinze juillet mil neuf cent qua-
 torze.

Pièces déposées :

Certificat de publication de
 l'état civil de Terey du 4 juillet 1914.

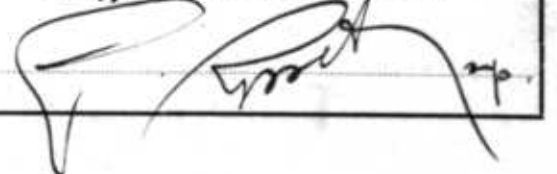
Les époux :

Michel Rohmann
 Louisa Rohmann

Les témoins :

H. Richard
 Cosandey

L'officier de l'état civil :



Registre des mariages A.

N° 86.

Garin - Pache

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Garin, Constant - Félix - Gustave _____
 célibataire _____
 employé postal _____
 originaire de Sarey _____ domicilié à
 Teytaux _____ né à
 Genève _____ le cinq août _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fils de
 Louis - Henri - Charles Garin, _____ et de
 Sophie - Emma née Cand _____ décedés _____

2. Pache, Emma _____
 célibataire _____
 femme de chambre _____
 originaire de Chapelle _____ domiciliée à
 Bexitet, Commune des Blanches _____ née à
 Prilly _____ le dix-neuf octobre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fille de
 Victor Pache, agriculteur _____ et de
 Anna - Emma née Farre _____
 à Echandens _____

Comme témoins :

1. Richard Ernest, Suisseur municipal aux Blanches _____
2. Cadosech Jean, menuisier à Bex _____

Les publications ont eu lieu à Teytaux et aux Blanches le 17, à
 Sarey et à Chapelle le 18 avril 1914. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le quinze juillet mil neuf cent qua-
 torze. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non-
 opposition. _____

Les époux :

L^e Garin.


E. Garin

Les témoins :

E. Richard

Jean Cadosech

L'officier de l'état civil :



Communiqué à Bex et à St. Georges, le
 15. VII. 14. _____

Registre des mariages A.

N° 87.

Revilliod - Bertelletto

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Revilliod, Isaac-Octave
 célibataire
 professeur à l'école de mécanique
 originaire de Lussy, Canton de Genève domicilié à
Neuchâtel né à
Lully le vingt-deux juin
mil huit cent soixante-seize fils de
Jacques-François Revilliod et de
Jeane-Pernette née Siza décédés

2. Bertelletto, Jeane-Félicie-Françoise
 célibataire
 négociante
 originaire des Baux-Vives (Genève) domiciliée à
Yernex, Commune du Châteland née à
Genève le dix mars
mil huit cent soixante-quatorze fille de
François-Joseph Bertelletto, décédé et de
Julie-Honorée née Falda
 à Yernex-Montreux.

Comme témoins :

1. Jean Giletto, Entrepreneur à Evian
2. Raymond Abraham, Restaurateur à Lussy-Genève

Les publications ont eu lieu à Neuchâtel et au Châteland le 19, aux
Baux-Vives le 20, et à Lussy le 21 juin 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le seize juillet mil neuf cent qua-
torze.

Pièces déposées :

Certificat de publication de l'Etat
civil de Neuchâtel du 9 juillet 1914

Les époux :

Isaac
J. Revilliod

Les témoins :

J. Giletto
A. Raymond

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Lussy, à Neuchâtel
 et aux Baux-Vives, le 17. VII. 14.

Registre des mariages A.

No 88.

Hägler - Gnehm

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hägler, Ernst

célibataire

mécanicien

originaire de Diegten (Bâle Campagne) domicilié à

la Rouvenaz, Commune du Châtelard né à

Diegten le vingt-six décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix fils de

Johannes Hägler et de

Luise née Tögelin

à Bierne

2. Gnehm, Bertha

célibataire

repasseuse

originaire de Zurich domiciliée à

la Rouvenaz née à

Zurich le dix-huit août

mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Johann-Jakob Gnehm, portier et de

Maria-Bertha née Rinderknecht

à Zurich

Comme témoins :

1. Schmit Wilhelm, tapissier à Bâle

2. Gabriel Joseph, employé de commerce à Formond

Les publications ont eu lieu à Châtelard et à Zurich le 25, à Diegten le 26 juin 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-quatre juillet mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication et de non-opposition.

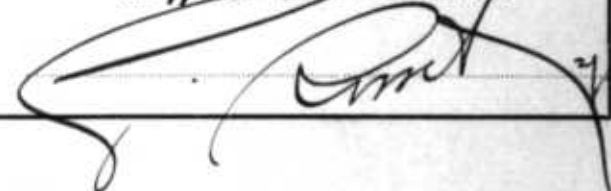
Les époux :

Ernst Hägler
Bertha Gnehm

Les témoins :

Schmit Wilhelm
Gabriel

L'officier de l'état civil :

Communiqué à Diegten et à Zurich,
le 24. VII. 14.

Registre des mariages A.

No 89.

Domenjoz - Martin

Par jugement du Tribunal du
District de Vevey rendu
en date du 7 mai 1916 déclaré
définitif et exécutoire le 16 juillet
1916, le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à _____ an, le
délai pendant lequel l'_____
ne pourra _____ contracter un nouveau
mariage.

Montreux, le 25 juillet 1916

L'officier de l'état civil

[Signature] Com. en Spt.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Domenjoz, Victor - Emmanuel _____
veuf de Jeanne-Marie-Louise née Burdet dès le 17 mai 1914
mécanicien _____
originaire de Pully _____ domicilié à
Clarens, Commune du Châtelard _____ né à
Pully _____ le dix-neuf novembre _____
_____ mil huit cent soixante-quinze _____ fils de
Jean-Paul Domenjoz _____ et de
Louise née Gagnan _____ décédés _____

2. Martin, Adèle _____
célibataire _____
ménagère _____
originaire de Valleyres sous Montagny _____ domiciliée à
Clarens _____ née à
Valleyres sous Montagny _____ le vingt-sept février _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-six _____ fille de
Henri Martin _____ et de
Justine née Flaction _____
à Orbe.

Comme témoins :

1. Parisod, Charles, dessinateur aux Blanchés. _____
2. Veltin Auguste, agent de police aux Blanchés. _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 9, à Pully le 10, et
à Valleyres sous Montagny le 11 juillet 1916.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-sept juillet mil neuf cent
quatorze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Acte de décès de la 1^{re} femme de
fiancé se trouvant au Vol. XII. fol. 94
N^o 100. _____
Actes de publication et de non-
opposition. _____

Communiqué à Pully, et à Montagny,
le 27. VII. 14. _____

Les époux :

V. Domenjoz
A. Martin

Les témoins :

Ch. Parisod
Auguste Veltin agent

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

No 90

Barrond-Borloz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barrond, Louis-Alfred _____

célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Aigle _____ domicilié à

la Pacresse, Commune du Châtelard _____ né à

la Pacresse _____ le vingt février _____

_____ mil huit cent soixante-quinze _____ fils de

Abram-Louis Barrond } _____ et de

Louise née Dubuis } décédés _____

à

2. Borloz, Jeanne-Marie _____

célibataire _____

repasseuse _____

originaire de Ormont-dessous _____ domiciliée à

Clarens _____ née à

Glion _____ le treize juin _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-dix _____ fille de

Henri-David Borloz _____ et de

Marie-Catherine née Bochatay _____

à Clarens _____

Comme témoins :

1. Morier Victor cafetier aux Arants. _____

2. Grosjean, Henri, agriculteur à Clarens. _____

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 8, à Aigle le 9 et

à Ormont-dessous le 10 juillet 1914. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le vingt-neuf juillet mil neuf cent

quatorze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés

Actes de publication et de non

opposition. _____

Communiqué à Aigle et à Ormont-

dessous, le 30. VII. 14. _____

Les époux :

Les Barrond

Jeanne Barrond.

Les témoins :

Morier Victor

Henri Grosjean

L'officier de l'état civil :

_____ 70.

Registre des mariages A.

No 11.

Perruchoud-Pignat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perruchoud, Jean-Angustin-Pierre _____

célibataire _____

bâtelier _____

originaire de Chalais Valais _____ domicilié à

Vernex, Commune du Châteland _____ né à

Beschyrière Chalais _____ le vingt-sept juin _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fils de

Félix Perruchoud, agriculteur à Chalais _____ et de

Odile née Zufferey, décédée _____

à _____

2. Pignat, Lucie-Cécile _____

célibataire _____

cuisinière _____

originaire de Tourry _____ domiciliée à

Tourry _____ née à

Tourry _____ le dix avril _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ fille de

Camille Pignat, chauffeur _____ et de

Louise née Putalat _____

à Tourry _____

Comme témoins :

1. Pignat, Camille, chauffeur à Tourry. _____

2. Magnin Jules, cafetier à Vernex-Montreux. _____

Les publications ont eu lieu à Châteland le 1^{er}, à Tourry le 2,

et à Chalais le 3 juillet 1914. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le vingt-neuf juillet mil neuf

cent quatorze. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés _____

Actes de publication et de _____

non opposition. _____

Communiqué à Chalais et à Tourry,

le 30.VII.14. _____

Les époux :

Perruchoud Pierre

Perruchoud Cécile

Les témoins :

Pignat Camille.

J. Magnin

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N^o 92. Coda Zabetta
Cauze

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Coda Zabetta, Pietro - Omileare _____
célibataire _____

maçon _____

originaire de Borgosesia (Novare, Italie) _____ domicilié à

Veytaux _____ né à

Borgosesia _____ le vingt-neuf mars _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ fils de

Antonio Coda Zabetta, à Borgosesia _____ et de

Maria-Domenica née Frascotti, décédée _____

à _____

2. Cauze Emma _____

célibataire _____

repasseuse _____

originaire de Ormont-dessous et Leysin _____ domiciliée à

Veray, Commune des Planches _____ née à

Vallegres sur Villeneuve _____ le vingt-un juin _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fille de

Henri Cauze _____ et de

Françoise - Emilie née Nicolet _____

à Villeneuve _____

Comme témoins :

1. Veltin, Auguste, agent de police aux Planches. _____

2. Pache Paul, agent de police aux Planches. _____

Les publications ont eu lieu à Veytaux et aux Planches le 9, à Or-
mont-dessous et Leysin le 10, à Borgosesia le 28 juin
1914. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreaux, le trente-un juillet mil neuf cent
quatorze. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Certificat d'état libre du fiancé
Actes de publication et de non-
opposition. _____

Permis de célébration du Départe-
ment de Justice et Police du
14 juillet 1914. N^o 102. _____

Communiqué à la Chancellerie, à Or-
mont-dessous et à Leysin, le 31.VII.14.

Les époux :

Coda Zabetta Pietro
Emma Coda Zabetta

Les témoins :

Auguste Veltin agent
Pache Paul agent

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N^o 93.

Dupertuis - Pilet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dupertuis, Julien-Ernest _____
célibataire

employé au M.O.B. _____

originaire de Ormont-dessous _____ domicilié à

Chailly, Commune du Châtelard _____ né à

Chailly _____ le vingt-huit novembre _____

mil huit-cent quatre-vingt-neuf _____ fils de

Louis-Aloys Dupertuis _____ et de

Friederique-Marie née Wiedemann _____
à Chailly2. Pilet, Caroline-Henriette _____
célibataire

sans profession _____

originaire de Rossinière _____ domiciliée à

aux Cheralleyres, Commune de Blonay _____ née à

aux Cheralleyres _____ le cinq février _____

mil huit-cent quatre-vingt-onze _____ fille de

Louis Pilet _____ et de

Julie-Henriette née Guex _____
aux Cheralleyres

Comme témoins :

1. Jeanrenand Edouard, employé au M.O.B. à Montreux _____

2. Richard Ernest, huissier municipal aux Planches _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard le 8, à Blonay le 9,
à Ormont-dessous et à Rossinière le 10 juillet 1914. _____Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Montreux _____ le trente-un juillet mil neuf cent
quatorze. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication et de non-
opposition. _____

Les époux :

Julien-Ernest
Dupertuis

Les témoins :

Jeanrenand
Richard

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 14.
Sturm-Lagerberger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sturm Julius, célibataire
galvaniseur

originaire de Sierming (Haute Autriche) domicilié à
La Rouvenaz, Commune du Châtelard né à
Neuzung - Sierming le dix mai

mil huit cent quatre vingt six — fils de
Heinrich Sturm, décédé — et de
Maria ne Schmiedinger
à Steyr

2. Lagerberger Elisabetha
célibataire

couturière (Steiermark Autriche)
originaire de Schladenring (Bz. Gröbming) domiciliée à
La Rouvenaz — née à

Arbon (Hongrie) le dix sept mai
mil huit cent quatre vingt six — fille de

Joseph Lagerberger — et de
Elisabetha ne Dummf
à la deux décédés

Comme témoins :

1. Georges Endert, ferblantier - Crin
2. Josef Auer, menuisier - Crin

Les publications ont eu lieu à Sierming et à Schlade-
ring le dix huit mai, au Châtelard
le dix sept mai de cette année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Moutoux le trois Avrit mil
neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux. Certificats de
capacité. Certificats de
publications et de non
opposition. Permis de
célébration délivré par
le Département de Zurich
à Steyr le 14 mai 1894

Communiqué à la Chancellerie (2), le 5/11/14

Les époux :

Julius Sturm
Elise Sturm

Les témoins :

Georges Endert
Josef Auer

L'officier de l'état civil :

J. Moutoux

Registre des mariages A.

No 95.
Heymann-Farrod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Heymann Arthur Otto
célibataire
négoçant
originaire de Reichenbach (Bern) domicilié à
Grandchamp, commune de Veyrier né à
Box le vingt huit Juin
mil huit cent quatre vingt trois fils de
Jacob Heymann, tailleur à Box et de
Marie Judith Françoise mi Roux
à décidé

2. Farrod Henriette
célibataire
ménagère
originaire de Château d'Ox, Morille et Remoy domiciliée à
Morille née à
Morille le cinq février
mil huit cent quatre vingt six fille de
Charles François Farrod, agriculteur et de
Louise Céline mi Echenard
à Morille

Comme témoins :

- 1. Ernest Chevillard, agent de la Surcote à Lausanne
- 2. Marius Tabrod, agent de police aux Planches

Les publications ont eu lieu à Reichenbach, à Veyrier, à
Château d'Ox le 23 Juillet, à Morille et
à Remoy le vingt quatre Juillet de
cette année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt en huit mil
neuf cent quatre vingt

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux. Certificats de
publications et de non
opposition

Les époux :

O. Heymann
H. Heymann

Les témoins :

E. Chevillard
M. Tabrod

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Par décision du 20 avril 1943
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que le nom patronymique
"Heymann" est orthographié
"HEIMANN".

Montreux, le 2 mai 1943

L'officier de l'état civil

[Signature] Cou à Reichenbach
Ch. d'Ox, Morille et Remoy

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à Reichenbach, à Château
d'Ox, et à Villeneuve, le 25 VII. 44.

Registre des mariages A.

N° 96.

Rämy - Dizerens.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rämy Julien - Antoine

célibataire

bûcheron

originaire de Pansfagen (Tribourg) domicilié à

Veytaux né à

Plion le treize mai

mil huit cent quatre vingt douze fils de

Joseph - Julia Rämy et de

Adèle - Julia née Irshid

à Veytaux

2. Dizerens Bertha Hélène

célibataire

marcheuse

originaire de Pully domiciliée à

Veytaux née à

Veytaux le vingt neuf novembre

mil huit cent quatre vingt douze fille de

François - Marc - Daniel Dizerens et de

Julie - Louise née Morier

à Veytaux

Comme témoins :

1. Jules Borlog, journalier, à Veytaux.

2. Joseph Deanoz, aussi journalier à Veytaux.

Les publications ont eu lieu à Veytaux le 23, à Entley le 24
et à Paffoyen le 27 juillet 1914.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Munis le vingt neuf août mil neuf
cent quatorze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication et de non
opposition.

Les époux :

Rämy Julien
Rämy Hélène.

Les témoins :

Borlog Jules
Deanoz Joseph

L'officier de l'état civil :

S. M. 11618
Suj.Communiqué à Blaffien et à Entley
le 31. VIII. 14.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 97

Faucherou Idouard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Faucherou Idouard
 célibataire
 fabrique
 originaire de Moudon domicilié à
 Chêne, Louvain de Châtelard né à
 Moudon le dix huit août
 mil huit cent quatre vingt sept, fils de
 Henri Jacques Faucherou, décédé et de
 Louise ni Weber,
 à Pausane.

2. Herzog Berthe
 célibataire
 sans profession
 originaire de Juggisberg (Berne) domiciliée à
 Moudon née à
 Moudon le deux mars
 mil huit cent quatre vingt quinze fille de
 Christian Herzog, maréchal et de
 Lucie ni Ringard
 à Moudon

Comme témoins :

1. Jules Hauser, clausseur à Moudon
 2. Gust Richard, Huissier municipal aux Plancha-

Les publications ont eu lieu à Châtelard le 5, à Moudon
 le 6 et à Juggisberg le 7 août 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Moudon le quatre septembre mil neuf
 cent quinze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non
 opposition
 Couseusement de la France
 Couseusement des fiancés de la
 fiancée

Les époux :

Audier
 Berthe Faucherou

Les témoins :

J. Hauser
 G. Richard

L'officier de l'état civil :

J. Dubois
 sup.

Communiqué à Moudon et à Juggis-
 berg, le 11. IX. 14.

Registre des mariages A.

N° 98

Menchoz - Curdy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Menchoz Paul Henri

cibataire

facteur postal

originaire de Rossinière domicilié à

Faver (Commune de Châtard) né à

Chailly (Châtard) le vingt-cinq janvier

mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de

Vincut Louis Menchoz, décédé et de

Fauchole veuve Hurrier

à Faver

2. Curdy Jeanne Marie

cibataire

couturière

originaire de Bernex (Haut-Savoie) domiciliée à

Parcus (Commune de Châtard) née à

Parcus le vingt février

mil huit cent quatre-vingt-sept, fille de

Edmond Jules Curdy, décédé et de

Louise veuve Gotschmann

à Parcus

Comme témoins :

1. Victor Dubert, employé C.P.F., à Montreux

2. Benjamin Roberty, employé H.O.B., aussi à Montreux

Les publications ont eu lieu à Châtard le 17, à Rossinière le 18 et à Bernex (Haut-Savoie) le 19 juillet 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le quatre septembre mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publications et de non
opposition. Consentement de la mère,
Acte de décès du père de la fiancée
Certificat de capacité matrimoniale
délivré par le Consulat de France.

Les époux :

P. Menchoz
J. Curdy

Les témoins :

V. Dubert
Roberty Benjamin

L'officier de l'état civil :

J. Hubert

Communiqué à Rossinière et à la
Chancellerie, le 11. IX. 14.

Registre des mariages A.

N^o 99.
Favrod-Homney

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favrod Henri Vincent Henri
célibataire
agriculteur
originaire de Château-d'Ox domicilié à
Verret, commune de Châtelard né à
Verret le cinq Octobre
mil huit cent quatre vingt douze fils de
Henri Favrod, agriculteur et de
Marie Henriette Pauline née Michaud
à Verret

2. Homney Henriette Louise Pauline Sophie
célibataire
sans profession
originaire de Châtelard domiciliée à
Verret née à
Verret le deux Août
mil huit cent quatre vingt trois fille de
Charles Jean Homney et de
Sophie née Blanc
à décedés

Comme témoins :

- 1. Robert Marou, sellier aux Planches
- 2. Louis Mury, agent de police aux Planches

Les publications ont eu lieu à Château d'Ox le deux
septembre et au Châtelard le trente et un
Août de cette année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le seize septembre
mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux. Certificats de
publications et de non
opposition

Les époux :

Henri Favrod
Sophie Favrod

Les témoins :

R. Marou
L. Mury

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Châtelard d'Ox, le
16. IX. 14.

Registre des mariages A.

N° 100.

Jeannin - Hermoud.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jeannin Henri - Edward _____
 célibataire _____
 employé C. F. E. _____
 originaire des Grands Bayards _____ domicilié à
 Vallorbe _____ né à
 Verrières (Neuchâtel) _____ le vingt-quatre janvier _____
 mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fils de
 Louis - Ernest Jeannin _____ et de
 François - Adeline née Giroud _____
 aux Verrières. _____

2. Hermoud Jean - Octavie _____
 célibataire _____
 demoiselle de magasin _____
 originaire de Poliez - B. Grand _____ domiciliée à
 Veytaux _____ née à
 Verrier (Châtard) _____ le vingt-deux novembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-treize _____ fille de
 Oscar - Jean - Samuel Hermoud _____ et de
 Françoise - Octavie née Dassaucy _____
 à Veytaux. _____

Comme témoins :

1. Oscar Hermoud, agent d'affaires, Veytaux _____
2. Lucile Kauff, employée C. F. E., aussi à Veytaux. _____

Les publications ont eu lieu à Vallorbe le 17, à Veytaux le 29,
 à Poliez - B. Grand le 30 et aux Bayards le 31
 août 1914. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreaux _____ le dix-huit septembre mil neuf
 cent quatorze. _____

Pièces déposées :

Certificat de publication de loi
 par l'état civil de Vallorbe
 le 15 septembre 1914. _____

Les époux :

Jeannin Edward
 Jeanne Jeannin

Les témoins :

Hermoud
 G. Kauff

L'officier de l'état civil :

J. Dubois

Communiqué aux Bayards, à Vallorbe
 et à Poliez - B. Grand, le 15. IX. 14. _____

Registre des mariages A.

N° 101

Bäbler - Munkeler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bäbler Friedrich Robert Kasimir
 célibataire
 caissier de banque
 originaire de Bäron (Lucerne) domicilié à
Bea Port (Commune des Planches) né à
Dagmersellen (Lucerne) le vingt sept juin
mil huit cent quatre vingt dix fils de
Anton Bäbler, bûcheron, et de
Adèle née Alzini
 à Dagmersellen

2. Munkeler Josefina Rosa
 célibataire
 sans profession
 originaire de Hebikon (Lucerne) domiciliée à
Dagmersellen (Lucerne) née à
Dagmersellen le quatre mars
mil huit cent quatre vingt dix fille de
Friedrich Munkeler, bûcheron et de
Maria Josefa née Wey
 à Dagmersellen

Comme témoins :

- Walter Lehmann, fonctionnaire A.O.B., à Montreux,
- Edmond Vioudet, agent de police aux Planches,

Les publications ont eu lieu aux Planches le 9, à Hebikon le 10, à Dagmersellen le 11 et à Bäron le 12 septembre 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le vingt cinq septembre mil huit cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
Actes de publications et de non
opposition.

Les époux :

F. Bäbler
J. R. Bickler

Les témoins :

W. Lehmann
Edmond Vioudet

L'officier de l'état civil :

S. Bäbler

Communiqué à Bäron, à Hebikon,
et à Dagmersellen, le 28 sept. 14

Par jugement du Tribunal de
 District de Montreux rendu
 en date du 9 janvier 1914 déclaré
 définitif et exécutoire le 25 mars
1914, le mariage inscrit ci-dessus
 a été dissous par le divorce.
 Le Tribunal a fixé à un an, le
 délai pendant lequel l.
 ne pourr. contracter un nouveau
 mariage.

Montreux, le 5 avril 1914

L'officier de l'état civil

S. Bäbler com. au dist.

Registre des mariages A.

N° 102.

Fischer-Burgess

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fischer Friedrich Wilhelm Karl

célibataire

Ingénieur

originaire de Bâle-Ville domicilié à

Clarens, commune de Châtelard né à

Bâle-Ville le vingt un Juin

mil huit cent quatre vingt deux fils de

Friedrich Wilhelm Karl Fischer, marchand et de

Maria Magdalena mi Preunier

à Bâle-Ville

2. Burgess Fanny Charlotte

célibataire

sans profession

originaire de Greenwich (Angleterre) domiciliée à

Clarens née à

Greenwich le neuf Mai

mil huit cent quatre vingt trois fille de

Clement Burgess, décédé et de

Edith Annie mi Allen

à Folkestone (Angleterre)

Comme témoins :

1. Robert Fischer, photographe, à Montreux.

2. Louis Mary, agent de police, aux Planches.

Les publications ont eu lieu à Châtelard le huit de Bâle

ville le onze Septembre de cette année. Dispense

de publication délivrée par le sous-préfet de Bâle

le huit Septembre de cette année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le vingt huit Septembre

mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés

Actes de publication et de non

opposition

Dispense de publication de

Angleterre

Les époux :

Fritz Fischer

Charlotte Fischer

Les témoins :

Robert Fischer

L. Mary.

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à Bâle-Ville, et à la

Chancellerie, le 29. IX. 14.

Le Tribunal du district de Lausanne
par jugement du 27 janvier 1930
déclaré définitif et exécutoire le 5 mars
1930, a prononcé la dissolution par
la nullité du mariage interit u-

Montreux, le 12 mars 1930
L'OFFICIER DE L'ÉTAT CIVIL

[Signature]
Comm. au dist.

Registre des mariages A.

N° 103

Agnelli - Gilloz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Agnelli Aurelio - Francesco - Angelo _____
celibataire _____

peintre _____

originaire de Tortona (Alessandria, Italie) domicilié à
La Rouvenaz Commune du Chablard né à
Tortona _____ le douze février _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-quinze fils de

- Marco Agnelli cordonnier à Tortona _____ et de

- Maria nu Pellegrini _____

à domicile _____

2. Gilloz Rose _____

celibataire _____

domestique _____

originaire de Ivrea, Italie domiciliée à
Clarent Commune du Chablard née à
Clarent _____ le vingt-cinq janvier _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-treize fille de

Emile Gilloz, journalier à Fernex - Sestus _____ et de

Crescentia - Rosina nu Zuber _____

à Zurich _____

Comme témoins :

1. Edmond Monnet, Commissaire de Police aux Planchet

2. Alexis Aubert, dessinateur aux Planchet _____

Les publications ont eu lieu à Clarent le 20 août, à
Tortona le 30 août et à Ivrea le 10 septembre 1914.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Montreux _____, le sept octobre mil neuf cent
quatorze _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificat d'état libre des époux.
Actes de publication et de non
opposition _____
Acte de décès de la mère de l'époux
Non seulement du père de l'époux.
Ornith de célébration du mariage
- Remise de l'acte et Plu du 14
septembre 1914 _____

Communiqué à la Chancellerie, le 9.8.14.

Les époux :

Aurelio Agnelli
Rosina Agnelli

Les témoins :

Edmond Monnet
Alexis Aubert

L'officier de l'état civil :

S. Barthod _____

Registre des mariages A.

No 104

Gallarotti - Zarrì

Rectification:

Par décision du 4 Mai 1955.
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que l'épouse, soit dési-
gnée comme étant origi-
naire de Bedigliora (Canton)

Moureaux, le 9 Mai 1955.

L'officier de l'état civil



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gallarotti Giovanni - Battista - Pasquale
celibataire

seigneur

originaire de Nono Novare Itali domicilié à

Chailly Commune du Châtellard né à

Nono le vingt-quatre juillet

mil huit cent quatre-vingt-huit fils de

Giovanni - Battista Gallarotti maître à et de

Caterina nee Forni

à deseda

2. Zarrì Virginia - Maria
celibataire

mineure

originaire de Astano (Tessin) domiciliée à

Astano née à

Astano le dix décembre

mil huit cent quatre-vingt-dix fille de

François Zarrì employé - peintre et de

Carolina nee Trézzini

à Astano

Comme témoins :

1. Biasini Giovanni entrepreneur à Olarond

2. Biasini Sabine à Olarond

Les publications ont eu lieu au Châtellard le 27 août à
Astano le 28 août et à Nono le 13 septembre
1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Moureaux, le dix octobre mil neuf cent
quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux

Certificat d'état bon de l'époux

Actes de publication et de
non opposition

Permis de célébration du

Département de Justice et

Police du 5 octobre 1914

Communiqué à la Chancellerie, et
à Astano, le 12.10.14.

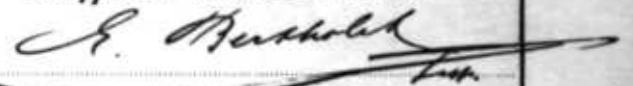
Les époux :

Gallarotti Pascal
Gallarotti Virginia

Les témoins :

Biasini Giovanni
Sabine Biasini

L'officier de l'état civil :



Registre des mariages A.

N° 105.

Bärtschi - Stauffiger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bärtschi Emile - Christian _____
 célibataire _____
 employé postal _____
 originaire de Eggiryl (Berne _____) domicilié à
 Vernex Commune du Châblard _____ né à
 Lausanne _____ le premier mars _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-deux _____ fils de
 Christian - Albert Bärtschi marchand _____ et de
 Louise - Elise ni Allemand _____
 à Lausanne _____

2. Stauffiger Rosa - Ida _____
 célibataire _____
 cuisinière _____
 originaire de Heimenhausen (Berne _____) domiciliée à
 Vernex _____ née à
 Payerne _____ le treize mai _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-treize _____ fille de
 Rosina Stauffiger, à Heimenhausen _____ et de

Comme témoins :

1. Euenet Adolbert, Lecteur - Institut, à Vernex.
2. Cherix Alois typographe à Lausanne.

Les publications ont eu lieu à Châblard le 23, à Eggiryl et à Herzogenbuchten le 24 septembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le douze octobre mil neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des époux.
Certificats de publication et de non opposition.

Les époux :

E. Bärtschi
Mad. Bärtschi

Les témoins :

A. Euenet
A. Cherix

L'officier de l'état civil :

A. Bärtschi

Communiqué à Eggiryl et à Payerne, le 12.10.14.

Par jugement du Tribunal du District de Vevey rendu en date du 17 mai 1914 déclaré définitif et exécutoire le 20 juin 1914, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par le divorce. Le Tribunal a fixé à _____ an, le délai pendant lequel _____ ne pourr. contracter un nouveau mariage.

Montreux, le 25 juin 1914

L'officier de l'état civil

A. Bärtschi Cor. au Dept.

Registre des mariages A.

N° 106.

Rottoz - Cheseaux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rottoz Maurice - Auguste _____
célibataire _____Jardinier
originaire de Frensd (Valais) _____ domicilié à
Frensd Commune des Planchet _____ né à
Frensd, Magnud le trois septembre _____
mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fils deFabien Rottoz, journaliste à Sallion _____ et de
Marie - Louise née Cillet _____
à Sallion _____2. Cheseaux Marie - Louise _____
célibataire _____ménagère _____
originaire de Sallion (Valais) _____ domiciliée à
Sallion _____ née à
Sallion _____ le treize mars _____
mil huit cent quatre-vingt-un _____ fille deLouis - Auguste Cheseaux, décédé _____ et de
Marie - Catherine née Felley _____
à Sallion _____

Comme témoins :

1. Mury Louis agent de Police aux Planchet _____
2. Mury Constant agent de Police aux Planchet _____

Les publications ont eu lieu aux Planchet le 4^e à Sallion le
4 et à Magnud le 5 septembre 1914.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Montreux, le douze octobre mil neuf cent
quatorze _____

Pièces déposées :

Acte de naissance des époux.
Certificats de publication et de
non opposition. _____

Les époux :

Maurice Rottoz
Marie Rottoz

Les témoins :

A. Guinet L. Mury
Theris C. Mury

L'officier de l'état civil :

J. Berthold
LupCommuniqué à Bagnes, et à Sallion,
le 12.10.14. _____

Registre des mariages A.

N° 107.
Chevalley - Häber

Par décision du 13 avril 1944
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que le nom patronymique
"Häber" soit orthographié "Häber".

Montreux, le 21 avril 1944

L'officier de l'état civil

A. Bortolotti Com. et. Kindburg
Canton de Vaud

Par décision du 7 juillet 1951
le Département de Justice et Police
du Canton de Vaud a ordonné la rec-
tification de l'acte ci-contre, en ce
sens que le nom patronymique
"Chevalley" soit orthographié
"Chevalley", avec deux li-

Montreux, le 12 juillet 1951

L'officier de l'état civil

T. Schneider

Com. et. D. part. et à Comblanchent-le-Grand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley Arthur _____
celibataire _____
veuve _____
originaire de Champhauraz _____ domicilié à
la Cortaz, Commune des Blanchet _____ né à
Grangy _____ le deux mai _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-douze fils de
Louis Chevalley, vigneron à Grangy et de
Leona ne Scherenz _____
à deuil _____

2. Häber Lina _____
celibataire _____
sans profession _____
originaire de Muderösch (Berne) _____ domiciliée à
Chailly, Commune du Châteland _____ née à
Chailly _____ le dix juillet _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-cinq fille de
Samuel Häber, vigneron _____ et de
Pauline ne Dulou _____
à Chailly _____

Comme témoins :

1. Aubert Constant, agent de Police aux Blanchet
2. Aubert Alvis, vétérinaire aux Blanchet

Les publications ont eu lieu au Châteland, aux Blanchet
le 2 octobre, à Champhauraz et à Kirchberg
le 3 octobre 1944.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-six octobre mil
neuf cent quarante.

Pièces déposées :
Actes de naissance des fiancés
Certificats de publication et
de non opposition. _____

Les époux :
Chevalley
Lina Chevalley

Les témoins :
C. Aubert
Alain Aubert

L'officier de l'état civil :
A. Bortolotti

Communiqué à Comblanchent-le-Grand et à Kindburg le 28.14

Registre des mariages A.

N° 108.

Friderici - Borloz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Friderici, Clément

célibataire

chauffeur et automobile

originaire de Ullmann domicilié à

La Roumette, Commune du Châblard né à

Morgé le premier août

mil huit cent quatre vingt trois fils de

Charles - Emile Friderici et de

Marthe - Françoise - Louise née Lagier

à Morgé

2. Borloz née Henriod Jeanne - Charlotte

veuve de Jean - Henri - Alexandre Borloz, déc. le 7^{juillet} 1913

ménagère

originaire de Noville, Remanz Roche et Ormont, d'abord domiciliée à

La Roumette née à

Lufflent de Châblard le douze juillet

mil huit cent soixante quatorze fille de

François - Louis Henriod décédé et de

Louise - Henriette née Dubeloy

à Genève

Comme témoins :

1. Friderici Charles, notaire à Morgé

2. Mougueron Robert, cocher à Montreux

Les publications ont eu lieu à Châblard et à Ormont, d'abord
le 10, à Ullmann, Noville, Remanz et Roche
le 12 octobre 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le treize octobre mil neuf cent
quatorze.

Pièces déposées :

acte de naissance du fiancé.

Acte de mariage de la fiancée.

L'acte de dépôt du 1^{er} menu de

la fiancée tel au N. 10,

fol. 389, n° 129.

Certificats de publication et

de non opposition.

Communiqué à Rolle, à Villeneuve, et à

Ormont-dessous, le 30.8.14.

Les époux :

Clément Friderici.

Jeanne Friderici

Les témoins :

Charles Friderici.

Robert Mougueron

L'officier de l'état civil :

Ch. Bartsch

Registre des mariages A.

N^o 109

Dominelli - Sophia

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Dominelli Matteo
 célibataire
 Peintre

originaire de Meride Italie domicilié à
la Pourmaz Commune du Châtellard né à
Meride le vingt-un novembre
 mil huit cent quatre-vingt-trois fils de
Élie Dominelli de et de
Angiolina nee Soldini
 à Meride

2. Sophia Palma Veronica
 célibataire
 sans profession

originaire de Premosello Nouveau Italie domiciliée à
au Trait Commune des Blanchet née à
Premosello le six mars
 mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
Alberto Sophia et de
Maria nee Ragogna
 à Premosello

Comme témoins :

- Manzoni Pierre peintre à Montreux
- Somara Angel marchand de vin à Montreux

Les publications ont eu lieu à Châtellard et aux Blanchet
 le 4 à Meride le 7 et à Premosello le 30
août 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le dix novembre mil neuf cent
quatorze

Pièces déposées :

Acte de naissance de fiancé
Certificat d'état libre de
la fiancée
Certificats de publication
et de non opposition

Les époux :

Dominelli Matteo
(Dominelli Matteo)
Dominelli Palma

Les témoins :

P. Manzoni
Somara

L'officier de l'état civil :

J. Rothollet

Communiqué à la Chancellerie
 et à Meride, le 3^e X^e 1914.

Registre des mariages A.

N° 110

Roubaty-Bühler

Par jugement du Tribunal du District
de Lausanne en date du 14 juin 1937 déclaré
définitif et exécutoire le 21 juillet
1937 le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à _____ an, le
délai pendant lequel _____
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Montreux, le 25 août 1937.

L'officier de l'état civil

Berthelot Com. a. Dpt.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roubaty Jean-Gabriel
célibataire
jardinier
originaire de Matran (Fribourg) domicilié à
Vernez, Commune du Châtellard né à
Matran le douze mai
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Jean-Julien Roubaty agriculteur et de
Pauline-Suzanne née Roger
à Matran

2. Bühler Ida,
célibataire
sans profession
originaire de Dientigen (Pays de Vaud) domiciliée à
Vernez née à
Dientigen in Bächlen le onze mai
mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
Johannes Bühler agriculteur et de
Emilie Paulina née Herklotz
à Dientigen

Comme témoins :

1. Benoit John, jardinier à Vernez.
2. Gros Oscar, jardinier à Vernez.

Les publications ont eu lieu à Châtellard le 14, à
Matran le 15 et à Dientigen le 16
novembre 1937

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le trois décembre mil neuf
cent quarante-sept.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux.
Certificats de publication
et de non opposition.

Les époux :

Roubaty Gabriel
Ida Roubaty

Les témoins :

John Benoit
Oscar Gros

L'officier de l'état civil :

Berthelot

Communiqué à Matran et à
Dientigen

Registre des mariages A.

N° 111.

Salvador Künzli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Salvador Romano _____
 célibataire _____
 négociant _____
 originaire de Paris (Seine St-Denis) domicilié à
 la Rouvenay - Commune du Châtellard né à
 la Rouvenay _____ le quatre septembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fils de
 Pierre Salvador négociant _____ et de
 Maria ne Katalina _____
 à Montreux _____

2. Künzli Berthe Justine _____
 célibataire _____
 demoiselle de magasin _____
 originaire de Straubenzell (St Gall) domiciliée à
 Fevey _____ née à
 Fevey _____ le douze octobre _____
 mil huit cent quatre-vingt-ouze fille de
 Théodore - Justin Künzli, monteur _____ et de
 Emilie ne Gasser _____
 à Fevey _____

Comme témoins :

1. Salvador Pierre, négociant à la Rouvenay
2. Bassia Sergio, négociant à Vernod.

Les publications ont eu lieu au Châtellard le 7 octobre,
 à Fevey et Straubenzell le 8 octobre, et à
 Paris le 1^{er} novembre 1914 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt-un décembre mil
 neuf cent quatorze _____

Pièces déposées :

Acte de naissance de la
 fiancée. _____
 Certificat d'état libre de
 fiancé. _____
 Certificats de publication
 et de non opposition _____
 Permis de célébration du
 Département de justice et Police
 du 9 décembre 1914. _____
 Communiqué à la Chancellerie,
 à Straubenzell et à Fevey
 le 22 XII. 14 _____

Les époux :

Salvador
 M. Salvador

Les témoins :

Pierre Salvador
 Sergio Bassia

L'officier de l'état civil :

H. Rothobler

Registre des mariages A.

N° 112.

Beltrame - Rossi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Beltrame Luigi
 célibataire
 cultivateur

originaire de Corteghiano (Province, Italie) domicilié à
 Sâles, Commune du Châteland né à
 Corteghiano le quatorze mars
 mil huit cent cent quatre-vingt-neuf fils de
 Giacomo Beltrame agriculteur et de
 Teresa ni Periniani

à Corteghiano

2. Rossi, Teresa
 célibataire
 couturière

originaire de Crevola d'Adda (Novare, Italie) domiciliée à
 Sâles née à
 Crevola d'Adda le quatorze octobre
 mil huit cent quatre-vingt-dix fille de
 Carlo Rossi, employé postal et de
 Maddalena ni Scottoni

à Somo Bossola

Comme témoins :

1. Mason Giovanni maître à couture
2. Hubert René dessinateur, aux Planchets

Les publications ont eu lieu à Châteland le 1^{er} à
 Corteghiano le 11 et à Crevola d'Adda
 le 11 octobre 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Sâles, le vingt-trois décembre mil
 neuf cent quatorze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés.
 Certificats d'état-civil
 des fiancés.
 Certificat de publication
 et de non opposition.
 Permis de célébration du
 Département de justice et
 Police du 24 novembre 1914.

Communiqué à la Chancellerie
 le 24 XII. 14.

Les époux :

Beltrame Luigi
 Beltrame Thérèse

Les témoins :

Mason Giovanni
 Hubert René

L'officier de l'état civil :

G. Berthod

Registre des mariages A.

N° 113
Chevalley-Rausch
rou Franckenbourg

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley Pierre Emile
célibataire
propretaire
originaire de Châtelard domicilié à
aux Cotes, commune de Châtelard né à
Vermot, Châtelard le vingt cinq Juillet
mil huit cent quatre vingt six fils de
Julien Edouard Emile Chevalley et de
Elisa Emma née Mayor
décédés

2. Baronne Rausch rou Franckenbourg, Helene
célibataire
sans profession
originaire de Roral (Russie) domiciliée à
Clarno (Châtelard) née à
Roral le vingt huit Mars
mil huit cent quatre vingt cinq fille de
Carl Adolff Paul Baron Rausch rou Franckenbourg et de
Luise née Freygang
décédés.

Comme témoins :

- 1. Maxime Nicollin, syndic aux Cotes
- 2. Elisa Nicollin-Chevalley aux Cotes

Les publications ont eu lieu à Châtelard le premier
décembre de cette année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt six décembre
mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Actes de naissance des
époux. Certificat de
célibat de l'épouse. At-
tente de publication en
Russie. Attestation du
mariage religieux.

Les époux :

(Signature of P. Chevalley)
P. Chevalley

Les témoins :

(Signature of E. Nicollin)
E. Nicollin
(Signature of Maxime Nicollin)
Maxime Nicollin

L'officier de l'état civil :

(Signature of the official)

Communiqué à la Chancellerie
le 31 X. 14.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Le mariage religieux
a été célébré à Corbière
le 26 décembre 1914.

Registre des mariages A.

N° 114.

Corino-Cassoli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Corino Ernesto - Ernesto Giuseppe
célibataire
cordonnier

originaire de Montreux (Alexandria, Italie) domicilié à
Pétra Commune du Châtelard né à
Casale (Alexandria) le quatorze décembre
mil huit cent quatre-vingt-quatre fils de
Pietro Corino agriculteur à Montreux et de
Giuseppina née Scaroni
à decedee

2. Cassoli Stefania - Maria
célibataire
couturière

originaire de Trévise (Vénise) domiciliée à
la Corsay Commune des Planchet née à
Trévise le vingt novembre
mil huit cent quatre-vingt-huit fille de
Ariodante Cassoli, décédé et de
Stella née Lamboni
à Trévise

Comme témoins :

- 1. Valt Victor, journalier, à Venise.
- 2. Richard Ernest, huissier municipal, aux Planchet

Les publications ont eu lieu au Châtelard et aux Planchet
le 27 septembre à Casale et à Trévise
le 11 octobre 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le quinze décembre mil neuf
cent quatorze.

Pièces déposées :

- Actes de naissance des fiancés
- Certificats d'état libre des fiancés
- Certificats de publication et de non opposition
- Permis de célébration du département de justice et solui, du 20 novembre 1914.

Communiqué à la Chancellerie le 31 X^e. 14.

Les époux :

Corino Ernesto
Cassoli Stefania

Les témoins :

Victor Valt
Richard Ernest

L'officier de l'état civil :

G. Burtoldi

Le numéro 114 de la page 313 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1914. Les deux doubles du présent registre sont conformes, ce qui nous certifie.

Montreux le 8 janvier 1915

L'Officier de l'Etat civil

G. Burtoldi



Un double a été remis ce jour à l'autorité cantonale, conformément à la loi.

Montreux le 8 janvier 1915

L'Officier de l'Etat civil

G. Burtoldi



Imp. Vaudoise, Lausanne, 1000 f. d.

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 1.

Wetton - Besnival

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wetton Jules Alfred
 célibataire
 conducteur de tramway
 originaire de Gessenay (Dôme) domicilié à
Ballens, Commune du Chablard né à
Ballens (Chablard) le vingt six juin
mil huit cent quatre vingt sept fils de
Samuel - Henri Wetton, deinde et de
Louise ne Chablot
 à Ballens

2. Besnival Emma
 célibataire
 ménagère
 originaire de Chambave (Suisse) domiciliée à
la Roussaz, Commune du Chablard née à
au Chém (Chablard) le huit septembre
mil huit cent quatre vingt quatre fille de
Alexis - Germain Besnival, menuisier aux et de
Virginie ne Pittet Planchet
 à Decize

Comme témoins :

1. Wetton Auguste agent de police, aux Planchet
2. Mury Louis, agent de police aux Planchet.

Les publications ont eu lieu à Chablard, le 9 novembre
 à Gessenay, le 10 novembre et à Chamba-
ve le 16 décembre 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Coutra, le quatre janvier mil neuf
cent quinze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
certificat d'état libre de
la fiancée.
Certificats de publication
et de non opposition.

Les époux :

Wetton Jules
Wetton Emma

Les témoins :

M. M. M. M. M.
L. Mury agt

L'officier de l'état civil :

E. Berthod

Communiqué à Gessenay et à
 la Chancellerie le 9 jan-
vier 1915.

Registre des mariages A.

N° 2
Bertholet Gallarotti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bertholet Armin - Justin
celibataire
conducteur A. O. P.

originaire de Rougemont domicilié à
Beut Commune du Chablard né à
Château d'Or le vingt-trois janvier
mil huit cent quatre-vingt-sept fils de
Adrien - Samuel Bertholet et de
Emma née Costier

à Rougemont

2. Gallarotti Julia Albertina
célibataire
Blanchisseuse

originaire de Tonio (Novara, Italie) domiciliée à
Tonio née à
Verce (Planchet le seize mai
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Jean - Baptiste Gallarotti et de
Maria née Covini

à Tonio

Comme témoins :

1. Simonet Edmond commissaire de police, aux Planchet
2. Helten Auguste, agent de police aux Planchet

Les publications ont eu lieu à Chablard le 12 novembre,
à Rougemont le 13 et à Tonio le 29 novembre 1923

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le six janvier mil neuf cent
vingt-trois.

Pièces déposées :

Acte de naissance du fiancé
Certificat d'état libre
de la fiancée
Consentement des parents
de la fiancée
Certificat de publication
et de non opposition.

Les époux :

Armin Bertholet
Albertine Bertholet

Les témoins :

Simonet
Auguste Helten

L'officier de l'état civil :

J. Bertholet

Communiqué à Rougemont
et à la Chancellerie le
11 janvier 1923

Par jugement du Tribunal...
District de Vevey... rendu
en date du 5 février 1923... déclaré
définitif et exécutoire le 16 avril
1923... le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux ans, le
délai pendant lequel la défenderesse
ne pourra contracter un nouveau
mariage.

Montreux, le 25 avril 1923

L'officier de l'état civil

J. Bertholet

Registre des mariages A.

N° 1
Francioli - Beda

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Francioli - Bernard
 célibataire
 officier
 originaire de Gerrignaga (Vercote Stabi) domicilié à
La Rouvray, commun du Châtelard né à
La Rouvray le trente un Mars
 mil huit cent quatre vingt neuf fils de
Elisè Francioli, officier à La Rouvray et de
Olga Ernestine née Schaff
 à Oléide

2. Beda - Carolina
 célibataire
 demeurant à magasin
 originaire de Aurestio (Tessin) domiciliée à
Cris, commun du Châtelard née à
Aurestio le vingt deux Septembre
 mil huit cent quatre vingt sept fille de
Cesare Beda, chapelier et de
Marianna née Beda
 à Cris

Comme témoins :

1. Elisè Francioli à Montreux
2. Cesare Beda aussi à Montreux

Les publications ont eu lieu à Gerrignaga le quinze
Avril, au Châtelard le dix neuf Octobre
et à Aurestio le vingt un Octobre de
l'année dernière

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le neuf Janvier
 mil huit cent quingze

Pièces déposées :

Actes de naissance des
fiancés. Certificats de
publications et de non
opposition. Certificat
d'habitation des fiancés.
Permis de célébration
déjà vu par le Département
de Justice et l'Art. 69 d'octobre
1914

Communiqué à Aurestio et à
 la Chancellerie le 11. 1. 15.

Les époux :

Bernard Francioli
Carolina Francioli

Les témoins :

E. Francioli
Carolina Beda

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Registre des mariages A.

N^o 4
Cuvrat, Hicky

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cuvrat, Pierre, Emile,
libataire
dessinateur

originaire de Granges (Fribourg) domicilié à
au Chêne (Commune du Châtard) né à
au Chêne, le premier mai
mil huit cent quatre vingt sept fils de
Emile, Etienne Cuvrat, deide et de
Elisee nee Favre
à Chêne

2. Hicky, Adèle, Rommisa, Cesira
libataire
sage femme

originaire de Schüpfheim (Lucerne) domiciliée à
Genève (Caux-Vivis) née à
Florence (Italie) le douze janvier
mil huit cent quatre vingt douze fille de
Gaspard Hicky, deide et de
Adèle nee Labard, à
à Genève

Comme témoins :

- 1. Tinkoud Alfred, employé au Chêne
- 2. Raymondin, Henri, négociant, à La Pausse

Les publications ont eu lieu à Schüpfheim le 28, au Châ-
lard le 29, aux Caux-Vivis le 29 et à Granges
le 30 décembre 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le douze janvier mil neuf
cent quinze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
fiancés.
Certificats de publication
et de non opposition.

Communiqué à Attalens, à
Schüpfheim et à Genève
le 13. 15.

Les époux :

Cuvrat
Adeline Cuvrat

Les témoins :

Alf. Tinkoud
Raymondin

L'officier de l'état civil :

E. Rotholtsch

Registre des mariages A.

N° S.Bellion - Bichsel

En date du 24 mai 1917, Edoardo - Guglielmo Bellion, mentionné ci -
- contre, a acquis pour lui et sa famille
la bourgeoisie de la Commune de
Zweisimmen (Berne).

Mortuus le 15 octobre 1917.

L'officier de l'état civil :

J. Bichsel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bellion Edoardo - Guglielmo
célibataire
chauffeur
originaire de Läserna S. Giovanni (Tessin, Italie) domicilié à
Véree Casarone du Chatelard né à
Läserna S. Giovanni le quinze août
mil huit cent quatre-vingt-huit fils de
Matteo Bellion, agriculteur et de
Albertina vni Bichsel
à Varia

2. Bichsel Lucie
célibataire
modiste
originaire de Samiswald domiciliée à
Zweisimmen née à
Zweisimmen le deux juillet
mil huit cent quatre-vingt-quatre fille de
Johann - Radolf Bichsel, instituteur et de
Elisabeth vni Harby
à Zweisimmen

Comme témoins :

1. Edoard Rogaro, Commis postal à Usteren
2. Jakob Flaaszer, Chauffeur à Usteren

Les publications ont eu lieu à Chatelard le 6 août, à Zweisimmen
et à Samiswald le 5 dit et à Läserna S. Giovanni
le 10 septembre 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Il ou leur le vingt-deux janvier mil neuf
cent quinze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Certificat d'état libre des fiancés
Actes de publication et de non
opposition
Autorisation de célébrer délivrée
par le Département de Justice et
Police le 24 septembre 1914.

Communiqué à la Chancellerie,
à Samiswald et à Zwi-
simmen.

Les époux :

Edoardo Bellion
Lucie Bellion

Les témoins :

Rogaro
Flaaszer

L'officier de l'état civil :

J. Bichsel

Registre des mariages A.

N° 6.

Mort Dubois

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mort Charles
 veuf de Anna Marie Louise nee Jagold, de le 5 avril 1909. —
 hôtelier
 originaire de Wittnau (Argovie) domicilié à
Clarens né à
Reymen (Haute Alsace) le huit janvier
mil huit cent soixante fils de
Fridolin Mort et de
Thérèse nee Sanner
 à disideri

2. Dubois dit Cosandria Marie Clotilde nee Meichtry, divorcée
 en 1^{er} noces de Jean François Guilloud, de le 7 juin 1897 et remariée en 2^{es}
 noces de Jell Athas Dubois dit Cosandria, de le 23 mai 1910
 originaire de La Chaux-de-Fonds, et de Locle et des Planchettes domiciliée à
Clarens née à
Yvergue le onze novembre
mil huit cent soixante huit fille de
Louis Meichtry, défunt et de
Maria nee Imoberdorf
 à Vevay.

Comme témoins :

1. Fritz Anselmi, boucher aux Planches
2. Albert Mort, antergisch à Bâle

Les publications ont eu lieu au Château de 23, à Wittnau et au Locle
 le 24, aux Planchettes le 25 et à La Chaux-de-Fonds le
28 décembre 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le Vingt Sept janvier mil neuf cent
quinze

Pièces déposées :

Acte de 1^{er} mariage de fiancé
Acte de décès de la 1^{re} femme du dit
Acte de 2^{es} mariage de la fiancée
Acte de décès de 2^{es} mari de la dite
Acte de publications et de nos oppositions

Communiqué à Wittnau, à
La Chaux-de-Fonds, à Locle et
 à Planchettes le 29. 15.

Les époux :

Ch Mort
M Dubois

Les témoins :

Fritz Anselmi
A Mort

L'officier de l'état civil :

J. V. S.

Registre des mariages A.

N^o 7
Depallens-Joss

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Depallens, Henri
célibataire
agriculteur
originaire de Châtelard domicilié à
Fard, commune de Châtelard né à
Fermex (Châtelard) le sept Juin
mil huit cent cinquante deux fils de
Daniel Depallens et de
Julie Elber ni Franoy
décédés

2. Joss, Bertha
célibataire
sans profession
originaire de Bolligen (Bern) domiciliée à
Clarus, commune de Châtelard née à
Bolligen (Charmoin d'Isen) le dix Août
mil huit cent soixante onze fille de
Christian Joss et de
Magdalena ni Wegmüller
décédés

Comme témoins :

- 1. Ernest Richard, hôte aux Planches
- 2. Ernest Marty employé à Montreux

Les publications ont eu lieu à Châtelard et à Bolligen
le neuf Janvier de cette année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le dix février mil huit cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés. Certificats de publications et de non opposition

Les époux :

H. Depallens
Bertha Depallens

Les témoins :

Ernest Richard
Ernest Marty

L'officier de l'état civil :

J. J. J. J. J.

Communiqué à Papiermühle
le 10 f. 15.

Registre des mariages A.

N° 8.

Favre - Schürch

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favre Eugène _____
 célibataire _____
 employé au N. O. P. _____
 originaire de Ormont - Dessus _____ domicilié à
 Chexnes (Commune de Châtard) _____ né à
 Ormont Dessus _____ le six mars _____
 mil huit cent quatre vingt deux _____ fils de
 Jean - David Favre _____ et de
 Marie - Louise né Schwentero, divorcés. _____
 à _____

2. Schürch Sophie _____
 célibataire _____
 infirmière _____
 originaire de Meimiswil (Terre) _____ domiciliée à
 Chexnes _____ née à
 Lützelbach (Terre) _____ le trois novembre _____
 mil huit cent quatre vingt quatre _____ fille de
 Johann Jakob Schürch, divorcé _____ et de
 Anna né Gartner _____
 à Eberhard (Terre) _____

Comme témoins :

1. Louis Hury, agent de police aux Planches _____
 2. Camille Hahux, aussi agent de police aux Planches. _____

Les publications ont eu lieu à Châtard, à Ormont - Dessus
 et à Meimiswil le 28 janvier 1915. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux _____, le dix-neuf février mil neuf
 cent quinze. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Actes de publication et de non
 opposition. _____

Communiqué à Meimiswil
 et à Ormont - Dessus
 le 23 II. 15. _____

Les époux :

Eugène Favre
 Sophie Favre

Les témoins :

L. Hury
 C. Hahux

L'officier de l'état civil :

[Signature] ^{bas}

Registre des mariages A.

N° 9.

Gremion Rochat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gremion Josyph - Léonard _____

c'États _____

chocolatier _____

originaire de Grèves (Villars) _____ domicilié à

La Varenaz (Commune de Châtard) _____ né à

Grèves _____ le vingt deux septembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-hors _____ fils de

Josyph - Célestin Gremion, marchand _____ et de

Rose - Adélaïde ni Rime _____

à Broc. _____

2. Rochat Anita - Françoise _____

c'États _____

domestique _____

originaire de Lieu et de l'Abbaye _____ domiciliée à

La Varenaz _____ née à

Voury _____ le dix sept septembre _____

_____ mil huit cent quatre-vingt-cinq _____ fille de

Louis Rochat, tisserand _____ et de

Caroline ni Déary _____

à Voury. _____

Comme témoins :

1. Alfred Fenthoroy, chocolatier à Montreaux. _____

2. Jules Humbert, aussi chocolatier à Montreaux. _____

Les publications ont eu lieu à Châtard, à Grèves, au Lieu
et à l'Abbaye le 3 février 1915.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.Montreaux _____ le dix-neuf février mil neuf cent
quatre-vingt-cinq. _____

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
Actes de publication et de non
opposition. __________

_____Communiqué Grèves, le Lieu
et l'Abbaye le 23 f. 15.

Les époux :

Gremion Léonard
Gremion Anita

Les témoins :

Fenthoroy Alfred
Humbert Jules

L'officier de l'état civil :

J. M. S.

Registre des mariages A.

N° 10

Peyrollaz - Brittin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Peyrollaz Alois - Ernest - Adrien
 veuf de Bertha nee Sage de le 21 août 1914
 agent de police
 originaire de Villars - Lustenry domicilié à
 aux Planchet né à
 Villars - Lustenry le vingt - deux mai
 mil huit cent dix - huit fils de
 Louis - François Peyrollaz et de
 Louise - Marie nee Schamson
 à deudas

2. Brittin Marie - Alphontine
 célibataire
 menacée
 originaire de Chamesson (Talis) domiciliée à
 Chamesson née à
 Chamesson le vingt - un novembre
 mil huit cent quatre - vingt - deux fille de
 Joseph Brittin à Chamesson et de
 Virginie nee Piolloy
 à deudas

Comme témoins :

1. Pilet Henri directeur à Collonge
 2. Mery Louis agent de police aux Planchet

Les publications ont eu lieu à aux Planchet et à Chamesson
 le 11, et à Villars - Lustenry le 12 février 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montrez le vingt - six février mil neuf
 cent quinze.

Pièces déposées :

Livres de famille du fiancé
 contenant l'inscription du
 décès de sa 1^{re} femme
 acte de naissance de la
 fiancée
 certificats de publication et
 de non opposition.

Communiqué à Sarraz et à
 Chamesson le 2 mars
 1915.

Les époux :

Alois Peyrollaz
 Alphontine Peyrollaz

Les témoins :

J. Pilet
 L. Mery

L'officier de l'état civil :

E. Gerthelshausen

Registre des mariages A.

N° 11.

Lüders - Julien

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lüders Oscar - Francis _____
 célibataire _____
 artiste - peintre _____
 originaire de New-York (Etat. Unis) _____ domicilié à
 Tarel Commune du Châtelard _____ né à
 Hambourg _____ le treize mars _____
 mil huit cent quatre-vingt-un fils de
 Alfred - Gerhard Lüders decédé _____ et de
 Emma née Heimer _____
 à New-York _____

2. Julien Bertha - Mathilde _____
 célibataire _____
 Professeure de langue _____
 originaire de Montevideo (Uruguay) _____ domiciliée à
 Tarel _____ née à
 Montevideo _____ le dix-sept avril _____
 mil huit cent soixante-seize _____ fille de
 Pablo Julien _____ et de
 Elvira née Verdolan _____
 à decédé _____

Comme témoins :

1. Marguin Ernest Agent de Police aux Chaudes _____
2. Méry Louis Agent de Police aux Chaudes _____

Les publications ont eu lieu au Châtelard le 9 février 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le premier mars mil neuf cent
 quinze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Certificat de publication et
 de non opposition _____
 Déclaration du Consul de
 l'Uruguay _____
 Permis de célébration du Dépar-
 tement de justice et Police
 du 22 février 1915 _____

Communiqué à la Chaux-de-Fonds
 le 3^m. 15. _____

Les époux :

Oscar Francis Lüders
 Bertha Lüders

Les témoins :

E. Marguin
 L. Méry

L'officier de l'état civil :

E. Balthazard

Registre des mariages A.

Form. 3.

N^o 12.
Carrard-Doge

Par jugement du Tribunal de
district de Lausanne rendu
en date du 16 novembre 1942, déclaré
définitif et exécutoire le 17 novembre
1942, le mariage suscrit ci-contre
a été dissous par la divorce.
Le Tribunal a fixé à _____ an, le
délai pendant lequel _____
ne peut contracter un nouveau
mariage.

Moutreux, le 24 novembre 1942.

L'officier de l'état civil

[Signature] com. en chef.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Carrard Alfred
Célibataire

Ingenieur

originaire de Orbe, Fey, Ruyres et du Châtelard domicilié à
Clarens, Commune du Châtelard né à
Vernex, Châtelard le vingt-six Janvier

_____ mil huit cent quatre vingt neuf fils de

Henri Jules Alfred Carrard, médecin et de

Anna Emeline née Perrin

à Clarens

2. Doge, Claire Alexandrine Louise
Célibataire

Sans profession

originaire de Vevry, La Tour de Peilz et Corsier domiciliée à
La Tour de Peilz née à
La Tour de Peilz le six huit Juillet

_____ mil huit cent quatre vingt onze fille de

François Adrien Doge, défunt et de

Anna Rebecca née Baur

à La Tour de Peilz

Comme témoins :

1. M. Henri Carrard, médecin à Moutreux

2. M. William Baur à Vevry

Les publications ont eu lieu à Orbe et à Fey le 24 Janvier, à
Ruyres le 25 Janvier, au Châtelard le 26 Janvier
à Vevry, Corsier et La Tour de Peilz le 27
Janvier de cette année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Moutreux, le six Mars mil neuf
cent quarante

Pièces déposées :

L'acte de naissance des époux
et au folio 66 du volume 11
Acte de naissance des époux
Certificats de publications
et de non opposition

Les époux :

Carrard Alfred
Claire A. Carrard

Les témoins :

[Signature]
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 4000 f. d.

Communiqué à Orbe, Fey, Vevry,
La Tour de Peilz, et Corsier
le 8 III. 15.

Registre des mariages A.

N° 13.

Delessert-Trincard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Delessert Robert
 célibataire
 employé C. I. S.
 originaire de Férey domicilié à
 Férey Commune du Chablais né à
 au hont de Van sur le seize octobre
 mil huit cent quatre vingt onze fils de
 Emile Delessert agriculteur et de
 Julie ne Tschupp
 à Guidour

2. Trincard Elise-Sophie
 célibataire
 couturière
 originaire de Férey domiciliée à
 Férey née à
 Saint-Saphorin le douze avril
 mil huit cent quatre-vingt-neuf fille de
 Jules-Frédéric Trincard et de
 Férey ne Cherpillod
 à Decettes

Comme témoins :

- Richard Ernest, huissier aux Planches
- Monod Louis employé C. I. S. à Férey

Les publications ont eu lieu à Chablais et à Férey le 16 à Férey le 18 janvier 1915.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux le dix-sept mars mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des fiancés
 Certificats de publication et de non opposition.

Les époux :

Robert Delessert
 Elise Delessert

Les témoins :

R. Richard
 L. Monod

L'officier de l'état civil :

J. Bussard

Communiqué à Ropraz et à Férey le 18 m. 15.

Registre des mariages A.

N^o 14
Chessex-Brandt

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chessex d'Arcy
 célibataire
 docteur en médecine
 originaire des Planches domicilié à
 Ferriet, commune des Planches né à
 Ferriet le vingt huit Juin
 mil huit cent soixante dix-neuf fils de
 Ami Rodolphe Ami Chessex, propriétaire et de
 Rosine née Eney
 à Ferriet

2. Brandt, Jeanne Yvonne
 célibataire
 sans profession
 originaire de Loche et de la Chaux-du-Milieu domiciliée à
 aux Planches née à
 Biemme le vingt neuf Juillet
 mil huit cent quatre vingt onze fille de
 Louis Paul Brandt dit de et de
 Louise Emma née Geneva
 aux Planches

Comme témoins :

1. Ami Chessex à Ferriet
 2. Louise Emma Brandt aux Planches

Les publications ont eu lieu à aux Planches, au Loche et à
 la Chaux-du-Milieu le huit février
 de cette année

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Moutoux le dix-neuf Mars mil neuf
 cent quinze

Pièces déposées :

Actes de naissance
 des fiancés.
 Certificats de publica-
 tions et de non oppo-
 sition.

Les époux :

D. D'Arcy Chessex
 Jeanne Chessex

Les témoins :

D. Brandt Jeanne Chessex
 Ami Chessex à Ferriet

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Communiqué à le Loche et la
 Chaux-du-Milieu le
 20 III. 15.

Registre des mariages A.

N° 15
Righetti - Righetti

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Righetti Giacomo
 célibataire
 entrepreneur
 originaire de Breno (Tessin) domicilié à
 la Rouvenaz, Commune du Châteland né à
 Breno le vingt-quatre juillet
 mil huit cent soixante-neuf fils de
 Giuseppe Righetti, serrurier à Breno et de
 Emma née Righetti
 à décider

2. Righetti Agnes
 célibataire
 sans profession
 originaire de Breno domiciliée à
 la Rouvenaz née à
 Breno le quatre janvier
 mil huit cent quatre-vingt-sept fille de
 Achille Righetti et de
 Carolina née Peruchini
 à décider

Comme témoins :

- Righetti Charles, entrepreneur, la Rouvenaz
- Giobbi Joseph, menuisier, Ferme

Les publications ont eu lieu à Châteland le 20 et
 à Breno le 21 février 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreux, le vingt mars mil neuf
 cent quinze.

Pièces déposées :

Actes de naissance des
 fiancés
 Certificats de publication
 et de non opposition.

Les époux :

Agnes Righetti
 Giacomo Righetti

Les témoins :

Charles Righetti
 Joseph Giobbi

L'officier de l'état civil :

A. Gerthold

Communiqué à Breno, le 20
 N. 15.

Registre des mariages A:

N° 16

Polo-Roth

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Polo, Agnoli-Luigi _____
 veuf de Louise née Roth, dès le 1^{er} mars 1915 _____
 manoeuvre _____
 originaire de Aviano (Udine, Italie) _____ domicilié à
 Blanchamps, Commune du Châtelard _____ né à
 Aviano _____ le vingt octobre _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-trois _____ fils de
 Pietro Polo, agriculteur à Aviano _____ et de
 Cuch-Maria née Poschian, décédée _____
 à _____

2. Roth, Katharina _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Grindelwald (Berne) _____ domiciliée à
 Blanchamps _____ née à
 Glis, im Holz _____ le trente-un août _____
 _____ mil huit cent quatre-vingt-onze _____ fille de
 David Roth _____ et de
 Katharina née Schmeller } décédée _____
 à _____

Comme témoins :

1. Richard, Ernest, huissier municipal aux Planches. _____
2. Cosandey, Henri, employé aux Planches. _____

Les publications ont eu lieu, au Châtelard le 18, à Grindelwald
 le 19, et à Aviano le 24 janvier 1915. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreux, le vingt-quatre mars mil neuf-
 cent quinze _____

Pièces déposées :

Acte de mariage du fiancé et inscription
 du décès de sa 1^{re} femme. _____
 Acte de naissance de la fiancée
 Actes de publication et de non-
 opposition. _____
 Permis de célébration du départe-
 ment de Justice et Police du
 9 mars 1915, N° 35. - _____

Communiqué à la chancel-
 lerie et à Grindelwald
 le 24 III. 15. _____

Les époux :

Polo Louis

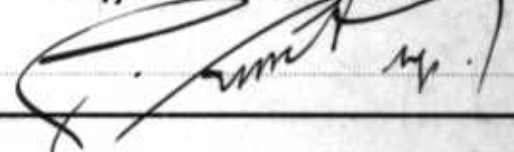
Katharina Polo

Les témoins :

Richard

Cosandey

L'officier de l'état civil :



Registre des mariages A.

No 17.

Pilet - Curdy.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pilet, Louis-Auguste _____
 célibataire _____
 facteur postal _____
 originaire de Rossinières _____ domicilié à
 aux Arants, Commune du Châtelard _____ né à
 Billard, rière la Tour de Peilz le neuf novembre _____
 mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fils de
 Louis Pilet, agriculteur _____ et de
 Julie-Henriette née Guex _____
 à Blonay _____

2. Curdy, Anna _____
 célibataire _____
 comptable _____
 originaire de Bernex (Haute-Savoie, France) _____ domiciliée à
 Clarens, Commune du Châtelard _____ née à
 Guggisberg (Berne) _____ le dix mars _____
 mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fille de
 Edouard-Henri Curdy, décédé _____ et de
 Louise née Götschmann _____
 à Clarens. - _____

Comme témoins :

1. Baetschi, Emile, facteur postal à Montreaux. - _____
2. Vulliamy, Auguste, gendarme aux Arants. - _____

Les publications ont eu lieu à u Châtelard le 15, à Rossinière le 16, et à Bernex le 23 janvier 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Montreaux, le vingt-six mars mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

- Acte de naissance des fiancés
- Consentement de la mère de la fiancée
- l'acte de décès du père de la fiancée se trouve au Vol. IX fol. 212. -
- Actes de publication et de non-opposition. -
- Certificat de capacité matrimoniale du Consulat français du 11 février 1915. -

Communiqué à Rossinière et à la Chancellerie le 26. III. 15. -

Les époux :

Louis Pilet

Les témoins :

Emile Baetschi

Auguste Vulliamy

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Ce volume se termine par le numéro 17 des inscriptions de l'année 1915. - la suite se trouve dans le volume commençant par le n° 18. -

Ce que nous certifions. -
Montreaux le 26 mars 1915
L'officier de l'état civil

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 400 T. d.



Registre des mariages A.

No 17.

Pilet - Curdy.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pilet, Louis-Auguste _____
célibataire _____
facteur postal _____
originaire de Rossinières _____ domicilié à
aux Arants, Commune du Châtelard _____ né à
Billard, rière la Tour de Peilz le neuf novembre _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-huit _____ fils de
Louis Pilet, agriculteur _____ et de
Julie-Henriette née Guex _____
à Blonay _____

2. Curdy, Anna _____
célibataire _____
comptable _____
originaire de Bernex (Haute-Savoie, France) _____ domiciliée à
Clarens, Commune du Châtelard _____ née à
Guggisberg (Berne) _____ le dix mars _____
_____ mil huit cent quatre-vingt-neuf _____ fille de
Edouard-Henri Curdy, décédé _____ et de
Louise née Götschmann _____
à Clarens. - _____

Comme témoins :

- 1. Baetschi, Emile, facteur postal à Montreaux. - _____
- 2. Tulliani, Auguste, gendarme aux Arants. - _____

Les publications ont eu lieu à u Châtelard le 15, à Rossinière le 16, et à Bernex le 23 janvier 1915 _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

_____ Montreaux, le vingt-six mars mil neuf cent quinze. - _____

Pièces déposées :

- Acte de naissance des fiancés
- Consentement de la mère de la fiancée
- l'acte de décès du père de la fiancée se trouve au Vol. IX fol. 212. -
- Actes de publication et de non-opposition. - _____
- Certificat de capacité matrimoniale du Consulat français du 11 février 1915. - _____

Communiqué à Rossinière et à la Chancellerie le 26. III. 15. - _____

Les époux :

L. Pilet
A. Curdy

Les témoins :

E. Baetschi
A. Tulliani

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Ce volume se termine par le numéro 17 des inscriptions de l'année 1915. - la suite se trouve dans le volume commençant par le n° 18. -

Ce que nous certifions. -
Montreaux le 26 mars 1915
L'officier de l'état civil

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 400 T. d.



A

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
W
Z

ایہ

۱	۱۰۰	۱۰۰	۱۰۰
۲	۲۰۰	۲۰۰	۲۰۰
۳	۳۰۰	۳۰۰	۳۰۰
۴	۴۰۰	۴۰۰	۴۰۰
۵	۵۰۰	۵۰۰	۵۰۰
۶	۶۰۰	۶۰۰	۶۰۰
۷	۷۰۰	۷۰۰	۷۰۰
۸	۸۰۰	۸۰۰	۸۰۰
۹	۹۰۰	۹۰۰	۹۰۰
۱۰	۱۰۰۰	۱۰۰۰	۱۰۰۰
۱۱	۱۱۰۰	۱۱۰۰	۱۱۰۰
۱۲	۱۲۰۰	۱۲۰۰	۱۲۰۰
۱۳	۱۳۰۰	۱۳۰۰	۱۳۰۰
۱۴	۱۴۰۰	۱۴۰۰	۱۴۰۰
۱۵	۱۵۰۰	۱۵۰۰	۱۵۰۰
۱۶	۱۶۰۰	۱۶۰۰	۱۶۰۰
۱۷	۱۷۰۰	۱۷۰۰	۱۷۰۰
۱۸	۱۸۰۰	۱۸۰۰	۱۸۰۰
۱۹	۱۹۰۰	۱۹۰۰	۱۹۰۰
۲۰	۲۰۰۰	۲۰۰۰	۲۰۰۰

ایہ



A

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	1912.						
Aubert	Mcar	Planches	7				
Aebi	Johann-Friedrich	Trichberg	37				
Aubert	Julie. Cécile	Planches	5281				
Aschbacher	Edgar	Seedorf	59				
Amandruz	Edmond-Edmond	Mont of Lausanne	75.				
Aicardi	Vittorio	Clavesana (Italie)	80.				
Aicardi	Antonio-Arturo	Paltanga (Italie)	80.				
Jenny	Emile	St. Croix	116				
Abacher!	Anna	Guggenberg	121				
	1913.						
Anzina	Teresa	Gargallo (Italie)	128				
Angeli	Giuseppe-Pietro	Castiglione del Lago	217				
Aubert	Jhm-Victor	Planches	226				
Abbet	Joseph-Emile	Vuse de Vollezes	246				
Ahlburg	Emst-Heinrich-Andreas	St. Arnold (Allemagne)	249.				
Aelberhard	Anna	Legensdorf et Staffelsberg	251.				
	1914.						
Ayer	Rosa-Angèle	Sorens	273.				
Andrissi	Giuseppe.	Armeno (Italie)	295.				
Ardoin	Marguerite-Blandine	Soury (France)	302.				
Ackermann.	Mathilde-Agnès.	Binoches	316.				
Anselmi	Francesco	Gameri (Italie)	319.				
Aigroz	Aimé.	Combremont-le-Petit	336.				
Aebischer	Jemma-Albertine.	Sasel (Suisse)	336.				
Agnelli	Amelio-Francesco-Angelo	Sorkona (Italie)	372.				

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

۱۰۱
۱۰۲
۱۰۳
۱۰۴
۱۰۵
۱۰۶
۱۰۷
۱۰۸
۱۰۹
۱۱۰
۱۱۱
۱۱۲
۱۱۳
۱۱۴
۱۱۵
۱۱۶
۱۱۷
۱۱۸
۱۱۹
۱۲۰
۱۲۱
۱۲۲
۱۲۳
۱۲۴
۱۲۵
۱۲۶
۱۲۷
۱۲۸
۱۲۹
۱۳۰
۱۳۱
۱۳۲
۱۳۳
۱۳۴
۱۳۵
۱۳۶
۱۳۷
۱۳۸
۱۳۹
۱۴۰
۱۴۱
۱۴۲
۱۴۳
۱۴۴
۱۴۵
۱۴۶
۱۴۷
۱۴۸
۱۴۹
۱۵۰

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
<u>1912.</u>							
Pettler	Henni - Emile	Kelbschi	5.	Bohn	Moare	Genève	253
Proye	Cherise - Marie	Nurilly	14.	Balsiger	Hennette - Susy	Köniz (Borne)	254
Paudatz	Lélie - Marie	Arner	19.	Bozloz	Alfred	Armont - Dessous	256.
Porley	Alfred - Emile	Armont - Dessous	25.	Bühner	Lucie	Lohn	264.
Podemann	Therolina	Lax	27.	Bühkofer	Gertrud	Brisigen	265.
Pionda	Clotilde	Premosello	30.	<u>1914.</u>			
Piscard	Alfred	Sizy	32.	Burnier	Allysse	Rossmière	270
Baumann	Frang - Emile	Stauffen	38.	Billod	Laure - Angèle	Laux Villers (F.)	275
Brossy	Rose - Eugénie	Payerne	45.	Bonin	Natale - Giuseppe	Crodo (Italie)	276.
Bentler	Jean	Kaupersvyl	48.	Baltisser	Bertha	Veisach (Suisse)	280.
Buchs	Marie - Esther - Romane	Tam	51.	Badel	Fanny - Louisa - Emma	Gimel et Longjumeau	296.
Bardet	Fernande - Rosa	Villars-le-Grand	55.	Balma	Maria - Giuseppe	Biella (Italie)	297.
Besson	Julien	Châtelard	58.	Bissini	Caterina	Castelnovo (Italie)	299.
Berger	Olympe	Kengi	59.	Bühner	André	Lohn	301.
Becker	Anna - Louise	Karlsruhe	70.	Bitter	Arny - Jean - Léon	Marseille (France)	302.
Baer	Arthur	Alfelden	71.	Burnet	François	Langrin (France)	305.
Busso	Cyprien - Jules	Ronce - Comarose	83.	Bertholet	Geile - Hélène	Rongemont	309.
Bertholet	François	Villeneuve	84.	Badel	Jeanne - Clara,	Gimel et Longjumeau	311.
Burch	Ferdinand - Peter	Sarnen	88.	Bueni	Antonio	Acara Sicilia (Italie)	312.
Baumann	Emile	Grindelwald	102.	Buignoni	Luigi - Francesco,	Mornago (Italie)	328.
Baumann	Wilhelm - Edouard - Chino	Grindelwald	104	Burnier	Lina - Julie	Armont - Dessous	343.
Büchler	August	Kambsorn	106	Bortolotti	Battista - Eustine	Larnio (Italie)	346.
Buei	Pauline - Fran	Châtelard	113	Bornard	Ami - Julien	Sainte - Croix	347.
<u>1913.</u>				Buchmann	Kaiser	Wiggensente (Allemagne)	352.
Bonvin	Alois	Katers	126.	Bertelotto	Jeanne - Felice - Françoise	Jean - Vises	356.
Bajard	Viktorina	Eischoll	126.	Barrond	Louis - Alfred	Aigle	359.
Brandner	Flora - Marie	Kappzel	130.	Borloz	Jeanne - Marie	Armont - Dessous	359.
Bride	Jeanne - Marguerite	Château - dex	140.	Bühler	Friedrich - Robert - Maximin	Buisson	370.
Dichsel	Martha	Lunwald	144.	Burgess	Fanny - Charlotte	Greenfield	371.
Bacisello	Domenico - Pietro	Bagnosa (Italie)	145	Bärtschli	Julie - Christian	Kappisvyl	374.
Biscetta	Joanis - Jone - Keropé	Kegero (S.)	145	Borloz na Kar	Ida - Jeanne - Charlotte	Noville, Romaz, Roche	377.
Bollat	Blénonne - Juliette	Bex	161.	Büller	Ida	Dientigen	379.
Billod	Jules - Narcisse	France	163.	Beltrame	Luigi	Mortigliano, It.	381.
Bargetzi	Marguerite - Sophie	Riedholz	171.	<u>1915.</u>			
Bussard	Marie - Angeline	Orbe	179.	Besewal	Emma	Chambave, It.	384.
Bleiker	Emilie - Ida	Prumadern	191.	Bertholet	Armin - Justin	Rongemont	385.
Burnier	Julie - Elisa	Armont - Dessous	193.	Beda	Carolina	Auremo, Tomi	386.
Burgin	Gustav - Adolf	Hertingen (Prade)	202	Bellion	Edouard	Lusana, Val.	388.
Boillat	Marie - Cécile	la Chaux	207	Bichsel	Emilie	Lunwald	388.
Berdaz	Françoise	Mollens	212.	Braudt	Jeanne	Loche	397.
Bergoz	Louis - Daniel	Blonay	216.				
Beaute	Victor - Pierre - Eugène	Bordeaux	228.				
Borgatta	Francesco - Achille	Novio (Italie)	230				
Billinger	Rupert	Stegubing	231.				
Braun	Thama - Eugénie - Theresia	Neukirch	233.				
Bignelin	Lydia - Georgette	Cranelan	234.				
Berlatz	Albert - Maurice	Mollens	235				
Berlatz	Pierre - Joseph - Cyrille	Mollens	236				
Bezençon	Blisa - Henriette	Domeloye	243				
Berner	Guillaume - Susanne - Louise	Guggisbert	244				

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

[Faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in several columns and appears to be a list or ledger.]

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	<u>1912.</u>				1914 (suite).		
Chappuis	Ernest - Alfred	Rivarz	1	Comet	Adèle	Ollon	294.
Chollet	Lina - Elisabeth	Maracon	1	Chamord	Adrien	Ollon	298.
Cossard	Rose - Nancy	St Christophe (I.)	2	Gondli	Maurizio - Giacomo	Introgna (Italie)	299.
Cornero	Tincenzo - Diago	Grino (Italie)	9.	Gantarinis	Gondolo - Pacifico	Loco (Tessin)	305.
Cetton	Catherine - Philomène	Massouger	22.	Chamord	Amélie - Sophie	Ollon	310.
Cherallay	François - Marc	St Ginguolph	34.	Cartier	Francis - André	Carroix	317.
Canciarini	Cléo - Giovanni	Montegrudolfo	36.	Gransaz	Jaline	Chasannes / Houdon	321.
Cochard	Jules - François - Samuel	Châtelard	46.	Chaloz	Louis - Eugène	Château-d'Aex	322.
Cuendet	Charles - Edmond	Sainte Croix	49.	Chamoniloff	Beila	Mtsarkov (Russie)	324.
Cornuz	Paul	St - Eugénay	53.	Grosier	Marc - Justine	Martigny - Bourg	333.
Coppex	Marie - Sophie	Youray	55.	Gasin née Morand	Marie	Chasannes	335.
Chuat	Paul - Edmond	Giez	61.	Gros	Méline - Adèle	Sianceni (Italie)	351.
Comba	Marime - Hilaire	Albeuve	73.	Polakabetta	Pietro - Amilcare	Borghesio (Italie)	361.
Caucia	Eva - Maria - Giulia	Talenga (Italie)	80.	Gordy	Jeanne - Marie	Bernex (France)	367.
Chaloz	Lucien - Emile	Vaugondry	81.	Présaux	Marie - Louise	Saillon	375.
Cochard	Ethier	Châtelard	95	Cheraley	Arthur	Champauray	376.
Cochard	Alfred - Vincent	Châtelard	98.	Copia	Palmira - Teronica	Premosello (Italie)	378.
Cina	Anna - Josephina	Dalgesch	99.	Cheralley	Pierre - Emile	Châtelard	382.
Cottet	Marthe - Justine	Tétraz	101.	Corino	Emilio - Evatio	Moucalvo, Val	383.
Carron	Elie Marie - Rose	Fully	113	Cassoli	Stefania	Ficarolo, Val	383.
Chepotovska	Eta	Russie	114		1915.		
Comte	Eugène - Henri	Romont	119.	Curat	Pierre - Emile	Granges	387.
Cosandey	Henri	Sassel	120	^{Ch. Curat} Brittin	Marie	Chamson	393.
	<u>1913.</u>			barrard	Alfred	Orbe, Fez et Régnes	395.
Canova	Emilio - Giacomo	Uvin	130.	Chessex	d'Arcy	Planches	397.
Cordier	Friederic	Pizy	135	Curdy	Anna	Bernex, France	400
Chapames	Charles - Edmond - Fran	revey	147				
Cochard	Ulysse	Châtelard	170.				
Cherix	Louis - Alexis	Bex	174.				
Cherix	Alie - Emma	Bex	175.				
Chatton	Jacques - Joseph	Romont	179.				
Cretton	Pierre - Joseph	la Batiarz	197				
Casuccine	Fermina - Jacinta	Castiglione del Lago	199.				
Cochard	François - Gabriel	Châtelard	211.				
Carron	Marie - Christote	Fully	213.				
Chiacella	Figina - Marianna	Castiglione del Lago	217.				
Casali	Réonilda	Viadana	240.				
Croset	Emile - Albert	Olon	243.				
Chappuisod	Albert - Jules	St Maurice	244.				
Cherpillod	Léanne	Yucherens	248.				
Cheralley	Berthe	Puidoux	253.				
Chaloz	Emmanuel - Alfred	Château d'Aex	260.				
Cottier	Jules	Rougemont	266.				
	<u>1914.</u>						
Chessex	Hélène	Planches	276.				
Chappuis	Fanny	Belmont sur Lancy	278.				
Cossard	Albert	Châtelard	281.				
Calcagno	Giosanni	Mosana Salsina (Italie)	285.				
Cordey	Annette - Louise	Lancy	286				
Caniffi	Antoinette	Mendareso (Italie)	295.				

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Handwritten text at the top of the page, including the number 4101.

Main body of handwritten text, appearing as a list or series of entries.

Lower section of handwritten text, continuing the list or entries.

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	1912.						
Delamy	Leon - Charles	Yourry	4.	Delay	Clarisse - Marie	Provence	266.
de Brunnhoff	Jacques - Yves	France	8.	Harde	Marthe - Angèle	Boulogne	269.
de Stoeklin	Amis - Léile	Fribourg	13.		1914.		
Delachaux	Théodore	Chaux de Fonds	18.	Décombarz	Emma - Julie	Culayes	270.
Dubour	Lenny	Lutry - Grandvaux	21.	Dellazoppa	Giulio - Antonio	Cocciago (Italie)	272.
Demiog	Max	Harlsruhe	23.	Duplan	Maria - Anna	Ormont - dessus	289.
Deluc	Jean - Louis	Stène - Bouspis (Gen)	24.	Duplène	Jean - Philippe	Leyrin	300.
Donner	Fiona - Mathilde	St. Stephan	25.	Dessignes	Jean - Marie - Joseph	Mont St. Jean (France)	304.
Gucret	Clara - Mathilde	St. Sulpice	33.	Di Giorgio	Giustina	Novara Sicilia (Italie)	312.
Dupuis	Paul - Albert	Dainvaz	42.	Dufour	Ami	Châtelard	313.
Dufour	Elise - Ida	Châtelard	46.	Destrax	Maurice - Maurice	Jessentes	341.
Dizerens	Rosine - Henriette	Larigny	52.	Dufour	Vincent - Fritz - Charles	Châtelard	351.
Diétrich	Mariamama	Leislingen	54.	Domenjox	Victor - Emmanuel	Sully	358.
Désobres ne Chespillat	Maria - Lydie	Mont St. Rolle	74.	Dupertuis	Julien - Ernest	Ormont - dessous	362.
Dessaignes	Maria - Alice	Saicon	76.	Dizerens	Bertha - Hélène	Lutry	365.
Dupraz	Maria - Marguerite	Blonay	78.	Douinelli	Matteo	Mérid (Tessin)	378.
Dolcan	Maria - Romaine	Verayes (Italie)	87.		1915.		
Dey	Alfred - Edmond	Marsens	92.	Dubois	Maria	Chaux de Fonds	389.
Dufour	Marie - Lucien	Châtelard	108.	Dupallens	Henri	Châtelard	390.
Dammel	Lorenz	Leidschhausen	112.	Doge	Claire	Vevey	395.
Dressel	Anna - Martha	Grosshain	112.	DelSSERT	Robert	Vevey	396.
	1913.						
Dunand	Maria - Fanny	Bassins	135.				
Dutoit ne Reynaud	Fanny	Charamm / Moudon	139.				
Du Pasquier	Clara - Marie - Amélie	Revelokel + Fleurier	147.				
Dupertuis ne Briand	Marguerite - Louise	Ormont - dessus - Allemagne	148.				
Démarz	Jean - Lucien	Puidoux et Chardonne	153.				
Duperex	Jules	Rougemont	158.				
Dupraz	Alice - Elise	Blonay	160.				
Delaris	Auguste - Emile	Yourry	164.				
Dupont	Clara	Puidoux & Vevey	178.				
Déchanet	Pyne - Elisabeth - Adèle	France	181.				
Delay	Emilie	Weimar	185.				
Darbellay	Maria - Louise	Widdes	186.				
Dupraz	Marguerite	Blonay	190.				
Dorato	Giuseppina	Montaleiro (I)	192.				
Detrey	Charles	Corcelles p. Payerne	196.				
de Tabayrière	Jean - Jacques	Grandson	200.				
de Rentel	Anna	Russie	214.				
Gucret	Alice - Emma	St. Sulpice	218.				
de Woyenska	Wanda	Russie	219.				
Dupraz	François - Louis	Blonay	220.				
Gucret	Armand	St. Sulpice	223.				
Donner	Blanche - Jeanne	St. Stephan	228.				
Datema	Gerit - Pieter	Rotterdam	242.				
Dequis	Henriette - Elisabeth	Planches	247.				
Diacon	Maria - Alice	Vambesson	252.				
Ducrot	Edmond - Jules	Chonon	254.				
Délessert	Jules	Peyres et Posens	258.				
Delblasi	Maria - Chérie	Pila - Valsesia	263.				

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

D

Handwritten text in a non-Latin script, possibly Arabic or Persian, arranged in several lines. The text is faint and difficult to decipher.

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	1912.						
1913	Etienne	Louise - Cécile	Courtemaiche	89.			
	Emingade	Berga - Rafi	Sabis (Lesse)	105			
	Kornst	Marie - Marguerite	Zurich	163.			
	Emercy	Benjamin	Chardonme	234.			
	Konradmann	Alice	Bäle	262.			
	Kostopsey	Albert - Lévi	Granges	268			
1914	Korbler	Genevieve	Obernayll	331.			
	Kugloff	Jeanne	Sagresien	345			

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Year	Month	Day	Event / Description	Amount
1791	Jan	1	Received from
1791	Jan	2	Received from
1791	Jan	3	Received from
1791	Jan	4	Received from
1791	Jan	5	Received from
1791	Jan	6	Received from
1791	Jan	7	Received from
1791	Jan	8	Received from
1791	Jan	9	Received from
1791	Jan	10	Received from
1791	Jan	11	Received from
1791	Jan	12	Received from
1791	Jan	13	Received from
1791	Jan	14	Received from
1791	Jan	15	Received from
1791	Jan	16	Received from
1791	Jan	17	Received from
1791	Jan	18	Received from
1791	Jan	19	Received from
1791	Jan	20	Received from
1791	Jan	21	Received from
1791	Jan	22	Received from
1791	Jan	23	Received from
1791	Jan	24	Received from
1791	Jan	25	Received from
1791	Jan	26	Received from
1791	Jan	27	Received from
1791	Jan	28	Received from
1791	Jan	29	Received from
1791	Jan	30	Received from
1791	Jan	31	Received from

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	1912.						
Favre-Rocher	Jules-Joseph	France	14.				
Fornaro	Marie-Adeline	Karallo Isia (I.)	16.				
Fawer	Clara	Munchemwiler	28.				
Francey	Marie-Caroline-Léocadie	Pie H. Vidier	31.				
Farve	Marie-Louise	Bretigny	41.				
Fatis	Rosine-Alice	Crbe	49.				
Fallegger	Marie-Christine-Léonie	Fühli	63.				
Frankhauser	Charles-Frédéric	Langman et Loede	64.				
Friedli	Lda	Litzelfink	83.				
Faucherre	Henri-Marc	Moudon	89.				
Forestier	Lina	Chierrens	92.				
Francey née Genton	Marie-Caroline	Châtelard	94.				
Fischer	Dorette-Caroline-Berta	Norderney	100.				
Flückiger	Marquise-Caroline	Huttwyl	116.				
	1913.						
Ferrara	Carmelo	Norane (Italie)	169.				
Furrer	Lina	Grubschachen	180.				
Frachetoud	Scholastique-Delphine	Lessoz	189.				
Francey	Elise	Châtelard	198.				
Friedrich	Fritz-Henri	Loggimyl	206.				
Franel	Marie-Louise	Provence	210.				
Farve	Stéphane-Audie	Chamoson	216.				
Farey	Charles-Oscar-Edmond	Penthériaç	227.				
Fischer	Pauline-Elise	Bâle	231.				
Falquier	Marquise	Veytaux	239.				
Fasola	Giuseppe-Bernardo-Giovanni	Maggiora	240.				
Fähndrich	Marie-Bertha	Cham	257.				
Felicioni	Alfonso-Giuseppe-Domenico	Castel S. Pietro d. S.	267.				
	1914.						
Francioli	Joseph	Germignaga (Italie)	284.				
Fancherre	Paul-Louis	Moudon et Gussy	292.				
Fumanti	Selemac-Romolo	Rome (Italie)	297.				
Flückiger	Louis	Huttwyl	306.				
Francey	Henri-Prose	Châtelard	344.				
Fürst	Johannes	Mercers	349.				
Fassod	Mariette	Posten d'Ar. Noillet d'Armas	364.				
Fancherre	Johann	Moudon	366.				
Fassod	Henri-Léonard-Marin	Châteaux-d'Ar.	368.				
Fischer	Friedrich-Wilhelm-Mark	Bâle-Ville	371.				
Friderici	Clement	Allaman	377.				
	1915.						
Francioli	Bernard	Germignaga, St.	386.				
Favre	Eugène	Bruinot-d'Armas	391.				

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

PAGE

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

PAGE

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Handwritten notes on the left side of the page, including the number 226 at the top and various illegible script.

Handwritten notes on the right side of the page, including the number 227 at the top and various illegible script.

Handwritten notes on the right side of the page, including the number 228 at the top and various illegible script.

Handwritten notes on the right side of the page, including the number 229 at the top and various illegible script.

Handwritten notes on the right side of the page, including the number 230 at the top and various illegible script.

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1912.				1914. (Suite).			
Grivon	Marc - Cardus - Célestine	Corquon (Italie)	6	Galofaro	Antonina	Nosara Sicilia (Italie)	326.
Ganasua	Gertruda - Disola	Tolpa (I.)	10	Golarz	Alyse - Agnes	2' Alkaya	329.
Gioramoni	Erice - Rose - Pauline	Orino (Italie)	24.	Glisenti	Marie	Castone (Italie)	332.
Goux	Eugène	Grix et Noailles	33.	Goy - Grosier	Marc - Juliette	Montigny - Bourg	333.
Gilbert	Charles	Charomay	55.	Gianini - Rima	Sodrasco	Morogno (Suisse)	334.
Giacobino	Federico - Giuseppe - Gaio	Fobello (Italie)	60.	Güntzer	Hermann - Carl	Sorgan (Suisse)	342.
Grillet	Barquiste - Jeanne	Lausanne et Chardomy	62.	Gander	Marguerite - Rosina	Saenen	348.
Guilloud	Rose	Champagne	64.	Gognuz	Louise - Julie - Geile	Belier - Bittel	354.
Gaillard	Cécile - Esther	Orgelet (France)	65.	Garin	Constant - Céline - Gustave	Sassy	355.
Genoud dit Laccard	Barthe - Joséphine	Châtel St Denis	73.	Gnehm	Bertha	Kirich	357.
Gehring	Karl	Winterthur	79.	Gilloz	Rose	Nosara (Italie)	372.
Giordano ne Talon	Barquiste - Daphie	Nice	84.	Gallarotti	Giovanni - Battista - Benigno	Nonio (Italie)	373.
Geismar	Bertha	Grossenheim (A)	86.	<u>1915</u>			
Gauchet	Justin - Pierre - Antoine	France	91.	Gallarotti	Julia - Albertine	Nonio, Val.	385.
Giangregorio	Letimnia - Françoise	Ferrara (Italie)	91.	Gremion	Joseph	Grugères	399.
Gnyse	Louis - Gustave	Venères et Cote aux Fies	93.	Guilloud	Marie - Stilde		389.
Gardon	Auguste - Alfred	Talorbes	94.				
Galipe	Julie - Margarete	Frano	106				
1913. Grio	Antonio	Gattinara (Italie)	146				
Gambaro	Loise	Comeri (I.)	146				
Galafra	Maria	Nosara Sicilia (I)	156.				
Genevey	Aimée	Châtelard	158.				
Gaillard	Charles	Bullet	165.				
Guenzi	Esther - Lina	Chessel	166.				
Gremion	Emile - Ede	Emey	177.				
Gut	Friedrich	Fürstenberg	187.				
Grand	Paul - Joseph - Lazare	Coteaux	198.				
Graden	Alfred	Siselen	201.				
Grosso Pichetta	Giovanni - Battista	Perosa - Canavese	204				
Greppi	Cesar - Felice	Chiavenna (I.)	210				
Genoud	Jeanne - Catherine	Premontens	221.				
Girardet	Tréne - Julia	Boussens	226.				
Gétaz	Marquise - Eugénie	Château d'Ex	241.				
Gétaz ne Mpallan	Marquise - Eugénie	"	245.				
Genet	Rose - Aline	Bex	256.				
Grandchamp	Louise - Elisa	Chexbres	261.				
Gamerio	Maria - Teresa	Barone (Italie)	267.				
Georgetal	Paul - Alfred	Bussigny d'Orges	269.				
1914. Gorski	Vladislav	Châtelard	279.				
Gronato	Antonina	Nosara Sicilia (Italie)	285.				
Gabathouler	Julia	Wartan	287.				
Gilgen	Jonest	Rüeggisberg	291.				
Gyger	Dorles - Henri	Saenen	294.				
Galarrotti	Thérèse	Nonio (Italie)	295.				
Genat	Juphrine - Felina	Sallanches	300.				
Gillieron	Renée - Marie	Sersion	306.				
Gétaz	Louis - Samuel	Château d'Ex	307.				
Di Giorgio	Gastona	Nosara Sicilia (Italie)	312.				
Guidard	Marie - Alma	Orzem et Bailly	318.				
Galofaro	Antonino	Nosara Sicilia (Italie)	326.				

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

PAGE

NOM

PRÉNOMS

ORIGINE

PAGE

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Handwritten text in a cursive script, likely a manuscript or ledger. The text is arranged in several columns and rows, with some lines appearing to be numbered or organized into sections. The script is dense and difficult to decipher due to the image quality and fading. The text appears to be organized into several distinct sections, possibly representing different entries or categories in a ledger or account book. Some lines are more prominent than others, suggesting they might be headings or important entries. The overall appearance is that of an old, possibly leather-bound, document.

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	1912.						
Holzer	Bartha	Moosriedorf	38.				
Held	Pierre	Vélemont	67.				
Hofstetter	Bertha-Adèle	Lutzbach	85.				
Held	Gustave	Planches	96.				
Hofstetter	Berthe-Lina	Langnan	97.				
Huber	Ida	Sermentorf	108.				
	1913.						
Hunger	Paul	Sajon	132.				
Hoffmann	Louise-Gertrude	Berlin	136.				
Henchoz	Viktor-Emil	Château d'Aex	152.				
Henchoz	Albert-Victor	" "	161.				
Hahn	Gertrude-Marie	Genève	165.				
Huber	Friedrika-Josefa	Imstbruck	195.				
Hexter	Marie	Hügelheim (Baden)	202.				
Hugo	Klara	Bratsch	224.				
Henry	Mahilde-Alfredine	Vullerens	238.				
Hankuyk	Eranda-Margaretha	Rotterdam	242.				
Humbel	Frida	Bonismyl	258.				
Heinisch	Wallher-Olois	Plagwitz	259.				
Held	Bertha	Rothweil	259.				
Holbeck	Viktor-Romello	Copenhague	262.				
	1914.						
Jaquet	Clémence-Louise	Carlfelin	293.				
Jandroz	Jammamel-François	Rosinière	343.				
Henry	Jehan-Roger	Vullerens	353.				
Jäger	Jornik	Diegten	357.				
Jaymann	Antoine-Otto	Reichenbach	364.				
Jerosy	Berthe	Guggisberg	366.				
Jandroz	Saint-Henri	Rosinière	367.				
Jundeler	Rosefina-Rosa	Kelikon	370.				
	1915						
Hort	Charles	Wittnan	389.				

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

تاریخ	شرح	ملاحظات	تعداد
۱۳۰۰
۱۳۰۱
۱۳۰۲
۱۳۰۳
۱۳۰۴
۱۳۰۵
۱۳۰۶
۱۳۰۷
۱۳۰۸
۱۳۰۹
۱۳۱۰
۱۳۱۱
۱۳۱۲
۱۳۱۳
۱۳۱۴
۱۳۱۵
۱۳۱۶
۱۳۱۷
۱۳۱۸
۱۳۱۹
۱۳۲۰

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	1912.						
Thorni koff	Elisabeth	Russie	8.				
Junod	Charles-Alexandre	Lugnères	17.				
Jungo	Léonard	Trilbung & Boringen	57.				
Jaccard	Louis-Constant	Sainte Croix	85.				
1913 Jozz	Louis-David	Château-d'Oex	123				
Joyet	Elisa-Mathilde	Cheseaux	133				
Jpsolito	Maria	Kovara (Italie)	169.				
Jeannot	Auguste-Frédéric-Gustave-Henri	Brenets	193				
Jeanneret	Houisa-Amélie	Ponto de Aankel	196.				
Jaggi	Augustine-Anna	Gessenay	206.				
Junod	Jules-Auguste	St Croix	208.				
Junod	Anna-Lucie	"	208.				
Jact	Pauline-Alice	Le Locle	215.				
Jordan	Adolphe	Mezières	225				
Jos	Emma	Ann	227.				
Jaquet	Louis-Arthur	Ballaigues & Vallorbe	261				
	1914.						
Jsenbarth	Mary-Luise	Parone	271.				
Jaquet	Josabelle-Amélie	Ballaigues & Vallorbe	283.				
Joyet	David-Jornest	Cheseaux	321.				
Juillard	Maria-Eléonore née Jomestine	Tristorents	330.				
Jagerberger	Julia Sabina	Edenadming (Autriche)	363.				
Jesmin	Henri-Joduard	Grands Bayards	369.				
	1915						
Julien	Bertha	Montevideo	394.				

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	1912.						
Kopp.	Adelheid	Rotthalmünster	7.				
Knechtel	Clara	Bätterkinden	26.				
Klay	Emile-Paul-Ferdinand	Bäriswil	54.				
Klauz	Emile-Alfred	Wysachengraben	68.				
Krankenhagen	-Emma-Lavin	Chaux-de-Fonds	109.				
Kehrli	Elisabeth-Marguerite	Smertkirchen	110.				
Kurzgen	Julie	Truchingen	111.				
Kreibich	Oskar-Rudolf	Gornsböf.	118.				
Kuderna	Helene	Yenne	118.				
	1913.						
Künzi	Emma-Elisa	Cerlier	134.				
Krummenacher	Antoine	Escholymatt	189.				
Koultzky	Alexandre	Russie	203.				
Kühn	Karl-Heinrich	Fellhammer	207.				
Knaus	Joseph	Mindelheim	224.				
Kamer	Ida-Barbara	Arth	229.				
Kottmann	Madeleine	Gesch	236.				
Krieg	Marie	Radelfingen	246.				
Kuhn	Johann-Emil	Wohlen	252.				
	1914.						
Kelz	Jakob-Hubert	Euskirchen (Prusse)	271.				
Künzi	Johann	Handergund	316.				
Künzi	Georg	Handergund	330.				
Krieg	Ernesta	Windsenbühl	349.				
Küenzli	Martine-Mustine	Straubenzell	380.				

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

Handwritten text in a cursive script, possibly Arabic or Persian, arranged in several lines. The text is faint and difficult to decipher due to the image quality. It appears to be a list or a set of notes.

Handwritten text in a cursive script, possibly Arabic or Persian, arranged in several lines. The text is faint and difficult to decipher due to the image quality. It appears to be a list or a set of notes.

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	1912.						
Leu	Louis - Ernest	Polshadigraben	41.				
Liedti	Rosa	Lauperswyl	42.				
Luthy	Auguste - Joseph	Soleme	45.				
Leret	Auguste - Leon - Ernest	Touray	66.				
Lang	Fernando - Tomas	Markirch (Albace)	86.				
Loetscher	Jakob	Stimmis (Berne)	107.				
	1913						
Lunghi	Pietro Carlo - Luigi	Nelbino (S)	141.				
Locher	Maria - Bertha	Guttigen (Fribourg)	143				
Leu	Lina	Hittswyl	152.				
Lombardo	Giuseppe	Novara Sella (S)	156.				
Lugin	Charles - William	rien	168.				
Leray	Francoise - Marie	Lugin	184.				
Leppert	Wilhelm	Lucerne	218				
Lucchini	Albina - Angela - Maria	Rosa (Italie)	230				
Liechi	Christian	Lauperswyl	232				
Leqeret	Andrie - Auguste	Chexbres	239.				
Ladermann	Adolphe	Lauperswyl	257.				
	1914						
Lequint	Paul - Edmond	Givins	274				
Lorenzelli	Femilio - Augusto	Mullazzo (Italie)	295.				
Larsanday	Luzanne - Louise	Gully et Basigny	303.				
Lilla	Rose - Isabelle	Sisano (Italie)	308.				
Lelmann	Olympe - Delphine	La Gondre	341.				
	1915						
Liders	Oscar - Francis	New-York	394.				

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	1912.						
Morier	Dophie - Louisa	Verey et Chateau d'Or	3	Matty	Fernand - Henri - Louis	Gessenay	215
Moraki	Ida - Rosa	Mandach	4	Morandi	Marie - Françoise	Tréla San Giulio	222
Morier	Emma - Sophie	Chateau d'Or	5	Martin	Hermette - Marie	Valleyres Montagny	232
Müller	Gyphried - Charles	Merlangenegg	11	Martano	Théodore	Choramus le Chêne	238
Martin	Camille - Auguste	Laquière	15	Margot	Charles - Théodore	St. Croix	247
Mäeder	Frida - Emma	Muhleberg	17	Morlon	Auguste	Chardonne	251
Martin	Joseph	Rossinière	19	Maquin	Fules - Alexis	Marsens	263
Masoni	Jean - Ernest	Orlo J.	21	Minazio	Rosa - Maria	Mougrando	268
Miceni	Artemio	Fermo (Italie)	22		1914		
Martin	Edmond - Henri	Yverdon	28	Montarlot	Albert - Victor	Bellegarde (F)	275
Mammi	Pierre - Charles	Yverdon	29	Monico	Rosa	Viconago (Italie)	277
Mauci	Felix - Joseph	Yverdon	30	Morchofer	Louise	Trudo	279
Masson	Ether - Ida	Yverdon et Villeneuve	40	Moulet	Marie - Eugénie	Rossens - Bossat	282
Monachon	Alfred	Sages & Rossens	43	Masson	Robert - Alfred - Eugène - Louis	Yverdon et Villeneuve	283
Moria	Carlo - Serafino	Briga (Italie)	44	Morcho	André	Clermont - Ferrand (France)	286
Monti	Dino	Cesana	47	Müller	Henri	Sibilingen	296
Monti	Adalgisa	Cesana	47	Martinet	Eugénie - Hermette	Mont-la-Ville	301
Mottier	Léon - Louis	Ormont - Dessous	56	Müller	Sophie - Katalie	St. Vrain	304
Moty	Marie - Marguerite	Boligen	56	Maugnier	Juliette - Adèle	Bozys - Bosses	305
Mernod	Blanche - Emma	Folliez le Grand	68	Morier	Julie - Lina	Chateau d'Or	307
Mierville	Emile	Ormont et Belmont 1/4	69	Mailard	Jean - Ernest	Sisines	310
Mierville	Charles - Georges	Sausanne	70	Monard	Pierre - Louis - Joseph - Famille	Romenay (France)	311
Massarelli	Ferdinando - Romano	Paciano (Italie)	77	Moerin	Rosa - Anna	Epiez	315
Mayer	Maria - Anna - Angélica - Lucia	Nanzone con S. Carlo	77	Monnier	Henri	Villars - le Grand et Helys	318
Morillon	Augusta	Gryon	81	Margraitner	Clara - Emma	Saint - Aubin - Lange	323
Machet	Emma - Bernardetta	Chambave (Italie)	90	Mottier	Marie - Marguerite	Ormont - Dessous	327
Michel	Vincent - Louis	Châtelard	95	Marelay	Charles - Ignace	Champéry	335
Moudry	Marie - Louise	Seytron (Savoie)	104	Morand	Marie	Melserens	335
Maurer	Bartha	Bleichen (Berne)	107	Marty	Jernestine	Carone	338
Maurer	Pierre - Jean - Joseph	Villargel le Tullon	111	Masson	Charles - François	Yverdon et Villeneuve	339
Muller	Henri - Jean	Chesalles 4 Collon	117	Marquis	Famille	Yverdon, Jussy et Morges	339
Muriser	Marguerite - Louise	Puidoux	119	Martin	Louis - Frédéric	Prasannes de Bozys	340
Moussillier	François - Joseph	Atalens	124	Meylan	Clara	Le Lien	340
Moroso	Gioranni - Gaudenzio	Briga (Italie)	128	Merve	Anna	Villiers - Ville	352
Michel	Fanny	France	138	Martin	Adèle	Valleyres Montagny	358
Moillisson	Isidor - Emile	Châtel St. Amis	148	Moroney	Hermette - Louis - Pauline - Sophie	Châtelard	368
Miceni	Giuseppe - Mario	Montanaro (Italie)	155	Mormond	Jeanne - Octavie	Poliez - le Grand	369
Monod	François - Gustave	Châtelard, Vallée J. B.	157		1915.		
Mamboury	Rosa - Louise	Signy	174	Michaj	Maria Clotilde		389
Mollet	Maria	Zuchwil	176				
Mury	François - Eugène	Châtelard	178				
Martin	Charles - Louis	Montcherand	182				
Monod	Augusta - Sophie	Ormont - Dessous	182				
Müller	Clara - Elisabetha	Quarsheman	187				
Moser	Eugène	Muldrigheim	190				
Monney	Jérôme - Joseph	St. Martin	194				
Manzini	Angelo - Ferdinando - Alberto	Carandone (F)	205				
Marchesi	Maria - Anselma - Alessandrina	Ormarasso	205				
Morel	Veneranda - Bernadette	Mezières	209				
Muralet	Jean - François - Barthelmy	Seytron	213				

M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

W

Y

Z

215

1878	1879	1880	1881	1882
...
...

N

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	1913.						
Niklès	Marie	Lub. Lakingen	150.				
Nicollier	François-Félix	Ormont-dessus	167.				
	1914.						
Nanzer,	Rosalie,	Glis,	281.				
Nanzer,	Louis	Glis,	282.				
Keyrouh	Charles-Louis,	Chardonne	288.				
Karbel,	Mélina,	Genève	329.				

N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

W

Z

100
100
100
100

P

Q

R

S

T

U

V

X

W

Z

Handwritten notes in the top left corner, possibly a list or index.

Main body of handwritten text, organized into columns and rows, possibly a ledger or record book.

Vertical handwritten notes on the right margin, including some numbers and symbols.

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
1912.				1914. (suite).			
Pochon	Paul - Arthur	Chêne et Paquier	2	Signat	Lucie - Gérald	"Coursy	365.
Pilet	Paul	Rossinière	3	Pilet	Gardine - Henriette	Rosinière	362.
Pittet	Sulpice - Joseph	Villars. le - Corvois	6	1915			
Prestipino	Antonino	Frava di Sicilia. (S.)	10.	Peyrollaz	Moïs - Ernest	Villars - Lussy	393
Philippina	Joseph - François	Oberdorf	26 (7)	Polo	Agnoli - Luigi	Ariano, Italie	399
Porret	Charles - Georges	Frésens	40	Pilet	Louis - Auguste	Rosinière	400
Peters	Léon - Frédéric	Lübeck	51.				
Perin	Julia	Charannes-le-Chêne	66.				
Pittet	Jules - Henri	Villars-Bramand et S	72.				
Pilet	Adolphe	Rosinières	76.				
Penker	Carl - Robert	Herms (Prusse)	103.				
Petchersky	Echeskiel	Russie	114				
Pot.	Jéal - Henri	Joury	115				
Parisod	Adèle - Marie	Châtelat	115				
1913.							
Passarini	Jules - Charles - Etienne	Bieno (Italie)	125				
Pignat	Marguerite - Louise	Lieu	125				
Personnetaz	Pierre - Adrien	Sane (Italie)	129				
Pilloud	Henri - Théodore	Châtel St Denis	133				
Perroud	Aimé - Célestin	Villarimboud	139.				
Parisod	Ferdinand	Châteland	140.				
Prenzieux	Blanche - Emma	Châteland	142.				
Pernet	Charles - Edouard	Ormont-dessus	150.				
Perrod	Olga	Ormont-dessous	151.				
Pittet	Ulysse - Edmond	Planches	154.				
Pignat	Clemence	Yourry	154.				
Piantoni	Maddalena - Cornelia	Armeno (Italie)	155.				
Polo	Agnoli - Luigi	Ariano (")	159.				
Prenzieux	Julia - Emma	Châteland	170.				
Pelaghi	Waldo - Fortunato	Bologna	172.				
Pillod	Henri	Blonay, Villeneuve Vevry	184				
Perrin	Aline - Louise	Sousales	204				
Proye	Ernest - Jean	Grest (France)	233				
Perret	Charles - Louis	Châteland	248.				
Pièce	Paul - François	Bex	250.				
Peters	Christine - Elise	Lübeck	250				
1914.							
Priwet	Louis - Henri	Sorrens	273.				
Python	Marie - Louise	Ecurillens	274.				
Plister	Johann - Jacob	Herrers	278.				
Panroux	Fanny	Belmont m. l'Anney	278.				
Pilet	Charles - Louis	Rosinière	289.				
Sassarini	Léonie - Catherine	Bieno (Italie)	291.				
Petit - Jean - Genat	Josphine - Felina	Sallanches (France)	305.				
Perrin	Marguerite - Julia	Moraigne	314.				
Pilet	Louis - Alexandre	Rosinières	315.				
Paquier	Josa	Danges et Breisengens	322.				
Liciarelli	Domenica - Santa	S. Michele in Trevina (It)	328.				
Sakse	Jemma	Chapelle	355.				
Perruchoud	Jean - Augustin - Pierre	Chalais	360.				

P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Q

R

S

T

U

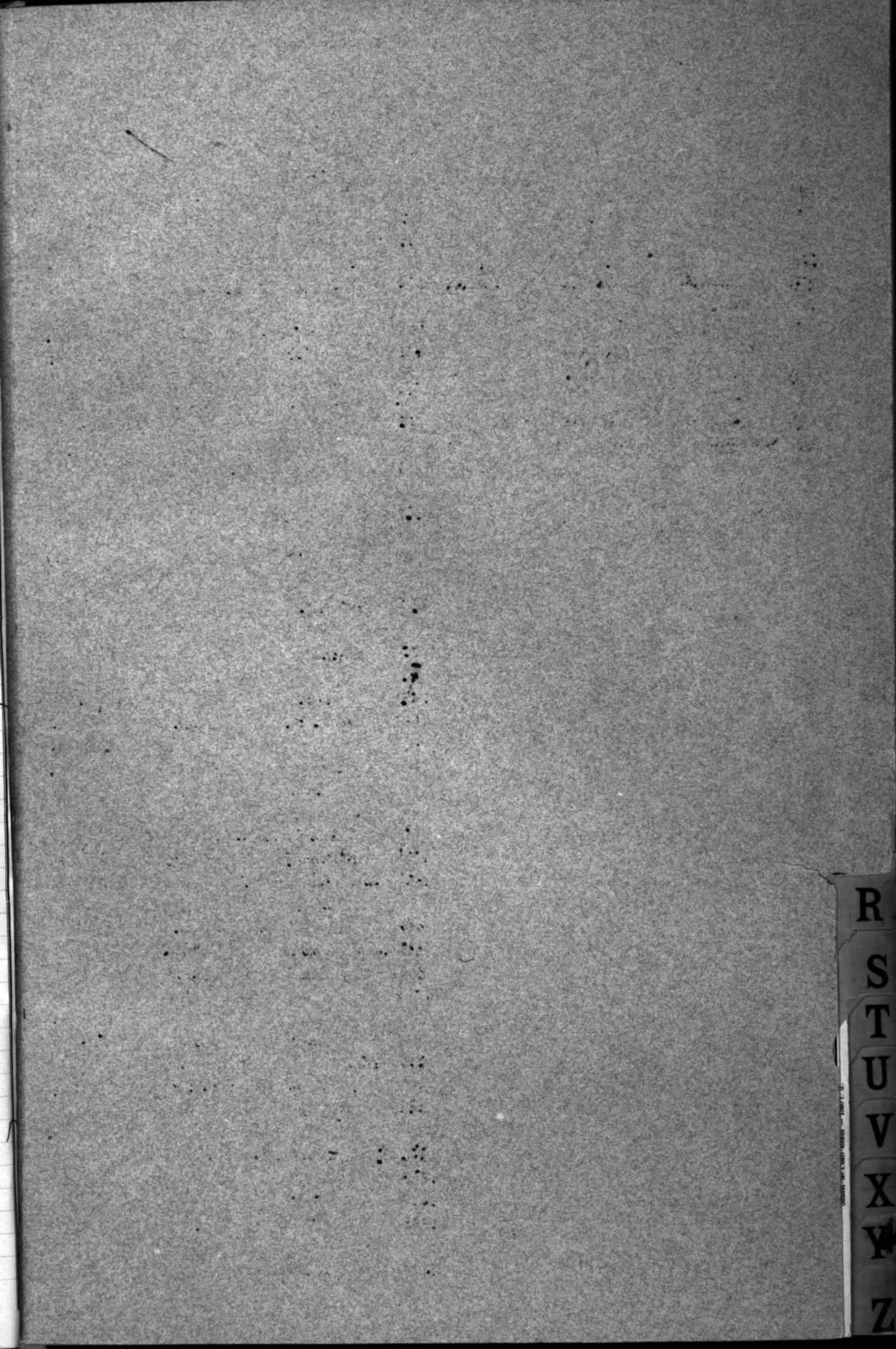
V

X

W

Z

7-11-0001 - STEEL SHEET PILING



R
S
T
U
V
X
Y
Z

UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY - 310071-01

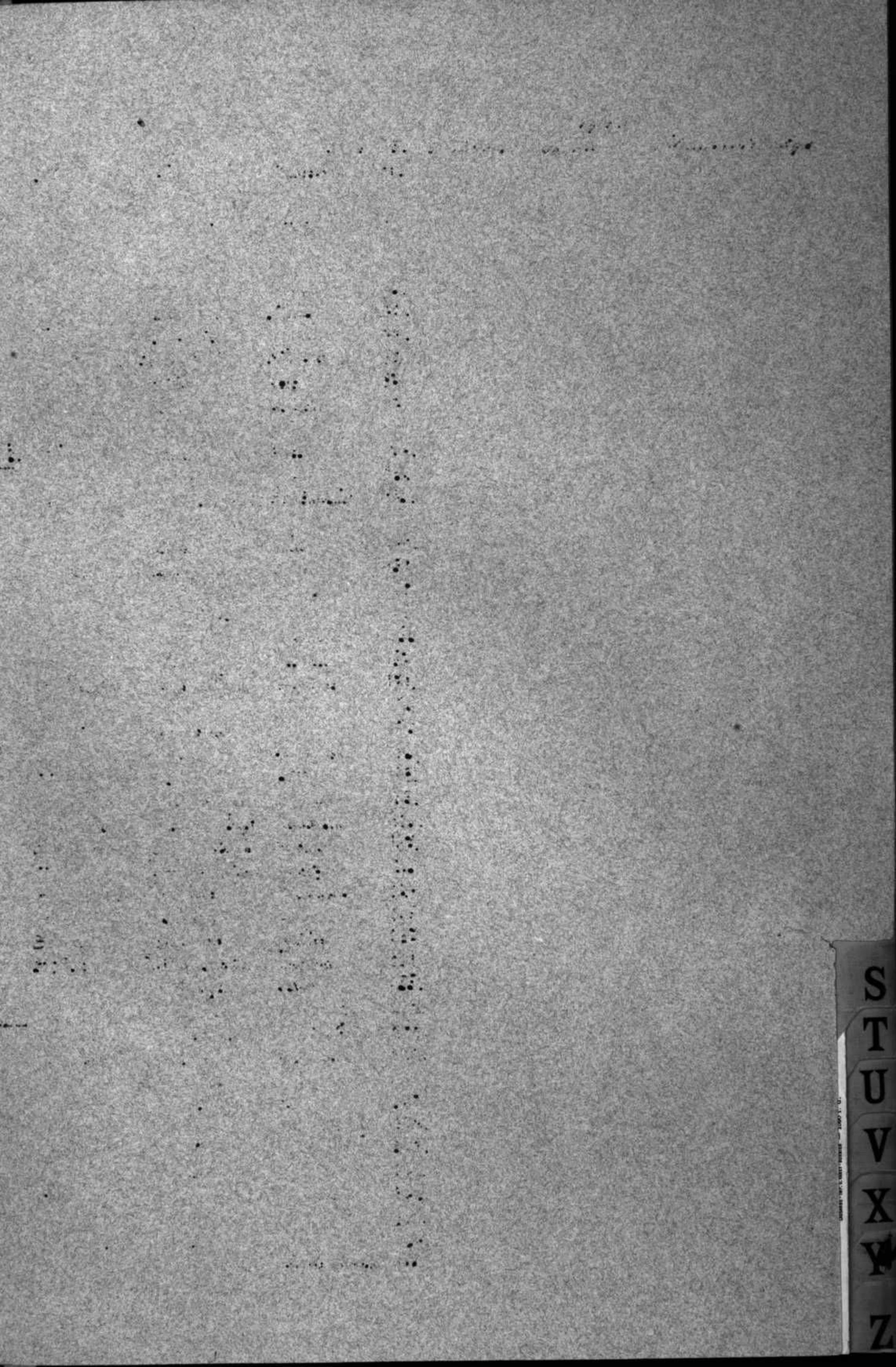
Handwritten text in the upper left quadrant, appearing as a list or series of entries.

Main body of handwritten text on the right side of the page, organized into columns and rows, possibly representing a ledger or account book.

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	1912				1914. (Suite)		
Rolli	Alfred	Uebendorf	12.	Roths,	Marie-Rosine	Grossschütten	337.
Rolli u. Heimet	Clara-Caroline	Uebendorf	12.	Ritshard	Lina	Mutenlaken	345.
Reitzer	Marius - Joseph	France	16.	Rohmann	Michael	Baselstadt	354.
Romy	Ernest - Alfred	Blomfayon	20.	Reilliod	Marc-Octave	Muray	356.
Ruh	Nichola - Alexandra - Edeltrud	Kapfshödeck (A.)	23.	Romy	Mulien-Antoine	Blomfayon	365.
Redard	Luis - Elise	Lechandens	29.	Rosoz	Maurice-Auguste	Bagnes	375.
Regnass	Leanne - Marguerite	Niederdorf	32.	Roubaty	Jean-Gabriel	Matran	379.
Rapaz	Cécile - Emma	Bex	34.	Rossi	Teresa	Creola d'Orno	381
Regis	Jules-Ferdinand - Ernest	Loriss	35.	Rauch v. Traubenberg, Hélène		Reval, Russie	382
Rimlin	Celine - Emma	Pailly	35.		1915		
Roux	Lolshie - Emma	Châtelard	48.	Rochat	Maria	le Lieu	392
Roch	Rose - Catherine	Château d'Oex	50.	Righetti	Giacomo	Breno	398
Riedo	Luina	Zumholz	52.	Righetti	Agnese	Breno	398
Ruscio	Rosa - Domenica	Tremosine	60.	Roth	Katharina	Gründelwald	399
Roud	Rosalie - Elisa	Ugje et France	61.				
Rümo	Alice - Elise	Giffers	69.				
Richard	Leanne - Marguerite	Bex	75.				
Rohr	Theophil	Stattersingen	110.				
Ramelet	Lina - Emma	Bex	117.				
Rosset	Philippe Anor	Bayard	122.				
Ramel	Sophie - Lina	Château d'Oex	123.				
Righetti	Alfredo - Daniele	Breno (I)	127.				
Rampone	Santina	Quarnasotto	127.				
Ruscetta	Fermo - Costantino	Arto (Italie)	137.				
Rasca	Luigia - Carolina	Prissago "	137.				
Rinolfi	Maria	Prato - Sesia	141.				
Rawler	Geor	Woben (Genève)	143.				
Rodion	Edouard - Henri	Montalchez	144.				
Roravino	Gerese - Marianna	Boea (Italie)	149.				
Roth	Luise	Gründelwald	159.				
Rimondeau	Edmond - Frank - André	France	181.				
Rickeli	Ernest	Chmstetten	191.				
Rausis	Marie - Anais	Osières (Valais)	194.				
Riscaino	Augusto Crescencio	Panicale (Italie)	199.				
de Ribaupierre	Jean - Jacques	Grandson	200.				
Rosset	Luliette	Veftaux et Villenanz	200.				
Ruttmann	Margarethe	Russie	203.				
Roth	Maria	Steg	211.				
Roubalein	Michel	Russie	214.				
de Rentel	Anna	Russie	214.				
Rusca	Antonio - Battista	Inverio Inferiore	222.				
Réss	Luise - Susanne	les Planches	249.				
Roulier	Jules - Samuel	Champvent	255.				
	1914.						
Rinolfi	Angela - Antonia	Prato - Sesia (I)	272.				
Randin	Georges	Rances	309.				
Rabinschick	Boris	St. Pétersbourg (Russie)	324.				
Rueger	Rosa - Katharina	Böcklingen	333.				
Rima	Lodovico	Mosogno (Suisse)	334.				
Rossire	Hélène	Blonay	334.				

913

R
S
T
U
V
X
Y
Z



Handwritten header text at the top of the page, possibly including a title or date.

Main body of handwritten text, organized into columns and rows, likely representing a ledger or list of entries.



NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	1912.				1915		
Denn	Anna	Wartau + Buchs	15.	Schürch	Sophie	Heimiswil	391.
Latina	Giocle	Villadsola	31.				
Schiess	Charles - Emmanuel	Merisau + Loch	39.				
Schöpfer	Helène - Rose	Gessenay	39.				
Spieler	Elisabeth	König	43.				
von Siebenthal	Clement	Gessenay	62.				
Wölfle	Herbaldingen) Jean	Herbaldingen	65.				
Dugnan	Marthe - Marie	Bülles	72.				
Schaller	Joseph - Louis	Wimmeyl	74.				
Schmid	Karl - Wilhelm	Bäle + Suhr	82.				
Schira	Achille	Loco	87.				
Schwander	Max	Eptingen	97.				
Schmutz	Ida	Das Jolly	109.				
Steiner	Lydia	Lyps	124.				
Staffler	Alvina - Maria	Bozen (Autriche)	132.				
Siedle	Silvestre - Friedrich	Schönwald	136.				
Sutter	Rodolphe - Emile	Kölliken	138.				
Schumacher	Charles	Selley	149.				
Savary	Auguste - Maria	Säles	151.				
Staubert	Franz - Xaver	Hangersberg	160.				
Soma	Pietro - Filippo	Banza	162.				
Saladin	Alfred	Duggingen	166.				
Steffen	Louise - Anna	Gessenay	167.				
Schlageter	Charles - Arthur	Flanchés	171.				
Schmid	Klement	Jugenbold	173.				
Stimmann	Franziska	Knutwil	173.				
Saugy	Alois	Rougemont	183.				
Stern	Maria	Rüti	183.				
Schaller	Louis - Jean - Emile	Wimmeyl	185.				
Siegenthaler	Johann - Alfred	Langnan	186.				
Schneuwald	Catherine - Barbe	Fribourg	197.				
Sernier	Cherubine - Gustave	Ribaz	212.				
Schnockler	Johannes	Beatenberg	221.				
Schlappi	Kadeléme	Leuk	225.				
Somard	Lucien - Alois	Arbilles	237.				
Sottas	Edouard - Marcelin	Charmey	241.				
Savary	Lucie - Elise	Payerne	255.				
Schellenberg	Johann - Robert	Schalein + Schönbühl	293.				
Saxogen	Michel - Pierre - Joseph	Oullins (France)	303.				
Schwisgabel	Lina	Saanen	313.				
Sprenger	Johannes - Detlef	Kreuznach (Prusse)	320.				
Stein	Frieda - Luise	Karlsruhe (Allemagne)	320.				
Studer	Alexander	Grafenried	323.				
von Siebenthal	Elisabeth	Gessenay	325.				
Strohmier	Anna - Bertha	Sabonan (Allemagne)	346.				
Schultess	Julie	Malsban	347.				
Sturm	Julius	Sierming (Autriche)	363.				
Stenfiger	Rosa - Ida	Heimenbansen	374.				
Salvador	Domenico	Barcis (Italie)	380.				

1913.

1914.

S
T
U
V
X
Y
Z

UNIVERSITÄT ZÜRICH - 1800 J. d.

T
U
V
X
W
Z

Handwritten text in a cursive script, possibly Arabic or Persian, located in the upper right quadrant of the page.

Handwritten text in a cursive script, possibly Arabic or Persian, located in the middle right quadrant of the page.

Handwritten text in a cursive script, possibly Arabic or Persian, located in the lower middle right quadrant of the page.

Handwritten text in a cursive script, possibly Arabic or Persian, located in the lower right quadrant of the page.

Handwritten text in a cursive script, possibly Arabic or Persian, located in the bottom right quadrant of the page.

Handwritten text in a cursive script, possibly Arabic or Persian, located in the bottom middle right quadrant of the page.

Handwritten text in a cursive script, possibly Arabic or Persian, located in the bottom left quadrant of the page.

Handwritten text in a cursive script, possibly Arabic or Persian, located in the bottom left quadrant of the page.

Handwritten text in a cursive script, possibly Arabic or Persian, located in the bottom left quadrant of the page.

Handwritten text in a cursive script, possibly Arabic or Persian, located in the bottom left quadrant of the page.

Handwritten text in a cursive script, possibly Arabic or Persian, located in the bottom left quadrant of the page.

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	1912.						
Coisera	Violante	Belon-Para (Biel)	18.				
Cauxe	Mary - Clara	Ormont-Dessous (Lépin)	20.				
Cochini	Jean - Arthur	Wolfisberg	50.				
Chibeaud	Helène - Louise	Penthalarz	71.				
Chermet	Francis - Elie	français	99.				
Cornou	Paul - Gerhard	Stuttgart (Suisse)	100.				
Cause	Louis - Allysse	Lépin et Ormont-dessous	101.				
Chénod	Elisa - Prosperine	française	102.				
Curran	Elise - Marguerite	Château d'Or	120.				
	1913.						
Craversini	Paul	Châtelard	134.				
Helin	Ernest - Frédéric - John	Bilay - Ogular	142.				
Cause	Alice	Ormont-dessous	162.				
Causs	Ida	Zweisimmen	164.				
Caroni	Primina - Natalina	Carate - Lario	172.				
Chomney	Henri - Charles	Vullyens	175.				
Curquais	Bernard - Marie - Suzanne	France	189.				
Creichler	Alfred	Schönenberg (Zurich)	209.				
Curran	Alfred - Marins	Château de Genève	219.				
Gaillens	Suzanne - Albertine - Rose	Lausanne	223.				
Capparel	Marie - Susanne	Montana	260.				
Crépiér	Georges - Charles - Auguste	Besançon	264.				
	1914.						
Settamenti	Carlo	Lucino (Italie)	277.				
Schler	Germania - Maria	Luninsald	288.				
Cause	Flora - Gemille	Lépin et Ormont-dessous	298.				
Testaglini	Gineppina	Gameri (Italie)	319.				
Salon	Gustave - Gemile	Châtelard	327.				
Serbelet	Jeanne - Marie	Les Clanches	344.				
Salon	Nicolas - Jules - César	Châtelard	350.				
Sollé	Philomène - Marie	Port-de-Willett de Rodde	350.				
Cause	Jemma	Ormont-dessous et Lépin	361.				
	1915.						
Trincard	Elise - Sophie	Yvey	396.				

T
U
V
X
Y
Z

U
V
X
Y
Z

T

V
X
W
Z

Handwritten text, possibly a list or notes, located in the upper right quadrant of the page. The text is faint and difficult to decipher.

Handwritten text, possibly a list or notes, located in the middle right quadrant of the page. The text is faint and difficult to decipher.

Handwritten text, possibly a list or notes, located in the lower right quadrant of the page. The text is faint and difficult to decipher.

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	1912.						
Wespi	Pauline	Siene	9.				
Wölet	Julie - Elise	Chisleyes, Chailens	11.				
Walter	Adolf.	Unterschiedberg (A.)	13.				
Weyma	Erminia	Omegna	37.				
von Siebenthal	Clement	Gessenay	62.				
Wöelle	Jean	Herbaldingen	65.				
Walcher	Joseph - Hedwig	Glaris	67.				
Witrich	Jules - Samuel	Crüb	78.				
Weltert	Marie - Hedwig	Bürun	88.				
Weber	Helena - Agatha	Arth	93.				
Waldmeier	Lina	Möhlis	96.				
Wirello	Marquerte - Louise	Nice	103.				
Wachtchenko	Alexandra	Russie	105				
Wolpi	Kawa - Teresa	Reggiona	122				
	1913.						
Wallet	Virginie - Pascaline	Gignod (Italie)	129				
Wagner	Marie - Marquerte Fandette	Edichens, Roche	168				
Wingried	Karl	Balp	180				
Wolf	Francis - William Henry Albert	Kauerkinden	188				
Wetalla	Domenico	Castiglione del Lago	192				
Witschi	Anna	Bärnsryl	201.				
de Wjenska	Wanda	Russie	219.				
Wüthrich	Fanny - Alice	Crüb	220				
Wallecard	Leandre	Bex	237.				
Walther	Maurice	Rougemont	245				
	1914.						
Wagt	Rodolphe,	Mandado	280.				
Werbis	Johara,	Aspelm (Russie)	284.				
Wagniaux	Louis	Cherens,	287				
Waltzer	Jemma,	Köplen,	292.				
Wentrassers	Albert - Ormand,	Romairon,	314.				
von Liebenthal	Elisabeth,	Gessenay	325.				
Willemin mit Karbel	Hélène	Genève	329.				
Witten	Henri - Samuel,	Gessenay	338.				
Wibren	Constant - Julien,	Rougemont	348.				
Waber,	Lina	Niederösch	376.				
Wetler,	Jules - Alfred	Gessenay	384.				
Wicly	Adèle	Schiffheim	387.				

1915

W
V
X
Y
Z

X
W
Z

Handwritten text, possibly a list or index, with some legible words like "M. 11" and "M. 12".

11

11

NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE	NOM	PRÉNOMS	ORIGINE	PAGE
	1912.						
Zangg	Johannes	Kyssachen	26				
Zoli	Francoisa - Maria	Ghemme	36				
Zumburnen	Emile	Zreisimmen	52.				
Zunmygart	Bertha	Krauchthal	82.				
Zimmermann	Mathilde	Grasadingen	98.				
Zunftrofen	Maria	Leukerbad	153.				
Zürcher	Louise - Clemence	La Roche	157.				
Zürcher	Peter - Aloisius	Frammersbach	229				
Zufferey	Charles - Cyrien	Chalais	265				
Zumburnen	Gottlieb	Ringgenberg	325.				
Zunrofen	Seraphina - Regina	Salgesch	331.				
Zenoni	Zaccaria	Bolzano (Italie)	332.				
Zaux	Louis - Alexis	Les Blanchers	337.				
Zumbühl	Maria - Barbara - Johannes	Sins	342.				
Zuchuat	Maria - Philomène	Savise	353.				
Zurri	Virginia - Maria	Ortano (Tessin)	373.				
	1915						
Zoss	Bertha	Bolligen	390.				

1913

1914

1880 f. d.

X
Y
Z

